Guide du propriétaire GMC Sierra Denali 2014

En bref 1-1
Tableau de bord 1-2
Information sur la conduite initiale 1-4
Fonctions du véhicule 1-18
Performance et entretien 1-23

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-2
Portes 2-11
Sécurité du véhicule 2-12
Rétroviseurs extérieurs 2-15
Rétroviseurs intérieurs 2-19
Glaces 2-20
Pavillon 2-24

Sièges et appuis-têtes 3-1
Appuis-têtes 3-2
Sièges avant 3-3
Sièges arrière 3-9
Ceintures de sécurité 3-10
Système de sac gonflable 3-20
Sièges pour enfants 3-37

Rangement 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques additionnelles de rangement 4-4

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-2
Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Affichages d'information 5-29
Messages du véhicule 5-33
Personnalisation du véhicule 5-45
Système de télécommande universelle 5-52

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage intérieur 6-7
Caractéristiques d'éclairage 6-8

Système Infodivertissement 7-1
Introduction 7-1

Commandes de la climatisation 8-1
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Bouches d'aération 8-5
Entretien 8-6

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage et fonctionnement 9-27
Gaz d'échappement 9-39
Boîte de vitesses automatique 9-40
Systèmes de conduite 9-47
Freins 9-58
Systèmes de suspension variable 9-61
Régulateur automatique de vitesse 9-64

Guide du propriétaire GMC Sierra Denali 2014

Systèmes d'assistance au conducteur 9-68
Carburant 9-77
Traction de remorque 9-84
Conversions et ajouts 9-109

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-3
Vérifications du véhicule 10-4
Réglage des phares 10-41
Remplacement des ampoules 10-42
Réseau électrique 10-45
Roues et pneus 10-56
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-96
Remorquage du véhicule 10-101
Entretien de l'apparence . . . 10-105

Entretien et maintenance . . . 11-1
Informations générales 11-1
Programme d'entretien 11-3
Interventions d'application spéciale 11-9
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10
Fluides, lubrifiants et pièces recommandées 11-13
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-2

Information du client 13-1
Information du client 13-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 13-15
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16

OnStar 14-1
Aperçu OnStar 14-1
Services OnStar 14-2
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-6

Index i-1



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo de GM, GMC, l'écusson de marque GMC Truck, SIERRA et DENALI sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Ce manuel décrit les fonctions qui peuvent ne pas exister sur votre véhicule, soit parce qu'il s'agit d'options que vous n'avez pas achetées, soit suite à des changements intervenus après l'impression de ce guide du propriétaire. Veuillez vous reporter à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour confirmer chacune des options du véhicule. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, substituer le nom « General Motors du Canada Limitée » à « GMC Division » à chaque apparition dans ce manuel.

Si le véhicule est doté d'un moteur diesel Duramax^{MD}, consulter le supplément diesel Duramax pour des informations supplémentaires et spécifiques à ce moteur.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse savant :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 22774304_CA

©2013 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Danger, Avertissements et Attentions

⚠ Danger

Le texte marqué ⚠ Danger informe au sujet des risques de décès. Négliger cette information peut mettre la vie en danger.

⚠ Avertissement

Le texte marqué ⚠ Avertissement informe au sujet des risques d'accident et de blessures. Négliger cette information peut entraîner des blessures.

⚠ Attention

Le texte marqué ⚠ Attention fournit de l'information pouvant indiquer un danger susceptible de provoquer des blessures ou la mort ou des dégâts au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

🕮 : Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Pédales ajustables

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD] (selon l'équipement)

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Phares antibrouillard

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Volant de direction chauffant

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Mode remorquage

: Commande de traction asservie/StabiliTrak[MD]

: Liquide lave-glace de pare-brise

✍ NOTES

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord 1-2

Information sur la conduite initiale

Information sur la conduite initiale 1-4
Système de télédéverrouillage 1-4
Démarrage à distance du véhicule 1-5
Serrures de porte 1-6
Glaces 1-6
Réglage de siège 1-7
Fonctions de mémorisation . . . 1-9
Sièges avant chauffants et refroidis 1-9
Réglage d'appui-tête 1-9
Ceintures de sécurité 1-10
Système de détection des occupants 1-10
Réglage de rétroviseur 1-11
Réglage de volant de direction 1-12
Réglage des pédales d'accélérateur et de frein . . . 1-13
Éclairage intérieur 1-13
Éclairage extérieur 1-14
Essuie-glace/Lave-glace 1-15
Commandes de la climatisation 1-16
Transmission 1-16
Quatre roues motrices 1-17

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction 1-18
Régulateur automatique de vitesse 1-18
Système Infodivertissement 1-19
Centralisateur informatique de bord 1-19
Système d'alerte de collision avant 1-20
Avertisseur de changement de voie (LDW) 1-20
Caméra de vision arrière (RVC) 1-20
Assistance ultrasonique au stationnement 1-20
Prises d'alimentation 1-21
Système de télécommande universelle 1-21
Toit ouvrant 1-22

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 1-23
Surveillance de la pression des pneus 1-23
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-24
E85 ou carburant mixte 1-24
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-24
Programme d'assistance routière 1-25
OnStar[MD] 1-25

Tableau de bord

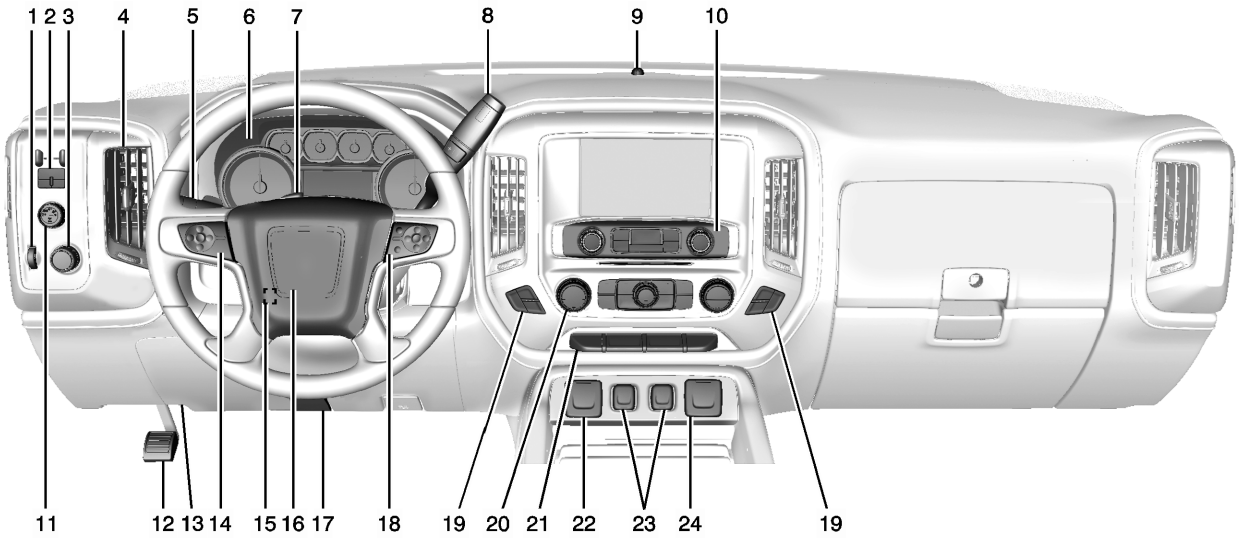

1. *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-7*.
2. Système intégré de commande de frein de remorque (ITBC) (option). Se reporter à *Équipement de remorquage à la page 9-96*.
3. *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

   Feux antibrouillard à la page 6-5 (selon l'équipement).
4. *Bouches d'air à la page 8-5*.
5. Levier de clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie à la page 6-5*.

   Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-3.
6. *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-10*.
7. *Feux de détresse à la page 6-4*
8. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-40*.

   Bouton sélecteur de remorquage (si le véhicule en est pourvu). Voir *Mode Remorquage à la page 9-46*.

   Mode de sélection de gamme (bouton à 6 rapports Allison Transmission[MD] et Hydra-Matic[MD]) (selon l'équipement). Se reporter à *Mode manuel à la page 9-44*.
9. Capteur de lumière. Se reporter à *Système d'allumage automatique des phares à la page 6-4*.
10. *Infodivertissement à la page 7-1*.
11. Commande de la boîte de transfert électronique (option). Se reporter à *Transmission à quatre roues motrices à la page 9-47*.

    Porte carte (selon l'équipement).
12. *Frein de stationnement à la page 9-59*.
13. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-19*.
14. *Régulateur de vitesse à la page 9-64*.

    Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-72.
15. *Réglage du volant à la page 5-2* (non illustré).
16. *Avertisseur sonore à la page 5-3*.
17. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot à la page 10-5*.
18. *Commandes au volant à la page 5-3* (selon l'équipement).

    Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.

19. *Sièges avant chauffants et refroidis à la page 3-8* (selon l'équipement).
20. *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.
21. *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-61*.

    Commutateur de réglage de pédale (selon l'équipement). Se reporter à *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-28*.

    Lampe du compartiment de chargement à la page 6-7.

    Bouton de commande d'assistance au stationnement (option). Se reporter à *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-69*.

    Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-75 (selon l'équipement).

    Commutateur du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement). Se reporter à *Commande d'assistance en côte (HDC) à la page 9-63*.

    Frein d'échappement (selon l'équipement). Se reporter à « Freins d'échappement » dans le supplément diesel Duramax.

    Bouton auxiliaire (le cas échéant). Se reporter à *Équipement électrique en option à la page 9-109*.
22. Port USB. Se reporter à *Infodivertissement à la page 7-1*.
23. *Prises de courant à la page 5-6*.
24. Prise de courant (courant alternatif). Se reporter à *Prises de courant à la page 5-6*.

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

Fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.



: Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur. Réappuyer sur dans les trois secondes pour déverrouiller les autres portes.

: Presser pour verrouiller toutes les portes. La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

: Appuyer une fois pour démarrer le localisateur du véhicule. Appuyer sur pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme. Appuyer à nouveau sur pour annuler l'alarme de panique.

Se reporter à *Clés à la page 2-2* et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement le prévoit, le moteur peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Pointer l'émetteur RKE vers le véhicule.
2. Presser et relâcher .
3. Presser et maintenir immédiatement pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les feux de direction clignotent.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.

- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-6*.

Serrures de porte

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

De l'extérieur, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou insérer la clé dans la porte du conducteur.

Dans l'habitacle, utiliser les serrures électriques de porte.

Dans l'habitacle, tirer une fois sur la manette de porte pour déverrouiller la porte. Tirer une seconde fois pour ouvrir la porte.

Portes à verrouillage électrique

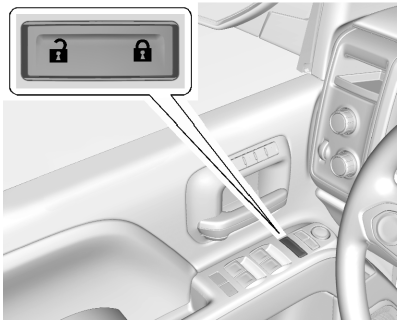

Garniture Premium de la cabine d'équipage/double, les autres modèles sont similaires

: Presser pour verrouiller les portes.

: Presser pour déverrouiller les portes.

Se reporter à *Serrures de porte à la page 2-8* et à *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-9*.

Glaces

Glaces électriques

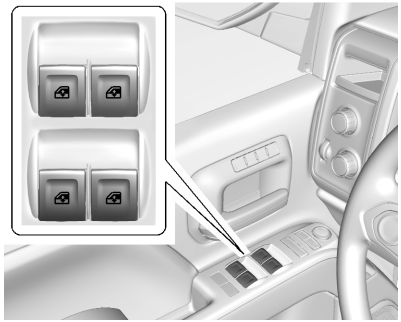

Cabine d'équipage/double Premium présentée, les autres modèles sont similaires.

La portière conducteur est munie de commutateurs qui commandent toutes les vitres. Chaque portière passager dispose d'un commutateur qui commande uniquement la vitre de cette portière. Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contacteur d'allumage est en position ON/RUN (marche) ou ACC/

ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le dispositif de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

Presser le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le commutateur vers le haut pour lever la glace. Se reporter à *Glaces à la page 2-20* et *Glaces à commande électrique à la page 2-20*.

Glaces à fonctionnement rapide

Le fonctionnement rapide des glaces permet de lever et d'abaisser les glaces sans maintenir le commutateur enfoncé, selon l'équipement.

Pour activer la descente rapide, presser complètement le commutateur vers les bas et le relâcher.

La glace du conducteur peut être équipée du fonctionnement rapide. Tirer le commutateur complètement vers le haut puis le relâcher pour activer la fonction.

Lunette électrique coulissante



Si le véhicule en est équipé, la glace arrière coulissante à commande électrique fonctionne quand la clé de contact occupe les positions ACC/ACCESSORY (accessoires), ON/RUN (marche) ou quand la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

- Enfoncer l'interrupteur pour ouvrir la glace.
- Tirer le commutateur vers le bas pour fermer la vitre.

La glace arrière coulissante à commande électrique ne peut être actionnée manuellement.

Réglage de siège

Sièges à commande électrique

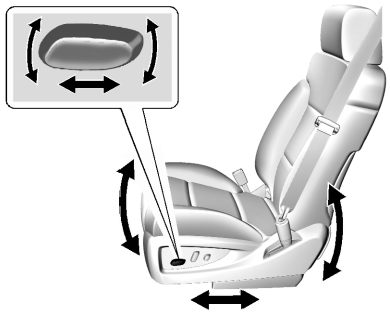

Pour régler un siège à commande électrique :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Voir *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3*.

Réglage du support lombaire

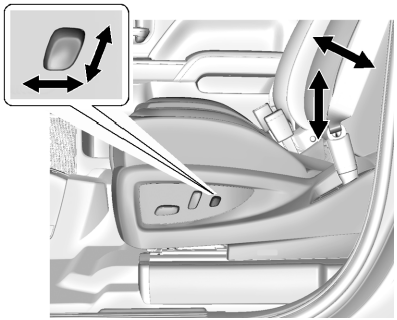

Pour régler le soutien lombaire électrique :

- Maintenir enfoncée la commande vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour diminuer le soutien lombaire supérieur et inférieur, simultanément.
- Presser de façon prolongée la commande vers le haut jusqu'à augmenter le soutien lombaire supérieur et diminuer le soutien lombaire inférieur.

  Maintenir enfoncée la commande vers le bas pour augmenter le soutien lombaire inférieur et diminuer le soutien lombaire supérieur.

Voir *Réglage du soutien lombaire à la page 3-4*.

Sièges à dossier inclinable

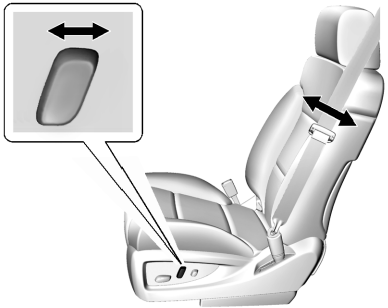

Pour régler le dossier de siège :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Voir *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-4*.

Fonctions de mémorisation

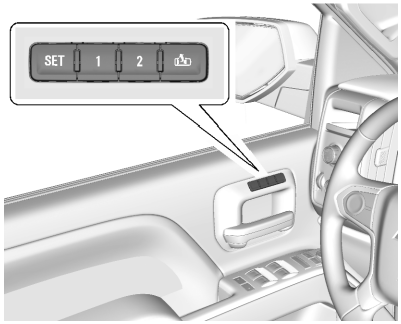

Les boutons SET (réglage), « 1 », « 2 » et (sortie), sur la portière conducteur, sont utilisés pour enregistrer manuellement les paramètres dans la mémoire et pour en réactiver les réglages mémorisés du siège conducteur, des rétroviseurs extérieurs et des pédales réglables.

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-5* et à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Sièges avant chauffants et refroidis

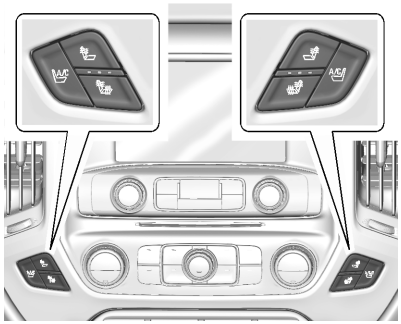

Les boutons se trouvent sur la colonne centrale. Le moteur doit tourner pour qu'ils soient opérationnels.

Appuyer sur pour chauffer uniquement le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur pour refroidir l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Voir *Sièges avant chauffants et refroidis à la page 3-8*.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appuie-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du

dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appuie-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appuie-têtes à la page 3-2* et à *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3*.

Ceintures de sécurité

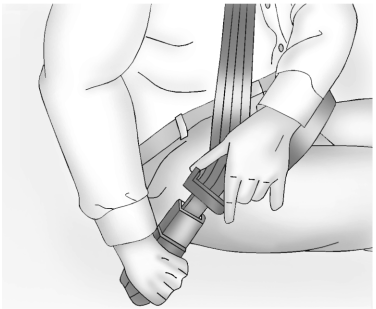

Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité.

- *Ceintures de sécurité à la page 3-10*.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité à la page 3-11*.
- *Ceinture baudrier à la page 3-13*.
- *Ancrages inférieurs et sangles pour enfants (système LATCH) à la page 3-45*.

Système de détection des occupants



États-Unis



Canada et Mexique

Le système de détection de passager, (selon l'équipement), désactive dans certaines conditions le sac gonflable frontal du passager latéral avant. Le système de détection des occupants n'a aucune incidence sur les autres sacs gonflables. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-28*.

Les témoins lumineux de l'état du sac gonflable passager, situés sur la console de plafond, s'illuminent lors du démarrage du véhicule. Se reporter à *Témoin d'état du sac gonflable du passager à la page 5-18*.

Réglage de rétroviseur

L'utilisation de déflecteurs montés sur le capot et la fixation de rétroviseurs convexes supplémentaires peut entraver les performances des rétroviseurs.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs électriques

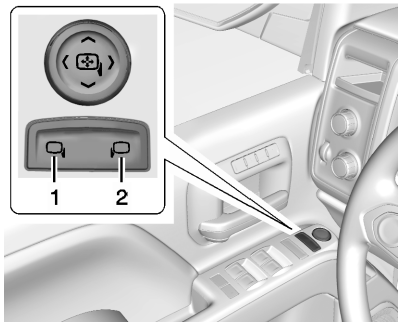

Rétroviseurs à commande électrique de base

1. Presser (1) ou (2) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Presser les flèches sur le bloc numérique de commande pour orienter le rétroviseur vers le haut, le bas, la droite ou la gauche.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.

Laisser le commutateur du sélecteur en position centrale si aucun ajustement n'est effectué.

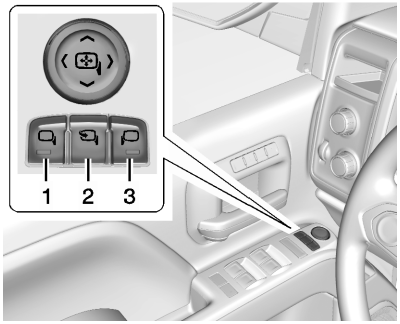

Niveau supérieur avec rétroviseurs rabattables à commande électrique

1. Appuyer sur 1 ou sur 3 pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Appuyer sur les flèches du panneau de commande pour orienter le rétroviseur vers le haut, le bas, la droite ou la gauche.

3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer sur (1) ou (3) à nouveau pour désélectionner le rétroviseur.

Voir *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-15*.

En cas de rétroviseurs rabattables à commande électrique :

1. Appuyer sur (2) pour déployer les rétroviseurs en position de conduite.
2. Appuyer sur (2) à nouveau pour replier les rétroviseurs.

Voir *Rétroviseurs rabattables à la page 2-16*.

Les rétroviseurs peuvent également comporter une fonction de mémorisation fonctionnant avec les sièges à mémoire. Se reporter à la rubrique *Sièges à mémoire à la page 3-5*.

Rétroviseur intérieur

Réglage

Régler le rétroviseur pour avoir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur à atténuation automatique diminue automatiquement l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui vous suivent. La fonction d'atténuation automatique est activée au démarrage du véhicule.

Voir *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-19*.

Réglage de volant de direction

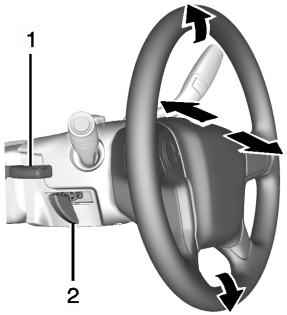

Pour régler le volant inclinable et télescopique :

1. Pousser vers le bas le levier (1) pour déplacer le volant vers l'avant ou l'arrière. Le relever pour verrouiller le volant en place.
2. Tirer le levier (2) vers vous et le relâcher pour déplacer le volant vers le haut ou le bas.

Le commutateur d'allumage doit occuper les positions ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN (en fonction/marche) pour désengager la colonne de direction inclinable et télescopique et permettre son réglage aisé.

Ne pas régler le volant en roulant.

Réglage des pédales d'accélérateur et de frein

La position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée (option).



L'interrupteur servant à ajuster les pédales se situe au centre de la cuve sous les commandes de la climatisation.

Lever le commutateur pour déplacer les pédales plus près de votre corps. Abaisser le commutateur pour déplacer les pédales à l'écart.

Voir *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-28*.

Éclairage intérieur

Plafonniers

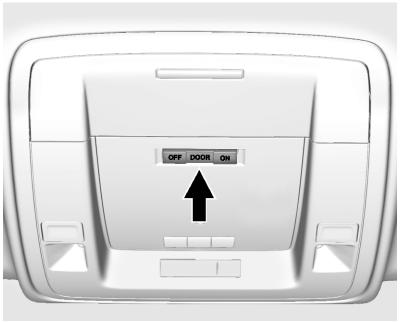

Des plafonniers de console suspendue et de garniture du pavillon peuvent être disponibles (option).

Pour modifier les paramétrages de plafonnier, agir comme suit :

OFF: Éteint les lampes, même si une porte est ouverte.

DOOR: Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

ON (marche): Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture

Des lampes de lecture équipent la console suspendue et la garniture de pavillon, en option. Pour les activer, le commutateur d'allumage doit occuper les positions ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN (en fonction/marche), ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur ou à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

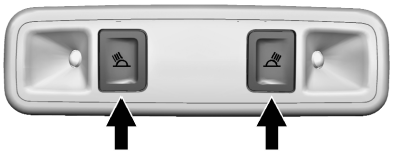

Éclairage extérieur

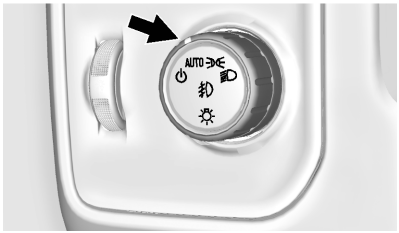

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

⏻ : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares en position d'arrêt pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique): Allume automatiquement les phares à intensité normale, ainsi que les éléments suivants :

- Feux de stationnement
- Éclairage du tableau de bord
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Feux de gabarit de toit (si le véhicule en est équipé)
- Feux de position latéraux avant/arrière

: Allume les feux de stationnement avec tous les feux, sauf les phares.

: Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Se reporter à :

- *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.
- *Feux de circulation de jour (FCJ) à la page 6-3*.
- *Feux antibrouillard à la page 6-5*.

Essuie-glace/Lave-glace

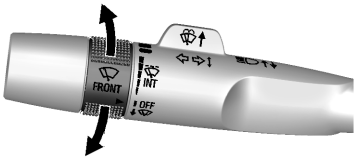

La commande d'essuie-glace se trouve sur le levier des clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant .

: Balayages rapides.

: Balayages lents.

INT: Faire tourner la bande vers le haut pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

OFF: Met les essuie-glaces hors fonction.

: Pour un seul balayage, faire tourner vers puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur plus longtemps.

: Pousser la palette au sommet du levier pour pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-3*.

Commandes de la climatisation

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

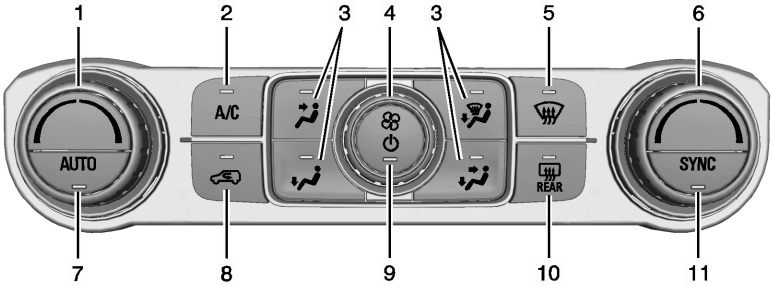

1. Commande de la température côté conducteur
2. A/C (climatisation)
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Commande du ventilateur
5. Dégivrage
6. Climatisation à deux zones
7. AUTO (fonctionnement automatique)
8. Recyclage d'air
9. Bouton d'alimentation
10. Désembueur de lunette arrière
11. SYNC (température synchronisée)

Voir *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Transmission

Mode de sélection de gamme

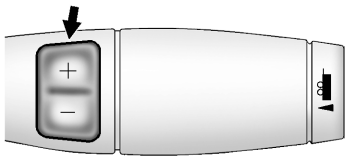

Le bouton de mode de sélection de gamme se situe sur le levier de changement de rapport.

Pour activer la sélection de gamme :

1. Déplacer le levier de changement de rapport de la colonne de direction en position manuelle (M). La gamme en cours s'affiche à côté de M. C'est la gamme la plus élevée possible avec tous les rapports inférieurs accessibles. Par

exemple, lorsque la cinquième est sélectionnée, les rapports 1 à 5 sont disponibles.

2. Appuyer sur les boutons plus/moins pour sélectionner la gamme de vitesses pour les conditions de conduite actuelles. Se reporter à *Mode manuel à la page 9-44*.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse et remorquer/tracter.

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode Remorquage à la page 9-46*.

Quatre roues motrices

En cas de traction intégrale, l'énergie d'entraînement du moteur peut être transmise aux quatre roues pour une adhérence supplémentaire.

Commandes de la boîte de transfert

Le véhicule est équipé de l'un des deux types de commandes de boîte de transfert. Utiliser ces commandes pour engager ou désengager les différents modes Quatre roues motrices.

Boîte de transfert électronique

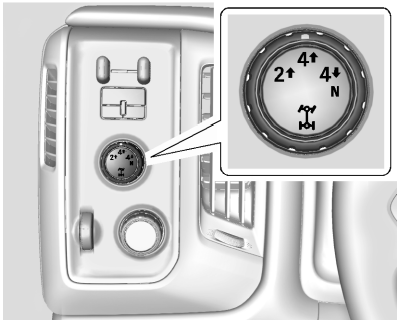

Le bouton de la boîte de transfert se trouve à gauche de la colonne de direction.

Boîte de transfert automatique

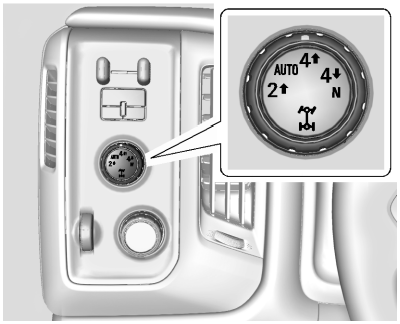

Le bouton de la boîte de transfert se trouve à gauche de la colonne de direction.

Les différentes options d'entraînement qui peuvent être disponibles sont décrites ici.

2 ↑ (deux roues motrices/gamme haute): Ce réglage est utilisé pour la plupart des trajets citadins et routiers.

AUTO (quatre roues motrices automatique): Ce réglage est idéal lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables.

Ne pas utiliser le mode AUTO pour stationner sur une pente raide à faible adhérence recouverte par exemple de glace, de neige, de boue ou de gravier. En mode AUTO, seules les roues arrière empêcheront le véhicule de glisser lorsqu'il est stationné. Lors d'un stationnement sur une pente raide, utiliser 4 ↑ pour maintenir les quatre roues engagées.

4 ↑ (quatre roues motrices/gamme haute): Utiliser ce réglage lorsque vous avez besoin de capacité de traction accrue, par exemple sur des routes enneigées ou verglacées ou dans la plupart des situations hors route.

N (point mort): Sélectionner cette position uniquement pendant le remorquage du véhicule. Se reporter à *Remorquage derrière un véhicule de plaisance à la page 10-102* ou *Traction d'une remorque à la page 9-87*.

4 ↓ (quatre roues motrices/gamme basse): Ce réglage envoie le maximum de puissance aux quatre roues. Choisir le réglage quatre roues motrices gamme basse si vous conduisez dans du sable profond, de la boue ou de la neige et lorsque vous montez ou descendez des pentes raides.

Voir *Transmission à quatre roues motrices à la page 9-47*.

Fonctions du véhicule

Commandes de volant de direction

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel infodivertissement.

Régulateur automatique de vitesse



: Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. La lampe indicatrice s'allume lorsque le régulateur est activé et s'éteint lorsqu'il ne l'est pas.

+ RES (reprise): Appuyer brièvement pour reprendre une vitesse précédemment réglée ou maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET -: Appuyer brièvement pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser pour diminuer la vitesse du véhicule.

: Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Voir *Régulateur de vitesse à la page 9-64*.

Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages.

Centralisateur informatique de bord

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.



△ **ou** ▽ **:** Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◁ **ou** ▷ **:** Appuyer pour se déplacer entre les zones interactives d'affichage du groupe d'instruments.

✓ **:** Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages causés par des chocs frontaux. Le FCA déclenche un indicateur vert lorsqu'il détecte qu'un véhicule vous précède directement. Cet indicateur s'affiche en orange si vous suivez un autre véhicule de trop près. Lorsque vous approchez trop rapidement d'un véhicule qui vous précède, le FCA déclenche une alerte rouge clignotante affichée sur le pare-brise et il active très rapidement un signal sonore ou la vibration du siège conducteur.

Voir *Système d'alerte anticollision avant (FCA) à la page 9-72*.

Avertisseur de changement de voie (LDW)

LDW est destiné à éviter des changements de voie non intentionnels à des vitesses supérieures ou égales à 56 km/h (35mi/h). LDW utilise un capteur à caméra pour détecter les marquages de la chaussée. Le témoin LDW, , devient vert si un marquage de chaussée est détecté. Si le véhicule change de voie, le témoin devient orange et clignote. En outre, le siège du conducteur reçoit une impulsion ou un bip retentit, selon l'équipement.

Voir *Avertisseur de changement de voie (LDW) à la page 9-75*.

Caméra de vision arrière (RVC)

Si elle fait partie de l'équipement, la caméra arrière (RVC) affiche une vue de la zone située derrière le véhicule sur l'affichage de la console d'empilement centrale, lorsque le véhicule est mis sur R (marche arrière), selon l'équipement.

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-69*.

Assistance ultrasonique au stationnement

S'il fait partie de l'équipement, le système d'assistance au stationnement arrière à ultrasons (URPA) utilise des capteurs situés sur le pare-chocs arrière pour aider au stationnement et éviter des obstacles lors du déplacement en marche arrière. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). L'URPA peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran de la caméra de vision arrière et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre,

plusieurs bips ou impulsions de siège peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Le véhicule peut également être équipé du système d'assistance au stationnement avant.

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-69*.

Prises d'alimentation

Les prises de courant pour accessoires peuvent être utilisées pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire, un lecteur MP3, etc.

L'équipement du véhicule peut comprendre jusqu'à quatre prises électriques pour accessoires.

Véhicule équipé d'une console centrale.

- Une ou deux faisant face aux porte-gobelets de la console centrale.
- Une à l'intérieur de la console de rangement centrale.
- Une à l'arrière de la console de rangement centrale.

Véhicules équipés de banquettes

- Une sur la colonne centrale, au-dessous de la commande du système de climatisation.
- Une ou deux dans le compartiment de rangement, sur la banquette.

Soulever le couvercle pour y accéder et le replacer en cas d'inutilisation.

Voir *Prises de courant à la page 5-6*.

Système de télécommande universelle

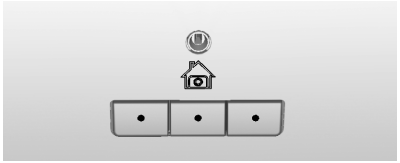

En cas de système de télécommande universelle, ces boutons se trouvent dans la console suspendue avant, selon l'équipement.

Ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Lire toutes les directives avant de tenter de programmer l'émetteur. En raison des étapes impliquées, il peut s'avérer utile de bénéficier de

l'assistance d'une autre personne au cours de la programmation de l'émetteur.

Voir *Système de télécommande universelle à la page 5-52*.

Toit ouvrant

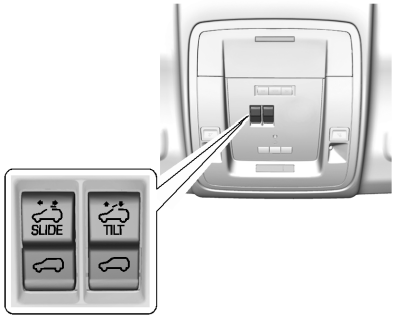

Le toit ouvrant fonctionne uniquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN (marche) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée, selon l'équipement. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

Ventilation: Depuis la position fermée, presser la partie arrière du commutateur D'INCLINAISON pour mettre le toit ouvrant en position de ventilation.

Ouverture manuelle/fermeture manuelle: Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenir enfoncé l'arrière du commutateur de COULISSE jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Pour le fermer, maintenir enfoncé l'avant du commutateur de COULISSE.

Ouverture express/fermeture express: Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'arrière du commutateur de COULISSE jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'avant du commutateur de COULISSE. Presser de nouveau le commutateur pour l'arrêter.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Ouvrir et fermer le store manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction anti-pincement détecte un objet et interrompt la fermeture du toit ouvrant.

Voir *Toit ouvrant à la page 2-24*.

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le véhicule est équipé d'un système de traction asservie, qui limite le patinage de roues, et du système StabiliTrak, qui assiste la commande de direction du véhicule dans les situations difficiles. Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement au démarrage du véhicule et commencent à bouger.

- Pour désactiver l'antipatinage, presser et relâcher OFF sur l'empilement central. Le témoin traction off (antipatinage désactivé) s'affiche au groupe d'instruments. Le message concerné s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-38*.
- Pour désactiver la traction asservie et StabiliTrak, maintenir enfoncé OFF jusqu'à ce que et OFF s'allument dans le groupe d'instruments et que le message adéquat s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-38*.
- Presser et relâcher à nouveau OFF pour réactiver les deux systèmes.
- StabiliTrak est activé automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). L'antipatinage reste désactivé.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-61*.

Surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression

des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68*.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et affiche un message au CIB lorsqu'il est nécessaire de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100 % après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Afficher « Vie de l'huile » au CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.
2. Presser de façon prolongée ✓ pendant plusieurs secondes. La durée de vie de l'huile va passer à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Afficher le « Vie de l'huile » au CIB. Si l'écran affiche 100%, cela indique que le système est réinitialisé.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-13*.

E85 ou carburant mixte

Les véhicules équipés d'un bouchon à carburant jaune peuvent être ravitaillés en essence ordinaire sans plomb ou en carburant contenant jusqu'à 85% d'éthanol (E85). Se reporter à *E85 ou FlexFuel à la page 9-80*. Pour tout autre véhicule, utiliser uniquement l'essence sans plomb décrite sous *Carburant à la page 9-77*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.

- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Programme d'assistance routière

États-Unis : 1-888-881-3302

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Canada : 1-800-268-6800

Les nouveaux propriétaires de GMC sont automatiquement inscrits au Programme d'assistance routière.

Voir *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

OnStar[MD]

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui permet la connexion à un conseiller vivant en cas d'urgence si activé, pour la sécurité, la navigation, la connexion et le service de diagnostic. Se reporter à *Présentation de OnStar à la page 14-1*.

✍ NOTES

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-2
Système de télédéverrouillage 2-3
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-4
Démarrage à distance du véhicule 2-6
Serrures de porte 2-8
Portes à verrouillage électrique 2-9
Verrouillage temporisé 2-10
Verrouillage central 2-10
Dispositif antiverrouillage 2-10
Serrures de sécurité 2-10

Portes
Hayon 2-11

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-12
Système d'alarme du véhicule 2-12
Dispositif antidémarrage 2-14
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 2-14

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-15
Rétroviseurs électriques 2-15
Rétroviseurs rabattables 2-16
Rétroviseurs chauffants 2-17
Rétroviseur à atténuation automatique 2-17
Rétroviseurs d'angle mort 2-17
Inclinaison des rétroviseurs en stationnement 2-19

Rétroviseurs intérieurs
Rétroviseurs intérieurs 2-19
Rétroviseur à gradation automatique 2-19

Glaces
Glaces 2-20
Glaces électriques 2-20
Glaces arrière 2-23
Pare-soleil 2-24

Pavillon
Toit ouvrant 2-24

Clés et serrures

Clés

⚠ Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le contact et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact.





La clé peut être utilisée pour l'allumage et toutes les serrures de porte.

Programmation des clés

Agir comme suit pour programmer jusqu'à huit clés pour le véhicule.

Programmation à partir d'une clé reconnue

Pour programmer une nouvelle clé :

1. Insérer la clé d'origine déjà programmée dans le contact et la tourner en position ON/RUN (en fonction/marche).
2. Tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction) et la retirer du contact.
3. Insérer la nouvelle clé à programmer et la tourner à la position ON/RUN (marche) dans les cinq secondes.

   Le témoin de sécurité s'éteint une fois la clé programmée.
4. Répéter les étapes 1 à 3 si d'autres clés doivent être programmées.

Si une clé est perdue ou endommagée, adressez-vous à votre concessionnaire pour en faire produire une nouvelle.

Programmation sans clé reconnue

Programmer une nouvelle clé sur le véhicule lorsqu'aucune clé n'est reconnue. La règlementation canadienne exige que les propriétaires consultent leur concessionnaire.

Si aucune clé reconnue n'est actuellement disponible, suivre cette procédure pour programmer la première clé.

Cette procédure prend environ 30 minutes pour la première clé. Le véhicule doit être coupé et vous devez disposer de toutes les clés que vous voulez programmer.

1. Insérer la nouvelle clé du véhicule dans le contact.
2. Mettre en position ON/RUN (en fonction/marche). Le témoin de sécurité s'allume.
3. Attendre 10 minutes jusqu'à ce que le témoin de sécurité s'éteigne.
4. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (arrêt/verrouillage).
5. Recommencer les étapes 2-4 deux fois supplémentaires. Après la troisième fois, mettre en position ON/RUN (en fonction/marche). La clé est apprise et toutes les clés précédemment connues ne fonctionnent plus sur ce véhicule.

Les clés restantes peuvent être apprises en suivant la procédure « Programmation avec une clé reconnue ».

La clé possède une étiquette avec code à barres qui peut être utilisé par le concessionnaire ou un serrurier qualifié pour fabriquer de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, et non dans le véhicule.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Présentation de OnStar) à la page 14-1*.

Système de télédéverrouillage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.

- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.



Avec démarrage à distance (sans démarrage à distance similaire)

(télédémarrage véhicule): Selon l'équipement, est utilisé pour faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule en utilisant l'émetteur RKE. Se reporter à *Télédémarrage véhicule à la page 2-6*.

(verrouillage): Presser pour verrouiller toutes les portes.

Si cette fonction a été activée via le centralisateur informatique de bord (CIB), les clignotants latéraux clignotent une fois pour indiquer que le verrouillage a été effectué. Si cette fonction a été activée via le CIB, l'avertisseur sonore retentit lorsque est à nouveau pressé dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Une pression sur arme le système d'alarme antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-12*.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiquement, une pression sur pendant une seconde rabat les rétroviseurs. La fonction de rabattement automatique ne fonctionne que si elle est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

(déverrouillage): Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si est pressé à nouveau dans les trois secondes, toutes les autres portes se déverrouillent. L'éclairage intérieur

s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction a été activée au CIB, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*. Si cette fonction a été activée au CIB, il se peut que les lampes externes s'allument brièvement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Une pression de sur l'émetteur RKE désarme le système anticambriolage. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-12*.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiquement, une pression sur pendant une seconde déploie les rétroviseurs. La fonction de rabattement automatique ne fonctionne que si elle est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

(système de localisation de véhicule/alarme): Appuyer et relâcher une fois pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore sonne à trois reprises.

Presser de façon prolongée pendant au moins trois secondes pour que l'alarme d'urgence sonne. Les feux de direction clignotent et le klaxon retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée lorsque le commutateur d'allumage est mis en position ON/RUN (en fonction/marche) ou lorsque est pressé à nouveau. Le commutateur d'allumage doit être en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs RKE programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, un émetteur de rechange peut être acheté et programmé chez votre concessionnaire. Chaque véhicule peut posséder jusqu'à huit émetteurs programmés pour lui. Consulter votre concessionnaire pour la programmation des émetteurs.

Remplacement de la pile

Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible si le message Remplacer pile dans télécommande s'affiche au CIB.

⚠ Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Pour remplacer la pile :



1. Séparer et déposer le couvercle arrière de l'émetteur au moyen d'un objet plat et mince tel qu'une pièce de monnaie.

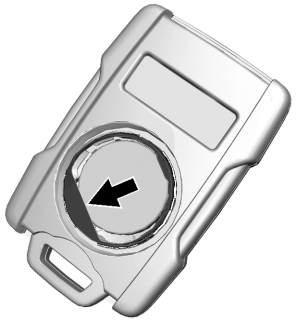

2. Presser et faire glisser la pile vers le bas en direction de la pochette de l'émetteur, dans le sens de l'anneau de la clé. Ne pas utiliser d'objet métallique.
3. Retirer la pile.
4. Introduire la pile neuve, côté positif vers le haut. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
5. Pousser ensemble le haut du couvercle du dos de l'émetteur latéralement d'abord puis le bas vers l'anneau de la clé.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction (option) fait démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. Elle vous permet également de mettre le chauffage ou la climatisation et le désembuage de la lunette arrière. Le fonctionnement normal du système reprend après que la clé de contact soit mise sur la position ON/RUN (marche).

Le système de commande de climatisation utilise les réglages précédents lors d'un télédémarrage. Le désembueur arrière peut s'activer au télédémarrage en fonction des conditions ambiantes. Le témoin de désembueur arrière ne s'allume pas lors d'un télédémarrage.

Si le véhicule est équipé de sièges chauffants et que cette fonction est activée dans Personnalisation du véhicule, les sièges chauffants sont activés par temps froid et désactivés lorsque la clé est

tournée en position ON/RUN (en fonction/marche). Se reporter à *Sièges avant chauffants et refroidis à la page 3-8*.

Les lois locales peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux pour toute exigence concernant le démarrage à distance des véhicules.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

La portée de l'émetteur RKE peut être inférieure pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* ou *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

(télédémarrage véhicule): Ce bouton est présent sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

1. Orienter l'émetteur RKE vers le véhicule, puis appuyer et relâcher .
2. Maintenir enfoncé immédiatement jusqu'au clignotement des clignotants ou pendant au moins quatre secondes.

   Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument. Les portes se verrouillent et le système de commande de climatisation peut s'activer.

   Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Après pénétration dans le véhicule après un démarrage à distance, mettre la clé de contact à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour conduire le véhicule.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée de 10 minutes supplémentaires si pendant les 10 premières minutes, les étapes 1–2 sont répétées pendant que le moteur tourne encore. Ceci fournit un total de fonctionnement de 20 minutes.

Il ne peut y avoir qu'une seule extension de télédémarrage.

Lorsque le démarrage à distance est prolongé, la seconde période de 10-minutes s'ajoute à la première période de 10 minutes pour un total de 20 minutes.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le commutateur d'allumage doit être mis en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), puis de nouveau en position OFF (hors fonction) avant tout nouveau démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et presser et maintenir jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Chaque démarrage à distance fait tourner le moteur pendant 10 minutes. Ce démarrage à distance peut être répété une fois.

Après deux démarrages à distance ou un démarrage à distance suivi d'un prolongement, la clé est nécessaire pour démarrer. Une fois que la clé est retirée du contact, le véhicule peut de nouveau être démarré à distance.

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si la clé est sur le contact, si le capot est ouvert ou s'il se produit une défaillance du dispositif antipollution et que le témoin de vérification du moteur est allumé.

De même, le moteur s'éteint lors d'un démarrage à distance si la température du liquide de refroidissement est trop élevée ou si la pression d'huile est trop faible.

Serrures de porte

⚠ Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Lorsqu'une porte est verrouillée, la poignée ne permet pas de l'ouvrir. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision

(Suite)

Avertissement (Suite)

augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les

(Suite)

Avertissement (Suite)

portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

De l'extérieur, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou insérer la clé dans la porte du conducteur.

De l'intérieur, utiliser les serrures de porte. Voir *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-9*.

De l'intérieur, tirer une fois la poignée de porte pour la déverrouiller. Tirer une seconde fois sur la poignée permet d'ouvrir la porte.

Voir *Système d'alarme du véhicule à la page 2-12*.

Portes à verrouillage électrique

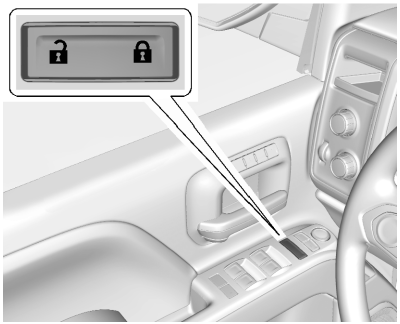

Cabine d'équipage/double Premium illustrée, les autres modèles sont similaires

: Presser pour verrouiller les portes.

: Presser pour déverrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Lors du verrouillage d'une porte à l'aide du commutateur de verrouillage électrique (si équipé) et qu'une porte est ouverte, les portes se verrouillent cinq secondes après la fermeture de la dernière porte. Trois signaux sonore retentissent pour signaler que la temporisation du verrouillage est en fonction.

Une double pression du commutateur de serrure électrique suspend la fonction de verrouillage à temporisation et verrouille immédiatement toutes les portes.

Cette fonction n'est pas disponible lorsque la clé est dans le commutateur d'allumage.

Utiliser la personnalisation du véhicule pour activer ou désactiver le verrouillage différé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Verrouillage central

Les portes sont verrouillées automatiquement quand elles sont toutes fermées, que le contact est mis et que le levier de sélection de rapport est placé en dehors de la position de stationnement (P).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur sur une porte.
- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Dispositif antiverrouillage

Si le commutateur de la serrure électrique de la porte du conducteur est pressée lorsque la porte du conducteur est ouverte et que la clé est dans le commutateur d'allumage, toutes les portes se verrouilleront, puis celle du conducteur se déverrouillera.

Cette fonction peut être désactivée et activée dans Personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.

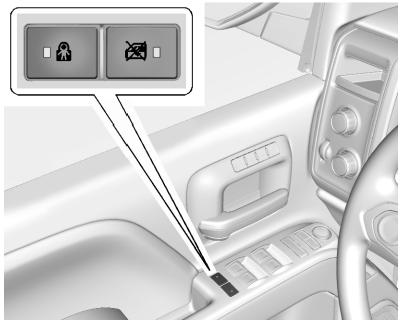

Cabine d'équipage/double Premium illustrée, autres similaires

Presser pour activer les serrures de sécurité des portes arrière. Le voyant lumineux s'allume lorsqu'elles sont activées. Le véhicule doit être activé dans, ACC/ACCESSORY (accessoires), ou dans Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

Si le témoin clignote, il se peut que la fonction présente un dysfonctionnement.

Portes

Hayon

⚠ Avertissement

Il est extrêmement dangereux de se placer sur le hayon pendant les trajets, même à petite vitesse. Les personnes se trouvant sur le hayon risquent de perdre l'équilibre et de tomber pendant les manoeuvres du véhicule. Une chute d'un véhicule en mouvement peut blesser ou tuer. Personne ne peut se trouver sur le hayon. Chaque occupant de votre véhicule doit se trouver dans un siège et doit utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Sur les véhicules munis d'une serrure de hayon, utiliser la clé pour verrouiller ou déverrouiller celui-ci.

Ouvrir le hayon en le soulevant par ses poignées tout en tirant le hayon vers le bas.

Pour fermer le hayon, le pousser fermement vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Après avoir fermé le hayon, le tirer pour être certain qu'il est bien verrouillé.

Retrait du hayon

Le hayon peut être retiré pour permettre diverses situations de chargement. De l'aide peut être nécessaire pour le retirer et éviter des dommages au véhicule.

Sur les véhicules dotés d'une caméra de vision arrière, celle-ci doit être déconnectée avant de déposer le hayon. Se reporter à *Systèmes d'assistance du conducteur à la page 9-68*.

Pour retirer le hayon :

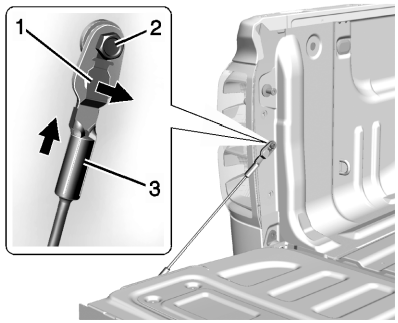

1. Soulever le hayon et le maintenir fermement. Tirer sur les agrafes de retenue du câble (1) et les tenir. Pousser le câble (3) vers le haut en l'éloignant du boulon (2). Répéter de l'autre côté.
2. Lorsque le hayon est à moitié ouvert, soulever le bord droit du hayon hors de l'articulation inférieure.

   Sur les véhicules disposant d'une poignée d'assistance de hayon, relever le hayon presque en position de fermeture avant de retirer le bord gauche.
3. Déplacer le hayon vers la droite et mettre à l'écart pour libérer le bord gauche.

Effectuer la procédure en sens inverse pour reposer le hayon. S'assurer que le hayon est bien fixé.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

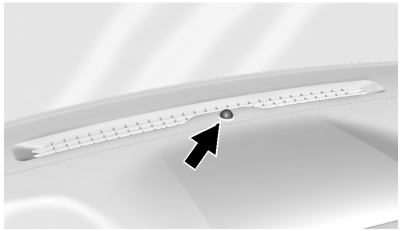

Si le véhicule est équipé du système d'alarme antivol, le témoin lumineux sur le tableau de bord près du pare-brise indique l'état du système.

Désactivé: Le système d'alarme est désarmé.

Allumé en continu: Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide: Le véhicule n'est pas en sécurité. Une porte ou le capot est ouvert(e).

Clignotement lent: Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des méthodes suivantes :
   - Utiliser l'émetteur RKE.
   - Ouvrir une porte et appuyer sur sur l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme antivol ne s'arme pas si les portes sont verrouillées à l'aide d'une clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans un premier déverrouillage avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer une pré-alarme. Si le véhicule ne démarre pas ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur sur l'émetteur RKE pendant la pré-alarme de 10 secondes, l'alarme est activée.

Si une porte, ou le capot est ouvert(e) sans désarmer le système, les feux de changement de direction clignotent et le klaxon retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme se réarme ensuite pour surveiller le prochain événement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser sur l'émetteur RKE.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.
- Déverrouiller toujours une porte à l'aide de l'émetteur RKE.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur de la télécommande RKE et que l'avertisseur sonore retentit trois

fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Dispositif antidémarrage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage



Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système est automatiquement désarmé lorsque la clé est tournée en position ON/RUN (en fonction/marche), ACC/ACCESSORY (accessoires) ou START (démarrage) à partir de la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé ne semble pas être endommagée, utiliser une autre clé de contact. Il serait nécessaire de vérifier le fusible. Se reporter à *Fusibles à la page 10-46*. Si le moteur ne démarre pas avec l'autre clé, le véhicule a besoin d'être réparé. Si le moteur démarre, il se peut que la première clé de contact soit défectueuse. S'adresser au concessionnaire.

Le dispositif antidémarrage peut apprendre les clés neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés individuelles, se reporter à *Clés à la page 2-2*. Pour programmer des émetteurs additionnels, se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Ne pas laisser dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système anti-intrusion du véhicule.

Consulter votre concessionnaire pour obtenir une nouvelle clé vierge coupée exactement comme la clé de contact qui fait fonctionner le système.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques

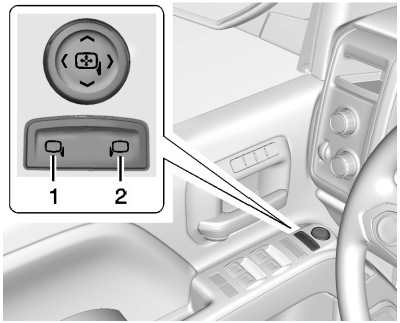

Rétroviseurs à commande électrique de base

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs électriques :

1. Appuyer sur (1) ou sur (2) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Presser l'une des quatre flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur dans la direction désiré.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Déplacer le commutateur du sélecteur vers le centre si aucun ajustement n'est effectué.

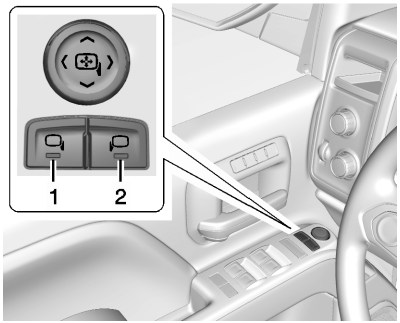

Cabine d'équipage/double Premium illustrée, les autres modèles sont similaires

1. Appuyer sur (1) ou sur (2) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.

2. Appuyer sur l'une des quatre flèches du patin de commande pendant que la lampe indicatrice du bouton (1) ou (2) est allumée, pour déplacer le rétroviseur dans le sens désiré.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer à nouveau sur (1) ou (2) pour désélectionner le rétroviseur.

Si vous ne désélectionnez pas le rétroviseur, la fonction se désactive après approximativement une minute.

Les rétroviseurs peuvent inclure une fonction de mémorisation (option) qui fonctionne avec les sièges à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-5*.

Rétroviseurs rabattables

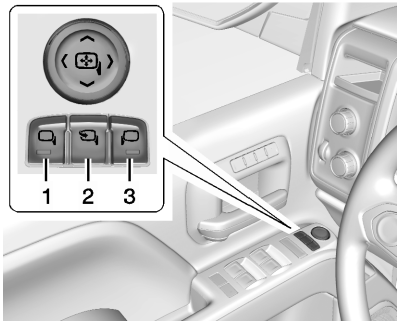

Cabine d'équipage/double Premium illustrée, les autres modèles sont similaires

Rabattable électrique

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables électriques :

1. Presser (2) pour déployer les rétroviseurs en position de conduite.
2. Appuyer une nouvelle fois sur (2) pour rabattre les rétroviseurs.

Les rétroviseurs peuvent aussi inclure une fonction de mémorisation (option) qui fonctionne avec les sièges à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-5*.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre et déployer trois fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale.

Un claquement peut être entendu. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rabattement manuel

Selon l'équipement, pousser le rétroviseur vers le véhicule pour l'escamoter. Repousser le rétroviseur vers l'extérieur pour le replacer à la position d'origine.

Rabattre manuellement les rétroviseurs vers l'intérieur pour éviter les dégâts pendant un lavage automatique.

Rétroviseur à escamotage automatique

Selon l'équipement, contact coupé, maintenir enfoncé sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour escamoter automatiquement les rétroviseurs extérieurs. Maintenir enfoncé sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour déployer les rétroviseurs. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Cette fonction est activée ou désactivée dans Personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Clignotant

Selon l'équipement, les feux indicateurs du rétroviseur clignotent dans le sens du virage ou du changement de voie.

Rétroviseurs chauffants

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs chauffants :

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour chauffer les rétroviseurs. Si le véhicule est doté de rétroviseurs de remorquage, seule la glace supérieure du rétroviseur est chauffée. La partie convexe inférieure des rétroviseurs de remorquage n'est pas chauffée.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Rétroviseur à atténuation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du conducteur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement provenant des phares du véhicule derrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule.

Rétroviseurs d'angle mort

Selon l'équipement, il existe un petit miroir convexe intégré au coin supérieur et extérieur du rétroviseur extérieur du conducteur. Il peut montrer les objets qui pourraient se trouver dans l'angle mort du véhicule.

2-18 Clés, portes et glaces

Conduire avec le rétroviseur d'angle mort

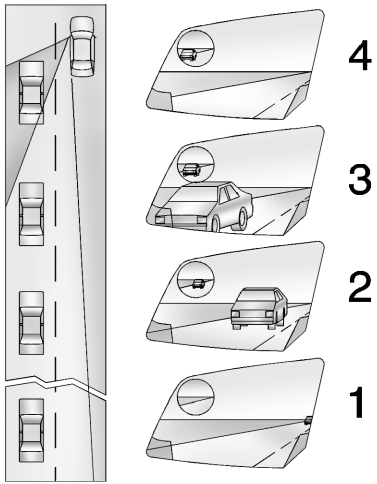

Déflection réelle du rétroviseur

1. Lorsque le véhicule qui s'approche est très éloigné, l'image dans le rétroviseur principal est petite est près du bord intérieur du rétroviseur.
2. Au fur et à mesure que le véhicule se rapproche, l'image dans le rétroviseur principal grandit et se déplace vers l'extérieur.
3. Lorsque le véhicule pénètre dans l'angle mort, l'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur d'angle mort.
4. Lorsque le véhicule se trouve dans l'angle mort, l'image se reflète uniquement dans le rétroviseur d'angle mort.

Utilisation du rétroviseur extérieur avec le rétroviseur d'angle mort

1. Régler le rétroviseur principal de façon à voir à peine votre véhicule et à obtenir une vue claire et dégagée dans le rétroviseur d'angle mort.
2. Pour vérifier la circulation ou avant de changer de voie, regarder le rétroviseur extérieur côté conducteur ou passager pour observer la circulation sur la voie adjacente derrière votre véhicule. Vérifier la présence d'un véhicule dans l'angle mort au moyen du rétroviseur d'angle mort. Ensuite, jeter un coup d'oeil par dessus votre épaule avant de vous déplacer lentement dans la voie adjacente.

Inclinaison des rétroviseurs en stationnement

Si le véhicule est équipé de l'ensemble de mémorisation, le rétroviseur du passager et/ou du conducteur qui s'incline à une position présélectionnée lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Cette fonction permet au conducteur de voir le trottoir au cours d'un stationnement parallèle. Les rétroviseurs reviennent dans leur position d'origine lorsque le véhicule quitte la marche arrière (R) ou que le contact est coupé, ou si le véhicule est en marche arrière (R) au dessus de la vitesse prédéterminée.

Activer ou désactiver cette fonction par la personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

S'il est équipé du système OnStar, le véhicule peut avoir trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations sur OnStar et comment s'y abonner. Voir *Présentation de OnStar à la page 14-1*.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur réduira automatiquement l'éblouissement produit par les phares du véhicule arrière. La fonction d'atténuation se met en marche chaque fois que le véhicule est démarré.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

⚠ Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser les clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Se reporter à *Clés à la page 2-2*.

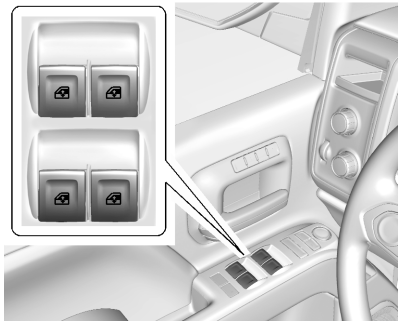

Cabine d'équipage/double Premium illustrée, les autres modèles sont similaires

La porte du conducteur possède un commutateur qui commande toutes les glaces. Chaque porte de passager possède un commutateur qui commande cette glace.

Les lève-glace électriques :

- Peut fonctionner avec le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).
- Peut fonctionner pendant l'alimentation prolongée des accessoires (RAP). Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.
- Le fonctionnement s'arrête quand une porte est ouverte.

Presser le commutateur de descente pour abaisser la glace, et tirer l'avant du commutateur vers le haut pour la relever.

Abaissement rapide des vitres

Le lève-glace à descente rapide permet d'abaisser la glace sans maintenir le commutateur. Presser entièrement le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer la fonction de descente rapide. Le dispositif de descente rapide peut être annulé à n'importe quel moment en pressant brièvement le commutateur.

Lève-glace à montée rapide

Le lève-glace à remontée rapide de la glace du conducteur permet de remonter la glace sans maintenir le commutateur. Tirer entièrement vers le haut le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer la fonction de remontée rapide. Le dispositif de remontée rapide peut être annulé à n'importe quel moment en tirant brièvement le commutateur.

Programmation des lève-glaces électriques

Si la batterie du véhicule a été rechargée, débranchée ou qu'elle est en panne, le lève-glace électrique de la porte du conducteur devra être reprogrammé pour que la fonction de montée rapide fonctionne.

Pour reprogrammer les lève-vitres électriques :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/ marge/démarrage).
3. À partir de n'importe quel position d'ouverture, tirer vers le haut sur le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à la fermeture complète de la glace.
4. Maintenir le commutateur vers le haut pendant environ deux secondes après la fermeture complète de la glace.

La glace est maintenant reprogrammée.

Fonction anti-pincement de montée rapide de glace

Si un quelconque objet se trouve sur la trajectoire de la glace lorsque la montée rapide de la glace est active, elle s'arrête au niveau de l'obstacle et revient automatiquement à la position préréglée en usine. Des conditions climatiques comme une formation de givre importante peuvent également entraîner le retour automatique de la glace. Celle-ci revient à un fonctionnement normal dès que l'obstacle ou la condition a disparu.

Annulation d'anti-pincement de montée rapide de glace

⚠ Avertissement

Si l'annulation rapide est activée, la glace ne se mettra pas en marche arrière automatiquement. Vous ou vos passagers risquez

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation rapide, s'assurer que personne et aucun objet n'obstruent la glace.

La fonction peut être annulée dans un mode supervisé. Enfoncer le commutateur de glace complètement à la deuxième position. La glace remonte aussi longtemps que le commutateur est maintenu. Quand le commutateur est relâché le mode express est réactivé.

Dans ce mode, la glace peut encore se fermer sur un objet situé sur sa trajectoire. Faire attention lors de l'utilisation du mode de désactivation.

Blocage des glaces

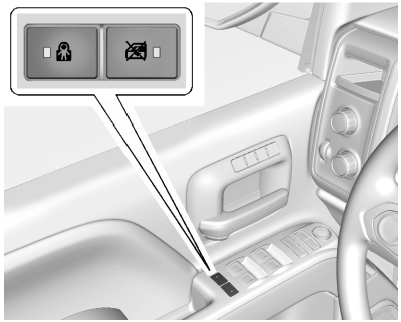

Cabine d'équipage/double Premium illustrée, les autres modèles sont similaires

(blocage des glaces): La glace électrique de la porte du conducteur dispose d'une fonction de blocage. Cette fonction empêche le fonctionnement des glaces arrière, sauf à partir de la position du conducteur. Pour activer ou désactiver la fonction de blocage, appuyer sur le commutateur.

Un témoin intégré au commutateur s'allume lorsque la fonction de blocage est activée et s'éteint lorsque celle-ci est désactivée.

Glaces arrière

Lunette électrique coulissante



Si le véhicule en est équipé, la glace arrière coulissante à commande électrique fonctionne quand le commutateur d'allumage est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche) ou quand la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

- Enfoncer l'interrupteur pour ouvrir la glace.
- Tirer le commutateur pour fermer la glace.

La glace arrière coulissante à commande électrique ne peut être actionnée manuellement.

Pare-soleil

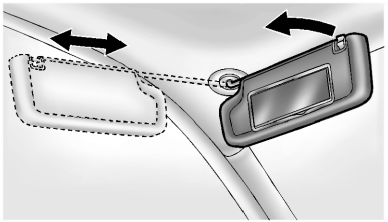

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Selon l'équipement, dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou de l'étendre le long de la tige.

Pavillon

Toit ouvrant

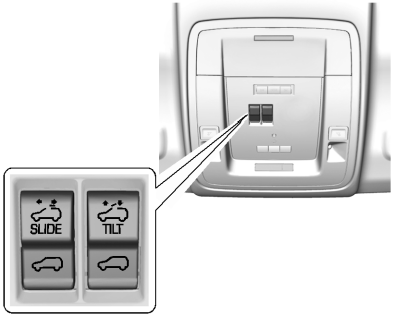

Selon l'équipement, le toit ouvrant fonctionne si l'interrupteur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activé. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

Ventilation: Depuis la position fermée, presser la partie arrière du commutateur D'INCLINAISON pour mettre le toit ouvrant en position de ventilation.

Ouverture manuelle/fermeture manuelle: Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyer et maintenir enfoncé l'arrière du commutateur de COULISSE jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Pour le fermer, maintenir enfoncé l'avant du bouton de COULISSE.

Ouverture express/fermeture express: Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'arrière du commutateur de COULISSE jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'avant du commutateur de COULISSE. Presser de nouveau le commutateur pour l'arrêter.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction antipincement détecte l'objet et arrête la fermeture du toit ouvrant au point d'obstruction. Le toit ouvrant retourne alors en position complètement ouverte ou en position d'aération.

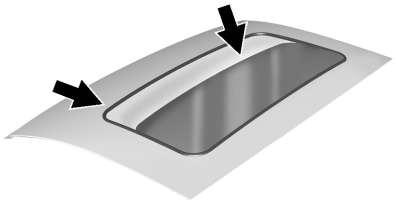

Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse des cuves du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

✍ NOTES

GMC Sierra Denali Owner Manual (GMNA-Localizing-U.S./Canada/Mexico-6118322) - 2014 - CRC - 10/8/13

Black plate (1,1)

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes
Appuis-têtes 3-2

Sièges avant
Réglage de commande électrique de siège 3-3
Réglage du support lombaire 3-4
Sièges à dossier inclinable 3-4
Sièges à mémoire 3-5
Sièges avant chauffants et refroidissant. 3-8

Sièges arrière
Sièges arrière 3-9

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-10
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-11
Ceinture-baudrier 3-13
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-18
Rallonge de ceinture de sécurité 3-18
Vérification du système de sécurité 3-18
Entretien des ceintures de sécurité 3-19
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-19

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable . . . 3-20
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-22
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-24
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-26
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-26
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 3-27
Système de détection des occupants 3-28
Réparation du véhicule muni de sacs gonflables 3-34
Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables 3-34
Vérification des sacs gonflables 3-35
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision 3-36

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 3-37
Bébés et jeunes enfants 3-39
Appareils de retenue pour enfant 3-41
Où installer l'appareil de retenue 3-43
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-45
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-52
Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) 3-52
Fixation des sièges pour enfants (passager extérieur avant) 3-54

Appuis-têtes

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

⚠ Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.



Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

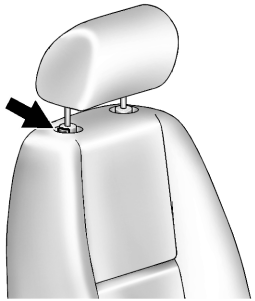

La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appui vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-têtes se règlent vers l'avant et l'arrière. Pour régler l'appuie-tête vers l'avant, saisir

l'appuie-tête et tirer vers l'avant à la position de blocage désirée. Pour régler l'appuie-tête vers l'arrière, saisir l'appuie-tête et tirer vers l'avant complètement jusqu'au déverrouillage du mécanisme et la possibilité de retour à la position complètement reculée.

Les appuie-tête extérieurs des sièges avant ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges arrière

Le siège arrière est équipé d'un appuie-tête réglable aux positions d'assise extérieures.

La hauteur de l'appuie-tête peut être réglée. Tirer sur l'appuie-tête pour le soulever. Pour abaisser l'appuie-tête, pousser vers le bas

Pour la pose d'un siège d'enfant sur le siège arrière, voir « Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45*.

Sièges avant

Réglage de commande électrique de siège

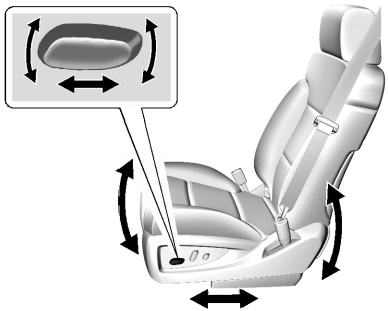

Pour régler un siège à commande électrique :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, se reporte à *Inclinaison des dossiers à la page 3-4*.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage lombaire à la page 3-4*.

Certains véhicules sont équipés d'une fonction qui active une alerte par impulsion de vibrations dans le siège du conducteur afin d'aider le conducteur à éviter les accidents. Voir *Systèmes d'assistance au conducteur à la page 9-68*.

Réglage du support lombaire

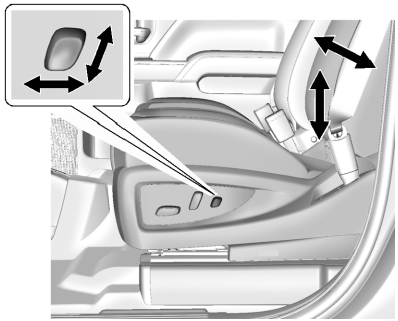

Pour ajuster le soutien lombaire électrique :

- Maintenir enfoncée la commande vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour diminuer le soutien lombaire supérieur et inférieur, simultanément.
- Presser de façon prolongée la commande vers le haut pour augmenter le soutien lombaire supérieur et diminuer le soutien lombaire inférieur.

  Maintenir enfoncée la commande vers le bas pour augmenter le soutien lombaire inférieur et diminuer le soutien lombaire supérieur.

Sièges à dossier inclinable

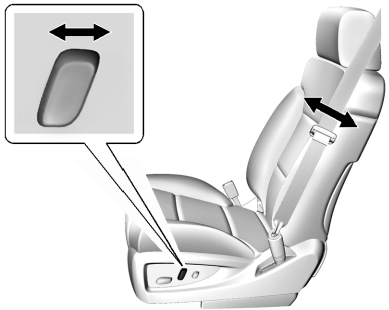

Pour régler le dossier :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à mémoire

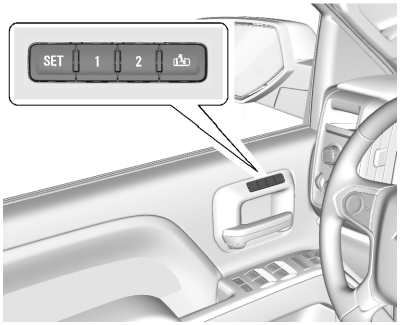

Les boutons SET (réglage), « 1 », « 2 » et (sortie), sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer manuellement et rappeler les réglages en mémoire pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et les pédales réglables.

Enregistrement des positions de mémoire

Pour enregistrer les positions dans les boutons « 1 » et « 2 » :

1. Régler le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et les pédales réglables aux positions de conduite désirées.
2. Presser et relâcher SET, puis presser immédiatement « 1 » de façon prolongée jusqu'à ce qu'une alerte sonore retentisse.
3. Répéter les étapes 1 et 2 pour un second conducteur, à l'aide de « 2 ».

Pour enregistrer les positions dans le bouton (sortie) et les fonctions de siège à recul automatique :

1. Régler le siège du conducteur, les pédales réglables et les rétroviseurs extérieurs, sur certains véhicules, aux positions voulues pour sortir du véhicule.
2. Presser et relâcher SET, puis presser immédiatement de façon prolongée jusqu'à ce qu'une alerte sonore retentisse.

Rappel manuel des positions en mémoire

Si le véhicule est coupé ou s'il se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) mais pas en position de stationnement (P), presser et maintenir le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le bouton « 1 », « 2 » ou est relâché avant que les positions enregistrées soient atteintes, le rappel est interrompu.

Si le véhicule se trouve en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et en stationnement (P), presser et relâcher le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le contact est mis à la position OFF/LOCK (hors fonction/verrouillage) avant d'avoir atteint les positions enregistrées, le rappel est interrompu.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou les pédales réglables pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour l'élément de mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en appuyant sur le bouton de mémorisation adéquat. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Rappel automatique des positions mémorisées (rappel de mémoire automatique)

La fonction de rappel automatique de mémoire rappelle automatiquement la position « 1 »

ou « 2 » précédemment mémorisée pour le conducteur actuel lorsqu'il rentre dans le véhicule.

Si la fonction de rappel mémoire automatique est activée dans le menu de personnalisation du véhicule, les positions de mémoire « 1 » ou « 2 » sont rappelées des façons suivantes :

- Appuyer sur sur l'émetteur RKE et ouvrir la porte du conducteur.
- Appuyer sur sur l'émetteur RKE quand la porte du conducteur est déjà ouverte.

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, presser l'une des commandes de position mémorisée, de rétroviseur électrique ou de siège électrique; ou presser la commande de pédale réglable.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou les pédales réglables pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstacle, puis maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour l'élément de mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler à nouveau la position mémorisée en ouvrant la porte du conducteur et en appuyant sur , sur l'émetteur de télédéverrouillage RKE. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Siège à recul automatique

Si elle est programmée dans le menu de personnalisation du véhicule, la fonction de sortie aisée déplace automatiquement le siège du conducteur,les pédales réglables et les rétroviseurs extérieurs, sur certains véhicules, dans les positions mémorisées enregistrées par le bouton (sortie). Se reporter à « Enregistrement des positions en mémoire » plus haut. Se reporter également à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Le siège à recul automatique s'active automatiquement dans l'un des cas suivants :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou les pédales réglables pendant le rappel de la position de sortie, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis presser et maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour la fonction de sortie qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position de sortie. Si la position de sortie n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffants et refroidissant.

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

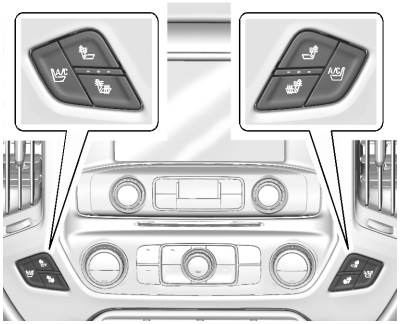

Les boutons se trouvent sur la colonne centrale. Pour qu'ils fonctionnent, le moteur doit être en marche.

Appuyer sur pour chauffer uniquement le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur pour chauffer le coussin et le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Presser pour refroidir le siège de conducteur ou de passager.

Le témoin du bouton s'allume lorsque cette fonction est activée.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés, leurs niveau peut automatiquement s'abaisser.

Sièges chauffants et refroidissant à démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou refroidis (selon l'équipement) peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud les sièges refroidis s'allument. Ces fonctions sont annulés à la mise du contact. Appuyer sur le bouton de siège chauffé ou refroidi pour utiliser les sièges chauffés ou refroidis après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou refroidissant ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou refroidissant ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Télédémarrage du véhicule à la page 2-6* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Sièges arrière

Siège arrière rabattable

Chaque côté du siège arrière peut être rabattu pour agrandir l'espace de chargement.

⚠ Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sur le coussin de siège.

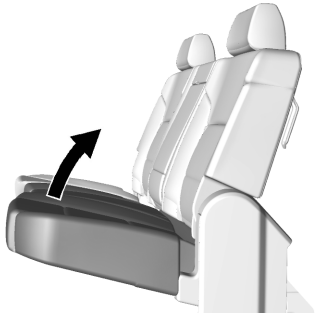

Pour rabattre le siège, tirer lentement le coussin de siège vers le haut.

Pour ramener le siège à sa position normale, tirer lentement le coussin de siège vers le bas.

S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas enroulées ou coincées dans le coussin de siège.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-16*.

Efficacité des ceintures de sécurité

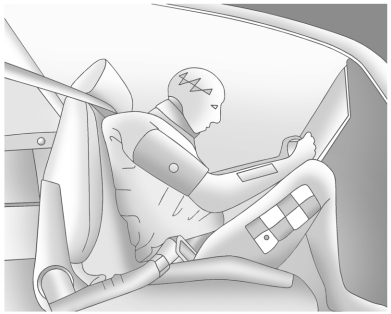

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble. La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquer et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination *avec* les ceintures de sécurité - ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

3-12 Sièges et appuis-têtes

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 3-37* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-39*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

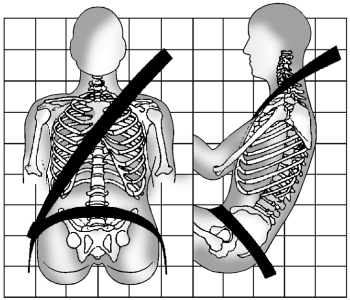

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.
- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.
2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

   Engager le dispositif de verrouillage de siège d'enfant peut affecter le système de détection de passager (option). Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-28* pour plus de renseignements.

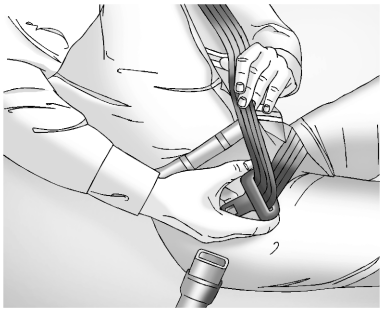

Pour les places assises conducteur et latérales avant sur les véhicules utilitaires légers, ainsi que pour la place assise arrière centrale, si la sangle se bloque dans la plaque de verrouillage avant qu'elle n'atteigne la boucle, incliner la plaque de verrouillage à plat pour la débloquer.

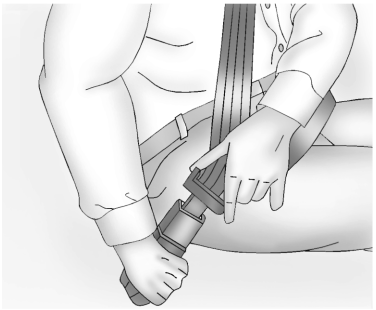

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité à la page 3-18*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture d'épaule, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à «Réglage de hauteur de ceinture d'épaule» plus loin dans cette section.

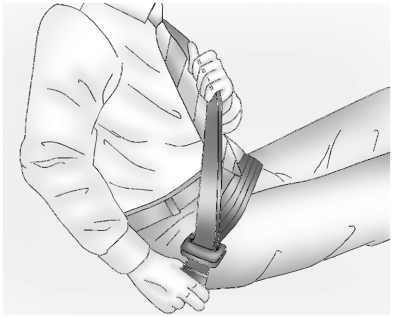

5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

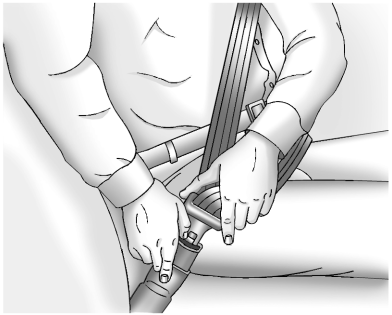

Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de la hauteur de la ceinture épaulière pour le conducteur et le passager avant externe.

Régler la hauteur pour que la partie épaule de la ceinture soit sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher. Un mauvais réglage de la hauteur de la ceinture peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité à la page 3-11*.

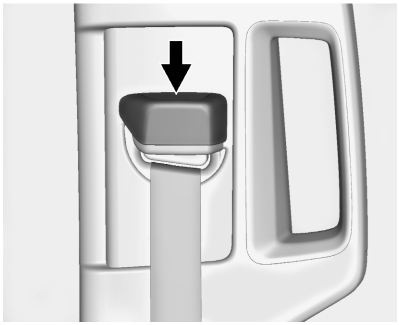

Enfoncer le bouton de déverrouillage pour déplacer le dispositif de réglage de hauteur à la position souhaitée.

Déplacer le dispositif de réglage en poussant vers le haut le guide du dispositif de réglage de ceinture.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans pousser le bouton de dégagement afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de pré-tendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal, quasi frontal modéré à fort ou d'un impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Et, si le véhicule est doté de sacs gonflables latéraux, les pré-tendeurs de ceintures de sécurité peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral. Si le véhicule possède des sacs gonflables de longeron de toit actifs en cas de tonneau, les pré-tendeurs de ceintures de sécurité peuvent aider à serrer les ceintures de sécurité en cas de tonneau.

Les prétendeurs fonctionnent une seule fois. Si les prétendeurs s'activent dans une collision, ils

doivent être remplacés et le système de ceintures de sécurité du véhicule exigera probablement des pièces neuves. Se reporter à *Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après une collision à la page 3-19*.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort de ceinture de sécurité arrière peuvent offrir un confort accru aux enfants plus âgés trop grands pour les sièges d'enfants ou à certains adultes. Lorsque posés sur une ceinture épaulière, le guide de confort éloigne la ceinture épaulière du cou et de la tête.

Ce véhicule peut être doté d'un guide de confort réglable. Des guides de confort supplémentaires sont disponibles auprès de votre concessionnaire.

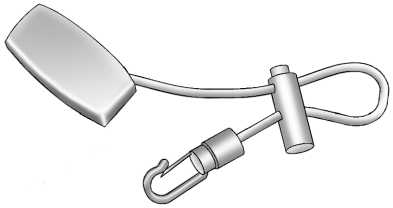

Pour installer le guide de confort réglable sur le dossier de siège et la ceinture de sécurité :

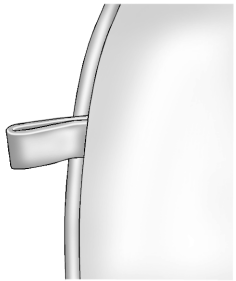

1. Localiser la boucle d'ancrage sur le dossier extérieur arrière, prés du dessus.
2. Attacher le guide de confort réglable à la boucle d'ancrage en passant le crochet dans la boucle.

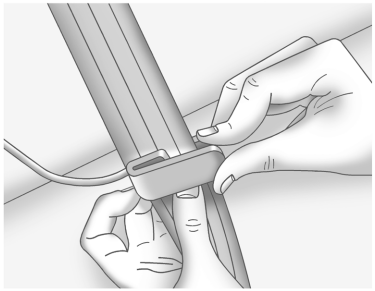

3. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.

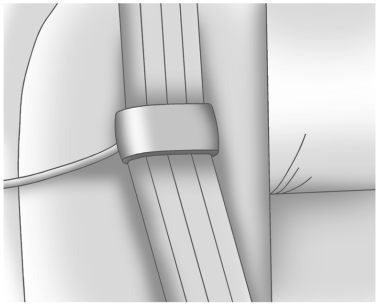

4. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver sous la ceinture et le guide de confort doit être sur la ceinture.
5. Le cordon élastique du guide de confort est réglable. Le rallonger ou le raccourcir en comprimant les deux extrémités du régleur en plastique et en tirant sur le cordon élastique ou le guide.
6. Régler la hauteur de sorte que la ceinture épaulière repose sur l'épaule et n'en glisse pas. La ceinture devrait passer près du cou, sans lui toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

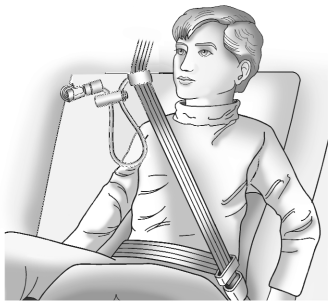

7. Boucler et régler la ceinture de sécurité de la manière décrite plus haut dans cette section. S'assurer que la ceinture épaulière croise l'épaule.

Pour enlever et entreposer le guide de confort, presser ensemble les deux bords de la ceinture de sécurité pour les retirer du guide. Décrocher le guide de la boucle sur le siège. Ranger le guide dans un endroit commode, comme la boîte à gants, avant une prochaine utilisation.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

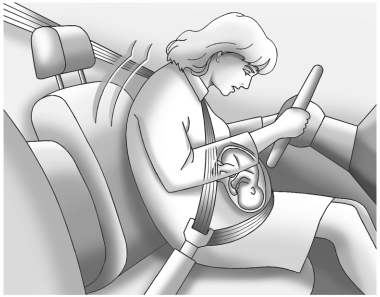

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, le concessionnaire permettra d'obtenir une rallonge. Lors de la commande, porter le plus gros manteau possible pour être certain que la ceinture sera adaptée. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct. Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous

protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-16*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 3-19*.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir

(Suite)

Avertissement (Suite)

considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision

⚠ Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce

(Suite)

Avertissement (Suite)

qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et la personne assise directement derrière le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule portent le mot AIRBAG dans la garniture ou sur une étiquette près de la zone de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de

déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler? à la page 3-24*.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs de protection complémentaires » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle

(Suite)

Avertissement (Suite)

peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, lire *Enfants plus âgés à la page 3-37* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-39*.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système électrique des sacs gonflables est vérifié. Le témoin vous avertit en cas de défaillance. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour davantage d'informations.

Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire

(Suite)

Avertissement (Suite)

au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sacs gonflables à la page 3-20*. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, dans les collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, si le poids total brut du véhicule (GVWR) est égal ou inférieur à 3855 kg (8,500 lb), le véhicule possède des sacs gonflables frontaux perfectionnés. Le GVWR figure sur l'étiquette d'homologation/des pneus du montant central du véhicule. Se reporter à *Limites de chargement du véhicule à la page 9-18* pour plus d'information.

Les sacs gonflables avant perfectionnés règlent la protection en fonction de la sévérité de la collision. Les véhicules ainsi équipés possèdent un capteur de position de siège qui active le système de détection pour surveiller la position du siège du conducteur. Le capteur de position de siège fournit l'information utilisée pour régler le déploiement du sac gonflable frontal de conducteur.

Si le GVWR est égal ou inférieur à 4536 kg (10,000 lb), le véhicule possède des sacs gonflables d'impact latéral de siège. Les véhicules avec GVWR supérieur à 4536 kg (10,000 lb) peuvent ou non être équipés de sacs gonflables d'impact latéral de siège. Ces sacs en option sont conçus pour se gonfler dans les collisions latérales modérées à sévères selon

l'emplacement de l'impact. Ces sacs gonflables ne sont pas conçus pour se gonfler dans les impacts frontaux, les impacts presque frontaux, les capotages ou les impacts à l'arrière. Ces sacs gonflables sont conçus pour se gonfler du côté du véhicule concerné.

Les véhicules avec GVWR égal ou inférieur à 3855 kg (8 500 lb) possèdent des sacs gonflables de longeron de toit. Ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti ou si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Les véhicules avec un GVWR supérieur à 3855 kg (8,500 lb) jusqu'à y compris 4536 kg (10,000 lb) possèdent également des sacs gonflables de toit. Ces sacs gonflables sont conçus pour se gonfler dans les collisions latérales moyennes à sévères en fonction de l'emplacement de l'impact. Les deux sacs gonflables de toit se gonflent quel que soit le côté du véhicule touché. En outre, ces sacs gonflables sont conçus pour se gonfler en cas d'impact frontal sévère. Les sacs gonflables de longerons de toit sont actifs en cas de capotage à l'exception des modèles vendus sous forme de véhicules incomplets avec le caisson de camionnette déposé. Si les sacs gonflables sont actifs en cas de capotage, les deux airbags de toit se gonflent également si le système de détection prévoit que le véhicule va capoter d'un côté. Les sacs gonflables de toit ne sont pas conçus pour se gonfler lors d'impacts arrières.

Les véhicules avec GVWR supérieur à 4536 kg (10,000 lb) peuvent ou non être équipés de sacs gonflables de toit. Ces sacs en option sont conçus pour se gonfler dans les collisions latérales modérées à sévères en fonction de l'emplacement de l'impact. Les deux sacs gonflables de toit se gonflent si l'un des côtés du véhicule est atteint. En outre, ces sacs gonflables de longerons de toit sont conçus pour se gonfler en cas d'impact frontal sévère. Si le véhicule possède des roues arrière simples et possède un caisson de camionnette installé en usine ainsi que des airbags de toit, les airbags de toit présentent une capacité de capotage. Si le véhicule possède des roues arrière doubles ou s'il est vendu comme véhicule incomplet, comme châssis cabine ou avec le caisson de camionnette déposé, et

qu'il possède des sacs gonflables de toit, les sacs gonflables de toit ne présentent pas de capacité en cas de capotage. Si les sacs gonflables peuvent fonctionner en cas de capotage, les deux sacs gonflables de toit se gonflent également si le système de détection prévoit que le véhicule va capoter d'un côté. Les sacs gonflables de toit ne sont pas conçus pour se gonfler lors d'impacts arrières.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-22*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler? à la page 3-24*.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-22*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes

(Suite)

Avertissement (Suite)

respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est équipé d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer le plafonnier et les feux de détresse, et de couper l'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. Vous pouvez reverrouiller les portes et éteindre le plafonnier ainsi que les feux de détresse à l'aide des commandes prévues à cet effet.

⚠ Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement et confidentialité des données du véhicule à la page 13-16* et *Enregistreurs de données d'évènements à la page 13-17*.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Le véhicule peut être doté d'un système de détection de passager pour la position de passager extérieur avant.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allume sur la console de pavillon au démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur et aux ceintures de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal de passager, aucun système n'est

(Suite)

Avertissement (Suite)

infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit

porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège pour enfant suivant les indications fournies par le fabricant du dispositif de retenue et se reporter à *Fixation des sièges pour enfants (siège arrière) à la page 3-52* ou *Fixation des sièges pour enfant (passager extérieur avant) à la page 3-54*. Même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité, assurez-vous que le rétracteur de la ceinture de sécurité est verrouillé en tirant sur la sangle d'épaule pour la dérouler complètement du rétracteur avant de serrer la ceinture de sécurité. Lorsque le rétracteur est verrouillé, la ceinture peut être serrée mais pas déroulée du rétracteur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

   Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 3-2*.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection du passager peut désactiver ou non le sac gonflable pour un enfant, en fonction de la taille de l'enfant. Il est préférable de placer un dispositif de retenue d'enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

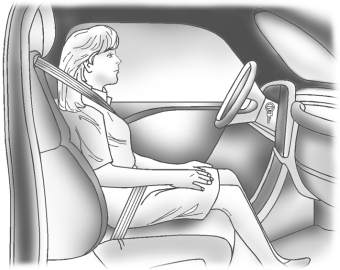

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que la fonction de verrouillage de siège pour enfant soit engagé. Si tel est le cas, exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à

désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

⚠ Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du

(Suite)

Avertissement (Suite)

passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-34* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-14*.

⚠ Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables

L'installation d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale, peut empêcher le fonctionnement du système de sacs gonflables. Le fonctionnement du système de sacs gonflables peut également être affecté par la modification ou le déplacement des organes des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de bord, des modules de sac gonflable de longeron du toit, le garnissage du pavillon ou le garnissage de montant, la console suspendue, les capteurs avant, les capteurs d'impact latéraux ou le câblage de sac gonflable.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule peut être doté d'un système de détection de passager pour la position du

passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-28*.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de différentes tailles à la page 10-80* pour d'importantes informations supplémentaires.

Si un chasse-neige est ajouté au véhicule, les sacs gonflables continuent à fonctionner. Les systèmes de sacs gonflables ont été conçus pour fonctionner dans de nombreuses situations, y compris l'utilisation en chasse-neige avec des véhicules équipés pour cette fonction en option (RPO VYU). Ni modifier ni défaire le mécanisme de déclenchement de chasse-neige. Sinon, des dégâts sont à craindre et les sacs gonflables risquent de se déployer.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle à la page 13-4*.

Vérification des sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

⚠ Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les

(Suite)

Attention (Suite)

recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-22*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

⚠ Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-17*.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés

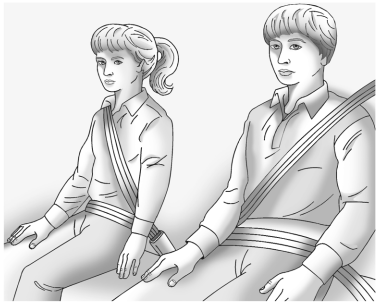

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur son épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-13*. Si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur son épaule, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant

en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-13*.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.



⚠ Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.



⚠ Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'enfant orienté vers l'avant dans le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et au cou lors d'une collision, les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet. Lors d'une collision, si un bébé est installé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière, les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié, orienté vers l'arrière.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

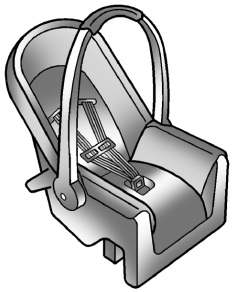

Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

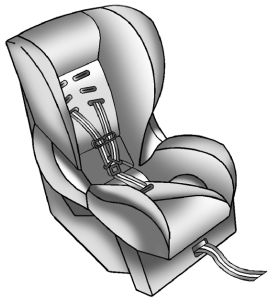

Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

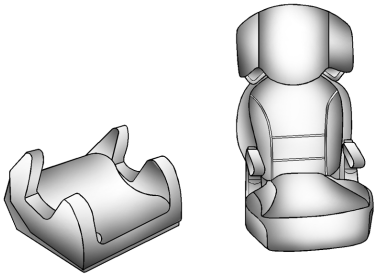

Sièges d'appoint

Un siège d'appoint est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être fixé dans le véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être fixés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Voir *Ancrages inférieurs et*

attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du passager se déploie, puisque le

(Suite)

Avertissement (Suite)

dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Certains véhicules sont aussi équipés d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager latéral avant dans certaines conditions.

Même si le système de détection de passager, selon l'équipement, a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager latéral avant, aucun système n'est

(Suite)

Avertissement (Suite)

infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège du passager avant. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-28* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges d'enfants et les sièges rehausseur varient énormément en taille et certains peuvent s'adapter à certaines positions de sièges mieux que d'autres. S'assurer toujours que le siège enfant soit correctement fixé.

Selon l'endroit où vous placez le siège enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ensembles adjacents de ceinture de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Ce système est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant dans le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, c'est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité, au lieu du système d'ancrage LATCH, lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Tous les sièges du véhicule et tous les sièges d'enfant ne disposent pas d'ancrages inférieurs et de fixations ou bien d'ancrage de sangle supérieure et de fixations.

Ancrages inférieurs

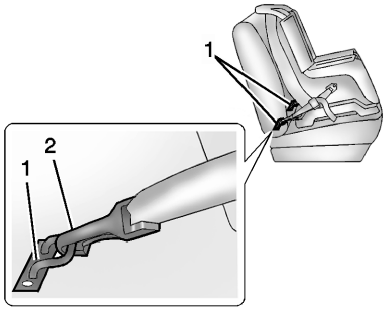

Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

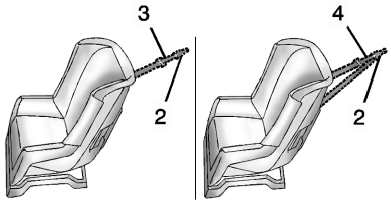

Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

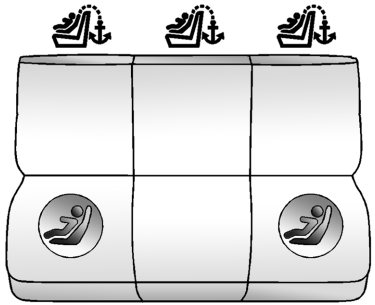

Siège arrière

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

(Ancrage inférieur): Places assises munies de deux ancrages inférieurs.



Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs dans les modèles à cabine double, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

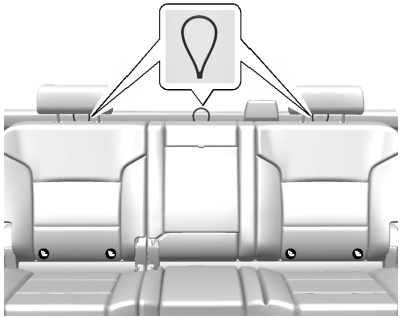

Les ancrages d'attaches supérieures sont les boucles près du sommet du dossier de siège pour chaque position d'assise arrière. Ces boucles sont utilisées pour acheminer l'attache supérieure et pour fixer l'attache supérieure sur le véhicule. S'assurer d'utiliser l'ancrage (boucle) du même coté du véhicule que la position d'assise là où le dispositif de protection d'enfant sera placé.

Lire les instructions suivantes pour poser correctement un dispositif de protection d'enfant en utilisant ces boucles.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège

arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-43* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ Avertissement

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ Avertissement

Ne fixer qu'un seul siège enfant à chaque ancrage, sauf dans le cas de l'ancrage central de sangle supérieure des modèles à cabine multiplace. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si le véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

⚠ Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.

(Suite)

Attention (Suite)

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-43*.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges pour enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège pour enfant pour fixer les sièges. Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Pour les sièges pour enfants faisant face vers l'avant, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure (boucle), si votre véhicule en est équipé. Suivre les instructions du siège pour enfant relatives aux limites de charge des ancrages LATCH du véhicule décrits au début de cette section, ainsi que les étapes suivantes :

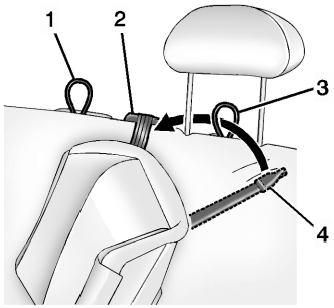

Exemple — Position latérale de conducteur arrière

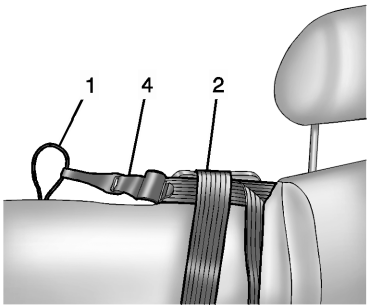

Exemple — Position latérale de conducteur arrière

2.1. Pour une sangle supérieure en position latérale à l'arrière du conducteur :

2.1.1. Lever l'appui-tête.

2.1.2. Acheminer l'attache supérieure (4) entre les montants d'appui-tête, à travers la boucle (3), derrière le montant d'appui-tête intérieur et sous la ceinture-baudrier centrale (2).

2.1.3. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) (1) à la position d'assise arrière centrale.

2.2. Pour une sangle supérieure à la position centrale arrière :

2.2.1. Acheminer l'attache supérieure (4) à travers la boucle centrale (1) et derrière le montant d'appuie-tête latéral de passager.

2.2.2. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) à la position d'assise latérale du passager arrière.

2.3. Pour une sangle supérieure à la position de passager arrière :

2.3.1. Lever l'appui-tête.

2.3.2. Acheminer l'attache supérieure (4) entre les montants d'appuie-tête, à travers la boucle du côté passager et derrière l'appuie-tête intérieur.

2.3.3. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) (1) à la position d'assise arrière centrale.

3. Serrer la sangle supérieure par les instructions du fabricant du siège pour enfant.

   Quand l'attache supérieure est serrée correctement, l'ancrage (boucle) peut être plié. Ceci est normal et n'endommagera pas le véhicule.

   Si des sièges pour enfants sont installés dans les deux places latérales, les deux sangles supérieures peuvent être attachées ensembles à la boucle centrale. Des angles supérieures pour des sièges pour enfants peuvent être fixées sur l'ensemble des trois places arrière en même temps, suivant les instructions de trajet des ceintures ci-dessus.

4. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Dépose et repose de l'appuie-tête

Dépose des appuis-tête arrière

Pour les positions d'assise arrière extérieure, si le système de protection d'enfant ne peut être installé correctement avec l'appuie-tête en place, l'appuie-tête peut être déposé. Consulter votre concessionnaire pour la dépose et le rangement des appuis-tête déposés, en lieu sûr. Lorsque l'appuie-tête est déposé, le replacer avant d'utiliser la position d'assise.

Repose des appuis-tête arrière

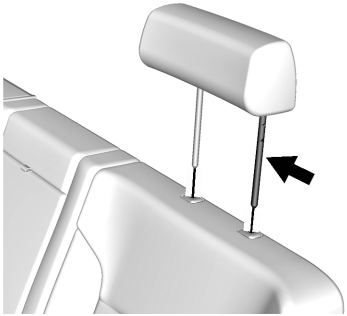

Pour reposer l'appui-tête :

1. Introduire les montants d'appuie-tête dans les trous du haut du dossier de siège, avec le montant chromé le plus long dirigé vers le côté conducteur du véhicule.
2. Pousser complètement l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il soit en contact avec le haut du dossier de siège.

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision

⚠ Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège d'enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ne possède pas de système LATCH (dispositif de verrouillage), vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer. S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège pour enfant. Attacher l'enfant dans le siège pour enfant dans les

conditions indiquées et conformément aux directives données.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-43*.

Si le fabricant de votre siège d'enfant recommande l'utilisation d'une sangle supérieure, la fixer à l'ancrage de la sangle supérieure et la serrer. Se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et à la rubrique *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45*.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

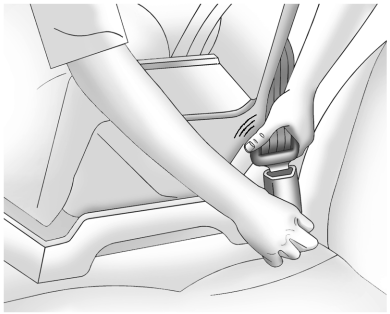

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

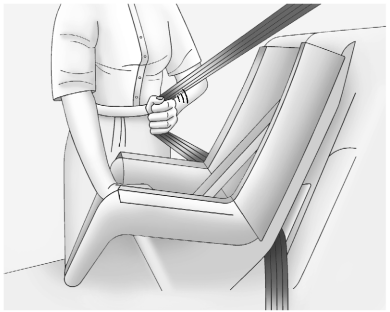

4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

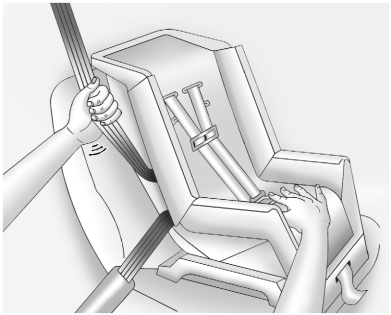

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège d'enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45*.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Pour les positions d'assise arrière extérieure, si le système de protection d'enfant ne peut être installé correctement avec l'appuie-tête en place, l'appuie-tête peut être déposé. Consulter votre concessionnaire pour la dépose, et le rangement de l'appuie-tête déposé en lieu sûr. Lorsque le dispositif de retenue pour enfant est déposé, reposer l'appuie-tête avant d'utiliser la position d'assise. Pour les instructions relatives à la repose, se reporter à « Dépose et repose des appuis-tête » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45*.

Fixation des sièges pour enfants (passager extérieur avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-43*.

De plus, le véhicule peut-être équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant externe dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-28* et *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18* pour de plus amples informations à ce sujet, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du

(Suite)

Avertissement (Suite)

passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Certains véhicules sont aussi équipés d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager latéral avant dans certaines conditions.

Même si le système de détection de passager, selon l'équipement, a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager

(Suite)

Avertissement (Suite)

latéral avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège du passager avant. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-28* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège d'enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

   Lorsque le système de détection du passager, selon l'équipement, a désactivé le sac gonflable avant du côté passager externe, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager devrait s'allumer et demeurer allumé lorsque vous faites démarrer le véhicule. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-18*.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

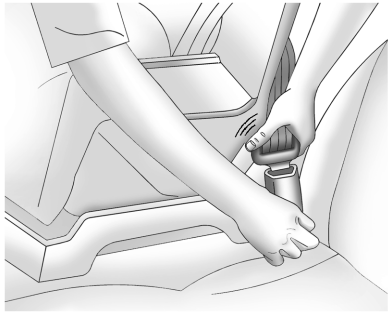

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

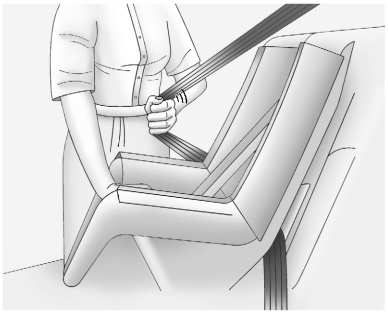

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

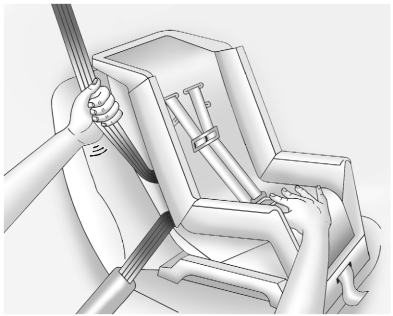

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Lorsque le système de détection du passager, selon l'équipement, a désactivé le sac gonflable avant du côté passager externe, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager devrait s'allumer et demeurer allumé lorsque vous faites démarrer le véhicule.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection du passager à la page 3-28* pour de plus amples informations.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Utilisation intensive uniquement

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-43*.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfant orienté vers l'arrière risque d'être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager latéral avant se déploie. Ceci pourrait se produire car l'arrière de l'ensemble de retenue pour enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable quand il se déploie. Attacher toujours un ensemble de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège arrière.

Si le siège d'enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

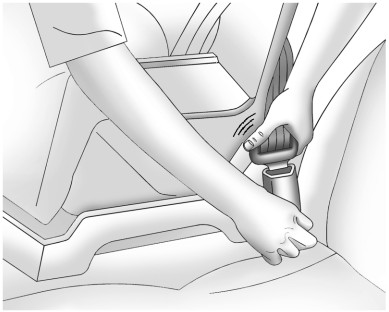

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   S'assurer que le bouton de déblocage est placé de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

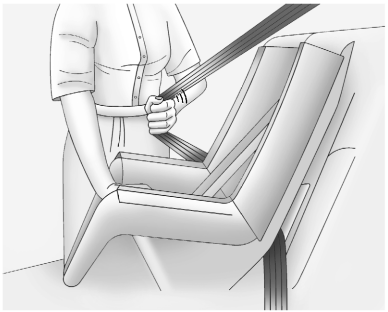

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

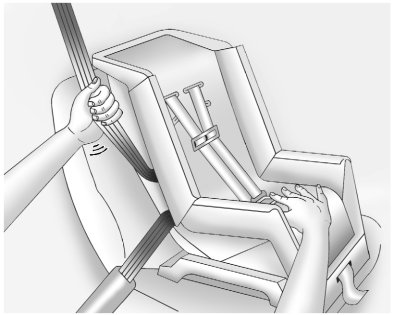

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Si votre siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-45* pour plus d'informations.
8. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Rangement

Compartiments de rangement
Compartiments de rangement 4-1
Boîte à gants 4-1
Porte-gobelets 4-2
Rangement pour lunettes de soleil 4-2
Rangement de la console centrale 4-3
Rangement de la console au plancher 4-4

Caractéristiques additionnelles de rangement
Points d'arrimage de l'espace utilitaire 4-4

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

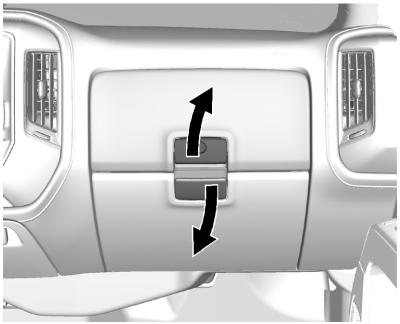

Pour accéder à la boîte à gants supérieure, utiliser la clé pour l'ouvrir et tirer sur la manette.

Pour accéder à la boîte à gants inférieure, abaisser la manette.

Porte-gobelets

Avant

Base

Selon l'équipement, il peut exister des porte-gobelets sur l'accoudoir de console de siège avant central.

Version supérieure

Selon l'équipement, les porte-gobelets de la console centrale peuvent être placés par-dessus le compartiment de rangement médian ou avant, ou entre eux pour accéder aux deux compartiments de rangement.

Lever le porte-gobelet par les côtés pour le déposer.

Introduire le porte-gobelet entre les guides sur la console et l'enfoncer pour le fixer.

Arrière

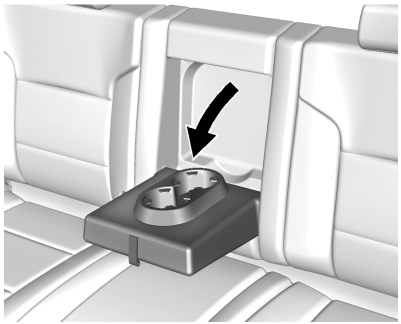

Selon l'équipement, tirer l'accoudoir de siège arrière vers le bas pour accéder au porte-gobelets.

Rangement pour lunettes de soleil

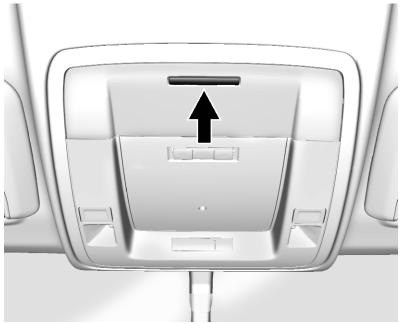

Un espace de rangement pour lunettes de soleil peut équiper la console suspendue. Appuyer sur le bouton fixe du couvercle et le relâcher pour accéder aux lunettes.

Rangement de la console centrale

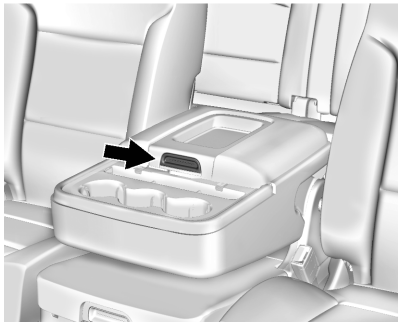

Base

Si la console de base figure parmi l'équipement, lever l'accoudoir de siège avant central pour accéder à la zone de rangement avec porte-gobelets.

Presser le bouton et soulever pour ouvrir. Une cloison amovible s'y trouve.

Une prise de courant pour les accessoires, un port USB, une prise auxiliaire et lecteur de carte SD se trouvent à l'intérieur.

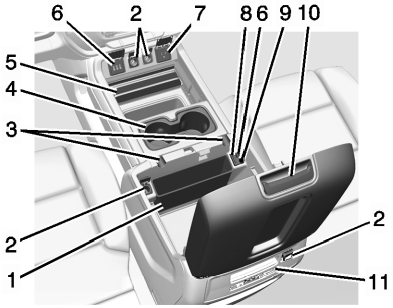

Haut de gamme illustré. Les autres modèles sont similaires.

Selon l'équipement, la console centrale haut de gamme peut disposer des caractéristiques suivantes :

1. Compartiment utile
2. Prises électriques pour accessoires
3. Ouvertures de cordon d'alimentation
4. Porte-gobelets amovibles
5. Socle pour appareil
6. Ports USB
7. Prise de courant haute tension (HVPO) (option)
8. Lecteur de carte SD
9. Prise auxiliaire
10. Loquet
11. Système sonore arrière

Appuyer sur le loquet (10) et lever l'accoudoir pour ouvrir le compartiment de rangement principal.

Il existe un compartiment de rangement ouvert à l'arrière de la console centrale.

Se reporter à *Prises électriques à la page 5-6* et « Lecteurs audio » dans le manuel d'infodivertissement.

Rangement de la console au plancher

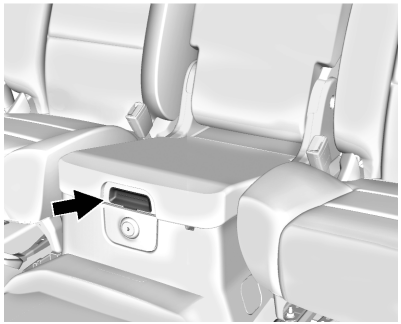

Selon l'équipement d'un rangement de la console de plancher sur le siège avant, déverrouiller avec la clé de contact, appuyer sur le bouton et soulever pour ouvrir.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire

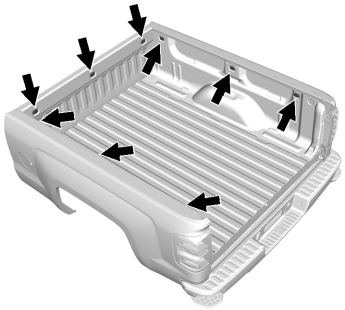

Selon l'équipement, le véhicule dispose de points d'arrimage dans l'espace de chargement.

Les neuf trous à l'intérieur de la plateforme du camion peuvent être utilisés pour les points d'arrimage.

La charge maximum est de 113 kg (250 lb) par point d'arrimage.

⚠ Attention

Les parois de la plate-forme du camion s'écrasent si les points d'arrimage sont surchargés.

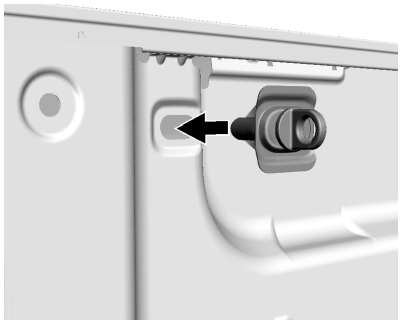

Pour poser :

1. Introduire un ensemble de boucle de point d'arrimage jusqu'à ce qu'elle affleure avec la paroi de la plateforme du camion.
2. Faire tourner la boucle de fixation dans le sens horaire pour le serrage. La fixation tourne difficilement jusqu'au déplacement de l'élément au-delà du point d'installation sur le guide.
3. Fixer la fixation fermement à la main uniquement sans utiliser d'outils.

Pour la dépose :

1. Déposer la boucle de fixation complètement par rotation antihoraire tout en maintenant la plaque d'appui contre la paroi du lit du camion.
2. Tirer la plaque d'appui à l'écart de la paroi du lit du camion jusqu'au déclic. Ceci verrouille l'élément en place sur le guide.
3. Pousser la plaque d'appui contre la paroi du lit du camion. Ceci permet à l'écrou de l'élément de tourner.
4. Déposer la plaque d'appui, le guide d'élément et l'écrou d'élément, complètement de la paroi du lit de camion.
5. Réinstaller la boucle de fixation à travers la plaque d'appui dans l'écrou de l'élément pour la réutilisation.

✍ NOTES

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant 5-2
Commandes au volant 5-3
Volant de direction chauffant 5-3
Klaxon 5-3
Essuie-glace/lave-glace avant 5-3
Boussole 5-5
Horloge 5-5
Prises électriques 5-6

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Combiné d'instruments 5-10
Compteur de vitesse 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Compteur journalier 5-12
Tachymètre 5-13
Jauge de carburant 5-13
Indicateur de pression d'huile moteur 5-14
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-15
Voltmètre 5-15
Rappels de ceinture de sécurité 5-16
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 5-17
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-18
Témoin du système de charge 5-19
Témoin d'anomalie 5-19
Témoin du système de freinage 5-22
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 5-23
Témoin de quatre roues motrices 5-23
Témoin de mode de remorquage/transport 5-24
Témoin de commande de descente en côte 5-24
Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW) 5-24
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-25
Indicateur de traction désactivée 5-25
Témoin StabiliTrak[MD] arrêté 5-25
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Témoin de pression des pneus 5-26
Témoin de bas niveau de carburant 5-27
Témoin de sécurité 5-27
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-27
Éclairage de phare antibrouillard avant 5-28
Carillon de rappel des phares 5-28
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 5-28

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-29

Messages du véhicule
Messages du véhicule 5-33
Messages de tension et de charge de batterie 5-33
Messages du circuit de frein 5-34
Messages de boussole 5-34
Messages de porte ouverte 5-35
Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur 5-35
Messages d'huile moteur 5-36
Messages de puissance du moteur 5-36
Messages du circuit d'alimentation en carburant 5-37
Messages de clé et de serrure 5-37
Messages de lampes 5-37
Messages de dispositif de détection d'objet 5-37
Messages du système de commande suspension 5-38
Messages de système de sac gonflable 5-40
Messages de sécurité 5-40
Messages du système de direction 5-40
Messages de pneu 5-40
Messages de la boîte de vitesses 5-41
Messages de rappel du véhicule 5-43
Messages de vitesse du véhicule 5-44
Messages du liquide de lave-glace 5-44

Personnalisation du véhicule
Personnalisation du véhicule 5-45

Système de télécommande universelle
Système de télécommande universelle 5-52
Programmation du système de télécommande universelle 5-52
Fonctionnement de la télécommande universelle 5-55

Commandes

Réglage du volant

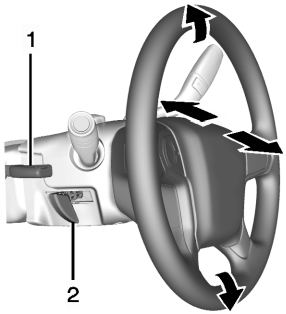

Pour régler le volant inclinable et télescopique :

1. Pousser le levier (1) pour déplacer le volant vers l'avant ou l'arrière. Le relever pour verrouiller le volant en place.
2. Tirer le levier (2) vers vous et le relâcher pour déplacer le volant vers le haut ou le bas.

Le commutateur d'allumage doit occuper la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN (en fonction/marche) pour désengager la colonne de direction inclinable et télescopique et permettre un réglage aisé.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant, dans le manuel du système infodivertissement.

Volant de direction chauffant



(Volant de direction chauffant): Appuyer pour activer ou désactiver. Une lampe près du bouton s'allume quand la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur le pictogramme d'avertisseur du volant.

Essuie-glace/lave-glace avant

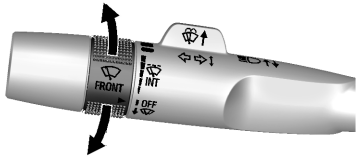

La commande de l'essuie-glace se trouve sur le levier de clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant .

(vitesse rapide): Balayages rapides.

(vitesse lente): Balayages lents.

INT (essuie-glaces à intervalle variable): Faire tourner la bande vers le haut pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

OFF (arrêt): Met les essuie-glaces hors fonction.

(bruine): Pour un seul balayage, faire tourner vers puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur plus longtemps.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace à la page 10-40*.

La neige épaisse ou la glace peut surcharger le moteur des essuie-glaces. Un disjoncteur interne au moteur arrête le moteur jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé lorsque les essuie-glace sont en position , , ou INT (essuie-glaces intermittents), ceux-ci s'arrêteront immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé alors que l'essuie-glace effectue des balayages pour le lavage du pare-brise, il continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

(Lave-glace avant)

⚠ Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

↑ (liquide lave-glace): Pousser la palette portant le symbole de lave-glace dans la partie supérieure du levier de clignotant, pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer des essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que la palette ne sera pas relâchée ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque la palette est relâchée, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace à la page 10-29* pour obtenir des

renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak[MD] et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap. Voir *Messages de la boussole à la page 5-34* pour les messages pouvant être affichés pour la boussole.

Horloge

Réglage de l'heure et de la date avec les commandes de la plaque frontale

Pour régler l'heure ou la date :

1. Sélectionner PARAMÈTRES à la page d'accueil, puis sélectionner Heure et date.
2. Sélectionner la fonction voulue.
3. Faire tourner le bouton MENU pour augmenter ou diminuer la valeur.
4. Appuyer sur le bouton MENU pour passer à la valeur suivante. Après avoir sélectionné la dernière valeur, le système se met à jour et revient au menu « PARAMÈTRES ». Appuyer sur ◁ BACK pour revenir au dernier menu et enregistrer les modifications.

Si l'heure automatique est paramétrée, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai en circulant dans une nouvelle zone horaire.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

1. Sélectionner PARAMÈTRES à la page d'accueil, puis sélectionner Heure et date.
2. Sélectionner Affichage de l'heure.
3. Faire tourner le bouton MENU sur Off (hors fonction) ou On (en fonction).
4. Appuyer sur le bouton MENU pour sélectionner.

Appuyer sur ◁ BACK pour revenir au dernier menu et enregistrer les modifications.

Réglage de l'heure et de la date avec les commandes d'écran tactile

Pour régler l'heure :

1. Appuyer sur le bouton PARAMÈTRES de page d'accueil, puis appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur « Régler l'heure » et appuyer sur ∧ ou ∨ pour augmenter ou diminuer les minutes, et sur AM ou PM. Appuyer sur 12–24 h pour un affichage de l'heure au format « 12 » ou « 24 » heures.
3. Appuyer sur le bouton d'écran ⬅ pour revenir au menu précédent.

Si l'heure automatique est paramétrée, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai en circulant dans une nouvelle zone horaire.

Pour régler la date :

1. Appuyer sur le bouton PARAMÈTRES de page d'accueil, puis appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler la date et appuyer sur ∧ ou ∨ pour augmenter ou diminuer le mois, le jour ou l'année.
3. Appuyer sur le bouton d'écran ⬅ pour revenir au menu précédent.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

1. Appuyer sur le bouton d'écran PARAMÈTRES et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Affichage de l'heure et appuyer sur Désactivé ou Activé pour activer ou désactiver l'affichage de l'horloge.
3. Appuyer sur le bouton d'écran ⬅ pour revenir au menu précédent.

Prises électriques

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire, un lecteur MP3, etc.

Le véhicule peut être équipé jusqu'à quatre prises d'alimentation pour accessoires.

Véhicules équipés d'une console centrale.

- Une ou deux faisant face aux porte-gobelets sur la console centrale.
- Une à l'intérieur de de la console centrale de rangement.
- Une à l'arrière de la console centrale de rangement.

Véhicules avec banquettes

- Une sur la colonne centrale, au-dessous du système de commande de climatisation.
- Une ou deux dans la zone de rangement sur la banquette.

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Les prises électriques sur la console centrale et en face des porte-gobelets sont alimentées en permanence. Les prises électriques à l'intérieur de la zone de rangement et à l'arrière de la console sont alimentées lorsque le contact est en position ON/RUN (activé/démarrage) ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée.

⚠ Avertissement

L'alimentation est toujours fournie aux prises. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

⚠ Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 15 ampères.

Certains accessoires ne sont pas compatibles avec la prise électrique des accessoires et risquent de surcharger le véhicule ou les fusibles. En cas de problème, consulter votre concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-109*.

⚠ Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Courant alternatif 110 V de la prise d'alimentation

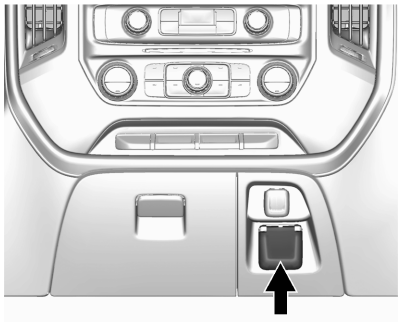

Illustration de base, niveau supérieur similaire

Si équipé de cette prise de courant, elle peut être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 watts au maximum.

Pour les véhicules disposant d'une console centrale, la prise de courant de 110 Volts se trouve en face des porte-gobelets, dans la console centrale.

Pour les véhicules disposant de banquettes, la prise de courant de 110 Volts se trouve sur la colonne centrale.

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est en position ON/RUN (marche), un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si l'équipement est connecté en utilisant plus de 150 W ou si une défectuosité du système est détectée, un disjoncteur coupe l'alimentation électrique et la lampe indicatrice s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'élément et le rebrancher ou désactiver l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) et la réactiver.

Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé tels que : réfrigérateurs à compresseur et outils électriques.
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière tels que : Couvertures électriques à microprocesseur et lampes tactiles.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Souvent les indicateurs et témoins fonctionnent de concert pour signaler une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Suivre les instructions indiquées dans ce guide. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

Combiné d'instruments

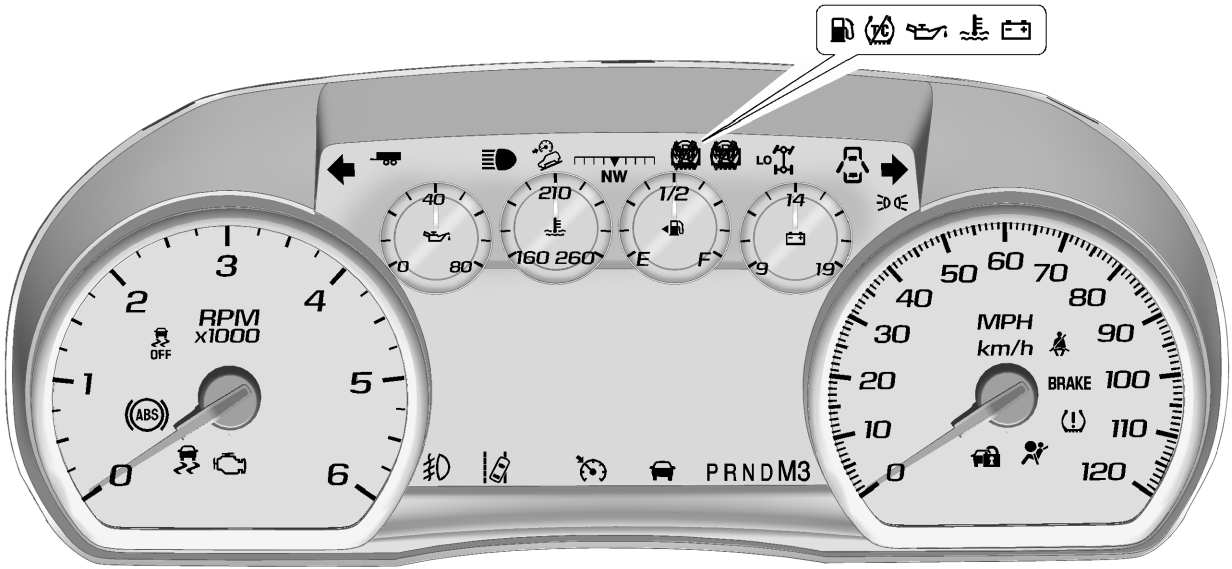

Le sujet présenté correspond aux normes anglaises, il en est de même pour le système métrique.

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur ◁ pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir la liste des applications disponibles. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Application Infos. Correspond à l'emplacement où les affichages sélectionnés dans le centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent être lus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.
- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation
- Paramètres

Audio

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application audio. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu Audio. Au menu Audio, parcourir la musique. Sélectionner les favoris ou modifier la source audio. Utiliser △ ou ▽ pour changer d'émetteur ou pour passer à la piste suivante ou précédente.

Phone (téléphone)

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application Téléphone, appuyer ensuite sur ▷ pour entrer dans le menu Téléphone. Dans ce menu, s'il n'y a pas d'appel téléphonique actif, consulter les appels récents ou faire défiler les contacts. En cas d'appel actif, mettre le téléphone en sourdine ou passer à l'utilisation du combiné téléphonique.

Navigation

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application de navigation. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu de navigation. Si aucun itinéraire n'est actif, vous pouvez reprendre le dernier itinéraire et activer/désactiver les invites vocales. Si un itinéraire est actif, appuyer sur ✓ pour annuler ou

reprendre le guidage d'itinéraire ou pour activer ou désactiver les invites vocales.

Paramètres

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application des réglages. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu des réglages. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir les éléments dans le menu des réglages.

Units (Unités): Appuyer sur ▷ lorsque Unités est affiché pour entrer dans le menu Unités. Sélectionner les unités anglaises, impériales ou métriques en appuyant sur ✓ lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Une coche sera affichée à côté de l'élément sélectionné.

Thèmes d'affichage: Trois configurations d'affichage du groupe d'instruments sont proposées pour choisir entre : Standard, Technologie, et Médias.

Info Pages (Pages d'information): Appuyer sur ▷, quand Info Pages (pages d'information) est affiché, pour accéder au menu des pages d'information et sélectionner les éléments à afficher dans l'application d'information. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.

Avertissement de vitesse: L'écran Speed Warning (avertissement de vitesse) permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur ▷ lorsque cet écran est affiché. Appuyer sur △ ou ▽ pour régler la valeur. Appuyer sur ✓ pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur ✓ lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Info logiciel: Affiche l'information relative au logiciel en accès libre

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique affiche la distance parcourue par le véhicule, en kilomètres ou en miles. Le compteur kilométrique s'affiche sur la page de vitesse du centralisateur informatique de bord (CIB).

Compteur journalier

Le compteur de trajet affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

⚠ Attention

Si vous faites fonctionner le moteur avec le tachymètre dans la zone d'alerte ombrée, le véhicule peut être endommagé et les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec le tachymètre dans la zone d'alerte ombrée.

Jauge de carburant

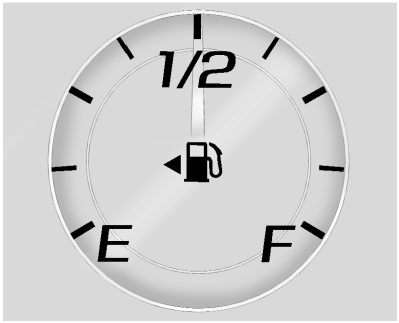

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.

- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Indicateur de pression d'huile moteur

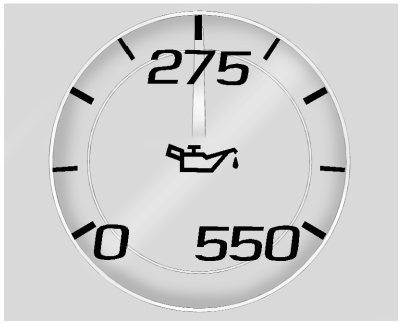

Unités métriques

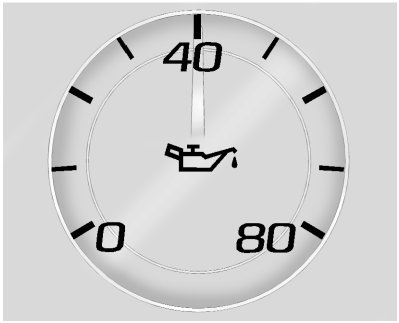

Unités anglaises

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en kPa (kilopascals) ou en psi (livres par pouce carré) lorsque le moteur tourne.

La pression d'huile peut varier avec le régime du moteur, la température extérieure et la viscosité de l'huile.

Une indication anormale peut être causée par un niveau d'huile dangereusement bas ou un autre problème causant une basse pression d'huile. Vérifier l'huile du véhicule dès que possible. Se reporter à « basse pression d'huile, arrêter le moteur » sous *Messages d'huile moteur à la page 5-36* et *Huile moteur à la page 10-9*.

⚠ Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

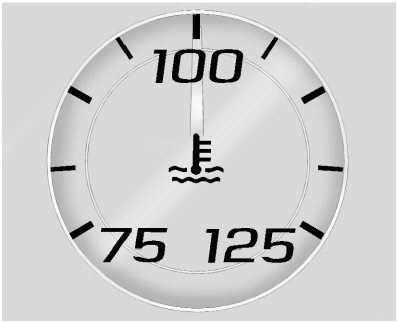

Unités métriques

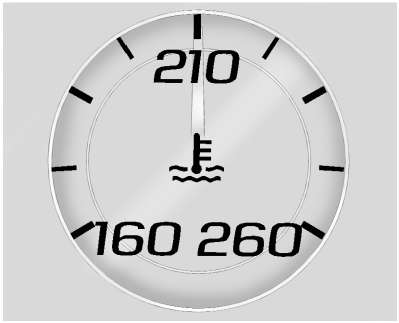

Unités anglaises

Cette jauge mesure la température du liquide de refroidissement du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone d'avertissement rouge elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Voltmètre

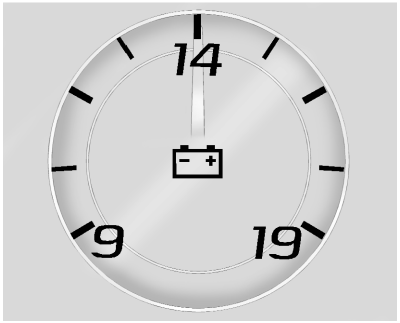

Quand le commutateur d'allumage est en position de marche, cet indicateur indique la tension de la batterie.

Quand le moteur tourne cet indicateur indique le circuit de charge. L'indicateur peut osciller entre des indications hautes et basse : ceci est normal. Si votre véhicule fonctionne hors de la plage normale de fonctionnement, le témoin du circuit de charge

s'allume. Se reporter à *Témoin du circuit de charge à la page 5-19* pour plus d'information. L'indicateur de tension peut également indiquer une tension inférieure en mode économique de consommation de carburant. Ceci est normal.

L'indicateur peut présenter des indications qui sortent de la plage normale de fonctionnement si de nombreux accessoires électriques fonctionnent en même temps et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti. À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation devrait se corriger d'elle-même, car un régime du moteur élevé permet au système de charge de produire sa puissance maximale.

Si l'affichage indique une anomalie par rapport à la normale, le véhicule ne peut être conduit que pendant une courte durée. Si vous devez conduire le véhicule, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Les indications hors norme indiquent un problème possible du circuit électrique. Le véhicule doit être examiné dès que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Au démarrage ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-28*.



Pour les véhicules équipés du témoin d'avertissement de ceinture de sécurité du passager, lorsque le véhicule est démarré, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au passager de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du passager est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Le carillon et le témoin de bouclage de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants (si le véhicule en est équipé), les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-20*.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sac gonflable présente un problème, un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Messages relatifs au système de sac gonflable à la page 5-40*.

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager

Le véhicule peut être équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-28* pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.



États-Unis



Canada et Mexique

Quand vous démarrez le véhicule, le témoin de statut de sac gonflable de passager ON ou OFF (en/hors fonction) ou le pictogramme de mise en/hors fonction s'allume pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin statut en/hors fonction ou le pictogramme de ON ou OFF (en/hors fonction) s'allume pour vous signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant droit.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager externe est activé (peut se déployer).

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-17* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

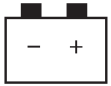

Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Voir *Messages de tension et de charge de la batterie à la page 5-33*.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie

Un système d'ordinateur appelé diagnostics embarqués de seconde génération (OBD II) surveille le fonctionnement du véhicule pour garantir que les émissions restent à des niveaux favorables au maintien d'un environnement propre. Le témoin d'anomalie s'allume lorsque le véhicule est mis en position ON/RUN (marche), à titre de vérification de fonctionnement. Si cette lampe ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-29*.



Si le témoin d'anomalie s'allume pendant que le moteur est en marche, cela indique que le

système OBD II a détecté un problème. Un diagnostic et un entretien pourrait être nécessaire.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des dégâts plus graves. Ce système aide également le technicien à diagnostiquer correctement toute défaillance.

⚠ Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Pour protéger le véhicule contre des dégâts plus graves :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.
- En cas de traction d'une remorque, diminuer la charge de la remorque dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un endroit où il est possible d'arrêter en toute sécurité et stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins

10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- Vérifier si le bouchon du réservoir de carburant est bien en place. Se reporter à *Remplissage du réservoir à la page 9-81*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir n'est plus là ou s'il a été mal posé. Un bouchon de réservoir de carburant manquant ou desserré permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec un bouchon bien posé devraient éteindre le témoin.
- Vérifier que le carburant est de bonne qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié peut être requise pour éteindre le témoin.

Voir *Carburant à la page 9-77*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier le véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Selon votre région, il est possible que vous deviez participer aux programmes d'inspection et d'entretien du système antipollution pour votre véhicule. Pour l'inspection, le matériel d'essai du système d'émissions se branche au connecteur de liaison de données (DLC)

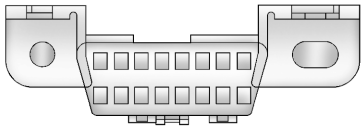

Le DLC se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant. Consulter votre concessionnaire au besoin.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin de panne est allumé avec le moteur en marche, ou si le témoin ne s'allume pas quand le contact est mis en position ON/RUN tandis que le moteur est coupé. Consultez votre concessionnaire pour de l'assistance, afin de vérifier le fonctionnement correct du témoin de panne.
- Le système de diagnostic embarqué (OBD II) détermine que les systèmes principaux du dispositif antipollution n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Le véhicule sera considéré comme n'étant pas prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie de 12 V a été remplacée récemment ou si elle est déchargée. Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes principaux du dispositif antipollution pendant une conduite normale. Ceci peut exiger plusieurs jours de conduite normale. Si ceci a été fait et que le véhicule ne satisfait toujours pas à la vérification d'état de marche du système de diagnostic embarqué (OBD II), le concessionnaire peut se charger de préparer votre véhicule pour l'inspection.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.



BRAKE

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du moteur. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Quand le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume aussi lorsque le frein de stationnement est serré. Ce témoin reste allumé si le frein de stationnement n'est pas complètement desserré. S'il reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela signale un problème de freins.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la route et immobiliser le véhicule prudemment. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le temps nécessaire à l'arrêt aura peut-être augmenté. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule à la page 10-101*.

⚠ Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si tel n'est pas le cas, le véhicule doit être révisé par le concessionnaire.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-22* et *Messages du circuit de freinage à la page 5-34*.

Témoin de quatre roues motrices



Le témoin de fonctionnement en quatre roues motrices s'allume lorsque la boîte de transfert est engagée en quatre roues motrices et que l'essieu avant s'enclenche. LO ou HI seront également affichés en regard de ce témoin lorsque le véhicule est en quatre roues motrices gamme basse ou en quatre roues motrices gamme élevée.

Un certain délai entre le passage et l'allumage du témoin est normal.

Voir *Quatre roues motrices à la page 9-47*.

Témoin de mode de remorquage/transport



Sur les véhicules équipés du mode de remorquage/transport, ce témoin s'allume lorsque ce mode est activé.

Voir *Mode remorquage à la page 9-46*.

Témoin de commande de descente en côte



Selon l'équipement, le témoin du système de commande de descente en côte s'allume en permanence quand le système est prêt à fonctionner. Lorsque le témoin clignote, le système est activé.

Voir *Assistance de descente en côte (HDC) à la page 9-63*.

Témoin d'avertissement de changement de voie (LDW)



Ce témoin devient vert lorsque le système est actif et prêt à fonctionner. Lorsque le système détermine que le véhicule quitte sa voie sans utilisation du clignotant dans cette direction, ce témoin devient orange et clignote.

Voir *Avertissement de changement de voie (LDW) à la page 9-75*.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'allume en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant.

Ce témoin devient orange lorsque l'on suit de trop près le véhicule qui précède.

Voir *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-72*.

Indicateur de traction désactivée



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*.

Témoin StabiliTrak[MD] arrêté



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les système TCS (système d'antipatinage à l'accélération) et de traction asservie sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et les systèmes StabiliTrak et les feux d'avertissement sont coupés.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD]



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le TCS et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message CIB peut s'afficher. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une intervention sur le véhicule.

Si la lampe indicatrice/le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages des pneus à la page 5-40*. Arrêter dès

que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-66*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-69*.

Témoin de bas niveau de carburant



Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement de l'antidémarrage à la page 2-14*.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Inverseur route/croisement à la page 6-2*.

Éclairage de phare antibrouillard avant



En cas de phares antibrouillard, ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Se reporter à *Phares antibrouillard à la page 6-5* pour plus d'informations.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de l'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Sur les véhicules dotés d'un régulateur de vitesse automatique, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc lorsque le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-64*.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Les écrans du CIB s'affichent au centre du groupe d'instruments, dans l'application Information. Voir *Groupe d'instruments de bord à la page 5-10*. Les écrans affichent l'état du statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande du côté droit du volant.



△ **ou** ▽ **:** Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◁ **ou** ▷ **:** Appuyer sur Déplacer entre les zones interactives d'affichage du groupe d'instruments.

✓ **(réglage/remise à zéro):** Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options de page d'information du CIB

Les pages d'information du CIB peuvent être activées ou désactivées dans le menu des réglages.

1. Appuyer sur ◁ pour accéder aux applications du combiné d'instruments.
2. Appuyer sur △ ou ▽ pour parcourir l'application des réglages.
3. Appuyer sur ✓ pour entrer dans le menu des réglages.
4. Faire défiler jusqu'aux pages d'information et appuyer sur ▷.
5. Appuyer sur △ ou ▽ pour parcourir la liste des informations affichables.
6. Appuyer sur ✓ lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner

cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Pages d'information du CIB

Ci-dessous se trouve une liste de tous les écrans de page d'information du CIB possibles. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles sur votre véhicule spécifique. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application des réglages. Voir « Options de page d'information du CIB », plus haut dans cette section.

Vitesse: Indique la vitesse du véhicule soit en kilomètres par heure (km/h) soit en miles par heure (mph). Le compteur kilométrique du véhicule est également présenté sur cette page.

Trajet A ou trajet B, économie moyenne de carburant, et vitesse moyenne: Affiche la distance parcourue, soit en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

Cet affichage de l'économie moyenne de carburant indique la consommation moyenne approximative de carburant en litre par 100 kilomètres (L/100 km) ou en milles par galon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base du nombre de L/100 km (mpg) enregistré depuis la dernière réinitialisation de cet élément du menu.

L'affichage de la vitesse moyenne indique la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en miles par heure (mph). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur.

Presser de façon prolongée ✓ pendant que cet affichage est actif afin de réinitialiser le compteur journalier, l'économie moyenne de carburant et la vitesse moyenne. Ou presser ▷ et sélectionner Réinitialiser dans le menu.

Autonomie de carburant et économie instantanée de carburant: Indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir sans ravitaillement. LOW (bas) s'affiche lorsque le véhicule est à court de carburant. L'autonomie en carburant est basée sur une moyenne de la consommation de carburant du véhicule au cours de l'historique de conduite récent, ainsi que sur la quantité de carburant restant dans le réservoir de carburant. Il indique également si la gestion active du carburant est active et en mode V4 ou inactive et en mode V8. Se reporter à *Gestion active du carburant*[MD] *à la page 9-38*.

L'écran Consommation instantanée affiche la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallons (mpg). Ce chiffre reflète

uniquement la consommation actuelle du véhicule et change fréquemment en fonction des conditions de circulation.

Chronomètre et carburant consommé.: Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur ✓ lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur ✓ lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne.

Indique aussi le nombre de litres (L) ou gallons (gal) de carburant utilisés depuis la dernière réinitialisation de cet élément du menu.

Presser de façon prolongée ✓ pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser le chronomètre et le carburant consommé. Chacun de ces éléments peut être réinitialisé individuellement en pressant ▷ pendant que cet affichage est actif.

Durée de vie de l'huile moteur: Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile.
Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile moteur à la page 5-36*. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9*. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Ne pas oublier que l'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur accidentellement à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile moteur, appuyer et maintenir ✓ pendant plusieurs secondes pendant que l'affichage de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-13*.

Pression des pneus: Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68* et *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-69*.

Meilleure économie de carburant.: Cette page affiche l'économie moyenne de carburant, la meilleure économie de carburant sur la distance sélectionnée, ainsi qu'un graphique à barres indiquant l'économie de carburant instantanée.

Presser ▷ pour changer la distance sélectionnée. Presser de façon prolongée ✓ pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser la meilleure économie de carburant et l'économie moyenne de carburant. Cet écran peut également être réinitialisé en sélectionnant Reset (réinitialiser) dans le menu.

Principaux consommateurs: Affiche une liste des fonctionnalités impactant la consommation d'essence, dans l'ordre de la plus élevée à la plus faible. Si une fonction est désactivée, elle disparaît de la liste.

Tendance économique: Affiche l'historique de l'économie moyenne de carburant depuis les 50 derniers km (30 mi). Chaque barre représente environ 5 km (3 miles) de conduite. Au cours de la conduite, les barres se déplaceront toujours pour mettre en valeur la distance la plus récente sur le côté droit. Presser de façon prolongée ✓ pour effacer le graphique ou presser ▷ pour réinitialiser par le biais du menu.

Index ECO: Le graphique à barres fournit des informations sur l'efficacité du comportement de conduite actuelle. Le graphique affiche une valeur qui est basée sur la consommation actuelle de carburant par rapport à ce qui est attendu du véhicule avec de bonnes et de mauvaises habitudes de conduite. Il indique également si la gestion active du carburant est active et en mode V4 ou inactive et en mode V8. Se reporter à *Gestion active du carburant*[MD] *à la page 9-38*.

Heures de fonctionnement du moteur: Affiche le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur. Cet écran affiche également les heures de fonctionnement du moteur au ralenti.

Frein de remorque: En cas de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), le frein de remorque s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

TRAILER GAIN (gain de remorque) montre le réglage du gain de remorque. Ce réglage peut être réglé de 0,0 à 10,0 avec une remorque attachée ou détachée.

OUTPUT (sortie) montre la puissance effective à la remorque lorsqu'une remorque à freins électriques est raccordée. La sortie s'affiche entre 0 et 10 barres. Des tirets peuvent être affichés dans l'affichage OUTPUT (sortie).

Panneaux indicateurs de vitesse: Indique l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Distance entre les véhicules: Utilisé pour sélectionner la temporisation d'alerte pour l'alerte de collision frontale (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-72*.

Page vierge: N'indique pas d'informations.

Jauge de température du liquide de boîte de vitesses: Cette jauge indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent le statut du véhicule ou diverses actions nécessaires pour corriger une situation. Plusieurs messages peuvent apparaître l'un après l'autre.

Les messages n'exigeant pas une action immédiate peuvent être acceptés et effacés en pressant ✓.

Les messages exigeant une action immédiate ne peuvent être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux et l'effacement du message ne corrige pas le problème.

Voici les messages possibles et quelques informations relatives à chacun d'eux.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Messages de tension et de charge de batterie

Batterie faible, démarrer le véhicule

Lorsque la batterie du véhicule est fortement déchargée, ce message s'affiche et quatre carillons retentissent. Démarrer le véhicule immédiatement. Si le véhicule n'est pas démarré et que la batterie continue de se décharger, les commandes de climatisation, les sièges chauffants et les systèmes audio seront désactivés et le véhicule peut exiger un démarrage par batterie auxiliaire. Ces systèmes fonctionneront à nouveau après le démarrage du véhicule.

Économiseur de batterie actif

Ce message s'affiche lorsque la tension de la batterie descend en dessous des niveaux attendus et que les fonctions sont désactivées. Désactiver toutes les fonctions accessoires inutiles.

Service. Système de chargement de la batterie

Sur certains véhicules, ce message s'affiche en cas de problème de circuit de charge de la batterie. Dans certaines conditions, le témoin du système de charge s'allume également dans le groupe d'instruments. Se reporter à *Témoin du circuit de charge à la page 5-19*. La poursuite du trajet peut décharger la batterie. Mettre hors fonction tous les accessoires inutiles. Faire vérifier le circuit électrique dès que possible. Consulter le concessionnaire.

Mode Transport activé

Ce message est affiché lorsque le véhicule est en mode transport. Certaines fonctions peuvent être désactivées dans ce mode, y compris le télédéverrouillage (RKE), le télédémarrage et le système d'alarme du véhicule. Amener le véhicule chez le concessionnaire afin de faire désactiver le mode transport.

Messages du circuit de frein

Niveau de liquide de frein bas

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *Liquide de frein à la page 10-31*.

Service. Système de freinage assisté

Ce message peut s'afficher en cas de panne d'assistance au freinage. Dans ce cas, le moteur de servofrein peut s'entendre et peut présenter des pulsations dans la pédale de frein. Ceci est normal dans ces conditions. Le véhicule doit être réparé.

Service. Système Frein Remorque

Sur les véhicules équipés du système intégré de commande de frein de remorque (ITBC), ce message s'affiche et une sonnerie peut retentir en cas de problème de l'ITBC.

Quand ce message s'affiche, le frein de remorque n'est plus disponible.

Dès que possible, se ranger sur le bord de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage vers la remorque et remettre le contact. Si le message reste affiché, votre véhicule ou votre remorque exige une intervention. Consulter votre concessionnaire.

Se reporter à « Système intégré de commande de frein de remorque », à la rubrique *Équipement de remorquage à la page 9-96* pour plus d'information.

Messages de boussole

Des tirets peuvent s'afficher si le véhicule perd temporairement la communication avec le système de positionnement global (GPS).

Messages de porte ouverte

Porte ouverte

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir si une porte n'est pas complètement fermé. Arrêter le véhicule et couper le moteur. Rechercher des obstructions à la fermeture de la porte et refermer la porte. Confirmer la disparition du message au CIB.

Capot ouvert

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir si le capot n'est pas complètement fermé. Arrêter le véhicule et couper le moteur. Rechercher des obstructions à la fermeture du capot et refermer le capot. Confirmer la disparition du message au CIB.

Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur

CLIMATISATION DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque la chaleur du liquide de refroidissement du moteur devient plus élevée que la température de fonctionnement normale. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-15*. Pour éviter une contrainte accrue sur un moteur chaud, le compresseur du climatiseur se désactive automatiquement. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale, le compresseur du climatiseur est réactivé. Vous pouvez continuer à conduire votre véhicule.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

Moteur surchauffe. Ralentir Moteur

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-15*.

Lors du remorquage, utiliser le mode Remorquage/traction pour éviter d'endommager le moteur ou la transmission. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46*.

Moteur surchauffe. Arrêter Moteur

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît

quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile moteur

Vidanger huile moteur bientôt

Ce message s'affiche quand l'huile moteur a besoin d'être vidangée. Lorsque vous vidangez l'huile moteur, assurez-vous de remettre à zéro le message Vidanger huile moteur bientôt. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-13* pour plus de renseignements sur la façon de réinitialiser le message. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9* et *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Niveau bas pour l'huile moteur. Ajouter de l'huile

Sur certains véhicules, ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur peut être trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau n'est pas bas et que ce message reste affiché, amener le véhicule chez le concessionnaire pour un entretien. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9*.

Température de l'huile moteur élevée. Ralentir le moteur

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'elle refroidisse. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-15*.

Pression huile basse. Arrêter moteur

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9*.

Messages de puissance du moteur

Puissance moteur réduite

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir lorsque la température du circuit de refroidissement devient trop élevée et que le moteur se met ensuite en mode de protection du liquide de refroidissement. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-24* pour plus d'informations.

Ce message apparaît lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez

conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages du circuit d'alimentation en carburant

Niveau de Carburant bas

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir si le niveau de carburant est bas. Faire l'appoint dès que possible. Se reporter à *Indicateur de niveau de carburant à la page 5-13* et à *Carburant à la page 9-77*.

Visser le bouchon du réservoir à essence

Ce message s'affiche et le témoin de panne s'allume au groupe d'instruments si le bouchon de carburant du véhicule n'est pas serré correctement. Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-19*. Serrer complètement le bouchon du réservoir de carburant. Se reporter à *Remplissage du réservoir à la page 9-81*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir de carburant manque ou est mal placé.
Un bouchon manquant ou desserré laisse le carburant s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec le bouchon serré correctement éteindront le témoin et le message.

Messages de clé et de serrure

Remplacer pile dans télécommande

Ce message s'affichera si la pile d'un émetteur de télédéverrouillage (RKE) est faible. La pile doit être remplacée. Se reporter à « Remplacement de la pile », sous la rubrique *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Messages de lampes

Clignotant activé

Ce message s'affiche et un son retentit si un clignotant est maintenu en fonction pendant 1,2 km (0,75 mi). Déplacer le levier de clignotant en position hors fonction.

Messages de dispositif de détection d'objet

Alerte de collision avant désactivée

Ce message s'affiche lorsque l'alerte de collision avant a été désactivée.

Caméra avant obstruée. Nettoyer le pare-brise

Ce message s'affiche en cas d'obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du

pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème. Le système d'avertissement de sortie de voie (LDW) et l'alerte de collision frontale (FCA) ne fonctionneront pas.

Avertissement de changement de voie non disponible

Ce message s'affiche lorsque l'on tente d'activer le système d'avertissement de changement de voie (LDW) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Un entretien du système LDW n'est pas requis.

Ce message peut être dû à une obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème.

Aide stationnement désactivé

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance au stationnement a été désactivé ou dans une situation temporaire ayant désactivé le système.

Service. Caméra Avant

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Ne pas utiliser les fonctions d'avertissement de changement de voie (LDW) et d'alerte de collision avant (FCA). Amener le véhicule chez le concessionnaire.

Service. Aide stationnement

Ce message s'affiche en cas de problème du système d'assistance au stationnement. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Messages du système de commande suspension

SERVICE. STABILITRAK

Si ce message apparaît, il signifie qu'il peut y avoir un problème dans le système StabiliTrak. Si ce message apparaît, essayer de réinitialiser le système. Se garer et arrêter le moteur pendant au moins 15 secondes, puis redémarrer le moteur. Si ce message est toujours présent, ceci indique l'existence d'un problème. Consulter le concessionnaire pour le faire réparer. Le véhicule n'est pas dangereux à conduire; il n'est cependant pas possible de bénéficier du StabiliTrak; dès lors il convient de réduire la vitesse et de conduire en conséquence.

Service. Traction asservie

Ce message s'affiche en cas de problème de traction asservie (TCS). Lorsque ce message s'affiche, le système ne limite plus le patinage des roues. Adapter sa conduite en conséquence. Consulter votre concessionnaire pour la réparation. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*.

Initialisation de Stabilitrak

Ce message peut s'afficher si le système Stabilitrak n'est pas complètement initialisé à cause des conditions routières ou de la mauvaise dimension de pneus. Lorsque le système StabiliTrak est complètement initialisé, le message s'éteint. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*. Si ce message continue à s'afficher pendant plusieurs cycles d'allumage et sur différentes surfaces de route, faire réparer le véhicule chez votre concessionnaire.

Traction asservie désactivée

Ce message s'affiche lorsque l'anti-dérapage a été désactivé. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*.

Traction asservie activé

Ce message s'affiche lorsque l'antipatinage est actif. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*.

Stabilitrak désactivé

Ce message s'affiche lorsque le système StabiliTrak a été désactivé. Régler votre conduite en conséquence. Pour limiter le patinage des roues et bénéficier pleinement du système d'amélioration de la stabilité, vous devez laisser la fonction StabiliTrak active en temps normal. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-61*.

« Stabilitrak désactivé » peut aussi s'afficher lorsque la commande de stabilité a été désactivée automatiquement. Plusieurs conditions peuvent causer l'affichage de ce message :

- le système surchauffe, ce qui peut survenir si le système StabiliTrak reste activé durant une longue période.
- Le témoin du système de freinage est allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-22*.
- Le système de stabilité prend plus de temps que d'habitude pour effectuer ses vérifications diagnostiques en raison des conditions de conduite.
- Un problème lié au moteur ou au véhicule a été détecté et que le véhicule exige une réparation. Consulter le concessionnaire.

- La boîte de transfert occupe la position Four-Wheel Drive Low (gamme basse de traction intégrale).

Ce message s'effacera dès que les conditions ayant causé l'affichage du message ne seront plus présentes.

Messages de système de sac gonflable

Service. Coussin sécurité gonflable

Ce message s'affichera en cas de problème de sacs gonflables. Faire réviser le système par votre concessionnaire. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-17* et *Système de sac gonflable à la page 3-20* pour plus d'informations.

Messages de sécurité

Service. Système antivol

Ce message s'affiche si un problème survient au système antivol. Le véhicule pourrait ne pas redémarrer, et vous pourriez avoir besoin de l'amener chez votre concessionnaire avant d'éteindre le moteur. Se reporter à *Fonctionnement de l'antidémarrage à la page 2-14*.

Messages du système de direction

« L'aide à la direction est réduite Conduire avec précaution »

Ce message peut s'afficher si un problème survient avec le système de direction assistée électrique. Si ce message s'affiche, l'effort de braquage peut-être légèrement plus élevé que la normale. La sécurité de la conduite du véhicule est toujours assurée. Faites preuve de prudence alors que vous conduisez en mode Direction assistée réduite. Se reporter à *Direction à la page 9-4*.

Service. Direction assistée

Ce message s'affiche en cas de problème avec la direction assistée électroniquement. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour une réparation.Se reporter à *Direction à la page 9-4*.

Messages de pneu

Service. Système de surveillance de la pression des pneus

Si équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche si une partie du système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de pression des pneus clignote également puis reste allumé pendant ce cycle d'allumage. Se reporter à *Témoin de pression des pneus à la page 5-26*. Plusieurs situations peuvent provoquer

l'apparition de ce message. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-69*. Si le témoin d'avertissement s'allume et reste allumé, ce peut être l'indication d'un problème de TPMS. Consulter votre concessionnaire.

Apprentissage pneu en cours

Si équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque le système est en train de réapprendre la position des pneus de votre véhicule. La position des pneus doit être réapprise après une permutation ou après le remplacement d'un pneu ou d'un capteur. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-73*, *Permutation des pneus à la page 10-74*, *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68* et *Pression des pneus à la page 10-66*.

Pression de pneu basse. Ajouter de l'air au pneu

Si équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus du véhicule est basse. Ce message apparaît également avec l'image d'un véhicule pour indiquer la localisation du pneu concerné. Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume également. Voir *Témoin de pression des pneus à la page 5-26*. Vous pouvez recevoir plusieurs messages de pression des pneus en même temps. Si un message de pression de pneu s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB), s'arrêter dès que possible. Faire vérifier la pression des pneus et la faire régler à la valeur indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pneus à la page 10-56*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*, et à *Pression des pneus à la page 10-66*. Le CIB affiche également la pression des pneus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.

Messages de la boîte de vitesses

4RM Désactivé

En cas de traction intégrale, ce message s'affiche lorsque la traction intégrale est temporairement désactivée à la suite d'une surchauffe. Le véhicule fonctionne en deux roues motrices pendant que ce message est affiché. Après le refroidissement de la traction intégrale, le message s'éteint et le fonctionnement normal de la traction intégrale reprend.

Changement en 4RM en cours

Ce message s'affiche pendant le passage à la traction intégrale.

Pour 4RM Bas ralentir à XXX

Si un passage est demandé entre la traction intégrale et la traction intégrale gamme basse, alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, ce message s'affiche jusqu'à ce que la vitesse correcte du véhicule soit atteinte.

Pour 4RM Bas passez au point mort

Si un passage de traction intégrale en traction intégrale gamme basse est demandé et si la vitesse du véhicule est correcte mais que la boîte de vitesses n'occupe pas la position de point mort (N), ce message s'affiche jusqu'à la sélection du point mort.

Freinage en pente désactivé

Ce message s'affiche lorsque le freinage dans une pente a été désactivé avec le bouton de mode remorquage qui se trouve sur l'extrémité du levier de vitesses. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46*, *Boîte de vitesses automatique à la page 9-40* et à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-64*.

Freinage en pente Activé

Ce message s'affiche lorsque le freinage dans une pente a été activé avec le bouton de mode remorquage qui se trouve sur l'extrémité du levier de vitesses. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46*, *Boîte de vitesses automatique à la page 9-40* et à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-64*.

Freinage en pente Activé

Ce message s'affiche lorsque le freinage dans une pente a été activé pendant la conduite sur des pentes descendantes. Ce message apparaîtra seulement la première fois que la fonction est activée dans un cycle d'allumage. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46*, *Boîte de vitesses automatique à la page 9-40* et à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-64*.

Service. 4RM

Si le véhicule est équipé de quatre roues motrices, ce message peut s'afficher en cas d'anomalie du système de transmission à quatre roues motrices. Si ce message s'affiche, arrêter le véhicule dès que possible et couper le moteur. Laisser la clé à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) pendant au moins une minute puis redémarrer et vérifier la disparition du message au CIB. Si le message est toujours affiché ou s'affiche à nouveau quand vous commencez à rouler, le système de transmission à quatre roues motrices doit être réparé. Consulter votre concessionnaire.

Pour quitter 4RM Bas ralentir à XXX

Si un passage de traction intégrale en dehors de la traction intégrale gamme basse est demandé, alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, ce message s'affiche jusqu'à ce que la vitesse correcte du véhicule soit atteinte.

Pour quitter 4RM Bas Passez au point mort

Si un passage de traction intégrale en dehors de la traction intégrale gamme basse est demandé et si la vitesse du véhicule est correcte mais que la boîte de vitesses n'occupe pas la position de point mort (N), ce message s'affiche jusqu'à la sélection du point mort.

Surchauffe de la boîte de vitesses. Ralentir moteur

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaîtra et le carillon s'arrêtera quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Lors du remorquage, utiliser le mode Remorquage/traction pour éviter d'endommager le moteur ou la transmission. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46*.

Véhicule en 4RM Bas

Ce message s'affiche si le véhicule est conduit en traction intégrale gamme basse pendant environ 10 minutes au-dessus de 72 km/h (45 mi/h).

Messages de rappel du véhicule

Vérifier le câblage électrique de la remorque

Sur les véhicules équipés du système intégré de commande de frein de remorque (ITBC), ce message s'affiche et un carillon retentit dans les cas suivants :

- Une remorque avec frein électrique est déconnectée du véhicule.
  - Si le débranchement survient quand le véhicule est arrêté, ce message s'efface rapidement.
  - Si le débranchement survient quand le véhicule se déplace, ce message reste allumé jusqu'à ce que le contact soit coupé.
- S'il y a un court circuit dans le câblage vers le frein électrique de remorque.

Quand ce message s'affiche, le frein de remorque n'est plus disponible.

Dès que possible, se ranger sur le bord de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage vers la remorque et remettre le contact. Ce message s'affiche si la remorque est reconnectée. Ce message s'affiche également si vous en accusez réception. Si ce message reste affiché, le véhicule ou la remorque exige une intervention. Consulter votre concessionnaire.

Se reporter à la description du système de commande intégré de frein de remorque, sous *Équipement de remorquage à la page 9-96*.

Gel possible. Conduire avec prudence

Ce message s'affiche en cas de gel.

Remorque connectée

Sur les véhicules équipés du système intégré de commande de frein de remorque (ITBC), ce message s'affiche brièvement quand une remorque avec ou reliée au frein électrique est connectée pour la première fois au véhicule.

Ce message s'efface après quelques secondes. Il s'efface aussi si vous en accusez réception. Après l'effacement du message, TRAILER GAIN et OUTPUT (sortie et frein de remorque) s'affichent au CIB.

Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29* et « Système de commande intégrée de frein de remorque » sous *Équipement de remorquage à la page 9-96*.

Messages de vitesse du véhicule

« Vitesse réduite pour commande de descente de pente »

Ce message s'affiche en tentant d'activer l'assistance en côte (HDC) pendant que la vitesse du véhicule est trop élevée. Se reporter à *Assistance de descente en côte (HDC) à la page 9-63*.

Messages du liquide de lave-glace

Liquide lave-glace bas. Ajouter du liquide

Ce message s'affiche lorsque le niveau de lave-glace du pare-brise est bas. Remplir le réservoir de lave-glace du pare-brise dès que possible. Pour connaître l'emplacement du réservoir de lave-glace de pare-brise, se reporter à la rubrique *Vue d'ensemble du compartiment-moteur à la page 10-6*. Pour plus d'informations, se reporter également à la rubrique *Liquide de lave-glace à la page 10-29*.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Commandes du système audio de l'autoradio

1. Appuyer sur la fonction voulue pour afficher une liste des options disponibles.
2. Appuyer pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
3. Presser ◁ BACK sur le bloc d'affichage ou le bouton à l'écran ⬅ pour revenir au menu précédent ou quitter.

Mettre le véhicule sur ON/RUN (marche/démarrage) pour accéder au menu « Paramètres », puis sélectionner « PARAMÈTRES » à partir de la page d'accueil sur l'écran du système infodivertissement.

Menus de personnalisation

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Heure et date
- Langue [Language]
- Mode de verrouillage
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth
- Voix
- Écran
- Caméra de recul
- Rétablir réglages usine
- Info logiciel

Des informations détaillées pour chaque menu suivent.

Heure et date

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge à la page 5-5*.

Langue [Language]

Sélectionner Langue puis sélectionner parmi les langues disponibles.

La langue sélectionnée s'affiche sur le système et la reconnaissance vocale fonctionne avec la langue sélectionnée.

Mode de verrouillage

Ceci verrouille le système infodivertissement, les commandes d'infodivertissement et le compartiment de rangement de l'écran.

Pour activer ou désactiver le mode Valet, entrer un code à quatre chiffres sur le clavier. Appuyer sur Confirmer pour accéder à l'écran de confirmation. Entrer à nouveau le code à quatre chiffres. Appuyer sur Verrouiller pour verrouiller le système. Entrer le code à quatre

chiffres pour déverrouiller le système. Appuyer sur le bouton d'écran Retour pour retourner au menu précédent.

Radio

Appuyer pour afficher le menu « Radio » et les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de favoris affichés
- Confirmation tactile audible
- Volume auto.
- Vol. max. à la mise en marche
- Volume du signal sonore

Gérer les favoris

Ceci permet de modifier les favoris. Se reporter à « Gérer les favoris » dans « Paramètres » sous « Radio » dans le guide du système infodivertissement.

Nombre de favoris affichés

Appuyer pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher. Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement ajuste automatiquement le nombre de favoris affichés.

Confirmation tactile audible

Cela permet d'activer ou de désactiver la « Confirmation tactile audible ».

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume auto.

Cette fonction permet de régler le volume en fonction de la vitesse du véhicule et du bruit ambiant.

Sélectionner Désactivé, Bas, Moyen-bas, Moyen, Moyen-haut ou Haut.

Vol. max. à la mise en marche

Cette fonction permet de définir le « Vol. max. à la mise en marche ». Si le véhicule est démarré alors que le volume est supérieur à ce niveau, le volume est réglé sur ce niveau.

Pour définir le « Vol. max. à la mise en marche », appuyer sur + ou − pour l'augmenter ou le diminuer.

Volume du signal sonore

Cette fonction définit le volume des fichiers audio lus au démarrage du système et à l'arrêt.

Sélectionner « Activé », puis appuyer sur + ou - pour augmenter ou diminuer le volume.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Systèmes collision / détection
- Confort et commodité
- Éclairage
- Verrouillage électr. portes
- Verr., déverr., démarr. à dist.

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner le menu « Climatisation et qualité d'air » et les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Vitesse de vent. max. en auto.
- Capteur de qualité d'air
- Zone climat. avant au démarra.
- Désembuage automatique
- Désembuage auto. arrière

Vitesse de vent. max. en auto.

Cette fonction règle la vitesse maximale du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Moyen ou Haut.

Capteur de qualité d'air

Ceci permet de sélectionner une sensibilité basse ou élevée du « Capteur de qualité d'air ». Seuls les véhicules à commande de climatisation automatique à double zone disposent de cette option.

Sélectionner Désactivé, Faible sensibilité ou Sensibilité élevée.

Zone climat. avant au démarra.

Cette fonction permet de sélectionner le réglage de température de zone de l'habitacle lorsque le véhicule redémarre.

Sélectionner Une seule zone, Deux zones ou Dernier réglage.

Désembuage automatique

S'il est réglé sur on (activé), le désembuage avant se déclenche automatiquement lors du démarrage du véhicule. Seuls les véhicules à commande de climatisation automatique à double zone disposent de cette option.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Désembuage auto. arrière

Selon l'équipement, cette fonction active automatiquement sur le dégivreur de lunette arrière quand il fait froid dehors.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Systèmes collision / détection

Sélectionner le menu « Systèmes collision / détection » et ce qui suit peut s'afficher :

- Type d'alerte
- Préparat. collision autom.
- Assistant stationnement

Type d'alerte

Cette fonction règle l'alerte d'accident sous forme de signaux sonores ou de vibrations du siège. Ce réglage affecte toutes les alertes d'accident, y compris les alertes « Alerte collision frontale », Avertissement de sortie de voie et « Assistant stationnement ».

Sélectionner Alerte sonore ou Alerte sous le siège.

Préparat. collision autom.

Cette fonction active ou désactive le dispositif d'« Alerte de collision frontale » ainsi que la capacité de freinage automatique de la fonction « Préparat. collision autom. ». Avec

le réglage « Alerte et freinage », tant l' « Alerte collision frontale » que le Freinage automatique de la fonction « Préparat. collision autom. » sont disponibles. Le réglage « Alerte » désactive la plupart des fonctions de freinage automatique de la fonction « Préparat. collision autom. ». Une certaine capacité de freinage automatique en dernier recours est toujours fournie avec le réglage « Alerte », mais est beaucoup moins susceptible de se déclencher dans la plupart des conditions. Hors fonction désactive toutes les capacités d' « Alerte de collision frontale » et de Freinage automatique de la fonction de « Préparat. collision autom. ».

Sélectionner « Désactivé », « Alerte et freinage », ou « Alerte ». Se reporter à « Prévention automatique des collisions » dans *Messages du système de détection d'objets à la page 5-37*.

Assistant stationnement

Selon l'équipement, ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-69*.

Sélectionner « Désactivé », « Activé » ou « Activé (barre remorq. attachée) ».

Confort et commodité

Sélectionner le menu « Confort et commodité » et les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Rappel auto. de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Rétrovis. basculant marche arr.
- Rabattement auto. rétroviseurs

Rappel mémoire auto

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Options sortie aisée

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Volume carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Appuyer sur + ou - pour régler le volume.

Rétrovis. basculant marche arr.

Lorsque la fonction est active, les rétroviseurs de conducteur et/ou de passager s'inclinent vers le bas lorsque la marche arrière (R) est sélectionnée pour améliorer la visibilité du sol près des roues arrière.

Sélectionner Désactivé, Activé - conducteur et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Rabattement auto. rétroviseurs

Lorsque la fonction est active, les rétroviseurs extérieurs s'escamotent ou se déploient automatiquement en

maintenant enfoncé le bouton ou d'accès à distance sans clé (RKE).

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage

Sélectionner le menu « Éclairage » et ceci peut s'afficher :

- Lumières pour localiser véh.
- Éclairage à la descente

Lumières pour localiser véh.

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs lorsque la touche de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Éclairage à la descente

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Désactivé, 30 secondes, 60 secondes ou 120 secondes.

Verrouillage électr. portes

Sélectionner « Verrouillage électr. portes » et ceci peut s'afficher :

- Ne pas verrouiller porte ouverte
- Déverrouillage auto. des portes
- Verrouil. retardé des portes

Ne pas verrouiller porte ouverte

Lorsqu'elle est activée, cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque celle-ci est ouverte et que la clé est dans le contact. Si Désactivé est sélectionné, le menu Verrouil. retardé des portes sera disponible.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Déverrouillage auto. des portes

Ceci permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position de stationnement (P).

Sélectionner Désactivé, Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouil. retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Verr., déverr., démarr. à dist.

Sélectionner « Verr., déverr., démarr. à dist. » et les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Déverr.à dist., signal lumineux
- Confirm. verrouillage à distance
- Déverr. portes à distance
- Refroid. sièges, démarr. à dist.
- Chauff. siège au démarr. à dist.
- Déverrouillage passif portes
- Verrouillage passif des portes
- Alerte télécomm. dans véhicule

Déverr.à dist., signal lumineux

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désactivé ou Appel de feux.

Confirm. verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désactivé, Éclairage et klaxon, Seulement éclairage ou Seulement klaxon.

Déverr. portes à distance

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Refroid. sièges, démarr. à dist.

Si cette fonction en option est activée, elle commande les sièges rafraîchis en utilisant le démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Chauff. siège au démarr. à dist.

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage passif portes

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage passif des portes

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Sélectionner Désactivé, Verrouill. confirmé par klaxon ou Activé.

Alerte télécomm. dans véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler nouvel appareil
- Gestion des appareils
- Sonneries
- Numéros de messagerie vocale

Jumeler nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à « Jumelage », dans « Commandes

d'infodivertissement » sous Bluetooth, dans le manuel d'infodivertissement.

Gestion des appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries

Appuyer pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone ne doit pas être connecté pour modifier la tonalité de la sonnerie.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Pour changer le numéro de messagerie vocale, sélectionner « Modifier » ou appuyer sur le bouton « Modifier ». Taper un nouveau numéro puis sélectionner « Enregistrer » ou appuyer sur le bouton « Enregistrer ».

Voix

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Longueur de l'invite
- Confirmation vocale, vitesse

Longueur de l'invite

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Court ou Long.

Confirmation vocale, vitesse

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Lent, Moyen ou Rapide.

Écran

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Calibrer écran tactile
- Éteindre l'écran

Calibrer écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Éteindre l'écran

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Appuyer n'importe où dans la zone d'affichage ou sur n'importe quel bouton de la façade pour réactiver l'affichage.

Caméra de recul

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage
- Symboles aide stationn. arr.

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-69*.

Symboles aide stationn. arr.

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul à la page 9-69*.

Rétablir réglages usine

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Restaurer réglages véhicule

- Suppr. données personnelles
- Restaurer réglages radio

Restaurer réglages véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages du véhicule.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Suppr. données personnelles

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Supprimer ou Annuler.

Restaurer réglages radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages de radio.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Info logiciel

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

Système de télécommande universelle

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Programmation du système de télécommande universelle

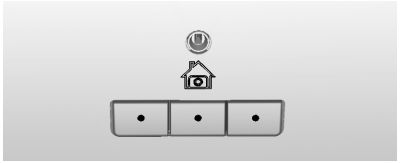

S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire les instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du

système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour tout renseignement concernant la programmation du système de télécommande universelle, appeler le 1-800-355-3515 ou visiter www.homelink.com.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, appuyer et maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

   Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.
3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
   - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
   - Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui

vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.

- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.

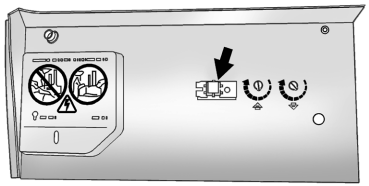

Bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire)

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire) à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire). L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou de l'aide à la programmation, appeler le numéro 1-800-355-3515 ou visiter le site www.homelink.com.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être

insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

✍ NOTES

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 6-1
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Commande de feux de route et feux de croisement 6-2
Appel de phares 6-3
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-3
Système de phares automatiques 6-4
Feux de détresse 6-4
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-5
Phares antibrouillard 6-5
Éclairage auxiliaire monté sur le toit 6-6

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 6-7
Éclairage de l'espace utilitaire 6-7
Plafonniers 6-7
Lampes de lecture 6-8

Caractéristiques d'éclairage
Éclairage d'entrée 6-8
Éclairage de sortie 6-9
Gestion de la charge de la batterie 6-9
Protection de l'alimentation de batterie 6-10

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

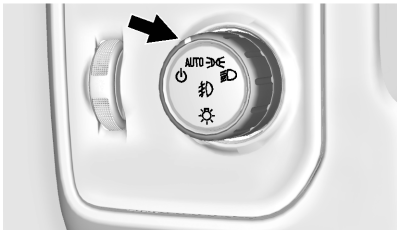

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

⏻ **(arrêt):** Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares en position d'arrêt pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique): Allume automatiquement les phares à intensité normale, ainsi que les éléments suivants :

- Feux de stationnement
- Éclairage du tableau de bord
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Feux de gabarit de toit (si le véhicule en est équipé)
- Feux de position latéraux avant/arrière

Lorsque vous coupez le contact et que les phares sont en mode AUTO, ces derniers s'éteignent. Quand le contact est retiré, ils s'allument automatiquement pendant une période définie. Vous pouvez modifier cette période au CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.

(feux de stationnement): Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

(phares): Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Quand les phares sont allumés et que le véhicule fonctionne, ils s'éteignent automatiquement 10 minutes après que le contact est coupé. Quand les phares sont allumés et que le véhicule ne fonctionne pas, ils restent allumés pendant 10 minutes avant de se couper pour éviter une décharge de la batterie. Placer la commande des phares en position hors fonction puis à nouveau en fonction pour obtenir un délai supplémentaire de 10 minutes. Pour laisser les phares allumés pendant plus de 10 minutes, le contact doit être sur la position ACC/ACCESSORY (accessoire) ou ON/RUN (activé/démarrage).

(phares antibrouillard) (le cas échéant): Allumer les phares antibrouillard. Se reporter à *Feux antibrouillard à la page 6-5*.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un signal sonore retentit lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés manuellement, que l'allumage est coupé et qu'une porte est ouverte. Pour désactiver le signal sonore, éteindre les feux.

Commande de feux de route et feux de croisement

(inverseur feux de route/feux de croisement): Pousser le levier des clignotants vers le tableau de bord pour passer des feux de croisement aux feux de route.

Tirer vers soi le levier des clignotants et le relâcher pour repasser aux feux de croisement.



Lorsque les feux de route sont allumés, ce témoin s'allume également dans le groupe d'instruments.

Appel de phares

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser vos phares de route afin de signaler à un conducteur qui vous précède que vous désirez le dépasser. Elle fonctionne même si les phares sont en mode automatique.

Pour l'utiliser, tirer le levier du clignotant vers vous, puis le relâcher.

Si les phares sont en mode automatique ou si les feux de croisement sont allumés, les feux de route s'allument. Ils demeurent allumés tant que vous tenez le levier vers vous. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments. Il faut le relâcher pour retourner au mode normal.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant du véhicule en plein jour. Des feux de circulation de jour complètement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules vendus pour la première fois au Canada.

Le système FCJ entre en fonction quand les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est à la position AUTO (automatique).
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Lorsque le système FCJ est en fonction, seuls les FCJ sont allumés. Les feux arrière, les feux de position latéraux et les autres feux ne sont pas allumés. L'éclairage du tableau de bord ne s'allume pas non plus.

Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

Pour éteindre les feux de jour (FCJ), faire tourner la commande des feux à la position d'arrêt puis la relâcher. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, la désactivation fonctionne uniquement lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares s'allument automatiquement.

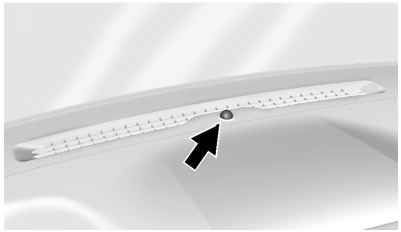

Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ⏻ et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur à ⏻ ou ≡OO≡ pour désactiver cette fonction.

Feux de détresse

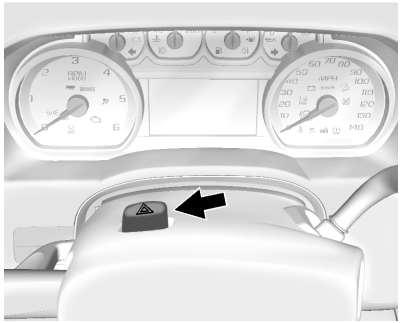

⚠ **(feux de détresse):** Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

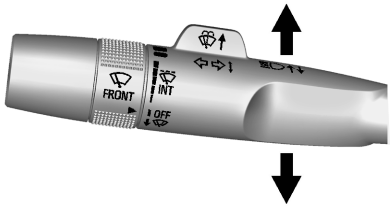

Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier de clignotants.

Pour signaler un changement de voie, soulever ou appuyer sur le levier pendant moins d'une seconde, jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter. Cela actionnera automatiquement trois fois les clignotants. Ils clignoteront six fois si le mode remorquer/tracter est activé. Tenir le levier de clignotants pendant plus d'une seconde actionnera les clignotants jusqu'à ce que le levier est relâché.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles à la page 10-46*.

Carillon de rappel des clignotants

Si le clignotant reste activé pendant plus de 1,2 km (0,75 mille), un carillon retentit à chaque clignotement. Le message TURN SIGNAL ON (clignotant activé) s'affiche également sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour arrêter le carillon et effacer le message, déplacer le levier de clignotants à la position d'arrêt.

Phares antibrouillard

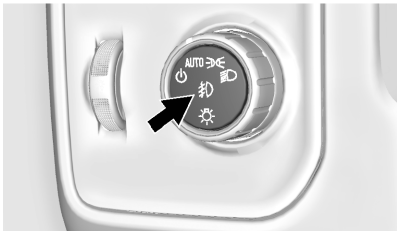

La commande de feux antibrouillard se trouve au centre de la commande d'éclairage extérieur, à gauche de la colonne de direction.

Le contact doit être établi pour que les phares antibrouillard s'activent.

(Phares antibrouillard):
Appuyer sur le bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard. Un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

Quand les feux antibrouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument automatiquement.

Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque les feux de route sont activés. Quand les feux de route sont éteints, les phares antibrouillard se rallument.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés avec des phares antibrouillard.

Éclairage auxiliaire monté sur le toit

Selon l'équipement, ce bouton comporte d'autres possibilités de câblage pour qu'un concessionnaire ou un centre de service qualifié puisse installer un feu auxiliaire surélevé.

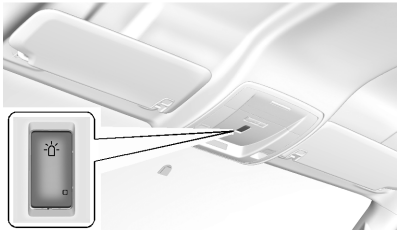

Ce bouton se trouve sur la console de plafond.

Quand le câblage est connecté à un projecteur auxiliaire fixé sur le toit, une pression sur le bas du bouton active le projecteur et éclaire un témoin à la base de ce bouton. Appuyer sur le sommet du bouton pour éteindre le projecteur et son témoin.

Le circuit de projecteur de secours du toit est protégé par un fusible de 30 A. La consommation totale de courant des lampes doit être inférieure à cette valeur. Les points de fixation des circuits du projecteur du toit consistent en deux fils aux bouts arrondis placés au-dessus de la console suspendue : un fil d'alimentation commutée vert foncé à une bande bleue et un fil de masse noir.

Pour plus d'information sur le projecteur monté, consulter le site Internet GM Upfitter à www.gmupfitter.com ou s'adresser à votre concessionnaire.

Si le véhicule est doté de ce bouton, il se peut qu'il soit équipé d'un ensemble de préparation pour chasse-neige. Se reporter à *Installation d'un chasse-neige ou d'un équipement similaire à la page 9-109*.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



Ce dispositif contrôle l'intensité de l'éclairage du volant et du tableau de bord. La commande d'éclairage du tableau de bord se trouve près de la commande d'éclairage extérieur.

Éclairage du tableau de bord: Déplacer la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

Éclairage de l'espace utilitaire

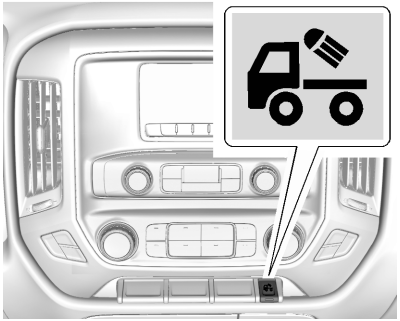

La lampe de l'espace de chargement éclaire davantage la zone de chargement du véhicule en cas de besoin. Les lampes placées à l'intérieur du caisson de camionnette s'allument également (option).

Enfoncer le commutateur pour activer ou désactiver la lampe de l'espace de chargement. Le levier de changement de rapport doit occuper la position de stationnement (P) pour commander la lampe de l'espace de chargement.

Plafonniers

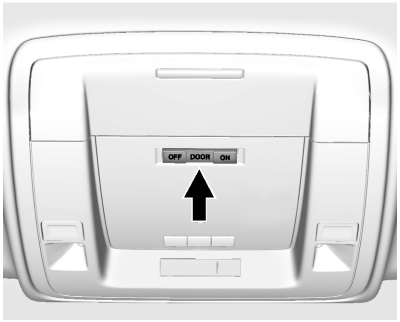

Des plafonniers peuvent équiper en option la console suspendue et la garniture du pavillon.

Pour modifier les paramétrages de plafonnier, agir comme suit :

OFF: Éteint les lampes même si une porte est ouverte.

DOOR: Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

ON (marche): Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture

Des lampes de lecture peuvent équiper la console suspendue et la garniture de pavillon, en option. Pour les commander, le commutateur d'allumage doit occuper la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN (en fonction/marche) ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur ou à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

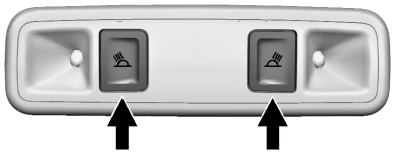

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée

Le véhicule est équipé d'un éclairage d'entrée.

Quand une porte est ouverte, les plafonniers et les lampes d'éclairage du sol s'allument si la commande de plafonnier est en position DOOR (porte). Si la commande de plafonnier est en position OFF (arrêt), les lampes ne s'allument pas.

Les phares, les feux de stationnement, les feux arrière et les feux de recul s'allument brièvement pendant la nuit ou dans les zones peu éclairées, lorsque est pressé sur l'émetteur d'accès à distance sans clé (RKE). Après 30 secondes environ les feux s'éteignent.

L'éclairage d'accès peut être désactivé manuellement en coupant le contact ou en appuyant sur le bouton de l'émetteur RKE.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation de véhicule » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Éclairage de sortie

Les lampes de l'habitacle, les phares, les feux de stationnement, les feux de recul et les lampes de plaque d'immatriculation s'allument lorsque la clé est retirée du contact. Les lampes de l'habitacle s'éteignent automatiquement en 20 secondes. Les lampes de l'habitacle ne s'allument pas si la commande de plafonnier est en position OFF (arrêt).

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des feux en position hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter une surcharge. Si la jauge du voltmètre ou l'affichage de la tension au centralisateur informatique de bord (CIB), selon l'équipement, peut afficher la tension vers le haut ou vers le bas. Ceci est normal. S'il existe un problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut

réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique. Voir *Messages de tension et de charge de batterie à la page 5-33*.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction éteint le plafonnier et les lampes de lecture, s'ils demeurent allumés durant plus de 10 minutes lorsque le contact est coupé. L'éclairage de l'espace de chargement s'éteint après 20 minutes, pour ne pas décharger la batterie.

Système Infodivertissement

Introduction

Infodivertissement 7-1

Introduction

Infodivertissement

Se reporter au manuel d'Infodivertissement pour de plus amples informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Il inclut également des informations sur les paramétres.

7-2 Système Infodivertissement

✍ NOTES

Commandes de la climatisation

Systèmes de commande de la climatisation
Commande de climatisation automatique à deux zones . . . 8-1

Bouches d'aération
Bouches d'aération 8-5

Entretien
Filtre à air de l'habitacle 8-6

Systèmes de commande de la climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

Grâce à ce système, le chauffage, la climatisation et la ventilation dans le véhicule peuvent être contrôlés.

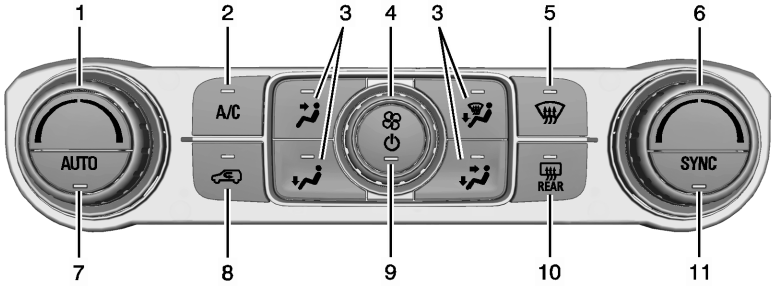

1. Commande de la température côté conducteur
2. A/C (climatisation)
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Commande du ventilateur
5. Dégivrage
6. Climatisation à deux zones
7. AUTO (Fonctionnement automatique)
8. Recyclage d'air
9. Bouton d'alimentation

8-2 Commandes de la climatisation

10. Désembueur de lunette arrière
11. SYNC (température synchronisée)

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque la lampe indicatrice est allumée, le système fonctionne entièrement automatiquement. Si le mode de répartition d'air ou le réglage du ventilateur est réglé manuellement, la lampe indicatrice de fonctionnement automatique s'éteint et l'écran affiche le réglage sélectionné.

Pour placer le système en mode automatique :

1. Presser AUTO (automatique).
2. Régler la température du côté conducteur et du côté passager.

   Pour trouver votre réglage de confort, commencer à 22°C (72°F) et laisser le temps au système de se stabiliser. Ensuite, régler la température selon vos besoins de confort.

Pour améliorer l'économie de carburant et refroidir le véhicule plus rapidement, le recyclage peut être sélectionné automatiquement par temps chaud.

Le témoin de recyclage ne s'allume pas en cas de commande automatique. Appuyer sur pour sélectionner manuellement le recyclage. Appuyer à nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Ne pas couvrir la sonde solaire au sommet du tableau de bord, près du pare-brise. Cette sonde régule la température de l'air sur base de la charge solaire. Se reporter à « Capteurs » plus loin dans cette section.

Fonctionnement manuel

(en/hors fonction): Appuyer pour faire fonctionner ou arrêter la climatisation. L'air extérieur entre toujours dans le véhicule et est dirigé vers le plancher. La direction peut être modifiée en appuyant sur le mode répartition d'air.

(commande de ventilateur): Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Appuyer sur le bouton pour désactiver le ventilateur.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

Commande de température côtés conducteur et passager: On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou baisser la température pour le conducteur ou le passager.

SYNC (température synchronisée): Presser pour lier le réglage de température de passager au réglage de conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque le réglage de passager est effectué, le témoin SYNC s'éteint.

L'afficheur de température côté conducteur ou passager indique toute diminution ou augmentation des paramètres de température.

Bouton de mode de distribution d'air: Presser , , , ou pour modifier la direction du flux d'air. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique et le système passe en mode manuel. Appuyer sur AUTO (automatique) pour revenir au fonctionnement automatique.

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(deux niveaux): L'air est réparti entre les bouches d'aération du tableau de bord et celles du plancher. Une partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du pare-brise et des glaces latérales.

(plancher): La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise, des glaces latérales et du plancher de la deuxième rangée.

(désembuage): Ce mode supprime le brouillard l'humidité présents sur les glaces. L'air est dirigé vers le pare-brise, les orifices de diffusion au plancher et les bouches latérales des glaces. Le système force automatiquement l'air extérieur dans le véhicule et le compresseur de climatisation fonctionne, sauf si la température extérieure est proche de zéro.

(dégivrage): Presser pour supprimer plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. L'air est dirigé vers les bouches d'aération du pare-brise et des vitres latérales. Le compresseur de climatisation est également activé, à moins que la température extérieure ne soit en dessous de zéro.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Voir *Bouches d'aération à la page 8-5*.

A/C (climatisation): Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Une lampe indicatrice s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

(recyclage): Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi

que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule. Le compresseur d'air conditionné est aussi activé lorsque ce mode est activé.

Désembueur de lunette arrière

Le désembueur de lunette arrière utilise un réseau de fils chauffants pour éliminer la buée de la lunette.

(désembueur de lunette arrière): Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de la lunette arrière fonctionne uniquement lorsque le commutateur d'allumage occupe la position ON/RUN (en fonction/marche). Le désembueur de lunette arrière reste allumé pendant dix minutes environ après la première pression sur le bouton. À chaque pression suivante, le désembueur fonctionne pendant cinq minutes. Le désembueur est également désactivé si le commutateur d'allumage est mis en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

⚠ Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Rétroviseur chauffe: Si équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ces derniers chauffent pour éliminer la buée ou le givre de leur surface lorsque l'on appuie sur le bouton de désembuage de lunette arrière. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants à la page 2-17*.

Capteurs

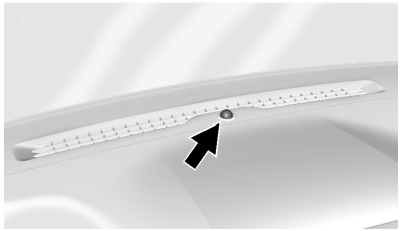

La sonde solaire placée dans la grille de dégivrage, au milieu du tableau de bord, surveille la chaleur solaire. Ne pas couvrir la sonde solaire au risque de panne du système.

Une sonde de température extérieure se trouve aussi derrière la calandre du véhicule. Cette sonde lit la température de l'air extérieur et aide à maintenir la température à l'intérieur du véhicule.

Toute obstruction à l'avant du véhicule comportant un chasse-neige peut fausser la température affichée.

Le système de commande de climatisation utilise l'information de ces sondes pour maintenir le réglage de confort en réglant la température de sortie, le régime du ventilateur et le mode de délivrance d'air. Le système peut également fournir plus de l'air de refroidisseur vers le côté du véhicule qui fait face au soleil. Le mode de recyclage peut également être utilisé selon les besoins pour maintenir la température des bouches d'aération.

Bouches d'aération

Utiliser les bouches d'aération au centre et sur les côtés du tableau de bord pour diriger le flux d'air. Utiliser les molettes situées près des bouches d'aération pour ouvrir ou fermer le flux d'air

De l'air chaud est soufflé sur les vitres latérales par temps froid. Si les modes plancher, désembuage ou dégivrage sont sélectionnés, une petite quantité provient des bouches près des glaces. Si le débit d'air est arrêté en utilisant les molettes, l'air chaud est dirigé vers les autres bouches du tableau de bord. Ceci est le fonctionnement normal.

Utiliser les molettes pour activer ou désactiver le débit d'air de ventilation sur base du mode sélectionné.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre élimine la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-3*. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de change pour l'entretien à la page 11-16*.

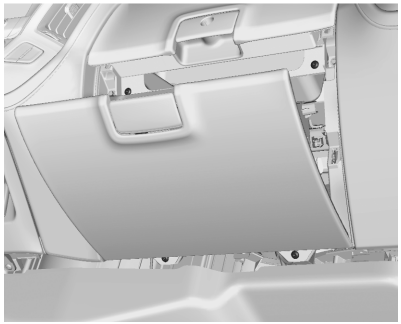

1. Ouvrir complètement la boîte à gants inférieure.
2. Déposer les quatre vis du pourtour de la boîte à gants inférieure. Il n'est pas nécessaire de déposer la porte pour accéder aux vis.

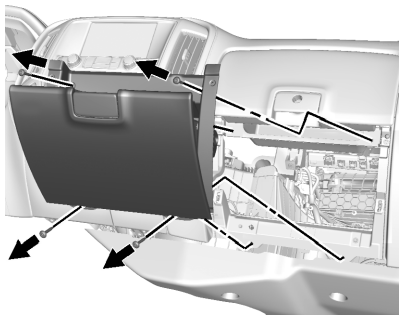

3. Fermer la porte de la boîte à gants inférieure et la déloger de son armature pour déposer toute l'unité.

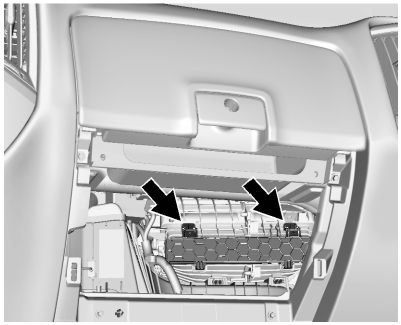

4. Relâcher les deux languettes maintenant le volet d'entretien. Ouvrir le volet d'entretien et déposer le filtre usagé.
5. Poser le filtre à air neuf.
6. Fermer le volet d'entretien et fixer les languettes.
7. Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

✍ NOTES

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Distraction au volant 9-2
Conduite défensive 9-3
Conduite en état d'ébriété 9-3
Contrôle du véhicule 9-4
Freinage 9-4
Direction 9-4
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-6
Perte de contrôle 9-6
Conduite tout terrain 9-7
Conduite sur chaussées mouillées 9-12
Hypnose de la route 9-14
Routes onduleuses et de montagne 9-14
Conduite hivernale 9-15
Si le véhicule est coincé. 9-17
Limites de charge du véhicule 9-18
Information de chargement d'autocaravane séparable 9-25

Démarrage et fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-27
Accélérateur et pédale de frein ajustable 9-28
Positions du commutateur d'allumage 9-29
Démarrage du moteur 9-31
Système de ralenti accéléré 9-33
Chauffage du bloc moteur . . . 9-34
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-35
Sélection de la position de stationnement (P). 9-35
Quitter la position de stationnement 9-37
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-38
Active Fuel Management[MD] (gestion active de carburant) 9-38

Gaz d'échappement
Gaz d'échappement 9-39
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-40

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-40
Mode manuel 9-44
Mode remorquage 9-46

Systèmes de conduite
Quatre roues motrices 9-47

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-58
Frein de stationnement 9-59
Aide au freinage 9-60
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-60

Systèmes de suspension variable
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-61
Aide au démarrage en côte (HDC) 9-63
Essieu arrière verrouillable 9-64

Régulateur automatique de vitesse
Régulateur automatique de vitesse 9-64

Systèmes d'assistance au conducteur
Systèmes d'assistance au conducteur 9-68
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul 9-69
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-72
Système d'alerte de collision avant 9-72
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-75

Carburant
Carburant 9-77
Spécifications de l'essence 9-79
Exigences de carburant - Californie 9-79
Carburants dans les pays étrangers 9-79
Additifs de carburant 9-80
E85 ou carburant mixte 9-80
Remplissage du réservoir 9-81
Remplissage d'un bidon de carburant 9-83

Traction de remorque
Généralités au sujet du remorquage 9-84
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage 9-84
Traction de remorque 9-87
Équipement de remorquage 9-96
Contrôle du roulis de remorque (TSC) 9-108

Conversions et ajouts
Équipement électrique complémentaire 9-109
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire 9-109
Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine 9-114

Information sur la conduite

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-10*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez

(Suite)

Avertissement (Suite)

avoir un grave accident, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Direction à assistance électrique (Série 1500)

Si le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique, celle-ci ne contient pas de liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

En cas de perte d'assistance de direction à la suite d'une défaillance du système, le véhicule peut être dirigé mais l'effort de direction sera accru. Consulter le concessionnaire en cas de problème.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps, son efficacité peut diminuer.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter aux messages spécifiques de direction du véhicule sous *Messages du système de direction à la page 5-40*.

Direction à assistance hydraulique (Série 2500/3500)

Si le véhicule est doté d'une direction assistée hydraulique, un entretien peut être requis. Se reporter à *Liquide de servodirection (Série 2500/3500) à la page 10-28* ou *Liquide de servodirection (Série 1500) à la page 10-28*.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite de l'arrêt du moteur ou de pannes du système, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

⚠ Attention

Si on tourne le volant jusqu'à ce qu'il arrive en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant plus de 15 secondes, la direction assistée peut être endommagé et une perte d'assistance de la direction peut survenir.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

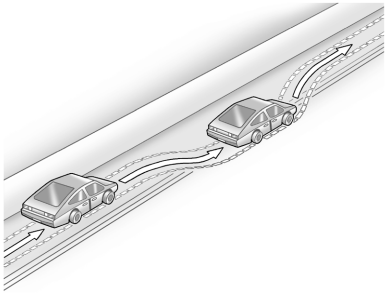

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la

glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite tout terrain

Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être utilisés en conduite hors route. Les véhicules sans quatre roues motrices et les véhicules qui ne sont pas équipés de pneus tout-terrain (AT) ou de pneus route-hors route (OOR) ne doivent pas être utilisés hors route sauf sur une surface de niveau et ferme. Pour de plus amples renseignements sur les pneus d'origine, se reporter au guide d'information sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire.

Une des meilleures manières de conduire hors route est de contrôler la vitesse.

⚠ Avertissement

En conduite hors route, les bonds et les changements de direction rapides peuvent facilement vous projeter hors position. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et faire une collision. Tous les occupants du véhicule doit toujours porter les ceintures de sécurité.

Avant la conduite hors route

- Procéder aux réparations et entretiens nécessaires.
- Faire le plein de carburant, ajuster les niveaux de liquide et vérifier la pression de gonflage de tous les pneus, incluant la roue de secours si le véhicule en est équipé.
- Lire tous les renseignements relatifs aux véhicules tout terrain du présent manuel.
- Déposer les déflecteurs d'air éventuels du soubassement et les replacer après la conduite hors route.
- Connaître les lois locales qui s'appliquent à la conduite hors route.

S'il faut gagner davantage de garde au sol, il peut être nécessaire de déposer le déflecteur inférieur avant du carénage avant.

⚠ Attention

La conduite du véhicule sans déflecteur avant inférieur sur le carénage avant pendant de longues périodes peut causer un problème d'écoulement de l'air

(Suite)

Attention (Suite)

vers le moteur. Remettre le déflecteur avant en place après la conduite hors route.

Chargement du véhicule pour la conduite hors route

⚠ Avertissement

- Un chargement errant sur le plancher de chargement peut vous heurter ou heurter vos passagers et doit donc être arrimé.
- Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les éléments les plus lourds doivent être sur le plancher, à l'avant de l'essieu arrière.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des objets lourds placés sur la galerie de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage et de blessure, voire de décès. Placer les objets lourds à l'intérieur de l'espace de chargement et non sur la galerie de toit.

Pour de plus amples renseignements sur le chargement du véhicule, se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-17* et *Pneus à la page 10-56*.

Questions environnementales

- Toujours conduire dans des régions, sur des pistes, des routes, réservées à la conduite tout terrain récréative. Obéir aux règlements affichés.
- Ne pas abîmer les arbustes, les fleurs, les arbres ou les herbes et ne pas déranger les animaux.
- Ne pas garer le véhicule au-dessus d'objets inflammables. Se reporter à *Stationnement au-dessus de matières qui brûlent à la page 9-38*.

Conduite sur les côtes

Pour conduire prudemment sur les côtes, il faut faire preuve de jugement et bien connaître les limites du véhicule.

⚠ Avertissement

De nombreuses collines sont simplement trop abruptes pour tout type de véhicule. Le véhicule peut caler en gravissant les pentes. Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en descendant les pentes. Le véhicule pourrait partir en tonneau si vous conduisez à travers les pentes. Vous pourriez

(Suite)

Avertissement (Suite)

être blessé ou tué. Ne pas conduire dans les pentes abruptes.

Avant de conduire dans une pente, évaluer son inclinaison, la traction et les obstacles. S'il n'est pas possible de voir le terrain situé en avant, descendre du véhicule et marcher dans la pente avant de poursuivre la route.

Conduite dans les pentes :

- Utiliser une position de basse vitesse et tenir fermement le volant.
- Maintenir une base vitesse.
- Lorsque cela est possible, monter ou descendre la pente en ligne droite.
- Ralentir lorsque vous approchez du sommet de la pente.
- Allumer les phares même pendant la journée pour rendre votre véhicule plus visible.

⚠ Avertissement

Franchir un col à vitesse élevée présente des risques d'accident. Le sommet peut dissimuler un abaissement de la route, un talus, une falaise ou un autre véhicule. Vous risqueriez des blessures graves, voire le décès. En approchant du col, ralentir et rester vigilant.

- Ne jamais descendre une pente en marche avant ou en marche arrière lorsque la boîte de vitesses ou la boîte de transfert est au point mort (N). Les freins pourraient surchauffer et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

⚠ Avertissement

Si le véhicule est équipé de la boîte de transfert automatique à deux vitesses, le véhicule peut se mettre à rouler si la boîte de transfert est mise au point mort (N) même si la boîte de vitesse est en position de stationnement (P). Cela se produit parce que le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses. Vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé. Si vous quittez le véhicule, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Mettre la boîte de transfert dans n'importe quelle vitesse sauf le point mort (N).

- Lorsque vous descendez une pente, maintenir le véhicule en ligne droite. Utiliser une base vitesse pour que le moteur travaille avec les frein pour ralentir le véhicule et vous aider à garder la maîtrise du véhicule.

⚠ Avertissement

Un freinage brutal dans une descente peut surchauffer et affaiblir les freins. Ceci peut entraîner une perte de contrôle et vous ou les autres occupants pourraient être blessés ou tués. Serrer les freins légèrement en descente et rétrograder pour garder le contrôle de la vitesse du véhicule.

Si le véhicule cale dans une pente :

1. Serrer les freins pour arrêter le véhicule, puis serrer le frein de stationnement.
2. Passer en position P (stationnement) puis redémarrer le moteur.
   - Si le véhicule cale lorsque vous montez une pente, passer en marche arrière (R), relâcher le frein de stationnement et descendre en ligne droite.
   - Ne jamais essayer de faire demi-tour. Si la côte est assez raide pour que le moteur cale, elle est aussi assez raide pour faire capoter le véhicule si vous essayez de faire demi-tour.
   - Si vous ne pouvez pas monter la côte, vous devez la descendre en reculant en ligne droite.
   - Ne jamais descendre une pente à reculons au point mort (N) en utilisant seulement que les freins.

     Le véhicule pourrait rouler vers l'arrière rapidement et vous pourriez en perdre la maîtrise.
   - Si le véhicule cale lorsque vous descendez une pente, rétrograder, relâcher le frein de stationnement et descendre la pente en ligne droite.
3. S'il n'est pas possible de redémarrer le véhicule après qu'il ait calé, serrer le frais de stationnement, mettre en position de stationnement (P) et couper le contact.
   3.1. Quitter le véhicule et chercher de l'aide.
   3.2. Demeurer à l'écart du chemin que le véhicule prendrait s'il roulait vers le bas de la pente.

- Éviter les virages qui placeraient le véhicule à travers l'inclinaison d'une pente. Une pente qu'il est possible de monter ou descendre peut être trop abrupte pour être traversée. Le fait de conduire en travers d'une pente ajoute du poids sur les roues qui donnent vers le bas de la pente, ce qui pourrait entraîner une glissade ou un capotage.
- L'état du terrain peut aussi présenter un problème quand vous croisez une pente. En effet, le gravier meuble, la boue ou même l'herbe mouillée peuvent faire glisser les pneus de côté, vers le bas. Si le véhicule glisse de côté, il peut heurter quelque chose (une roche, une ornière, etc.) qui le fera capoter.
- Les obstacles cachés peuvent accentuer la raideur d'une pente. Si les roues du côté du haut de la pente roulent sur une roche ou si les roues du côté du bas tombent dans une ornière ou une dépression, votre véhicule peut pencher davantage.
- S'il faut conduire en travers d'une pente et que le véhicule commence à glisser, tourner en direction du bas de la pente. Cela devrait ramener le véhicule en ligne droite et éviter une glissade latérale.

⚠ Avertissement

En quittant un véhicule arrêté en travers d'une pente du côté de la pente, vous risquez d'être écrasé ou tué par le véhicule qui se renverse. Toujours quitter le véhicule du côté le plus élevé et rester à l'écart du chemin de capotage éventuel.

Conduite dans la boue, le sable, la neige ou sur la glace

Utiliser une basse vitesse lorsque le véhicule roule dans la boue. Plus la boue est profonde, plus la vitesse doit être basse. Maintenir le véhicule en mouvement pour éviter un enlisement.

La traction change lorsque l'on conduit sur du sable. Sur le sable meuble, comme sur les plages ou les dunes de sable, les pneus ont tendance à s'enfoncer dans le sable, ce qui affectera la direction, l'accélération et le freinage. Conduire à une vitesse réduite et éviter les virages brusques et les manoeuvres rudes.

La traction est réduite sur la neige compacte et sur la glace, et il est facile de perdre la maîtrise du véhicule. Réduire la vitesse du véhicule lorsqu'on conduit sur de la neige compacte ou de la glace.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de conduire sur des lacs, des étangs ou des rivières gelées. Les conditions de la glace varient

(Suite)

Avertissement (Suite)

grandement et le véhicule pourrait faire céder la glace et tomber; vous et vos passagers pourriez vous noyer. Conduire le véhicule uniquement sur des surfaces sécuritaires.

Conduite dans l'eau

⚠ Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

⚠ Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Si l'eau n'est pas trop profonde, rouler lentement pour traverser. Aux vitesses plus rapides, l'eau peut éclabousser et le véhicule peut caler. En traversant l'eau, les freins se mouillent et la durée d'arrêt s'allonge. Se reporter à la description de la conduite sur routes mouillées, plus loin dans cette section.

Après la conduite tout terrain

Enlever toute broussaille ou les débris qui se seraient accumulés sous la carrosserie, le châssis, ou le capot. Ces éléments présentent un risque d'incendie.

Après la conduite dans la boue ou le sable, faire nettoyer et vérifier les garnitures de freins. Ces éléments peuvent former une pellicule et donner un freinage irrégulier. Vérifier la structure de la carrosserie, la direction, la suspension, les roues, les pneus et le système d'échappement afin de repérer tout dommage. De plus, inspecter les canalisations de carburant et le système de refroidissement pour repérer les fuites.

Un entretien plus fréquent est nécessaire. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-3*.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de

traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se

(Suite)

Avertissement (Suite)

montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-56*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter le véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

⚠ Avertissement

Descendre au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.

- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (voiture arrêtée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction. Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

L'antipatinage doit être activé. Voir *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-61*.

Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais il convient d'appliquer les freins plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS) à la page 9-58*.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver pris dans la neige peut être une situation sérieuse. Rester près du véhicule sauf si des secours sont à proximité.
Si possible, utiliser l'assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.
Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO)

(Suite)

Avertissement (Suite)

invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de commande de climatisation de façon à ce qu'il fasse circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Climate Control System » (Commande de climatisation).

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-39*.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé.

Tourner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est enlisé dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à « Balancement du véhicule pour le dégager » plus loin dans cette section.

Le système antipatinage (TCS) permet souvent de désembourber un véhicule embourbé. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-61*.

Si la fonction TCS ne peut désembourber le véhicule, se reporter à la description de la méthode de désembourbement qui suit.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes pour pneu à la page 10-84*.

Désembourbement du véhicule

Faire tourner le volant à gauche et à droite pour dégager la zone autour des roues avant. Pour les véhicules à quatre roues motrices, sélectionner le mode quatre roues motrices et gamme haute. Désactiver la fonction TCS. Alterner entre la marche arrière (R) et la marche avant en faisant tourner les roues le plus lentement possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre l'arrêt des roues avant de changer de rapport. Faire patiner lentement les roues en avant et en arrière provoque un mouvement de bascule qui peut libérer le véhicule. Si plusieurs essais se révèlent infructueux, un remorquage est peut-être nécessaire. Se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-101*. Les crochets de remorquage (option) peuvent être utilisés.

Crochets de récupération

⚠ Avertissement

Ne jamais tirer sur les crochets de récupération à partir du côté. Les crochets pourraient se briser et vous et les autres pourriez être blessés. Il faut toujours tirer le véhicule de l'avant lorsqu'on utilise les crochets de récupération.



⚠ Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Il existe des crochets de récupération qui se trouvent à l'avant du véhicule. Utiliser-les si vous êtes immobilisé hors route et que vous avez besoin d'être remorqué pour conduire à nouveau.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires qui ne sont pas installés à l'usine. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule indiquent le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire : l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

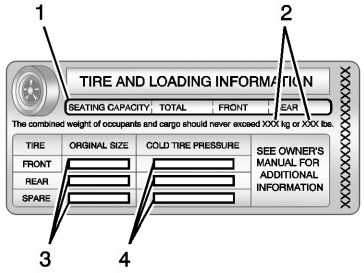

Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le pied milieu du véhicule, côté conducteur, au-dessous du montant de serrure de portière. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus à la page 10-56* et *Pression des pneus à la page 10-66*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/ Pneus » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX

égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Se à *Traction d'une remorque à la page 9-87* pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.

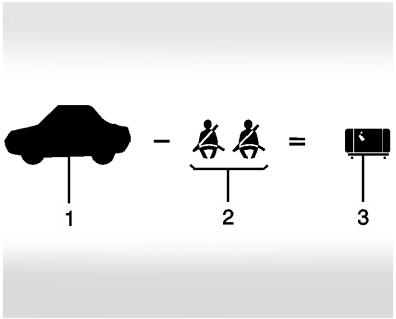

Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).

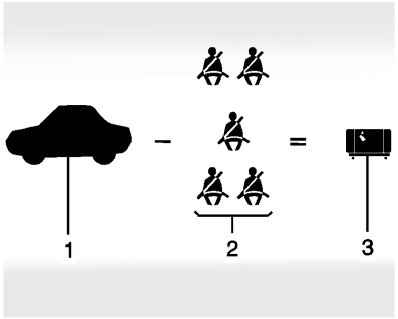

Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 136 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).

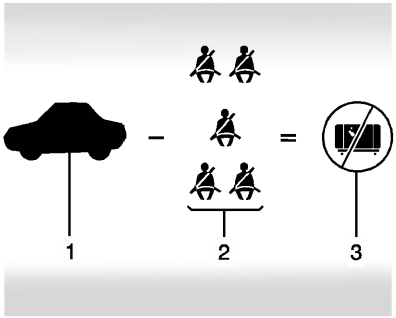

Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

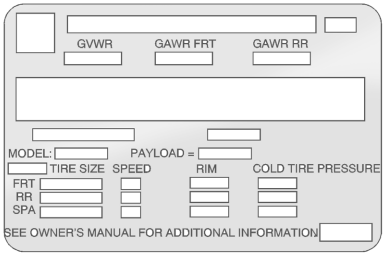

Une étiquette de conformité/pneus propre au véhicule est fixée au montant du milieu (montant B). L'étiquette indique la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. Ce poids est appelé poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge.

L'étiquette de conformité indique également le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour établir exactement ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Le concessionnaire peut vous aider. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

Ne jamais dépasser le PNBV de votre véhicule ni le PNBE, tant pour l'essieu avant que pour l'essieu arrière.

L'étiquette de conformité/pneus comprend également des renseignements importants sur la capacité de réserve de l'essieu avant.

⚠ Avertissement

En cas de freinage brutal ou de collision, les objets transportés dans la caisse de votre camion peuvent se déplacer vers l'avant, entrer dans l'habitacle et causer des blessures. Si vous placez des objets dans la caisse de votre camion, s'assurer de les assujettir correctement.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

⚠ Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au concessionnaire d'expliquer la meilleure façon de charger le véhicule.

Si vous mettez des objets — tels que des valises, des outils, des paquets ou toute autre chose dans le véhicule — ces objets se déplacent aussi rapidement que votre véhicule. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Ce manuel comprend également des renseignements importants sur la conduite tout-terrain. Se reporter à la rubrique « Chargement du véhicule pour la conduite tout terrain » sous *Conduite tout terrain à la page 9-7*.

Chargement à double niveau

Vous pouvez créer une plate-forme de chargement supérieure en plaçant quatre planches en bois de 5 cm sur 15 cm (2 po sur 6 po) sur toute la largeur de la caisse. Les planches doivent être insérées dans les creux de la caisse. La longueur des planches doit permettre au moins 2 cm (0,75 po) de surface d'appui sur chaque extrémité de la planche.

Lorsque vous utilisez cette plate-forme de chargement supérieure, s'assurer que le chargement est bien attaché et qu'il ne se déplacera pas. Le centre de gravité du chargement doit être placé dans une zone située au-dessus de l'essieu arrière. La zone se situe dans l'espace entre l'avant de chaque passage de roue et l'arrière de chaque passage de roue. La hauteur du centre de gravité ne doit pas dépasser le dessus de la planche lumineuse de la caisse.

Tout chargement qui dépasse la zone de feux arrière du véhicule doit être marqué correctement, selon les lois et règlements locaux.

S'assurer de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.

Équipement électrique ajouté après-vente

En transportant des éléments amovibles, le nombre de personnes transportées dans le véhicule doit peut-être être limité. Tenir compte du poids du véhicule avant d'acheter et installer un nouvel équipement.

⚠ Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

S'assurer de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.

*Équipement	Poids maximal
Support d'échelle et chargement	340 kg (750 lb)
Boîte à outils en croix et chargement	181 kg (400 lb)
Boîtes latérales et chargement	113 kg par côté (250 lb par côté)

*Le poids combiné de tout le matériel sur rails ne doit pas dépasser 454 kg (1 000 lb). Il est conseillé de disposer du nécessaire de renfort pour le matériel complémentaire sur rails. Consulter votre concessionnaire GM.

Points de chargement

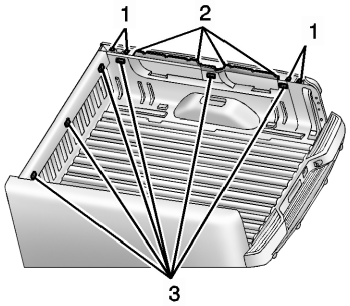

1. Principaux points de chargement
2. Zones de chargement secondaires
3. Ouvertures du système de gestion du chargement destinées aux accessoires

Les éléments structurels (1) et (2) font partie de la structure de la caisse de camionnette. Les accessoires supplémentaires devraient utiliser ces points de chargement. Selon la conception de l'accessoire, mettre une entretoise

sous l'accessoire aux points de chargement pour éliminer l'écartement. Les trous du système de gestion du chargement (3) ne sont pas conçus pour l'ancrage de l'équipement d'après-vente. Visiter le site www.gmupfitter.com pour obtenir plus d'informations de structure relatives aux éléments d'appui de charge de caisse de camionnette.

Information de chargement d'autocaravane séparable

À l'intérieur de la boîte à gants se trouve une étiquette d'information sur le chargement d'une cellule de camping amovible spécifique au véhicule. Elle vous indique si une cabine de camping amovible peut être transportée, la charge que le véhicule peut transporter et la manière de la répartir uniformément. L'étiquette vous permet de choisir la cabine de camping amovible qui convient au véhicule.

Votre concessionnaire peut vous aider à trouver la cellule de camping qui convient à votre véhicule, et aussi à déterminer le poids nominal de chargement (PNC).

Lors de la pose et du chargement d'une cellule de camping amovible, consulter les instructions du constructeur.

Lorsque le véhicule transporte une cellule de camping amovible, la charge totale du véhicule comprend le poids de la cellule en plus :

- Tous les éléments ajoutés à la cellule de camping à sa sortie de l'usine.
- Tout ce qui se trouve à l'intérieur de la cellule.
- Toutes les personnes qui s'y trouvent.

Le poids total autorisé en charge (PTAC) est le poids maximal du chargement que votre véhicule peut transporter. Il ne comprend pas le poids des occupants, mais prévoir environ 68 kg (150 lb) par siège.

Le chargement total ne doit pas dépasser le poids nominal de chargement (PNC) de votre véhicule.

Pour déterminer les dimensions 1 et 2, tel qu'indiqué dans l'illustration ci-dessous, voir l'information sur le chargement d'une cellule de camping amovible qui figure sur l'étiquette dans la boîte à gants.

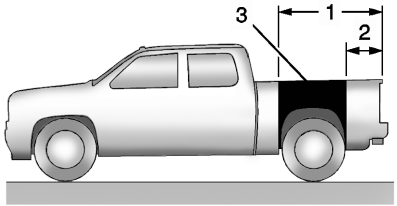

Pour mesurer, se référer au bord arrière du plancher de chargement. L'emplacement recommandé pour le centre de gravité du chargement est au point 3 pour le PNC. Il s'agit du point où la masse d'un objet est concentrée et qui, si elle était suspendue à ce point, permettrait d'équilibrer l'avant et l'arrière.

Voici un exemple d'une camionnette et d'une cellule de camping amovible bien assorties :

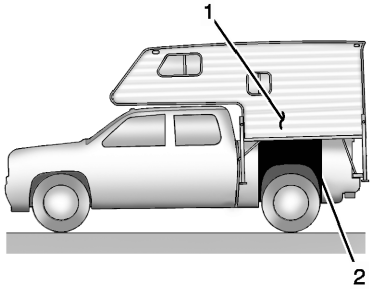

1. Centre de gravité de la cellule de camping
2. Zone recommandée pour l'emplacement du centre de gravité

Lorsque le véhicule transporte une cellule de camping amovible, la charge totale de votre véhicule comprend le poids de la cellule tel que précisé par son fabricant, le poids des autres accessoires de camping non compris dans le poids fourni par le fabricant de la cellule, le poids des bagages de camping et le poids des passagers à l'intérieur de la cellule. Le chargement total ne doit pas dépasser le poids nominal de chargement de votre véhicule et le centre de gravité (1) de la cellule de camping une fois installée doit se trouver dans la zone de centre de gravité (2) recommandée pour le véhicule.

Tous les accessoires ou autres équipements ajoutés au véhicule doivent être pesés. Il faut ensuite soustraire ce poids additionnel du PTAC. Ce poids ajouté peut raccourcir la zone de centre de gravité du véhicule.

Si la cellule de camping amovible et son chargement pèsent moins que le PNC, la zone du centre de gravité du véhicule peut d'être plus grande.

Fixer les objets mobiles pour empêcher que le poids ne soit déporté et qu'il déséquilibre le véhicule. Après avoir chargé le véhicule et la cellule de camping, aller à un poste de pesage et faire peser les essieux avant et arrière séparément pour déterminer les charges sur essieu. La charge sur chaque essieu ne doit pas dépasser les valeur de chaque essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne peut dépasser ni l'une ni l'autre des valeurs de poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces valeurs figurent sur l'étiquette de conformité apposée sur le montant B. Se reporter à « Étiquette de conformité/ pneus » sous la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*. S'il y a dépassement des poids nominaux prescrits, déplacer ou retirer des objets jusqu'à ce que le poids total soit inférieur aux normes.

Consulter le concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements sur les poids à vide, les poids de chargement, le poids nominal de chargement et la zone appropriée du centre de gravité.

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

⚠ Attention

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Conduire le véhicule à une vitesse inférieure ou égale à 88 km/h (55 mi/h) pendant les premiers 805 km (500 mi).
- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.
- Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Pour connaître les capacités de traction de remorque du véhicule et obtenir plus d'informations, se reporter à *Traction d'une remorque à la page 9-87*.

(Suite)

Attention (Suite)

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Accélérateur et pédale de frein ajustable

En option, la position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée.

Aucun ajustement des pédales ne peut être effectué lorsque le véhicule est sur marche arrière (R) ou pendant l'utilisation du régulateur de vitesses.



L'interrupteur servant à ajuster les pédales est au centre de la cuve sous les commandes de la climatisation.

Lever le commutateur pour rapprocher les pédales de votre corps. Enfoncer le commutateur pour écarter les pédales.

Avant le trajet, enfoncer complètement la pédale de frein pour confirmer que le réglage vous convient. En roulant, n'effectuer que des réglages mineurs.

Le véhicule peut être équipé d'une fonction de mémoire permettant la sauvegarde et le rappel des réglages de position des pédales. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-5*.

Positions du commutateur d'allumage

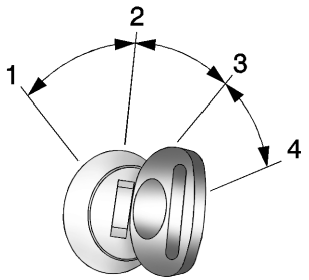

Le commutateur d'allumage comporte quatre positions.

Pour sortir de la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires) et la pédale de frein ordinaire doit être enfoncée.

1 (ARRÊT DU MOTEUR/ VERROUILLAGE/ARRÊT): Une fois le véhicule arrêté, tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/ arrêt) afin d'éteindre le moteur. La fonction de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) demeure activée. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-35*.

Cette position bloque le commutateur d'allumage et de volant de direction. Elle bloque également la boîte de vitesses sur les véhicules à boîte de vitesses automatique. La clé peut être retirée en position LOCK/OFF (verrouillage/ arrêt).

Le volant peut rester bloqué lorsque les roues ne sont pas en position de ligne droite. Si ceci se produit, tourner le volant de droite à gauche en tournant la clé en position ACC/ ACCESSORY (accessoires). Si ceci ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.

3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour permettre de tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-59*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et que le contact doit être coupé en roulant, mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

⚠ Attention

Utiliser un outil pour forcer la rotation de la clé dans le commutateur d'allumage risque d'endommager celui-ci ou de briser la clé. Utiliser la clé adéquate, l'enfoncer totalement dans le commutateur et ne la tourner qu'à la main. Si elle ne peut tourner, contacter le concessionnaire.

2 (ACC/ACCESSORY [accessoires]): Cette position permet à des appareils comme la radio et les essuie-glaces de fonctionner pendant que le moteur est arrêté. Elle déverrouille aussi le volant de direction. Utiliser cette position si le véhicule doit être poussé ou remorqué.

3 (ON/RUN)(marche): Cette position peut être utilisée pour faire fonctionner les accessoires électriques et afficher certains témoins et indicateurs du groupe d'instruments. Cette position peut également être utilisée pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Le commutateur reste dans cette position lorsque le moteur tourne. La boîte de vitesses est également déverrouillée dans cette position sur les véhicules à boîte de vitesses automatique.

Si la clé est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche) et que le moteur est coupé, la batterie peut se décharger. Le véhicule risque de

ne pas démarrer si la batterie se décharge pendant une période prolongée.

4 (START [démarrage]): Cette position fait démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, il faut relâcher la clé. Le commutateur d'allumage revient alors à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour la conduite.

Un carillon avertisseur retentit si la porte du conducteur est ouverte alors que la clé de contact est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et que la clé est dans le contact.

Démarrage du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

⚠ Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

⚠ Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique après-vente à la page 9-109*.

Procédure de démarrage

1. Sans le pied sur l'accélérateur, mettre la clé à la position START (démarrage). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé. Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure que le moteur réchauffe. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses suffisamment pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

   Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les composants. Si la clé est tournée en position START (démarrage) et qu'elle est relâchée quand le moteur commence à tourner, le moteur continuera à tourner quelques secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre. Si le moteur ne démarre pas et que la clé est maintenue en position START (démarrage) pendant plusieurs secondes, le fonctionnement du démarreur sera coupé après 15 secondes pour éviter d'endommager le démarreur. Ce système empêche également le fonctionnement du démarreur si le moteur tourne déjà. Le démarrage du moteur peut être arrêté en plaçant le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

   Lorsque le témoin de niveau de carburant bas s'allume et que le message NIVEAU CARBURANT BAS s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB), le système de démarrage informatisé est désactivé pour éviter d'endommager des composants du véhicule. Lorsque cela se produit, tenir le commutateur d'allumage en position START (démarrage) pour continuer à lancer le moteur.

   ⚠ Attention

   Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, en particulier par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Essayer d'enfoncer complètement la pédale

d'accélérateur et la maintenir au plancher tout en plaçant la clé de contact à la position START (Départ) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai afin de permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur démarré, relâcher la clé et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête, recommencer. Cela élimine le carburant en excès dans le moteur. Ne pas emballer le moteur juste après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses avec douceur jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Système de ralenti accéléré

Selon l'équipement, cette fonction n'est disponible qu'avec le régulateur automatique de vitesse. Le commutateur manuel de ralenti à régime accéléré est actionné à l'aide des boutons de régulation de vitesse sur le côté gauche du volant.

Vous pouvez utiliser ce système pour augmenter le régime de ralenti du moteur lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le frein de stationnement est serré.
- La pédale de frein n'est pas actionnée.
- Le véhicule ne peut se déplacer et la pédale d'accélérateur ne peut être pressée.

Pour contrôler le ralenti à régime élevé :

- Pour activer le système de ralenti à régime élevé, enfoncer et relâcher le bouton de mise en/hors fonction de la régulation de vitesse et s'assurer que le témoin du commutateur est allumée.
- Appuyer et relâcher le bouton SET du régulateur de vitesse de vitesse automatique. Le régime du moteur est maintenu à environ 1 200 tr/min.

L'une des actions suivantes désactivera le ralenti à régime élevé :

- Une pression des freins.
- La sélection du bouton d'annulation de régulateur de vitesse automatique.
- Le relâchement du frein de stationnement.
- Désengagement du sélecteur de la boîte de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort).
- La sélection du bouton de mise en/hors fonction de la régulation de vitesse lorsqu'elle était auparavant activée.
- Appuyer sur le bouton SET du régulateur de vitesse de vitesse automatique une seconde fois.

- Enfoncement de l'accélérateur sur plus d'un quart de sa course.
- Mettre le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Chauffage du bloc moteur

Le chauffage du moteur facilite le démarrage et diminue la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid, à des températures inférieures ou égales à -18 °C (0 °F). Le chauffage du moteur doit être branché au moins quatre heures avant de démarrer. Un thermostat interne au cordon peut être présent, qui empêche le fonctionnement du chauffe-liquide de refroidissement lorsque la température est supérieure à -18 °C (0 °F).

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Lever le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon est fixé à l'aile côté conducteur par une agrafe, placée près du boîtier à fusibles du compartiment moteur. Déposer prudemment la fixation de fil qui connecte la fiche électrique. Ne pas couper le cordon électrique.
3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts avec mise à la terre.

⚠ Avertissement

Brancher le cordon dans une prise qui n'est pas mise à la terre peut causer un choc électrique. Un fil d'allonge incorrect peut entraîner une surchauffe et causer un incendie. Vous risqueriez de graves blessures. Brancher le cordon dans une

(Suite)

Avertissement (Suite)

prise triphasée 110 V CA. Si le cordon est trop court, utiliser une allonge triphasée à usage industriel d'au moins 15 A.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Les accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Système OnStar (option)
- Toit ouvrant (si monté)

Ces dispositifs fonctionnent lorsque la clé est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Lorsque la clé quitte ces positions, les glaces et le toit ouvrant continuent à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture d'une porte. La radio continue à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Prises électriques pour accessoires (APO)

Le véhicule peut être équipé de prises électriques pour les accessoires (APO) à plusieurs emplacements. Se reporter à *Prises de courant à la page 5-6*.

Les prises électriques de la console ou de la position d'assise centrale sont alimentées par la fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires. L'alimentation se poursuit jusqu'à dix minutes après que le commutateur d'allumage est déplacé de la position ON/RUN (en fonction/marche) à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Les prises électriques de l'empilement central d'usine sont alimentées directement par la batterie du véhicule. L'alimentation des accessoires est permanente, quelle que soit la position du commutateur d'allumage.

Si des appareils électroniques sont laissés branchés dans ces prises pendant longtemps avec le véhicule à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger. Le véhicule risque de ne plus démarrer si la batterie s'est déchargée pendant longtemps.

Sélection de la position de stationnement (P).

⚠ Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si le levier de vitesses n'est pas complètement engagé à la position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule peut rouler. Si vous quittez le véhicule alors que le moteur tourne, le véhicule peut se déplacer soudainement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même

(Suite)

Avertissement (Suite)

si vous êtes sur un terrain relativement plat, observer les consignes suivantes. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices à boîte de transfert avec point mort (N), si la boîte de transfert est au point mort (N), le véhicule est libre de rouler, même si le levier de vitesses est à la position de stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise. Si vous tractez une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-84*.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis serrer le frein de stationnement.

   Voir *Frein de stationnement à la page 9-59*.

2. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P) en le tirant vers vous et en le déplaçant le plus haut possible.
3. S'assurer que la boîte de transfert est à une vitesse de marche avant — et non au point mort (N).
4. Tourner la clé de contact sur LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
5. Retirer la clé et l'emporter avec soi. Si vous pouvez quitter le véhicule avec la clé de contact en main, le véhicule est en position de stationnement (P).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne. Votre véhicule pourrait soudainement se déplacer si le levier de vitesses

(Suite)

Avertissement (Suite)

n'est pas parfaitement engagé à la position de stationnement (P) et le frein de stationnement solidement serré.

Si la boîte de transfert de votre véhicule à quatre roues motrices est au point mort (N), le véhicule peut se mettre à rouler même si le levier sélecteur se trouve à la position de stationnement (P). S'assurer donc que la boîte de transfert est engagée dans une vitesse de marche avant et non au point mort (N).

De plus, si vous quittez le véhicule pendant que le moteur tourne, ce dernier risque de surchauffer et même de prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne jamais quitter le véhicule lorsque le moteur tourne, à moins d'en être absolument obligé.

Si vous devez quitter le véhicule alors que le moteur tourne, s'assurer que le levier de sélection est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein ordinaire enfoncée. Ensuite, vérifier si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord le tirer vers soi. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de sélection n'est pas totalement bloqué en position de stationnement (P).

Blocage de couple

Si vous stationnez en pente et que vous n'engagez pas correctement la boîte de vitesses en position P (stationnement), le poids du véhicule peut exercer trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de sélection hors de la position P (stationnement). C'est ce qu'on appelle le blocage de couple. Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de sélection en position P (stationnement) avant de sortir du véhicule. Pour savoir comment procéder, se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-35*.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple survient, il peut être nécessaire de vous faire pousser par un autre véhicule pour remonter légèrement la pente afin de diminuer la pression exercée sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Vous pourrez ensuite déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'un système de déverrouillage électronique du levier de vitesses. Le déverrouillage du levier de vitesses est conçu pour :

- Empêcher le retrait de la clé de contact si le levier de sélection n'occupe pas la position de stationnement (P)
- Empêcher le déplacement du levier de sélection hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à. *Démarrage par batterie auxiliaire à la page 10-96*.

Pour sortir de la position de stationnement (P).

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher la pression sur le levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de freins, pousser complètement le levier de sélection en position de stationnement (P).
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si le problème de changement de rapport subsiste, le véhicule doit être réparé dès que possible.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management[MD] (gestion active de carburant)

Le moteur V8 de certains véhicules est équipé du système Active Fuel Management (gestion active du carburant). Ce système permet au moteur de fonctionner avec la totalité des cylindres ou seulement la moitié d'entre eux, selon les situations de conduite.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera la moitié de ses cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Si le véhicule est doté d'une lampe indicatrice Active Fuel Management (gestion active du carburant), se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29* pour plus d'informations au sujet de cet écran.

Gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).

(Suite)

Avertissement (Suite)

- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.
- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-35* et *Échappement du moteur à la page 9-39*.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-84*.

Boîte de vitesses automatique

Selon l'équipement, il existe un témoin électronique de levier de position de boîte de vitesses placé dans le groupe d'instruments. Cet écran s'allume quand le commutateur d'allumage occupe la position ON/RUN (marche).

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.



Illustration d'une boîte automatique 6 rapports pour utilisation intensive, modèle 6 rapports pour utilisation normale similaire

Se reporter à « Sélection de gamme de vitesses » sous la rubrique *Mode manuel à la page 9-44*.

Position de stationnement (P): Cette position verrouille les roues arrière. C'est la meilleure position à utiliser pour démarrer le moteur parce que le véhicule ne peut se déplacer facilement. En côte, spécialement si le véhicule est très chargé, vous pourriez constater une augmentation de l'effort nécessaire pour quitter la position de stationnement (P). Se reporter à « verrouillage de couple », sous *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-35*.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-35* et *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-84*.

⚠ Avertissement

En quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement — même si le levier de vitesses est à la position P (stationnement) — si la boîte de transfert est à la position N (point mort). Il faut donc s'assurer que la boîte de transfert est engagée sur un rapport de conduite, deux roues motrices High ou quatre roues motrices High ou quatre roues motrices Low — et non pas à la position N (point mort). Se reporter à la rubrique *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-35*.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

⚠ Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-17*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer alors que le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement le point mort (N). Utiliser aussi le point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

⚠ Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Marche avant (D): Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, et :

- À moins de 55 km/h (35 mi/h) environ, enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.
- Vous roulez à environ 55 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

  En faisant ceci, le véhicule rétrogradera à la vitesse inférieure et possèdera plus de puissance.

Utiliser la position de marche avant (D) et le mode Traction/ remorquage pour tracter une remorque, transporter une charge lourde, conduire dans des côtes raides ou en conditions tout terrain. Passer à une vitesse inférieure si la boîte change trop souvent de vitesse.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de maîtrise à la page 9-6*.

Le véhicule possède une fonction de stabilisation de changement de rapport qui ajuste les changements de rapport aux conditions du trajet afin de réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction de stabilisation est conçue pour déterminer avant un passage au rapport supérieur si le moteur est capable de maintenir la vitesse du véhicule en analysant les paramètres tels que la vitesse du véhicule, la position du papillon et la charge du véhicule. Si la fonction de stabilisation détermine que la vitesse actuelle du véhicule ne peut être maintenue, la boîte ne passe pas au rapport supérieur mais

maintient le rapport en cours. Dans certains cas, ceci peut sembler un retard de changement de rapport alors que la boîte fonctionne normalement.

La boîte de vitesses utilise des commandes adaptatives de changement de rapport. Ces commandes adaptives comparent en permanence les principaux paramètres de changement de rapport aux changements idéaux préprogrammées enregistrés dans l'ordinateur de la boîte de vitesses. La boîte effectue en permanence des adaptations pour améliorer le rendement du véhicule en fonction de son mode d'utilisation, de la charge du véhicule et des changements de température. Pendant ces commandes adaptatives, le changement des rapports peut sembler différent étant donné que la boîte de vitesses détermine les meilleurs réglages.

En cas de très basses températures, le changement de vitesses peut être temporisé, permettant des changements de vitesse plus stables jusqu'au réchauffement du moteur. Les changements de vitesse peuvent être davantage perceptibles avec une boîte de vitesses froide. Cette différence est normale.

Mode manuel (M): Cette position permet la sélection d'une gamme de rapports adaptés aux circonstances actuelles du trajet. Dans le cas de cette option, se reporter à la description du mode de sélection de gamme, sous *Mode manuel à la page 9-44*.

⚠ Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la

(Suite)

Attention (Suite)

garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode normal de freinage en pente

Les véhicules avec un moteur à essence (option) et une boîte de vitesses automatique, un mode normal de freinage en pente qui est activé lorsque le véhicule est démarré, mais n'est pas activé en mode de sélection de gamme.
Il aide à maintenir la vitesse du véhicule désirée lors de la conduite en pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule. La première fois que le système s'active pour chaque cycle d'allumage, un message du CIB est affiché. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-41*.

Pour désactiver ou activer le freinage en pente en mode normal pendant le cycle actuel de clé de contact, maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-41*.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46* et *Régulation automatique de vitesse à la page 9-64*.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme

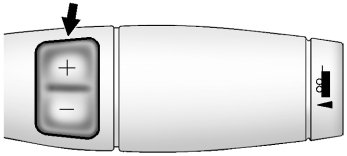

Ce mode (option) contribue à commander la boîte de vitesses et la vitesse du véhicule en montagne ou lors de la traction d'une remorque en vous permettant de sélectionner une plage désirée de rapports.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de vitesse en position M (mode manuel).
2. Appuyer sur les boutons +/- du sélecteur pour sélectionner la gamme de rapports désirée en fonction des conditions de circulation.

Lorsque le levier de changement de rapport est déplacé de la position de surmultipliée automatique (D) à la position de mode manuel (M), un chiffre s'affiche à côté de la lettre M, indiquant la gamme actuelle de la boîte de vitesses.

Ce chiffre représente le rapport le plus élevé que la boîte de vitesses commandera en fonctionnant en mode manuel (M). Tous les rapports inférieurs à ce chiffre sont disponibles. Lorsque les circonstances du trajet changent, la boîte de vitesses peut rétrograder automatiquement. Par exemple, lorsque M5 est sélectionné, 1 (1ère) à 5 (5ème) est sélectionné automatiquement par la boîte de vitesses. Cependant, 6 (6ème) ne peut être utilisé avant d'utiliser le bouton plus/moins du levier sélecteur pour changer de gamme.

En cas de moteurs essence, lorsque le levier sélecteur est déplacé de la position de surmultipliée automatique (D) au mode manuel (M), une rétrogradation peut se produire. Le rapport en cours pendant le déplacement du levier sélecteur détermine l'opportunité d'une rétrogradation. Se reporter au tableau qui suit.

Rapport précédant le changement entre la position de surmultipliée automatique (D) et le mode manuel (M)	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Après le changement de gamme de vitesses entre la position conduite (D) et le mode manuel (M)	M4	M4	M3	M2	M2	M1

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46*.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse automatique et remorquer/tracter.

Si le véhicule est doté d'un frein sur échappement, il peut également être utilisé, mais il ne rétrogradera pas automatiquement la boîte de vitesses. Se reporter à Frein sur échappement dans le supplément Duramax Diesel.

⚠ Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la

(Suite)

Attention (Suite)

garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode traction réduite

Le mode de fonctionnement en cas de faible adhérence contribue à l'accélération du véhicule lorsque la route est glissante, sur le verglas ou dans la neige. Pendant l'arrêt du véhicule, sélectionner M2 en utilisant le mode sélection de gamme. Ceci limite le couple transmis aux roues et contribue à éviter le patinage des pneus.

Mode remorquage

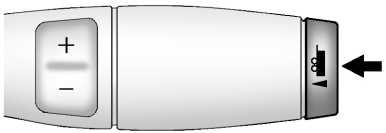

Le véhicule possède un mode de remorquage. Ce mode règle le schéma de changement de vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport et ainsi fournir un meilleur rendement, un meilleur contrôle du véhicule et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses et du moteur quand le véhicule descend des pentes abruptes ou des pentes en région montagneuse, ou lorsqu'il remorque de lourdes charges.

Le bouton sélecteur est à l'extrémité du levier de changement de vitesses. Activer et désactiver le mode remorquage en appuyant sur le bouton. Lorsque le mode remorquage est en fonction, un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

Voir les rubriques *Témoin de mode remorquage à la page 5-24* et *Routes onduleuses et de montagne à la page 9-14*.

Se reporter également à « Mode remorquage » sous *Équipement de remorquage à la page 9-96*.

Freinage en pente en mode remorquage

Le freinage en pente en mode remorquage est seulement activé lorsque le mode remorquage est sélectionné et que le véhicule n'est pas en mode de sélection de gamme. Se reporter à « mode remorquage » détaillé ci-dessus et *Mode manuel à la page 9-44*. Le freinage en pente en mode remorquage aide à maintenir la vitesse de véhicule désirée lors de la conduite dans une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Dans les véhicules équipés de moteur à essence, pour désactiver ou activer le freinage en pente en mode remorquage/tractage pendant le cycle actuel de clé de contact,

maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-41*.

Pour les véhicules à moteur diesel, le freinage en pente en mode remorquage/tractage peut être activé ou désactivé en appuyant sur le bouton de mode remorquage. Utiliser le frein sur échappement pour un freinage en pente maximal.

Voir *Équipement de remorquage à la page 9-96*.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-40* et *Régulation automatique de vitesse à la page 9-64*.

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices

Selon l'équipement, vous pouvez transmettre la puissance motrice de votre moteur aux quatre roues pour obtenir plus de traction. Pour profiter au maximum de votre système à quatre roues motrices, vous devez vous familiariser avec son fonctionnement. Lire la section qui suit avant d'utiliser votre véhicule en mode quatre roues motrices. Consulter le texte relatif à la boîte de transfert du véhicule.

⚠ Attention

La conduite prolongée en mode quatre roues motrices gamme haute ou quatre roues motrices gamme basse sur une chaussée propre et sèche risque d'entraîner une usure prématurée du groupe motopropulseur. Ne pas conduire

(Suite)

Attention (Suite)

en mode quatre roues motrices gamme haute ou quatre roues motrices gamme basse pendant de longues périodes sur une chaussée propre et sèche.

En roulant sur une chaussée propre et sèche et lors des virages serrés, vous pouvez constater une vibration dans le système de direction.

Le passage au mode quatre roues motrices gamme basse désactivera la traction asservie et le StabiliTrak^{MD}. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-61*.

Essieu avant

L'engagement et le désengagement de l'essieu avant se font automatiquement lorsque vous utilisez la boîte de transfert. Un léger retard dans l'engagement ou le désengagement de l'essieu est normal.

Boîte de transfert électronique

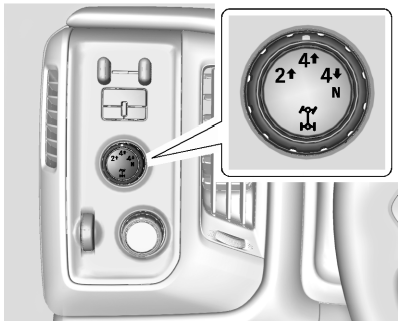

Le bouton de la boîte de transfert est près de la colonne de direction.

Utiliser cette molette pour passer en mode quatre roues motrices ou pour quitter ce mode.

Les lampes indicatrices indiquent la position de la boîte de transfert. Deux roues motrices gamme haute, quatre roues motrices gamme haute et quatre roues motrices gamme basse sont indiquées sur l'anneau extérieur du pommeau de la boîte de transfert. Le point mort (N) est indiqué sur la face du pommeau. Les lampes indicatrices s'allument brièvement lorsque le contact est mis et l'une d'elles reste allumée. Si aucune lampe ne s'affiche, conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une intervention. Si les lampes s'allument momentanément lorsque le commutateur d'allumage occupe la position ON/RUN (en fonction/marche) mais qu'aucune ne reste allumée, faire tourner au besoin le pommeau pendant que le véhicule est désactivé. Pour voir la lampe indicatrice, faire tourner le pommeau à une autre position de manière à ce qu'elle corresponde à la position réelle de la boîte de transfert.

Une lampe indicatrice clignote pendant le changement de rapport de la boîte de transfert et reste allumée à l'issue du changement. Si la boîte de transfert ne peut exécuter le changement demandé, elle reste à la dernière position sélectionnée. Le pommeau doit être retourné à la position précédente de la boîte de transfert pour voir la lampe indicatrice.

Choisir parmi les quatre positions de conduite :

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute): Ce réglage est utilisé pour la conduite sur route et autoroute dans la plupart des conditions. L'essieu avant n'est pas enclenché en mode deux roues motrices. Ce réglage permet également de réaliser la meilleure économie de carburant.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute): Utiliser le mode quatre roues motrices gamme haute quand plus de traction est nécessaire, sur des routes enneigées ou verglacées et dans la plupart des situations hors route. Ce réglage permet également d'engager votre essieu avant pour vous aider à conduire le véhicule. Il s'agit du meilleur réglage à utiliser si vous procédez à des travaux de déneigement.

4↓ (quatre roues motrices, gamme basse): Ce réglage permet également d'engager l'essieu avant et offre un couple supplémentaire. Il est possible que vous n'ayez jamais besoin de ce réglage. Cette position envoie le maximum de puissance aux quatre roues. Vous pourriez choisir le mode quatre roues motrices gamme basse si vous conduisez hors route dans le sable profond, la boue ou la neige profonde et que vous montez ou descendez des pentes raides.

Le véhicule est doté du StabiliTrak[MD]. Le passage au mode quatre roues motrices gamme basse désactivera la traction asservie et le StabiliTrak. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-61*.

⚠ Avertissement

Régler la boîte de transfert au point mort (N) risque de faire rouler le véhicule même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou une autre personne risquez d'être gravement blessé. S'assurer de serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-59*.

N (point mort): Ne passer la boîte de transfert de votre véhicule au point mort (N) que lorsque vous le faites remorquer. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-102* ou *Remorquage du véhicule à la page 10-101*.

Si le message « SERVICE. 4WD » reste allumé, faire vérifier le véhicule par votre concessionnaire. Se reporter à « SERVICE. 4WD » sous *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-41*.

Passage au mode quatre roues motrices gamme haute

Tourner le bouton sur la position quatre roues motrices gamme haute. Vous pouvez le faire en roulant à n'importe quelle vitesse, supérieure à 121 km/h (75mi/h) excepté en venant de la position quatre roues motrices gamme basse. Le témoin lumineux clignotera au moment de changement de vitesse. Il restera allumé après le changement de vitesse.

Passage au mode deux roues motrices, gamme haute

Placer le bouton en position deux roues motrices gamme haute. Ceci peut être réalisé à toutes les vitesses, sauf en quittant le mode quatre roues motrices gamme basse. Se reporter à « Sortie du mode quatre roues motrices gamme basse » loin dans cette section.

Passage au mode quatre roues motrices, gamme basse

Quand le mode quatre roues motrices gamme basse est engagé, la vitesse du véhicule doit rester inférieure à 72 km/h (45 mi/h). Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en mode quatre roues motrices gamme basse peut endommager la transmission ou réduire sa durée de vie.

Pour engager la position quatre roues motrices gamme basse, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (en fonction/marche) et le véhicule doit être arrêté ou rouler à moins de 5 km/h (3 mi/h), la boîte de vitesses étant au point mort (N). La méthode privilégiée pour passer en mode quatre roues motrices gamme basse est de garder le véhicule à une vitesse entre 1,6 et 3,2 km/h (1 et 2 mi/h). Tourner le bouton à la position quatre roues motrices gamme basse. Il faut attendre que le témoin quatre roues motrices gamme basse cesse de clignoter avant d'embrayer une vitesse.

⚠ Attention

Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.

Il est normal que le véhicule produise des bruits de passage de vitesse et donne des coups lorsque vous passez de la position quatre roues motrices basse vitesse et quatre roues motrices haute vitesse, ou du point mort (N) à une autre position lorsque le moteur tourne.

Si le bouton est placé à la position quatre roues motrices, gamme basse lorsqu'une vitesse est embrayée ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mi/h), le témoin quatre roues motrices, gamme basse clignotera pendant 30 secondes, mais le changement de mode ne s'effectuera pas. Après 30 secondes, la boîte de transfert passera au mode de quatre roues motrices, gamme haute. Dans ce cas, le bouton devra être tournée à la position des quatre roues motrices haute afin de voir l'indicateur. Lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N), tenter d'effectuer un changement de vitesse à nouveau.

Sortie du mode quatre roues motrices gamme basse

Pour passer du mode quatre roues motrices gamme basse au mode quatre roues motrices gamme haute ou au mode deux roues motrices gamme haute, le véhicule doit être à l'arrêt ou se déplacer à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) alors que la boîte de vitesses est au point mort (N) et que le commutateur

d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). La meilleure méthode pour quitter le mode quatre roues motrices gamme basse est de conduire le véhicule à une vitesse située entre 1,6 et 3,2 km/h (1 ou 2 mi/h). Tourner le bouton à la position quatre roues motrices gamme haute ou deux roues motrices gamme haute. Vous devez attendre que le témoin quatre roues motrices gamme haute ou deux roues motrices gamme haute cesse de clignoter avant d'engager une vitesse.

⚠ Attention

Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.

Il est normal que le véhicule produise des bruits de passage de vitesse et donne des coups lorsque vous passez de la position quatre roues motrices basse vitesse et quatre roues motrices haute vitesse, ou du point mort (N) à une autre position lorsque le moteur tourne.

Si le bouton est mis sur la position quatre roues motrices gamme haute ou deux roues motrices gamme haute lorsqu'une vitesse est engagée ou que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h), le témoin lumineux du mode quatre roues motrices gamme haute ou deux roues motrices gamme haute clignotera pendant 30 secondes, mais n'effectuera pas le changement de mode. Essayer de changer de mode à nouveau lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N).

Passage au point mort (N)

Pour mettre la boîte de transfert au point mort (N) :

1. S'assurer que le véhicule est stationné et ne risque pas de rouler.
2. Serrer le frein de stationnement, puis enfoncer et maintenir la pédale de frein ordinaire. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-59*.
3. Démarrer le véhicule ou tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).
4. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
5. Faire passer la boîte de transfert au mode deux roues motrices/gamme haute.
6. Faire tourner la commande de la boîte de transfert dans le sens horaire au point (N) jusqu'à la butée et la maintenir dans cette position jusqu'à ce que le témoin du point mort (N) clignote, soit

environ 10 secondes. Ensuite, relâcher lentement la commande vers la position de traction sur quatre roues gamme basse. Le témoin de point mort (N) s'allume quand le passage au point mort (N) est effectué.

7. Si le moteur tourne, vérifier que la boîte de transfert est au point mort (N) en passant sur marche arrière (R) pendant une seconde, puis sur marche avant (D) pendant une seconde.
8. Tourner la clé sur ACC/ ACCESSORY (accessoires) pour arrêter le moteur.
9. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P).
10. Desserrer le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.
11. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (arrêt/ verrouillage).

Sortie du point mort (N)

Pour sortir la boîte de transfert du point mort (N) :

1. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins ordinaires.
2. Lorsque le moteur est arrêté, mettre la clé sur la position ON/ RUN (en fonction/marche) puis placer le levier de vitesses au point mort (N).
3. Tourner la commande de la boîte de transfert en position deux roues motrices gamme haute.

   Lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort (N), le témoin de point mort (N) s'éteint.
4. Desserrer le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.

⚠ Attention

Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.

5. Démarrer le moteur et passer à la position voulue.

Boîte de transfert automatique

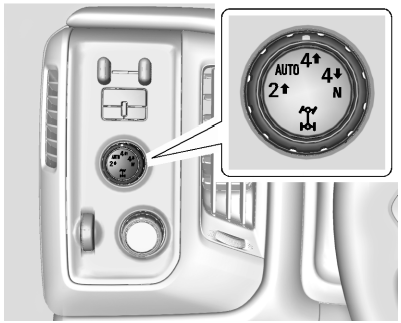

Le bouton de la boîte de transfert est près de la colonne de direction.

Utiliser cette molette pour passer en mode quatre roues motrices ou pour quitter ce mode.

Deux roues motrices gamme haute, quatre roues motrices gamme haute automatique et quatre roues motrices gamme basse sont indiqués sur l'anneau extérieur du pommeau de la boîte de transfert. Le point mort (N) est indiqué sur la face du pommeau. Les lampes indicatrices s'allument brièvement lorsque le contact est mis et l'une d'elles reste allumée. Si aucune ne s'affiche, conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une intervention. Si les lampes s'allument momentanément lorsque le commutateur d'allumage occupe la position ON/RUN (en fonction/marche) mais qu'aucune ne reste allumée, faire tourner au besoin le pommeau pendant que le véhicule est désactivé. Pour voir la lampe indicatrice, faire tourner le pommeau à une autre position de manière à ce qu'elle corresponde à la position réelle de la boîte de transfert.

Une lampe indicatrice clignote pendant le changement de rapport de la boîte de transfert et reste allumée à l'issue du changement. Si la boîte de transfert ne peut exécuter le changement demandé, elle reste à la dernière position sélectionnée. Le pommeau doit être retourné à la position précédente de la boîte de transfert pour voir la lampe indicatrice.

Choisir parmi les cinq positions de conduite :

2↑ (deux roues motrices, gamme haute): Ce réglage est utilisé pour la conduite sur route et autoroute dans la plupart des conditions. L'essieu avant n'est pas enclenché en mode deux roues motrices. Ce réglage permet également de réaliser la meilleure économie de carburant.

AUTO (Quatre roues motrices automatiques): Ce mode est idéal dans le cas où l'état de la chaussée est variable. En mode AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du moteur est transmise aux roues avant et arrière automatiquement sur base des situations rencontrées. Ce mode augmente légèrement la consommation par rapport au mode deux roues motrices gamme haute.

Ne pas utiliser le mode AUTO pour stationner sur une pente raide à faible adhérence recouverte par exemple de glace, de neige, de boue ou de gravier. En mode AUTO, seules les roues arrière maintiennent le véhicule pour éviter qu'il glisse lorsqu'il est stationné. Lors d'un stationnement sur une pente raide, utiliser 4 ↑ pour maintenir les quatre roues engagées.

4↑ (quatre roues motrices, gamme haute): Utiliser cette position quand plus de traction est nécessaire, sur des routes enneigées ou verglacées et dans la plupart des situations hors route. Ce réglage permet également d'engager votre essieu avant pour vous aider à conduire le véhicule. Il s'agit du meilleur réglage à utiliser si vous procédez à des travaux de déneigement.

4↓ (quatre roues motrices, gamme basse): Ce réglage permet également d'engager l'essieu avant et offre un couple supplémentaire. Il est possible que vous n'ayez jamais besoin de ce réglage. Cette position envoie le maximum de puissance aux quatre roues. Vous pourriez choisir le mode quatre roues motrices gamme basse si vous conduisez hors route dans le sable profond, la boue ou la neige profonde et que vous montez ou descendez des pentes raides.

Le véhicule est doté du StabiliTrak[MD]. Le passage au mode quatre roues motrices gamme basse désactivera la traction asservie et le StabiliTrak. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-61*.

⚠ Avertissement

Régler la boîte de transfert au point mort (N) risque de faire rouler le véhicule même si la boîte de vitesses est à la position

(Suite)

Avertissement (Suite)

de stationnement (P). Vous ou une autre personne risquez d'être gravement blessé. S'assurer de serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-59*.

N (point mort): Ne passer la boîte de transfert de votre véhicule au point mort (N) que lorsque vous le faites remorquer. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-102* ou *Remorquage du véhicule à la page 10-101*.

Si le message « SERVICE. 4WD » reste allumé, faire vérifier le véhicule par votre concessionnaire. Se reporter à « SERVICE. 4WD » sous *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-41*.

Passage au mode quatre roues motrices gamme haute ou AUTO (quatre roues motrices automatique)

Tourner le bouton sur la position quatre roues motrices gamme haute ou AUTO. Vous pouvez le faire en roulant à n'importe quelle vitesse, excepté en venant de la position quatre roues motrices gamme basse. Le témoin lumineux clignotera au moment de changement de vitesse. Il restera allumé après le changement de vitesse.

Passage au mode deux roues motrices, gamme haute

Tourner le bouton sur la position deux roues motrices gamme haute. Vous pouvez le faire en roulant à n'importe quelle vitesse, excepté en venant de la position quatre roues motrices gamme basse. Le témoin lumineux clignotera au moment de changement de vitesse. Il restera allumé après le changement de vitesse.

Passage au mode quatre roues motrices, gamme basse

Quand le mode quatre roues motrices gamme basse est engagé, la vitesse du véhicule doit rester inférieure à 72 km/h (45 mi/h). Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en mode quatre roues motrices gamme basse peut endommager la transmission ou réduire sa durée de vie.

Pour engager la position quatre roues motrices gamme basse, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (en fonction/marche) et le véhicule doit être arrêté ou rouler à moins de 5 km/h (3 mi/h), la boîte de vitesses étant au point mort (N). La méthode privilégiée pour passer en mode quatre roues motrices gamme basse est de garder le véhicule à une vitesse entre 1,6 et 3,2 km/h (1 et 2 mi/h). Tourner le bouton à la position quatre roues motrices gamme basse. Il faut attendre que le témoin quatre roues motrices gamme basse cesse de clignoter avant d'embrayer une vitesse.

⚠ Attention

Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.

Il est normal que le véhicule produise des bruits de passage de vitesse et donne des à-coups lorsque vous passez de la position quatre roues motrices basse vitesse et quatre roues motrices haute vitesse, ou du point mort (N) à une autre position lorsque le moteur tourne.

Si le bouton est placé à la position quatre roues motrices, gamme basse lorsqu'une vitesse est embrayée ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mi/h), le témoin quatre roues motrices, gamme basse clignotera pendant 30 secondes, mais le changement de mode ne s'effectuera pas. Après 30 secondes, la boîte de transfert passera au mode de quatre roues motrices, gamme haute. Dans ce cas, le bouton devra être tournée à la position des quatre roues motrices haute afin de voir l'indicateur. Lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N), tenter d'effectuer un changement de vitesse à nouveau.

Sortie du mode quatre roues motrices gamme basse

Pour passer du mode quatre roues motrices gamme basse au mode quatre roues motrices gamme haute AUTO ou au mode deux roues motrices gamme haute, le véhicule doit être à l'arrêt ou se déplacer à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) alors que la boîte de vitesses est au point mort (N) et que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). La meilleure méthode pour quitter le mode quatre roues motrices gamme basse est de conduire le véhicule à une vitesse située entre 1,6 et 3,2 km/h (1 ou 2 mi/h). Tourner le bouton à la position quatre roues motrices gamme haute AUTO ou deux roues motrices gamme haute. Vous devez attendre que le témoin quatre roues motrices gamme haute AUTO ou deux roues motrices gamme haute cesse de clignoter avant d'engager une vitesse.

⚠ Attention

Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter

(Suite)

Attention (Suite)

d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.

Il est normal que le véhicule produise des bruits de passage de vitesse et donne des à-coups lorsque vous passez de la position quatre roues motrices basse vitesse et quatre roues motrices haute vitesse, ou du point mort (N) à une autre position lorsque le moteur tourne.

Si le bouton est mis sur la position quatre roues motrices gamme haute AUTO, ou deux roues motrices gamme haute lorsqu'une vitesse est engagée ou que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h), le témoin lumineux du mode quatre roues motrices gamme haute AUTO, ou deux roues motrices gamme haute clignotera pendant 30 secondes mais

n'effectuera pas le changement de mode. Essayer de changer de mode à nouveau lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N).

Passage au point mort (N)

Pour mettre la boîte de transfert au point mort (N) :

1. S'assurer que le véhicule est stationné et ne risque pas de rouler.
2. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins ordinaires. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-59*.
3. Démarrer le véhicule ou tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).
4. Placer le levier de vitesses au point mort (N).
5. Faire passer la boîte de transfert au mode deux roues motrices/gamme haute.
6. Faire tourner la commande de la boîte de transfert dans le sens horaire au point (N) jusqu'à la butée et la maintenir dans cette position jusqu'à ce que le témoin du point mort (N) clignote, soit environ 10 secondes. Ensuite, relâcher lentement la commande vers la position de traction sur quatre roues gamme basse. Le témoin de point mort (N) s'allume quand le passage au point mort (N) est effectué.
7. Si le moteur tourne, vérifier que la boîte de transfert est au point mort (N) en passant sur marche arrière (R) pendant une seconde, puis sur marche avant (D) pendant une seconde.
8. Tourner la clé sur ACC/ACCESSORY (accessoires) pour arrêter le moteur.
9. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P).
10. Desserrer le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.
11. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (arrêt/verrouillage).

Sortie du point mort (N)

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins ordinaires.
2. Lorsque le moteur est arrêté, mettre la clé sur la position ON/RUN (en fonction/marche) puis placer le levier de vitesses au point mort (N).
3. Sélectionner le mode deux roues motrices gamme haute, quatre roues motrices gamme haute ou AUTO.

   Lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort (N), le témoin de point mort (N) s'éteint.

4. Desserrer le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.

⚠ Attention

Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.

5. Démarrer le moteur et passer à la position voulue.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) à la page 5-23*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Il est normal d'entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement

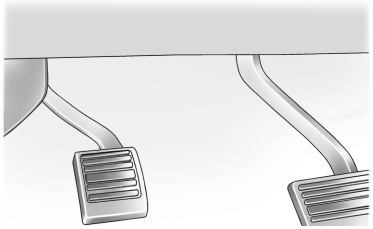

Pour serrer le frein de stationnement, maintenir la pédale des freins ordinaires enfoncée, puis enfoncer la pédale du frein de stationnement.

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 5-22*.

⚠ Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage ordinaire enfoncée, puis enfoncer brièvement la pédale du frein de stationnement jusqu'à sentir le relâchement de la pédale. Retirer lentement le pied de la pédale de frein de stationnement. Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque vous commencez à conduire, le témoin du système de freinage clignote et un carillon retentit pour vous avertir que le frein de stationnement est encore serré.

Si vous tirez une remorque et que vous stationnez dans une côte, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-84*.

Aide au freinage

Le système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ces véhicules possèdent une fonction d'aide au démarrage en côte (HSA), qui peut être utile lorsque le véhicule est arrêté dans une pente. Cette caractéristique est conçue pour empêcher le véhicule de rouler, soit vers l'avant soit vers l'arrière, lorsqu'il est sur un départ. Une fois que vous arrêtez le véhicule et que vous l'immobilisez dans une pente, le système HSA s'active automatiquement. Pendant la période de transition entre le moment où vous relâchez la pédale de frein et commence à accélérer pour démarrer dans une pente, le système HSA maintient la pression de freinage pendant un maximum de deux secondes pour empêcher le véhicule de se déplacer. Les freins se desserrent automatiquement lorsque la pédale d'accélération est enfoncée à l'intérieur des deux secondes allouées. Si le véhicule est équipé du système de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), le système HSA peut aussi serrer les freins de remorque. Le système ne s'active pas si le véhicule est en marche avant (D) et fait face au bas de la pente ou si le véhicule est en marche arrière (R) et fait face au haut de la pente. Lorsqu'un véhicule est chargé ou tire une remorque, il peut arriver, dans des pentes de moins de 5 % de déclivité, que le système HSA ne s'active pas.

Si la pédale de frein est relâchée puis enfoncée à nouveau pendant l'activité de la fonction HSA, la pédale de frein est plus ferme avec une course moindre de pédale.

Systèmes de suspension variable

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak[MD], un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue. Le dispositif anti-louvoiement (TSC) s'active automatiquement au démarrage du véhicule. Se reporter à *Dispositif anti-louvoiement (TSC) à la page 9-108*.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-17* et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

Lorsque la boîte de transfert est sur quatre roues motrices gamme basse, le système de stabilité est automatiquement désactivé. Le témoin lumineux du StabiliTrak OFF s'allume et le message correspondant s'affiche sur le CIB. Dans ce cas, la commande de traction asservie et le StabiliTrak sont automatiquement désactivés.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues,
- clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée,
- s'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle.

Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton pour les systèmes TCS et StabiliTrak se trouve sur la colonne centrale.

⚠ Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver la fonction TCS uniquement, presser et relâcher le bouton OFF. Le témoin Traction Off (antipatinage désactivé) s'affiche au groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-38*. Pour remettre en fonction le TCS, presser et relâcher le bouton OFF. Le témoin traction Off (antipatinage désactivé) du groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que le bouton OFF est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver à la fois les fonctions TCS et StabiliTrak, maintenir enfoncée la touche OFF jusqu'à ce que les témoins traction off (traction désactivée) et StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) OFF s'allument et restent allumés au groupe d'instruments puis relâcher la touche. Le message adéquat s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-38*.

Pour réactiver les fonctions TCS et StabiliTrak, presser et relâcher la touche OFF. Les témoins traction off (traction désactivée) et StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) OFF du groupe d'instruments s'éteignent.

La fonction StabiliTrak est activée automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). La commande de traction reste désactivée.

Le véhicule possède un dispositif anti-louvoiement (TSC) et une aide au démarrage en côte (HSA). Se reporter à *Dispositif anti-louvoiement (TSC) à la page 9-108* ou *Aide au démarrage en côte (HSA) à la page 9-60*.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Aide au démarrage en côte (HDC)

Selon l'équipement, la fonction HDC peut être utilisée en roulant en pente. Elle règle et maintient la vitesse du véhicule en descendant une forte pente en marche avant ou en marche arrière.

Le commutateur HDC se trouve sur l'empilement central, sous les commandes de climatisation.

Appuyer sur pour activer ou désactiver la fonction HDC. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 50 km/h (31 mi/h).



Le témoin HDC s'allume au groupe d'instruments pendant l'activité de la fonction.

La fonction HDC peut maintenir les vitesses du véhicule entre 3 et 22 km/h (2 et 14 mi/h) dans une pente égale ou supérieure à 10%. Le clignotement du témoin HDC indique que le système applique activement les freins pour maintenir la vitesse du véhicule.

Lorsque la fonction HDC est activée, c'est la vitesse initiale de réglage. Elle peut être augmentée ou diminuée en appliquant la pédale d'accélérateur ou de frein. Cette vitesse modifiée devient la nouvelle vitesse sélectionnée.

La fonction HDC reste active entre 22 et 60 km/h (14 et 37 mi/h). Cependant, la vitesse du véhicule ne peut être réglée ou maintenue dans cette plage. La fonction est désactivée automatiquement si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mi/h) ou 60 km/h (37 mi/h) pendant moins de 30 secondes. doit être pressé à nouveau pour réactiver la fonction HDC.

Lorsque la fonction est activée, si la vitesse du véhicule dépasse 22 km/h (14 mi/h) et est inférieure à 60 km/h (37 mi/h), un message s'affiche au CIB.

Essieu arrière verrouillable

Les véhicules à pont arrière verrouillable offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue arrière ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Régulateur automatique de vitesse

⚠ Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h(25 mi/h).

Si vous freinez, le régulateur de vitesse se désengage.

Si équipé de la boîte de vitesses automatique Allison ou Hydra-matic 6 rapports, voir la section « Freinage de rapport en mode remorque/tractage » sous *Mode remorquage à la page 9-46* pour connaître la façon dont le régulateur de vitesse interagit avec le mode de sélection de gamme, les systèmes de remorquage/tractage et de freinage de rapport.

Si le véhicule est équipé du système StabiliTrak et commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse se désengage automatiquement. Voir *Antipatinage/ Commande de la stabilité électronique à la page 9-61*. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse est activé, le régulateur de vitesse se désactive. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA) à la page 9-72*. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, il peut être remis en fonction.



(marche/arrêt): Presser pou activer ou désactiver le régulateur de vitesse. Le témoin s'allume en blanc lorsque le régulateur de vitesse est activé et s'éteint lorsqu'il ne l'est pas.

+RES (reprise/accélération): Appuyer brièvement pour que le véhicule reprenne une vitesse sélectionnée précédemment ou maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser la fonction pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET – (réglage/roue libre): Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

(annuler): Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être actionné et activer le régulateur. Laisser le bouton du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

Le témoin du régulateur automatique de vitesse dans le groupe d'instruments s'allume en vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse voulue.

1. Appuyer sur pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher le bouton SET- du volant.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que la vitesse atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur +RES au volant. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Maintenir enfoncé le bouton +RES (reprise) au volant jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par paliers, appuyer sur le bouton +RES (reprise). Chaque fois que vous le ferez, vous augmenterez votre vitesse d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Maintenir enfoncé le bouton SET– (reprise) au volant jusqu'à ce que la vitesse basse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par paliers, appuyer sur le bouton SET–. Chaque fois que vous le ferez, vous augmenterez votre vitesse d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. Pour se relever le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse précédente du régulateur automatique de vitesse. En appuyant sur la pédale

d'accélérateur ou peu après l'avoir relâché pour annuler la régulation de vitesse, appuyer brièvement sur le bouton SET– pour reprendre la commande de régulation de vitesse à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le comportement du régulateur automatique de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et de la déclivité des côtes. Lorsque le véhicule monte des côtes abruptes, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descendant :

- Les véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique à 6 rapports et d'un moteur à essence possèdent le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse pour aider à maintenir la vitesse sélectionnée par le conducteur.

  Le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse est activé lorsque le véhicule est démarré et que le régulateur automatique de vitesse est activé. Il n'est pas activé en mode de sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule sélectionnée par le conducteur lors de la conduite sur une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

  Pour activer et désactiver le mode de freinage en pente de la régulation automatique de vitesse dans le cycle d'allumage en cours, maintenir le bouton de remorquage enfoncé pendant cinq secondes. Un message du CIB s'affichera. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-41*.

- Les véhicules avec un moteur diesel ont le mode de freinage en pente de la régulation automatique de vitesse lorsque le mode remorquage est activé, que le frein sur échappement est mis, ou que les deux sont activés.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-40*, *Mode remorquage à la page 9-46* et *Aide au démarrage en côte (HDC) à la page 9-63*.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Pour désactiver le régulateur de vitesse, appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Pour désengager le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur sur le volant.
- Pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction, appuyer sur sur le volant de direction.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée de la mémoire régulateur.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manoeuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

⚠ Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et practicité » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de biper. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*.

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

En marche arrière (R), la caméra de vision arrière (RVC) et l'assistance au stationnement arrière peuvent aider le conducteur à éviter une collision ou à réduire les dégâts d'une collision. Certains modèles peuvent également être équipés de l'assistance au stationnement avant.

Les fonctions RVC et d'assistance au stationnement arrière fonctionnent mal si le hayon est abaissé. Dans ce cas, ne pas utiliser ces systèmes.

Lors de la sélection de la marche arrière (R), le RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'écran de l'empilement central. L'écran précédent s'affiche lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur un bouton du système Infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de véhicule de 8 km/h (5 mi/h).

⚠ Avertissement

Le système RVC n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, les animaux ou tout autre objet situé en dehors du champ de vision de la caméra, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances perçues peuvent être différentes des distance réelles. Ne pas reculer en utilisant uniquement l'écran du RVC lors de manoeuvres de recul longues et à vitesse élevée ou dans des

(Suite)

Avertissement (Suite)

endroits où il existe une possibilité de trafic transversal. Ne pas agir avec prudence avant de reculer peut causer des blessures graves, voire mortelles, ou des dégâts au véhicule. Toujours regarder derrière et autour du véhicule avant de reculer.

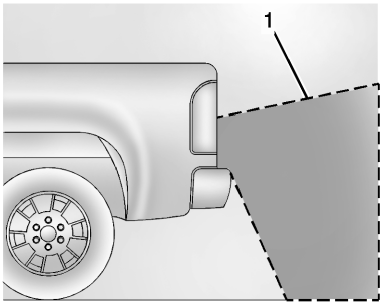

1. Vue affichée par la caméra

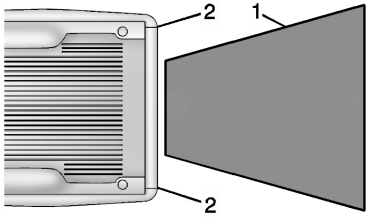

1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher sur l'écran RVC pour indiquer où l'assistance à ultrasons de stationnement arrière (URPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

Avec l'aide au stationnement arrière et en cas d'aide au stationnement avant (option), lorsque le véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) les capteurs des pare-chocs détectent les objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) à l'arrière et 1,2 m (4 pi) à l'avant du véhicule dans une zone de 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites par temps chaud ou humide.

⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

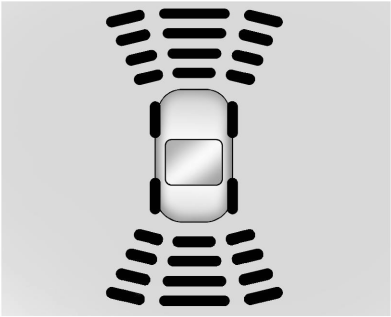

Le véhicule peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement du groupe d'instruments avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement d'objet pour la fonction URPA et sur certains véhicules, pour le système d'assistance au stationnement avant. En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent.

Lorsqu'un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip retentit depuis l'arrière ou des deux côtés du système de siège avec alerte de sécurité deux fois. Lorsqu'un objet est très proche (<0,6 m (2 pi) de l'arrière du véhicule, ou <0,3 m (1 pi) à l'avant du véhicule), cinq alertes sonores continues retentissent depuis l'avant ou l'arrière, ou des deux côtés du siège avec alerte de sécurité cinq fois. Les alertes sonores pour l'assistance au stationnement avant sont plus aiguës que ceux de l'assistance au stationnement arrière.

Activation et désactivation des fonctions



Le bouton dans la console centrale sert à activer ou désactiver conjointement l'assistance au stationnement avant ou arrière. Le témoin du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

L'assistance au stationnement avant et arrière peut être désactivée, activée ou activée avec une barre de remorquage au menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à la description de l'assistance au stationnement, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-45*. Si l'assistance au stationnement est désactivée au

menu de personnalisation du véhicule, la touche d'assistance au stationnement de l'empilement central est désactivée. Pour réactiver l'assistance au stationnement, sélectionner l'option On (en fonction) au menu de personnalisation du véhicule. La position d'activation avec barre de remorquage permet un fonctionnement correct de l'assistance au stationnement lorsqu'un petit élément est fixé à l'attelage de remorque. Désactiver l'assistance au stationnement en tirant une remorque.

Pour activer ou désactiver les symboles ou les lignes de guidage d'assistance au stationnement arrière du système de caméra de vision arrière (RVC) :

1. Dans l'écran d'accueil du système infodivertissement, appuyer sur le bouton d'écran Settings (Réglages) ou tourner le bouton MENU pour sélectionner Settings (Réglages) et appuyer sur MENU.
2. Sélectionner Rear Camera (Caméra arrière).
3. Appuyer sur les symboles ou sur les lignes de guidage d'assistance au stationnement arrière puis sélectionner Off (arrêt) ou On (marche).

Déconnecter la caméra à vision arrière (RVC)

La caméra de vision arrière (RVC) doit être débranchée si le hayon doit être retiré.

La fonction RVC est déconnectée en déposant le connecteur du bloc de jonction électrique placé sur le côté gauche de la traverse du châssis du véhicule. Après la déconnexion, le capuchon monté près du connecteur de la caméra doit être replacé de manière à ce que les bornes ouvertes du bloc de jonction soient couvertes.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, en conduisant le véhicule, l'alerte de collision à l'avant (FCA) et l'avertissement de sortie de voie (LDW) peut contribuer à éviter une collision ou à en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore ou la vibration du siège conducteur. FCA active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 40 km/h (25 mph).

⚠ Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-3*.

FCA peut être désactivé au moyen de la commande FCA au volant.

Détection du véhicule devant vous



Les avertissements FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté à l'avant, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, ou pour cause de mauvaise visibilité. FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé.
Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision

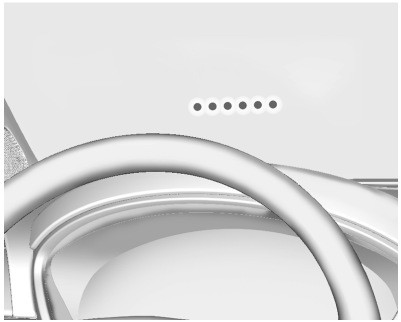

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, six lumières rouges clignotent sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de collision se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la pédale de frein selon les besoins.

Il se peut que le régulateur de vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte de collision.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte



La commande de FCA se trouve sur le volant. Presser pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changera ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et

affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuteries d'alerte pouvant être sélectionnées peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra peut corriger le problème.

Avertissement de changement de voie (LDW)

L'avertissement de sortie de voie LDW peut aider à prévenir les changements de voie involontaires. Il peut émettre un avertissement si le véhicule franchit une voie détectée sans recours au clignotant dans la direction du changement de voie. Le LDW utilise un capteur de caméra pour détecter les marquages de voie. Il ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 56 km/h (35 mi/h).

Quand le véhicule franchit un marquage de voie détecté, l'indicateur LDW clignote et émet trois bips du côté gauche ou du côté droit, ou trois impulsions du siège à alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie. Le LDW ne fournit pas d'avertissement si le clignotant est allumé dans la direction de départ ou en cas de manoeuvre brusque.

⚠ Avertissement

Le système LDW est une aide au maintien du véhicule dans la voie de circulation. Il ne dirige pas le véhicule. Le système LDW ne peut pas :

- Fournir suffisamment de temps pour éviter un accident.
- Détecter les marquages de voies dans certaines conditions de mauvais temps ou si le pare-brise est sale.
- Détecter la démarcation des voies et ne pas détecter les accotements.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Avertir que le véhicule traverse une démarcation de la voie si le système ne détecte pas la démarcation de la voie.

Si le LDW ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne vous avertira que si vous quittez la voie du côté où il a détecté la démarcation. Même avec le LDW, se concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours garder le pare-brise propre et ne pas utiliser le LDW par mauvais temps.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'avertissement de changement de voie (LDW) se trouve sur le pare-brise devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver le LDW, appuyer sur dans la cuve centrale. Le témoin de contrôle s'allume quand le LDW est actif.



Lors du démarrage du véhicule, l'indicateur d'avertissement de changement de voie (LDW) sur le combiné d'instruments s'allumera brièvement.

Si le LDW est actif, le témoin LDW s'allume en vert si le système détecté un marquage de voie à gauche ou à droite pendant que le véhicule se déplace à une vitesse égale ou supérieure à 56 km/h (35 mi/h). Si le véhicule franchit une démarcation détectée sans utiliser le clignotant dans la direction du changement de voie, ce témoin devient orange est clignote. En outre, trois bips retentissent du côté gauche ou droit ou trois vibrations se font ressentir sur le côté droit au gauche du siège d'alerte de sécurité, selon la direction du changement de voie.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Si le symbole LDW ne s'affiche pas lorsque le système est actif et que le véhicule roule à moins de 56 km/h (35 mi/h) :

- Les démarcations de la voie sur la route peuvent ne pas être détectées.
- Le capteur de la caméra peut être masqué par de la saleté, de la neige ou de la glace.
- Le pare-brise est peut-être endommagé.

- Les conditions météorologiques limitent peut-être la visibilité.

Il s'agit d'un fonctionnement normal; le véhicule n'a pas besoin d'être réparé. Nettoyer le pare-brise.

Les marquages de voie peuvent ne pas être détectés dans les virages, sur les rampes de sortie d'autoroute ou dans les pentes, ou en raison d'une mauvaise visibilité.

Si le système de caméra LDW ne semble pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra peut corriger le problème.

⚠ Avertissement

La fonction LDW ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas des marquages de voie. LDW ne peut détecter des marquages de voie si le capteur de caméra est

(Suite)

Avertissement (Suite)

bloqué par la saleté, la neige ou la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il ne peut pas non plus détecter une voie sur des routes sinueuses ou accidentées ou dans les situations qui limite la visibilité telle que le brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Maintenir le pare-brise, les phares et les capteurs de caméra propres et en bon état.

Le système LDW peut réagir à cause de lignes de goudron, en présence d'ombres, de fissures ou d'autres imperfections de la route. Ce comportement est normal et votre véhicule ne requiert pas de réparation.

Carburant

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Carburant pour moteurs Diesel » dans le supplément diesel Duramax.

Pour les véhicules à moteur à essence, utiliser le carburant recommandé est un élément important de l'entretien correct de ce véhicule. En conduite aux États-Unis, pour favoriser le maintient de la propreté du moteur et préserver son rendement optimum, nous recommandons l'utilisation de l'essence détergente TOP TIER.

Consulter www.toptiergas.com pour trouver une liste des essences détergentes TOP TIER.





Si le bouchon de carburant de véhicule est jaune, le carburant E85 ou mélangé peut être utilisé dans le véhicule. Se reporter à *E85 ou polycarburant à la page 9-80*.

Pour tous les véhicules sauf ceux avec moteur V8 6.2 L, utiliser de l'essence normale sans plomb d'un indice d'octane d'au moins 87. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, il est possible que vous entendiez un cliquetis. Dans ce cas, utiliser une essence à indice d'octane d'au moins 87 dès que possible. Si vous entendez un cliquetis en utilisant une essence d'un indice d'octane supérieur, le moteur doit être réparé.

Si le véhicule est doté d'un moteur 6.2 L V8 (Code NIV J), utiliser de l'essence super sans plomb avec un indice d'octane supérieur ou égal à 91. De l'essence normale sans plomb d'indice d'octane supérieur ou égal à 87 peut être utilisé, mais les accélérations peuvent être réduites et un cliquetis peut se faire entendre. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, un cliquetis prononcé peut se produire. Si tel est le cas, utiliser dès que possible de l'essence d'un indice d'octane supérieur ou égal à 87, faute de quoi le moteur pourrait être endommagé. Si un cliquetis prononcé se produit alors que de l'essence à indice d'octane plus élevé est utilisée, le moteur nécessite un entretien.

Utilisation de carburants saisonniers

Utiliser des carburants d'été et d'hiver pour la saison appropriée. La conduite ou le démarrage peuvent être affectés si le mauvais carburant est utilisé. Conduire le véhicule avec le moteur en marche jusqu'à ce que le carburant soit à la moitié du réservoir ou moins, puis refaire le plein avec le carburant de la saison actuelle.

Carburants interdits

Des essences contenant des composés oxygénés, comme l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées sont disponibles dans certaines villes. Si ces essences sont conformes aux spécifications décrites précédemment, elles peuvent être utilisées. Toutefois, le carburant E85 (85% d'éthanol) et les autres carburants contenant plus de 15% d'éthanol ne peuvent être utilisés que dans les véhicules à carburant mixte.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Certaines essences non reformulées pour les basses émissions peuvent contenir un additif d'amélioration de l'indice d'octane appelé méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl (MMT). Ne pas utiliser d'essences avec MMT car elles peuvent réduire la durée de vie des bougies d'allumage et nuire au rendement du système de contrôle des émissions. Le témoin de dysfonctionnement peut s'allumer. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour une intervention.

Spécifications de l'essence

L'essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814. Il est possible que certaines essences contiennent un additif appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT), qui augmente l'indice d'octane. Nous vous déconseillons d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Voir « Carburants interdits » dans *Carburant à la page 9-77*.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer lors d'une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-19*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous prévoyez de voyager dans des pays en dehors des États-Unis ou du Canada, le carburant correct peut se trouver difficilement. Vérifier les clubs automobiles régionaux ou les sites Web des marques de distribution de carburant pour les

disponibilités dans le pays de destination. Ne jamais utiliser de carburant au plomb ni de carburant contenant du méthanol ni aucun autre carburant non recommandé. De coûteuses réparations peuvent faire suite à l'utilisation d'un carburant incorrect et elles ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence TOP TIER Detergent est recommandée. Se reporter à *Carburant à la page 9-77*.

Si l'essence TOP TIER Detergent est indisponible, un flacon de Fuel System Treatment PLUS, référence 88861013, ajouté au détergent à carburant à changement d'huile moteur peut aider. Fuel System Treatment PLUS est le seul additif d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Ne pas utiliser d'additif avec E85 ou carburant mélangé.

E85 ou carburant mixte

Les véhicules équipés d'un bouchon de carburant jaune peuvent utiliser soit de l'essence sans plomb, soit du carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Tous les autres véhicules doivent utiliser uniquement de l'essence sans plomb, tel que décrit dans *Carburant à la page 9-77*.

L'utilisation d'E85 ou de carburant mélangé est encouragée lorsque le véhicule est conçu à cet usage. E85 ou le carburant mélangé est réalisé à partir de sources renouvelables.

Pour aider à localiser les stations de carburants qui transportent l'E85 ou le polycarburant, le Département Américain de l'Énergie dipose d'un site Internet relatif aux carburants alternatifs. Consulter www.afdc.energy.gov/afdc/locator/stations.

Les carburants E85 ou mélangés doivent satisfaire à la norme ASTM D 5798 ou CAN/CGSB–3.512 au Canada. Ne pas utiliser de carburant si le contenu en méthanol dépasse 85%. Les carburants mélangés qui ne satisfont pas aux normes ou CGSB peuvent affecter le comportement routier et causer l'éclairement du témoin de panne.

Pour le moteur 6.0 L V8, après le ravitaillement en carburant, le véhicule calcule la composition du carburant. Il n'est pas recommandé de changer plusieurs fois de carburant. Si les carburants sont fréquemment permutés, ajouter autant de carburant que possible et ne jamais ajouter moins de 11 L (3 gal) lors du ravitaillement. Rouler sur au moins 11 km (7 mi) immédiatement après le ravitaillement pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de concentration d'éthanol.

Étant donné que les carburants E85 et les polycarburants ont moins d'énergie par litre (gallon) que l'essence, le véhicule doit être ravitaillé plus souvent. Se reporter à *Remplir le réservoir à la page 9-81*.

⚠ Attention

Certains additifs sont incompatibles avec les carburants E85 et mélangés qui peuvent endommager le circuit d'alimentation en carburant du véhicule. Ne rien ajouter aux carburants E85 et mélangés. Les dommages causés par ces additifs ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Remplissage du réservoir

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément Duramax Diesel pour obtenir plus de renseignements.

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bouchon est retiré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon du réservoir de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de dévisser complètement le bouchon.

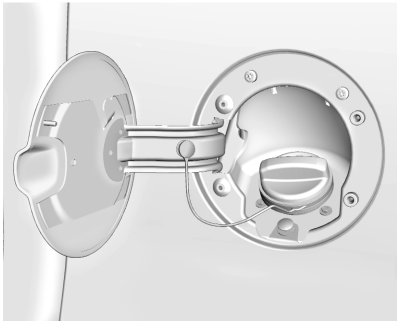

Le bouchon de carburant attaché se trouve derrière une trappe à carburant à charnière du côté conducteur. Les véhicules dotés d'un insigne FlexFuel et d'un bouchon de carburant jaune peuvent utiliser de l'essence sans plomb ou un carburant à l'éthanol, contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Se reporter à *E85 ou polycarburant à la page 9-80*.

Pour retirer le bouchon de carburant, le tourner doucement en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Si le véhicule est un modèle à cabine classique à double réservoir situé dans le châssis et qu'il tombe en panne de carburant, remplir d'abord le réservoir de carburant situé à l'avant pour permettre un redémarrage rapide.

Ne pas renverser de carburant. Ne pas remplir le réservoir à ras bord ou de façon excessive et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à la rubrique *Entretien extérieur à la page 10-105*.

Lorsque vous remettez le bouchon du réservoir de carburant en place, le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à émission d'un déclic. Serrer le bouchon plus fermement pour le dernier tour. S'assurer d'avoir bien remis le bouchon en place. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir est manquant ou s'il a été mal refermé, ce qui pourrait entraîner une évaporation

du carburant dans l'atmosphère. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-19*.

Le message Visser le bouchon du réservoir à essence s'affiche à l'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) si le bouchon n'est pas posé correctement. Se reporter à *Messages relatifs au circuit d'alimentation de carburant à la page 5-37* pour plus d'informations.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

⚠ Attention

Si un nouveau bouchon de réservoir de carburant est nécessaire, en obtenir un du type approprié chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement, entraîner l'allumage du témoin dz panne et endommager le réservoir de carburant ainsi que le dispositif antipollution. Se reporter à *Témoin de panne à la page 5-19*.

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs

(Suite)

Avertissement (Suite)

de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.
- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.
- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-101*. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-102*.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Se familiariser avec les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque.
- Ne pas tracter de remorque les premiers 800 km (500 mi) afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Ensuite, pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

- Désactiver l'assistance au stationnement lors d'un remorquage.

⚠ Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant

(Suite)

Avertissement (Suite)

pénétrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-39*.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

Avant le départ, vérifier l'attelage et les pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. La combinaison n'accélère pas aussi rapidement et elle est plus longue,

la distance à parcourir avant de réintégrer la voie est donc plus longue.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

⚠ Attention

Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.

Quand vous tractez une remorque, prendre vos virages plus larges qu'à l'habitude. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Éviter les manoeuvres brusques et soudaines. Mettre les clignotants bien à l'avance.

Si les ampoules de clignotant de la remorque grillent, les flèches au groupe d'instruments continuent de clignoter. Il est important de vérifier de temps en temps le bon fonctionnement des ampoules de la remorque.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder *avant* de descendre une pente longue ou raide. Si vous ne rétrogradez pas, les freins risquent de chauffer et fonctionner moins bien

Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

On peut aussi activer le mode remorquage si les changements de vitesses sont trop fréquents. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-46*.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude sur des pentes raides, considérer ceci : le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-24*.

Stationnement en pente

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, desserrer les freins ordinaires jusqu'à ce que les cales absorbent le poids.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
2. Démarrer le moteur.
3. Passer en vitesse.
4. Desserrer le frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein.
6. Avancer lentement pour libérer les cales.
7. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-3*. Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Il est conseillé d'inspecter ces éléments avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Traction de remorque

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Si le véhicule est un véhicule bi-carburant, se reporter au supplément bi-carburant.

Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Voir *Rodage de véhicule neuf à la page 9-27* pour de plus amples renseignements.

⚠ Avertissement

Le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule pendant le tractage d'une remorque si l'équipement utilisé n'est pas adéquat ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde, les freins risquent de fonctionner de manière insuffisante, voire pas du tout. Le conducteur et les passagers pourraient être gravement blessés. Le véhicule pourrait également être détérioré et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

⚠ Attention

Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans la présente section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.

Pour déterminer la capacité de remorquage du véhicule, lire la rubrique « Poids de la remorque » plus loin dans cette section.

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Poids de la remorque

Quel est le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter en toute sécurité?

Cela dépend de l'utilisation de l'ensemble véhicule-remorque. La vitesse, l'altitude, la déclivité, la température extérieure et la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque sont toutes des facteurs importants. Cela dépend aussi de l'équipement spécial monté sur le véhicule, et du poids au timon que le véhicule peut supporter. Pour de plus amples renseignements, se reporter à « Poids au timon », plus loin dans cette section.

Le poids maximal de la remorque est calculé en supposant que seul le conducteur prend place dans le véhicule tracteur mais que ce dernier est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de la remorque. Le poids de l'équipement optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement dans le véhicule qui remorque doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Pour obtenir des renseignements sur le poids au pivot et le poids au timon, se reporter à « Poids au timon » plus loin dans la présente section.

Utiliser le tableau suivant pour déterminer quel poids peut atteindre le véhicule en fonction du modèle du véhicule et des options.

Les poids figurant dans la liste s'appliquent aux remorques standard et aux remorques à sellette d'attelage, sauf mention contraire.

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC (a)
Série 1500 2RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 5.3L	3,42	4 400 kg (9 700 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L	3,42	4 355 kg (9 600 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
Série 1500 2RM - cabine multiplace, caisse courte (b)			
V8 5.3L	3,42	4 445 kg (9 800 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L	3,42	4 400 kg (9 700 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
Série 1500 4RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 5.3L	3,42	4 309 kg (9 500 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L	3,42	4 264 kg (9 400 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
Série 1500 4RM - cabine multiplace, caisse courte (b)			
V8 5.3L	3,42	4 355 kg (9 600 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L	3,42	4 309 kg (9 500 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
Série 2500 2RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 400 kg (9 700 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
V8 de 6.0 L — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 441 kg (14 200 lb)	9 299 kg (20 500 lb)

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC (a)
Série 2500 2RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 354 kg (9 600 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
V8 de 6.0 L — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 396 kg (14 100 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
Série 2500 4RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 264 kg (9 400 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
V8 de 6.0 L — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 305 kg (13 900 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
Série 2500 4RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 218 kg (9 300 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
V8 de 6.0 L — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 260 kg (13 800 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
Série 3500 2RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 309 kg (9 500 lb)	7 257 kg (16 000 lb)

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC (a)
V8 de 6.0 L — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 350 kg (14 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
Série 3500 2RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 264 kg (9 400 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples) — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples) — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 305 kg (13 900 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	3,73	4 082 kg (9 000 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	6 124 kg (13 500 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
Série 3500 4RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 173 kg (9 200 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
V8 de 6.0 L — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 214 kg (13 700 lb)	9 299 kg (20 500 lb)

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC (a)
Série 3500 4RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 128 kg (9 100 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples) — remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples) — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 169 kg (13 600 lb)	9 299 kg (20 500 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	3,73	3 946 kg (8 700 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	5 987 kg (13 200 lb)	9 299 kg (20 500 lb)

(a) Le poids nominal brut combiné (PNBC) est le poids total permis pour un véhicule et sa remorque entièrement chargés, c'est-à-dire avec tous les passagers, le chargement, l'équipement et les éléments de conversion. Le PNBC du véhicule ne devrait pas être dépassé.
(b) Ce modèle n'est ni conçu ni prévu pour tracter des remorques à sellette d'attelage ou à cheville d'attelage surbaissée.

Vous pouvez interroger votre concessionnaire pour obtenir des renseignements ou des conseils sur le remorquage.

Poids au timon

Le poids au timon (1) d'une remorque est très important car c'est également une part du poids du véhicule. Le poids brut du véhicule (PBV) comprend le poids à vide du véhicule, le poids du chargement et celui des passagers ainsi que le poids au timon. Les options du véhicule, l'équipement, les passagers et le chargement à bord du véhicule réduisent le poids au timon que le véhicule peut supporter, ce qui réduit sa capacité de remorquage. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18* pour plus de renseignements sur la capacité de charge maximale du véhicule.

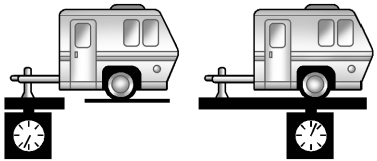

1 2

Le poids au timon (1) doit représenter entre 10 et 15%, et le poids de la sellette d'attelage ou de la cheville d'attelage surbaissée entre 15 et 25% du poids total de la remorque chargée dans la limite des maximums pour les séries et les types d'attelage.

Série du véhicule	Type d'attelage	Poids au timon maximal
1500	Sellette d'attelage	363 kg (800 lb)
1500	Attelage répartiteur de charge	544 kg (1 200 lb)
2500/3500 caisse standard	Sellette d'attelage ou attelage répartiteur de charge	680 kg (1 500 lb)
2500/3500 caisse longue	Sellette d'attelage ou attelage répartiteur de charge	907 kg (2 000 lb)
2500	Sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée	1 361 kg (3 000 lb)
3500 roues arrière simples	Sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée	1 814 kg (4 000 lb)
3500 roues arrière jumelées	Sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée	2 495 kg (5 500 lb)

Ne pas dépasser le poids de charge sur le timon maximal du véhicule. Choisir une barre d'attache de l'attelage la plus courte possible, de sorte que l'attelage à rotule soit la plus près possible du véhicule.

Cette mesure aidera à réduire l'effet de la charge sur le timon sur le pont arrière.

Le poids nominal de remorquage peut être limité par la capacité du véhicule de porter le poids au timon. Le poids au timon ou le poids de la cheville d'attelage ne doit pas faire dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PNBE arrière (poids nominal brut sur l'essieu arrière). Se reporter à « Poids total reposant sur les pneus du véhicule » plus loin dans cette section.

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Si un support de chargement est utilisé dans le récepteur d'attelage de la remorque, choisir un support qui place la charge aussi près que possible du véhicule. Le poids total, support compris, ne peut dépasser la moitié du poids total maximum autorisé sur l'attelage pour le véhicule ou 227 kg (500 lb) selon le poids le moins élevé.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus du véhicule sont gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette de conformité apposée sur la colonne centrale ou se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PNBV, ou le PNBE arrière, avec le véhicule tracteur et la remorque complètement chargés pour le trajet, poids au timon compris. En cas d'utilisation d'un attelage répartiteur de charge, prendre soin de ne pas dépasser le PNBE arrière avant d'installer les barres de torsion.

Poids de la combinaison remorquée

Il est important que la combinaison du véhicule tracteur et de la remorque n'excède aucun des ces poids nominaux – PNBC, PNBV, PNBE arrière, poids maximum de la remorque ou poids au timon. La seule façon de vérifier cela est de peser la combinaison du véhicule tracteur et de la remorque complètement chargée pour le trajet en obtenant les poids de chacun de ses éléments.

Équipement de remorquage

Attelages

Un équipement d'attelage correct contribue à maintenir le contrôle de la combinaison. De nombreuses remorques peuvent être tractées au moyen d'une sellette d'attelage simplement composé d'un coupleur verrouillé à la boule d'attelage ou d'un œil de dépannage verrouillé à un crochet d'attelage. D'autres remorques peuvent exiger un attelage répartiteur de charge qui utilise des barres de torsion afin de répartir le poids au timon sur les deux essieux du véhicule et de la remorque. Les sellettes d'attelage et les chevilles d'attelage surbaissées peuvent également être utilisées. Se reporter à « Poids au timon » sous la rubrique *Traction d'une remorque à la page 9-87* pour les limite nominales avec divers types d'attelage.

Si un attelage au pare-chocs à marchepied est utilisé, le pare-chocs pourra être endommagé dans des virages serrés. S'assurer d'avoir assez d'espace dans les virages afin d'éviter le contact entre le pare-chocs et la remorque.

Penser à utiliser des dispositifs antiroulis sur toute remorque. Consulter un professionnel du remorquage à propos des dispositifs antiroulis ou se reporter aux recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Attelage répartiteur de charge et réglage

Un attelage répartiteur de charge peut être utile pour certaines remorques. Suivre les directives suivantes pour déterminer si un attelage répartiteur de charge pourrait être utilisé.

Série du véhicule	Poids de la remorque	Utilisation de l'attelage répartiteur de charge	Distribution de l'attelage
1500	Jusqu'à 7 000 lb	En option	Se reporter aux recommandations du fabricant de la remorque
1500	Plus de 7 000 lb	Requis	50%
2500/3500	Jusqu'à 18 000 lb	En option	Se reporter aux recommandations du fabricant de la remorque

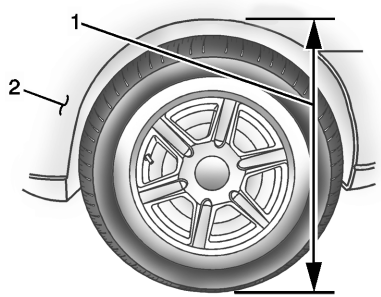

1. Distance de la carrosserie au sol
2. Devant du véhicule

En utilisant un attelage avec répartition du poids, mesurer la distance (1) entre l'accouplement de remorque et la boule d'attelage. Mesurer à nouveau la hauteur après l'accouplement de la remorque et régler les barres de ressort de manière à ce que la distance (1) soit la plus petite possible à mi-chemin entre les deux mesures.

Remorquage avec sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée

On peut utiliser des remorques à sellette d'attelage et à cheville d'attelage surbaissée avec de nombreux modèles de camionnettes. Ces remorques déportent un plus grand pourcentage du poids (poids de la sellette ou de la cheville) sur le véhicule tracteur que les remorques ordinaires. Il faut donc

s'assurer que ce poids ne fasse pas en sorte que le véhicule dépasse le PNBE ou le PNBV.

Le poids de la sellette d'attelage ou de la cheville d'attelage surbaissée doit représenter de 15 pour cent à 25 pour cent du poids de la remorque jusqu'à un maximum précisé dans le tableau de remorquage applicable au véhicule. Pour obtenir plus d'information, se reporter à la rubrique « Poids de la remorque » sous *Traction d'une remorque à la page 9-87*.

L'attelage doit être placé sur le plancher de caisse de la camionnette, de façon à ce que sa ligne médiane se trouve au-dessus ou légèrement à l'avant de l'essieu arrière. S'assurer de ne pas le placer trop vers l'avant pour éviter qu'il n'entre en contact avec l'arrière de la cabine lors de virages serrés. Cet aspect est particulièrement important lorsqu'il s'agit de camionnettes à boîtes courtes. On peut améliorer cette situation en utilisant des ensembles de sellettes d'attelage multi position et de rallonges de cheville d'attelage. Il doit y avoir au moins 15 cm (6 po) de dégagement entre le dessus de la boîte de camionnette et le dessous du tablier de remorque qui surplombe la boîte.

S'assurer que l'attelage est fixé aux longerons du véhicule tracteur. Ne pas utiliser la boîte de camionnette comme point d'appui.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se séparait de l'attelage. S'adresser au fabricant de l'attelage ou de la remorque pour l'utilisation de chaînes de sécurité. Si le poids de la remorque ne dépasse pas 2 271 kg (5 000 lb) et si elle est pourvue d'un pare-chocs à marchepied installé en usine, les chaînes de sécurité peuvent être attachées aux points d'attache du pare-chocs, sinon les chaînes de sécurité doivent être attachées aux points d'attache de la plate-forme d'attelage de remorque. Toujours laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec la combinaison. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Une remorque chargée qui pèse plus de 900 kg (2 000 lb) doit posséder son propre circuit de freinage en rapport avec le poids de la remorque. Lire et respecter les consignes des freins de remorque afin qu'ils soient installés, réglés et maintenus correctement.

Ne pas percer dans le système de freinage hydraulique du véhicule.

Batterie auxiliaire

La prédisposition de batterie auxiliaire peut être utilisée pour fournir une alimentation électrique à un équipement supplémentaire qui peut être ajouté tel qu'une cellule de camping. Selon l'équipement, ce

relais sera du côté conducteur du véhicule, près du centre électrique du compartiment moteur.

Bien suivre les directives de pose qui accompagnent tout matériel électrique posé.

⚠ Attention

Laisser l'équipement électrique en fonction pendant de longues périodes déchargera la batterie. Toujours éteindre l'équipement électrique lorsqu'il n'est pas utilisé et ne pas utiliser d'équipement dont l'intensité nominale est supérieure à 30 ampères pour ce que peut fournir la charge de la batterie auxiliaire.

Faisceau de câblage de remorque

Le véhicule est muni de l'un des faisceaux de câblage suivants pour la traction d'une remorque ou le transport d'une cellule de camping amovible.

Faisceau de câblage de base pour remorque

Toutes les camionnettes classiques à double cabine, et à cabine d'équipage disposent d'un faisceau de câblage de remorque à sept fils.

Pour les véhicules non équipés de dispositif de remorquage pour utilisation intensive, le faisceau est fixé au châssis du véhicule derrière le porte-roue de secours. Le faisceau nécessite l'installation d'un connecteur de remorque disponible chez votre concessionnaire.

Ensemble de faisceau de câblage de remorque pour service intensif



Pour les véhicules équipés d'un dispositif de remorquage pour service intensif, le connecteur de faisceau est monté dans le pare-choc. Le faisceau à sept fils contient les circuits de remorquage suivants :

- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté gauche
- Jaune/Gris : feu d'arrêt/ clignotant droit

- Gris/marron : feux arrière/feux de stationnement
- Blanc : masse
- Vert/Blanc : feux de recul
- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Bleu foncé : freins de la remorque

Si vous êtes en train de recharger une batterie auxiliaire (n'appartenant pas au véhicule), appuyer sur le bouton du mode remorquage, selon l'équipement, qui se trouve à l'extrémité du levier de vitesses. Cela donnera un survoltage au système de charge du véhicule et chargera correctement la batterie. Si la remorque est trop légère pour le mode remorquage ou si votre véhicule n'est pas doté de ce mode, en deuxième option, vous pouvez allumer les phares pour donner du tonus au système du véhicule et charger la batterie.

Ensemble de câblage pour cellule de camping et semi-remorque

Le faisceau pour cellule de camping à sept fils se trouve sous le pare-chocs arrière, fixé au châssis, près de la traverse arrière.
Un connecteur doit être ajouté au faisceau de câblage connecté à la cellule de camping.

Le faisceau contient les circuits suivants pour cellule de camping et remorque :

- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté gauche
- Jaune/Gris : feu d'arrêt/ clignotant droit
- Gris/marron : feux arrière/feux de stationnement
- Blanc : masse
- Vert/Blanc : feux de recul
- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Bleu foncé : freins de la remorque

Si le véhicule est équipé de l'option « Remorquage grande capacité », se reporter à la rubrique « Ensemble de faisceau de câblage grande capacité pour remorque » plus haut dans cette section.

Quand le faisceau de câblage de cellule de camping est commandé sans ensemble de remorquage pour service sévère, un faisceau à sept fils avec un connecteur à sept broches est à l'arrière du véhicule et est fixé au châssis du véhicule.

Dispositions de câblage pour la commande de frein électrique

Ces prédispositions sont incluses avec le véhicule dans l'ensemble de remorquage de remorque. Ces prédispositions concernent un contrôleur de freinage électrique.

Le faisceau de câbles doit être posé par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Mode remorquage

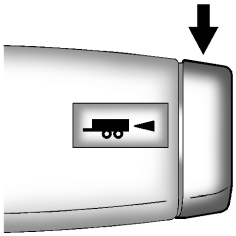

Une pression de ce bouton situé à l'extrémité du levier sélecteur active et désactive le mode de remorquage.



Ce témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque le mode remorquage est activé.

Le mode de remorquage est une fonction qui permet d'aider au tractage d'une remorque lourde ou d'une charge lourde ou volumineuse. Se reporter à la rubrique *Mode remorquage à la page 9-46*.

Le mode de remorquage a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la remorque représente au moins 75 % du poids nominal brut combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids de la remorque » sous la rubrique *Traction d'une remorque à la page 9-87*. Le mode remorquage est surtout utile dans les conditions de conduite suivantes :

- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse en terrain vallonné.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse dans des conditions de circulation comportant des arrêts et des départs fréquents.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse sur un terrain de stationnement très fréquenté où il est souhaitable d'améliorer la maîtrise du véhicule à basse vitesse.

L'utilisation du mode remorquage lorsque le véhicule est peu chargé ou qu'il ne tracte pas de remorque ne causera aucun dommage. Cependant, il n'y a aucun avantage à y recourir quand le véhicule n'est pas chargé. En effet, la sélection de ce mode quand le véhicule est déchargé peut engendrer une sensation désagréable quant au rendement du moteur et aux changements de vitesse et réduire l'économie de carburant. Il est donc

recommandé d'utiliser le mode remorquage seulement quand le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse.

Système intégré de commande de frein de remorque



Le véhicule peut être équipé d'un système de commande intégré de frein de remorque (ITBC) pour l'utilisation avec les freins électriques de remorque pour la plupart des freins électriques/ hydrauliques de remorque.

Ce pictogramme est sur le panneau de commande de frein de remorque du véhicule équipé du système intégré de commande de frein de remorque. L'alimentation électrique de frein de remorque est basée sur la pression de freinage appliquée par votre système de freinage du véhicule et du type de freins de remorque détecté. Cette alimentation de frein de remorque peut être réglée pour une large gamme de situations de remorquage.

Le système ITBC est intégré au freinage du véhicule, aux freins ABS et au système StabiliTrak. Dans les situations de remorquage qui peuvent activer les freins ABS ou le StabiliTrak, la puissance transmise aux freins de remorque est réglée automatiquement pour minimiser le blocage des roues de remorque. Ceci ne signifie pas que la remorque soit équipée du système StabiliTrak.

Si les freins du véhicule, les freins ABS ou le StabiliTrak fonctionnent mal, votre système ITBC peut mal fonctionner ou ne pas fonctionner du tout. Tous ces systèmes doivent fonctionner correctement pour un bon fonctionnement du système ITBC.

Le système ITBC est alimenté par le circuit électrique du véhicule. Quand le contact est coupé, le système ITBC est désactivé. Le système ITBC fonctionne complètement quand le commutateur d'allumage est en position ON (activé) / RUN (marche).

⚠ Avertissement

L'accouplement d'une remorque qui a un système de freinage pneumatique peut entraîner une réduction ou une perte complète de freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou une instabilité de la remorque qui pourrait causer des blessures personnelles ou des dommages au véhicule, à la remorque ou à d'autres biens. Utiliser seulement un système ITBC avec des freins électriques ou des freins hydrauliques.

Panneau de commande de frein de remorque

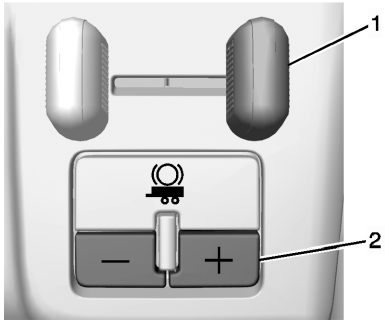

1. Levier manuel d'application du frein de remorque.
2. Boutons de réglage de gain de remorque

Le système ITBC est doté d'un panneau de commande sur tableau de bord, à gauche de la colonne de direction. Se reporter à *Tableau de bord à la page 1-2*. Ce panneau permet de régler la puissance, appelée gain de remorque, disponible aux freins de la remorque et permet l'application manuelle des freins de la remorque. Le panneau de commande est utilisé avec l'écran de frein de remorque du CIB pour régler et afficher la puissance délivrée aux freins de la remorque.

Page d'affichage du CIB du frein de remorque

Le système ITBC affiche des messages sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

L'écran indique le réglage du gain de remorque, l'alimentation délivrée aux freins de remorque, la connexion à la remorque et le statut de fonctionnement du système.

Pour afficher la page d'affichage de frein de remorque, adopter l'une des méthodes suivantes :

- Faire défiler les pages de menu du CIB.
- Appuyer sur un bouton de gain de remorque. Si la page d'affichage de frein de remorque ne s'affiche pas, appuyer sur le bouton de gain de remorque pour rappeler la position actuelle de gain de remorque. Chaque pression et relâchement des boutons de gain modifie la position de gain de remorque.
- Activer le levier d'application manuel du frein de remorque

TRAILER GAIN (gain de remorque): cette position peut être réglée de 0,0 à 10,0, que la remorque soit connectée ou non. Pour régler le gain de remorque, appuyer sur l'un des boutons de réglage de gain de remorque. Maintenir enfoncé un bouton de gain pour régler en permanence le gain de remorque. Pour désactiver la sortie vers la remorque, régler le gain de remorque sur 0,0 (zéro).

TRAILER OUTPUT (Sortie de remorque) – Affiche chaque fois qu'une remorque avec freins électriques est connectée. L'alimentation des freins de remorque est basée sur le freinage de véhicule présent et en rapport avec le réglage du gain de

remorque. La sortie est affichée de 0 à 100% pour chaque nouveau réglage.

La sortie de remorque indiquera « - - - - - - » à l'écran de frein de remorque dans les cas suivants :

- Aucune remorque n'est connectée.
- Une remorque sans freins électriques est connectée (aucun message CIB n'est affiché).
- Une remorque avec freins électriques a été déconnectée (un message CHECK TRAILER WIRING (au sujet de la vérification du câblage de la remorque) s'affiche au CIB).
- Panne de câblage vers le frein de remorque (un message CHECK TRAILER WIRING (vérification du câblage de la remorque) s'affiche également au CIB).
- Le système ITBC ne fonctionne pas suite à une panne. Le message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de frein de remorque) s'affiche également au CIB.

Application manuelle du frein de remorque

Le levier d'application manuelle de frein de remorque est utilisé pour serrer les freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule. Faire glisser le levier vers la gauche pour serrer uniquement les freins de remorque. Utiliser ce levier pour régler le gain de remorque afin de régler correctement l'énergie transmise aux freins de remorque.

Les témoins de frein de remorque et du véhicule s'allument chaque fois que les freins du véhicule ou les freins manuels de la remorque sont appliqués.

Méthode de réglage du gain de frein de remorque

Le gain de freinage de remorque doit être établi pour une situation de remorquage précise, et réglé chaque fois que la charge du véhicule, la remorque ou l'état de la chaussée change.

⚠ Avertissement

Les freins de remorque avec gain excessif ou insuffisant peuvent ne pas arrêter le véhicule et la remorque comme prévu en causant une collision. Toujours respecter les consignes pour régler le gain de remorque afin d'obtenir un rendement correct d'arrêt de remorque.

Adopter la méthode suivante pour régler le gain du freinage de la remorque dans les diverses situations :

1. Conduire le véhicule avec la remorque attachée sur un sol horizontal représentatif de la situation de remorquage et sans circulation à environ 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et appliquer complètement le levier manuel de frein de remorque.

   Le réglage du gain de freinage de remorque à des vitesses inférieures de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) peut entraîner un réglage incorrect du gain.

2. Régler le gain du freinage de remorque, en utilisant les boutons de réglage de remorque immédiatement sous le point de blocage des roues de remorque, indiqué par du bruit au niveau des roues de la remorque ou de la fumée se dégageant des pneus en cas de blocage des roues de la remorque.

   Le blocage des roues de remorque ne peut se produire en cas de traction d'une remorque lourdement chargée. Dans ce cas, régler le gain du freinage de la remorque à la position la plus élevée admissible pour la situation de remorquage.

3. Régler à nouveau le freinage de remorque chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change ou si vous constatez un blocage des roues de la remorque à un moment quelconque du remorquage.

Autres messages du CIB relatifs à l'ITBC

Outre l'affichage des messages TRAILER GAIN (gain de remorque) et TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) au CIB, la connexion de la remorque et le statut du système ITBC sont affichés au CIB.

TRAILER CONNECTED (remorque connectée) : Ce message s'affiche brièvement quand une remorque avec freins électriques est connectée la première fois au véhicule. Ce message s'efface automatiquement après 10 secondes. Ce message peut être acquitté avant qu'il ne s'éteigne automatiquement.

CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) – Ce message s'affiche dans les cas suivants :

1. Le système ITBC commence par déterminer la connexion à une remorque avec freins électriques, ensuite le faisceau de remorque est débranché du véhicule.

   Si la déconnexion se produit quand le véhicule est arrêté, ce message s'éteint automatiquement après 30 secondes. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

   Si la déconnexion se produit alors que le véhicule est en mouvement, ce message continue jusqu'à ce que le contact est coupé. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

2. Il existe une panne dans le câblage vers le frein électrique de remorque. Ce message reste affiché aussi longtemps que la panne électrique du câblage de remorque subsiste. Ce message sera également éteint s'il est reconnu.

Pour déterminer si la panne électrique concerne le côté véhicule ou le côté remorque de la connexion du faisceau de câblage de la remorque :

1. Débrancher du véhicule le faisceau de câblage de la remorque.
2. Couper le contact.
3. Attendre dix secondes, puis replacer le commutateur d'allumage en position RUN (marche).
4. Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche à nouveau, la panne électrique concerne le côté véhicule.

   Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) réapparaît uniquement au moment de connecter le faisceau de câblage de la remorque au véhicule, la panne électrique concerne le côté remorque.

SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de frein de remorque) : ce message s'affiche en cas de problème du système ITBC. Si ce message se poursuit pendant plusieurs cycles d'allumage, il existe un problème du système ITBC. Le véhicule doit être réparé.

Si ou le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier câblage de la remorque) ou le message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (vérifier système de freinage de la

remorque) s'affiche pendant un trajet, le dispositif ITBC ne peut pas être pleinement fonctionnel ou peut ne pas fonctionner du tout. Dès que la circulation le permet ranger le véhicule sur le côté de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage à la remorque et remettre le contact. Si l'un des messages s'affiche à nouveau, cela signifie que le véhicule ou la remorque a besoin d'être réparé.

Un concessionnaire GM peut diagnostiquer et réparer la remorque. Cependant, ces interventions ne sont pas couvertes par la garantie GM. Contacter votre concessionnaire de la remorque pour vous informer au sujet des réparations et de la garantie concernant la remorque.

Contrôle du roulis de remorque (TSC)

Les véhicules équipés du StabiliTrak (contrôle de stabilité électronique) ont un dispositif TSC. Le louvoiement de la remorque représente le déplacement bilatéral fortuit d'une remorque tractée. Si le véhicule tracte une remorque et que le TSC détecte un accroissement du louvoiement, les freins du véhicule sont serrés sélectivement sur chaque roue, afin d'assister la réduction du louvoiement excessif de la remorque. Si le véhicule est équipé du système de commande intégrée des freins de remorque (ITBC) et que la remorque dispose du système d'activation électrique des freins, le StabiliTrak peut aussi serrer les freins de la remorque.

Si le TSC est activé, le témoin du système antipatinage (TCS)/ StabiliTrak clignote sur le groupe d'instruments. La vitesse du véhicule doit être réduite. Si le louvoiement de la remorque persiste, le StabiliTrak peut réduire le couple du moteur pour aider à ralentir le véhicule. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-61*.

⚠ Avertissement

Quand bien même le véhicule est équipé du TSC, le louvoiement de la remorque peut provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Si un louvoiement excessif de la remorque est détecté, ralentir à une vitesse de sécurité. Vérifier le véhicule et la remorque pour corriger les causes possible. Celles-ci peuvent inclure une mauvaise répartition ou une surcharge de la remorque, une cargaison non arrimée, une mauvaise configuration de l'attelage, une vitesse excessive de l'ensemble véhicule-remorque ou des pneus mal gonflés ou incorrects sur le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule ou la remorque. Se reporter à *Équipement de remorquage à la page 9-96* pour les caractéristiques nominales de la remorque et les recommandations d'installation de l'attelage.

L'ajout d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire

⚠ Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie. Veuillez toujours vérifier auprès concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-34* et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-34*.

Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire

⚠ Attention

Ne pas dépasser 64 km/h (40 mi/h) avec un chasse-neige monté sur le véhicule. Le véhicule risque de surchauffer et d'être endommagé.

Avant d'installer un chasse-neige sur le véhicule, voici ce qu'il faut savoir :

⚠ Attention

Si le véhicule ne possède pas de système optionnel d'installation de chasse-neige, le fait d'ajouter un chasse-neige pourrait endommager le véhicule, et les frais de réparation ne seraient pas couverts par la garantie. À moins que le véhicule n'ait été construit dans l'objectif de transporter un chasse-neige, ne pas en ajouter un au véhicule. Si le véhicule possède un système optionnel d'installation de chasse-neige appelé RPO VYU, alors la charge utile que le véhicule peut transporter sera réduite lorsqu'un chasse-neige est installé. Le véhicule peut être endommagé si les PNBE avant et arrière ou le PNBC sont dépassés.

Certains véhicules sont construits avec un système optionnel d'installation de chasse-neige appelé RPO VYU. Si le véhicule offre ce système optionnel, vous pouvez ajouter un chasse-neige à celui-ci à condition de ne pas dépasser certains poids de chargement du véhicule, comme le GAW et le PNBC.

Le chasse-neige que peut supporter le véhicule dépend de beaucoup de choses, notamment :

- Des options installées sur le véhicule et de leur poids.
- La charge et le nombre de passagers qu'on a l'intention de transporter.
- Du poids des articles ajoutés au véhicule, comme un coffre à outils ou un capot de caisse.
- Le poids total de tout chargement additionnel qu'on a l'intention de transporter.

Si, par exemple, vous possédiez un chasse-neige de 700 livres (318 kg). Le poids total de tous les occupants et du chargement à l'intérieur de la cabine ne devrait pas excéder 300 livres (135 kg). Cela signifie que vous ne pourriez transporter qu'un seul passager. Cependant, même ce passager pourrait être de trop, si le poids d'autres équipements s'ajoute déjà à celui du véhicule.

Voici quelques lignes directrices pour utiliser en toute sécurité un chasse-neige sur le véhicule :

- S'assurer que le poids sur les essieux avant et arrière ne dépasse pas la charge maximale de chacun des essieux.
- En ce qui concerne l'essieu avant, pour transporter des passagers ou des charges supplémentaires, il faut placer un contrepoids d'équilibrage approprié en arrière de l'essieu arrière. Le contrepoids doit être fermement attaché afin qu'il ne se déplace pas durant le trajet.

- Suivre les recommandations du fabricant du chasse-neige en ce qui concerne le contrepoids arrière. Il peut être nécessaire d'ajouter du contrepoids à l'arrière du véhicule afin d'assurer une bonne répartition de la charge, même si le poids supporté par l'essieu avant ne dépasse pas la charge limite permise pour ce dernier.
- L'installateur ou le fabricant du chasse-neige peut vous aider à déterminer le contrepoids arrière requis, pour vous assurer que la combinaison du chasse-neige et du véhicule n'excède pas le poids nominal brut du véhicule, les charges maximales de l'essieu arrière et de l'essieu avant, et le rapport de répartition du poids avant et arrière.
- Le poids total du véhicule ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule.

La capacité de réserve de l'essieu avant est égale à la différence entre le PNBE et le poids de l'essieu avant du véhicule dont le réservoir de carburant est plein et qui contient le nombre de passagers maximal. Fondamentalement, c'est le poids qui peut être ajouté sur l'essieu avant, avant d'atteindre le PNBE avant.

Vous pouvez trouver la capacité de réserve de l'essieu avant du véhicule dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité/pneus comme l'indique l'illustration.

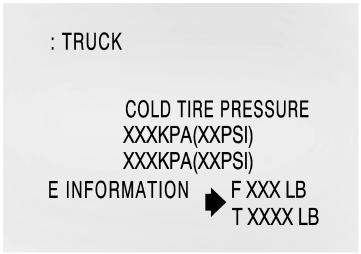

États-Unis

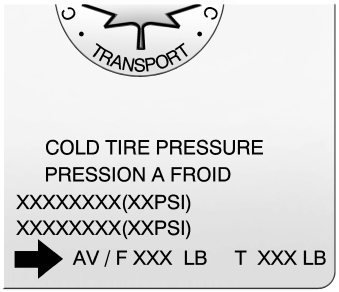

Canada

Pour calculer le poids que tout accessoire avant, comme un chasse-neige, ajoute à l'essieu avant, utiliser la formule suivante :

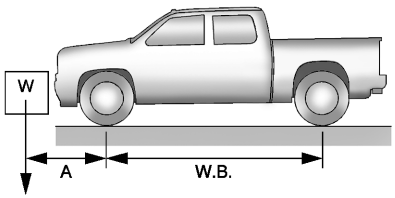

(W x (A + W.B.)) / W.B.= poids ajouté par l'accessoire sur l'essieu avant.

Où :

W = poids de l'accessoire ajouté
A = distance de l'accessoire à l'avant de l'essieu avant
W.B. = empattement du véhicule

Par exemple, l'installation d'un chasse-neige de 700 livres (318 kg) ajoute en réalité plus de 700 livres (318 kg) sur l'essieu avant. En utilisant la formule, si le chasse-neige est situé à 122 centimètres (4 pieds) devant l'essieu avant et que la base de la roue mesure 305 centimètres (10 pieds), alors :

W = 318 kg (700 lb)
A = 122 cm (4 pi)
W.B. = 305 cm (10 pi)

(W x (A + W.B.)/W.B. = (318 x (122 + 305))/305 = 445 kilogrammes (980 livres)

Ainsi, si la capacité de réserve de l'essieu avant est supérieure à 445 kg (980 lb), le chasse-neige pourrait être ajouté sans excéder le PNBE avant.

Un équipement plus lourd peut être ajouté à l'avant du véhicule si son poids peut être compensé en transportant moins de passagers, un chargement plus léger et en positionnant le chargement vers l'arrière du véhicule. Cela a pour effet de réduire la charge exercée sur l'avant du véhicule. Toutefois, le PNBE avant, le PNBE arrière et le PNBV ne doivent jamais être excédés.

⚠ Avertissement

Sur certains véhicules munis d'un dispositif à l'avant, comme un chasse-neige, il peut être possible de charger l'essieu avant au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant, mais il n'y aurait pas assez de poids sur l'essieu arrière pour offrir des performances de freinage appropriées. Si les freins ne peuvent fonctionner correctement, vous pourriez faire une collision. Pour favoriser un bon fonctionnement des freins lorsqu'un chasse-neige est installé, toujours suivre les recommandations du fabricant ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

de l'installateur du chasse-neige en ce qui concerne le chargement arrière afin d'assurer un ratio de répartition de poids avant et arrière adéquat, même si le poids avant réel peut être inférieur au PNBE avant et que le poids total du véhicule est inférieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV). Maintenir un ratio de répartition de poids avant et arrière adéquat est nécessaire pour fournir des performances de freinage appropriées.

La capacité de réserve totale du véhicule est la différence entre le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids du camion lorsqu'il est rempli de passagers et que le réservoir est plein de carburant. C'est le poids que vous pouvez ajouter au véhicule avant d'atteindre le PNBV. Toujours se rappeler que les chiffres représentant la capacité de réserve doivent servir de repère lorsque vous faites la sélection d'un équipement ou d'une charge que vous désirez monter sur le camion. Si vous n'êtes pas certain du poids avant ou arrière ou du poids total du véhicule, aller à un poste de pesage et en faire la vérification. Votre concessionnaire peut aussi vous aider à ce sujet.

Vous pouvez trouver la capacité de réserve totale du véhicule dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité ou l'étiquette d'information sur le chargement des pneus comme décrit plus haut.

Voir son concessionnaire pour obtenir des conseils et des renseignements supplémentaires en ce qui a trait à l'utilisation d'un chasse-neige sur le véhicule. Se reporter également à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Dispositions pour la lampe d'urgence de toit du véhicule

Les véhicules munis d'un groupe spécial de pré-équipement pour chasse-neige (EFC VYU) sont également dotés d'un groupe de dispositions pour lampe d'urgence de toit (EFC TRW). Le câblage de la lampe d'urgence de toit se trouve dans la console de pavillon. Pour connaître l'emplacement de l'interrupteur, se reporter à la rubrique *Lampe auxiliaire montée sur le toit à la page 6-6*.

Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine

Nous sommes conscients du fait que certains propriétaires de véhicules pourraient vouloir enlever la caisse de camionnette et la remplacer par une structure de genre commercial ou récréatif. Les propriétaires doivent réaliser qu'il y a des différences de construction de châssis entre la camionnette avec cabine et celle dépourvue de caisse, et que cela peut affecter la sécurité. Les éléments nécessaires à la conversion d'une camionnette, de manière à permettre de lui adapter sans danger une structure spéciale, doivent être installés par un carrossier-constructeur.

Entretien du véhicule

Informations générales

Informations générales 10-3
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 10-3
Accessoires et modifications 10-3

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire 10-4
Capot 10-5
Aperçu du compartiment moteur 10-6
Huile à moteur 10-9
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-13
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-14
Filtre à air du moteur 10-18
Circuit de refroidissement 10-19
Liquide de refroidissement 10-20
Surchauffe du moteur 10-24
Mode de fonctionnement de protection contre la surchauffe du moteur (moteurs V8 6.0 L seulement) 10-27
Ventilateur 10-27
Liquide de direction assistée (Série 1500) 10-28
Liquide de direction assistée (Série 2500/3500) 10-28
Liquide lave-glace 10-29
Freins 10-30
Huile frein 10-31
Batterie 10-33
Quatre roues motrices 10-34
Essieu avant 10-35
Essieu arrière 10-36
Système de réduction du bruit 10-37
Vérification de contacteur de démarreur 10-38
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-39
Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-39
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-40
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-40
Remplacement de glace 10-41

Réglage des phares

Réglage des phares 10-41

Remplacement des ampoules

Remplacement des ampoules 10-42
Ampoules à halogène 10-42
Éclairage par diode 10-42
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement 10-42
Phares antibrouillard 10-43

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul 10-43
Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire 10-44
Feu de la plaque d'immatriculation 10-44
Ampoules de rechange 10-45

Réseau électrique
Système électrique : surcharge 10-45
Fusibles 10-46
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46
Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté gauche) 10-51
Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté droit) 10-54

Roues et pneus
Pneus 10-56
Pneus toute saison 10-57
Pneus d'hiver 10-57
Pneus à profil bas 10-58
Pneus tout-terrain 10-58
Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-58
Désignations des pneus 10-62
Terminologie et définitions de pneu 10-63
Pression des pneus 10-66
Système de surveillance de la pression des pneus 10-68
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus 10-69
Inspection des pneus 10-73
Permutation des pneus 10-74
Permutation des pneus jumelés 10-76
Quand faut-il remplacer les pneus? 10-77
Achat de pneus neufs 10-78
Pneus et roues de dimensions variées 10-80
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-81
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-82
Remplacement de roue 10-83
Chaînes à neige 10-84
Au cas d'un pneu à plat 10-85
Changement de pneu 10-86
Roue de secours pleine grandeur 10-95

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-96

Remorquage du véhicule
Remorquage du véhicule 10-101
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-102

Entretien de l'apparence
Soin extérieur 10-105
Soin intérieur 10-111
Tapis de plancher 10-115

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine GM Parts

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-34*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide de l'automobiliste et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-14*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation du véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-34*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien à la page 11-17*.

⚠ Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :



1. Tirer sur la poignée comportant ce symbole. Elle est située à l'intérieur du véhicule, sous du volant.

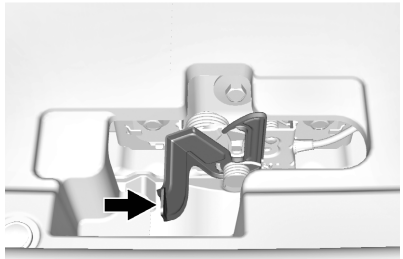

2. Passer devant le véhicule pour trouver le relâchement secondaire du capot. La manette se trouve sur le bord avant du capot, près du centre. Appuyer sur la manette vers la droite tout en levant le capot.

Avant de fermer le capot, vérifier si tous les bouchons de remplissage sont serrés. Ensuite, abaisser le capot jusqu'à 15 cm (6 po) de la position fermée, faire une pause puis pousser le centre avant du capot fermement vers le bas pour le fermer.

Aperçu du compartiment moteur

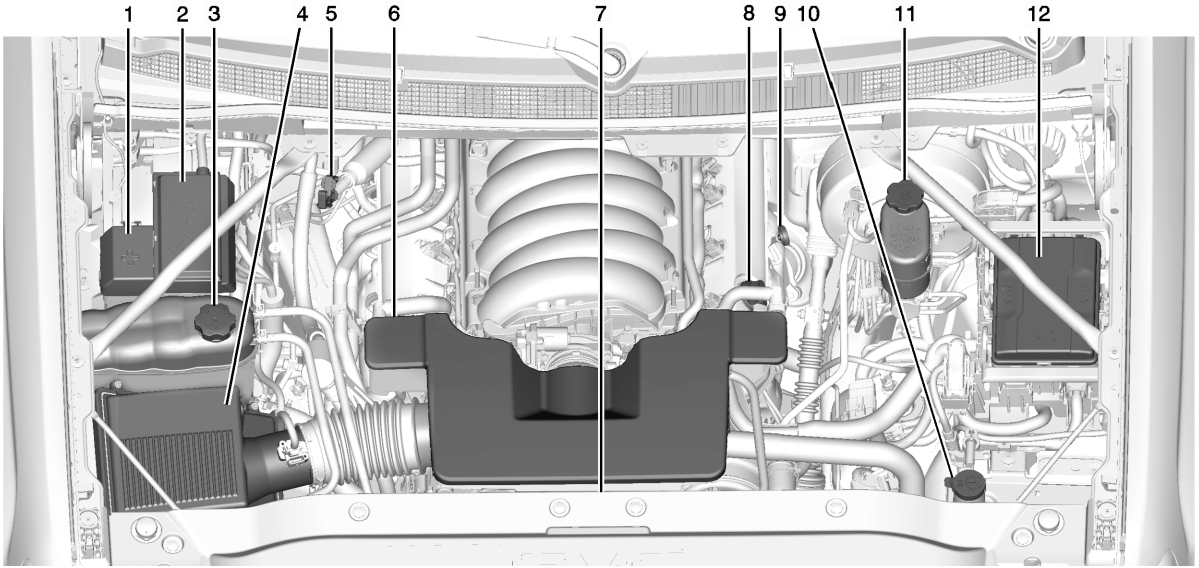

Moteur 5.3 L V8 illustré, moteur 6.2 L V8 similaire

1. Borne positive (+). Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-96*.
2. *Batterie à la page 10-33*.
3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-19*.
4. *Filtre à air du moteur à la page 10-18*.
5. Jauge de boîte de vitesses automatique. Se reporter à « Comment vérifier le liquide de la boîte de vitesses automatique » sous *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-14*.
6. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-96*.
7. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique *Circuit de refroidissement à la page 10-19*.
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-9*.
9. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-9*.
10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-29*.
11. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Liquide de frein à la page 10-31*.
12. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-46*.

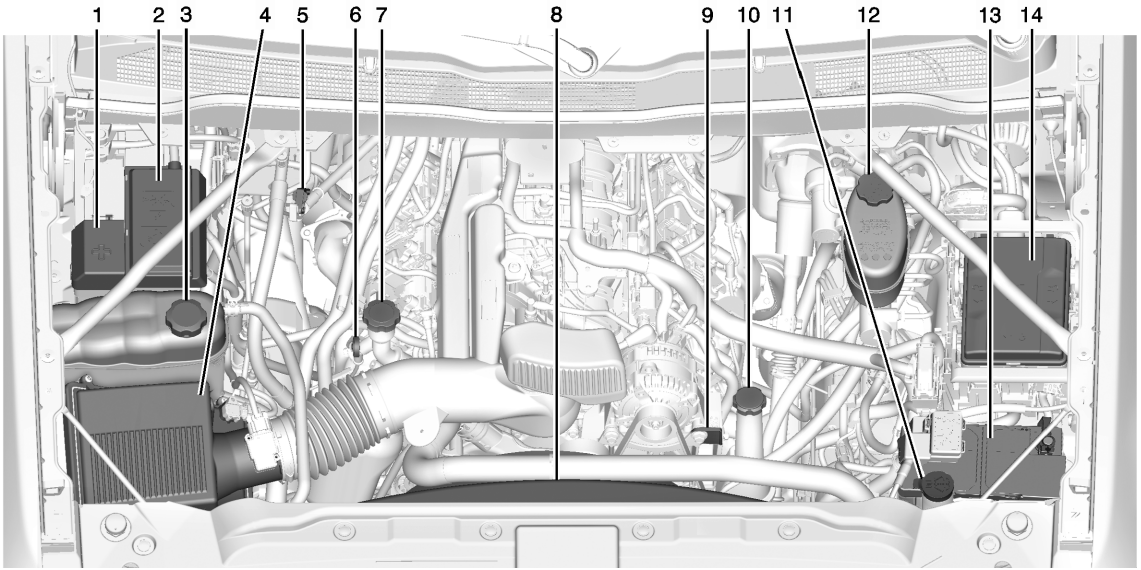

Moteur 6,0L V8

1. Borne positive (+). Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-96*.
2. *Batterie à la page 10-33*.
3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-19*.
4. *Filtre à air du moteur à la page 10-18*.
5. Jauge de boîte de vitesses automatique. Se reporter à « Comment vérifier le liquide de la boîte de vitesses automatique » sous *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-14*.
6. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-9*.
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-9*.
8. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-19*.
9. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-96*.
10. Réservoir du liquide de direction assistée. Se reporter à *Liquide de direction assistée (Série 2500/3500) à la page 10-28* ou *Liquide de direction assistée (Série 1500) à la page 10-28*.
11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-29*.
12. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Liquide de frein à la page 10-31*.
13. Batterie auxiliaire (option). Voir *Batterie à la page 10-33*.
14. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-46*.

En cas de moteur diesel et/ou de boîte de vitesses Allison, se reporter au supplément Duramax Diesel.

Huile à moteur

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Huile moteur » dans le supplément diesel DURAMAX.

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-13*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

Si un message de bas niveau d'huile s'affiche au CIB, il est important de stationner sur un sol horizontal pour mesurer avec précision le niveau d'huile sur la jauge. Le fonctionnement du véhicule au ralenti dans une forte pente pendant longtemps peut influencer la précision de la détection du niveau.

Obtenir une bonne lecture du niveau d'huile est essentiel :

1. Si le moteur a tourné récemment, le couper et attendre quelques minutes que l'huile redescende dans le carter d'huile. Si le niveau d'huile moteur est vérifié trop peu de temps après la coupure du moteur, la valeur du niveau d'huile observée ne sera pas précise.

⚠ Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

2. Enlever la jauge d'huile et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon et l'enfoncer de nouveau à fond. La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-2*.

⚠ Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage

(Suite)

Attention (Suite)

de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Spécification

Utiliser et demander les huiles moteur portant la marque de certification dexos1^{MD}. Les huiles qui respectent les exigences du véhicule doivent porter la marque de certification dexos1 sur le récipient. Cette marque de certification indique que l'huile a été approuvée comme étant conforme à la norme dexos1.



⚠ Attention

À défaut d'utiliser l'huile moteur recommandée, le moteur risque des dommages non couverts par la garantie sur le véhicule. Vérifier avec votre concessionnaire ou le prestataire d'entretien si l'huile est conforme à la norme dexos1.

Degré de viscosité

SAE 0W-20 est la meilleure viscosité pour le moteur 5.3 L et le moteur 6.2 L. SAE 5W-30 est la meilleure viscosité pour le moteur 6.0 L. Ne pas utiliser d'autres viscosités telles que SAE 10W-30, 10W-40 ou 20W-50.

Fonctionnement par temps froid : Dans une région très froide où la température descend sous −29 °C (−20 °F), une huile synthétique SAE 0W-30 peut être utilisée dans le moteur 6.0 L. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications. Se reporter à « Spécification » plus haut dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Il est interdit d'ajouter quoi que ce soit à l'huile. Les huiles recommandées répondant à la norme Dexos et affichant la marque de certification Dexos sont tout ce qui est nécessaire pour garantir un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui

s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Sur certains véhicules, lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a diminué, le message Vidanger huile moteur bientôt s'affiche pour indiquer qu'une vidange est nécessaire. Voir *Messages Huile moteur à la page 5-36*. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile n'indique pas la nécessité d'effectuer une vidange d'huile pendant un an. Toutefois, l'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé. Sur les véhicules sur lesquels le message Vidanger huile moteur bientôt n'est pas affiché, une vidange est requise lorsque le pourcentage de Vie de l'huile approche 0%. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement entre les intervalles de vidange et de la maintenir au niveau adéquat.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système chaque fois que l'huile est vidangée afin qu'il puisse établir la prochaine vidange d'huile moteur. Toujours réinitialiser la durée de vie de l'huile moteur à 100 % après chaque vidange. Le système ne se réinitialise pas par lui-même. Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur :

1. Afficher Vie de l'huile sur le CIB (centralisateur informatique de bord). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.
2. Appuyer et maintenir enfoncé ✓ pendant plusieurs secondes. La durée de vie de l'huile passe à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Afficher Vie de l'huile au CIB. Si l'écran affiche 100 %, le système est réinitialisé.

Si le message Vidanger huile moteur bientôt réapparaît au démarrage du moteur et/ou si Vie de l'huile est proche de 0%, la réinitialisation de l'indicateur de durée de vie de l'huile moteur a échoué. Répéter l'opération.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il est généralement superflu de vérifier le niveau de liquide de la boîte de vitesses. Une fuite de liquide de la boîte de vitesses ou une surchauffe de la boîte de vitesses sont les seules causes de perte de liquide. Si vous soupçonnez une petite fuite, adopter la méthode suivante pour vérifier le niveau. Cependant, en cas de fuite importante, il peut s'avérer nécessaire de faire remorquer le véhicule jusqu'à un concessionnaire et de le faire réparer avant de reprendre la route.

> **⚠ Attention**
>
> L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Calendrier de maintenance à la page 11-3*. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

> **⚠ Attention**
>
> Trop ou trop peu de liquide peut endommager la boîte de vitesses. Du liquide en excès peut tomber sur les organes chauds du moteur ou de l'échappement et causer un incendie. Un manque de liquide peut surchauffer la boîte de vitesses. S'assurer d'une lecture précise lors de la vérification du liquide.

Avant de vérifier le niveau de liquide, préparer votre véhicule :

1. Démarrer le moteur et arrêter le véhicule sur un sol horizontal. Laisser le moteur tourner.
2. Serrer le frein de stationnement et placer le levier de changement de vitesse à la position de stationnement (P).
3. Avec le pied sur la pédale de frein, déplacer le levier des vitesses à toutes les positions en le tenant à chaque position pendant 3 secondes. Ensuite, replacer le levier de vitesse à la position de stationnement (P).
4. Laisser le moteur tourner au ralenti (500 à 800 tr/min) pendant au moins une minute. Relâcher lentement la pédale de frein.
5. Laisser le moteur tourner et vérifier la température du liquide de boîte de vitesses au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.
6. Utiliser l'indication de température du liquide de transmission pour déterminer et effectuer la méthode de vérification adéquate.
   Si l'indication de température de liquide de transmission sort des normes, laisser le véhicule

refroidir ou utiliser le véhicule jusqu'à ce que la température adéquate de liquide de boîte de vitesses soit atteinte.

Procédure de vérification à froid

Utiliser cette méthode uniquement à titre de référence pour déterminer si la boîte de vitesses dispose de suffisamment de liquide pour un fonctionnement sûr jusqu'à ce qu'une vérification à chaud puisse être effectuée. La vérification à chaud est la plus précise. Effectuer la vérification à chaud à la première occasion. Utiliser cette vérification à froid pour vérifier le niveau de liquide quand la température de la boîte de vitesses est comprise entre 27°C et 32°C (80°F et 90°F).



1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.

   Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.
2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.
3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.

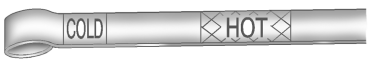

5. Si le niveau de liquide est inférieur à la bande de contrôle COLD, ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau dans la bande COLD. Ceci demande peu de liquide, généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas trop remplir.
6. Effectuer une vérification à chaud dès que possible après que la boîte de vitesses a atteint la température normale de fonctionnement comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).
7. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Procédure de vérification à chaud

Utiliser cette méthode pour vérifier le niveau de liquide de boîte de vitesses lorsque sa température est comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).

La vérification à chaud est la méthode la plus précise de vérification du niveau de liquide. La vérification à chaud doit être effectuée dès que possible pour confirmer la vérification à froid. Le niveau de liquide s'élève avec l'augmentation de sa température, de sorte qu'il est important de confirmer que la température de la boîte de vitesses est dans les normes.



1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.

   Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.
3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.

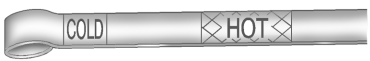

5. Le niveau de fonctionnement sécurisant est compris dans la bande hachurée HOT de la jauge. Si le niveau de liquide n'est pas compris dans la bande HOT et si la température de la boîte de vitesses se situe entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F), ajouter ou extraire du liquide selon les besoins pour amener le niveau dans la bande HOT. Si le niveau est bas ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau dans la bande HOT. Ceci exige peu de liquide, généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas trop remplir.
6. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Uniformité des lectures

Toujours vérifier au moins deux fois le niveau du liquide en suivant la procédure décrite précédemment. La constance des lectures (c'est-à-dire des lectures qui se répètent) est importante pour maintenir un niveau de liquide approprié. Si les lectures restent inconstantes, contacter le concessionnaire.

Filtre à air du moteur

Si le véhicule possède un moteur diesel, se reporter à la rubrique « Modèles de camionnettes », sous « Filtre à air du moteur », dans le supplément moteur diesel Duramax pour connaître les méthodes correctes de vérification et de remplacement.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

Inspecter le filtre à air aux intervalles d'entretien prévus et le remplacer à la première vidange d'huile après 80 000 km (50 000 mi). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*. Si vous roulez sur des routes poussiéreuses ou sales, inspecter le filtre à chaque vidange d'huile moteur.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour inspecter le filtre à air du moteur, le retirer du véhicule selon les étapes 1 à 8. Ensuite, le secouer doucement pour le débarrasser de la poussière et la saleté. Si le filtre reste couvert de saleté, il doit être remplacé. Ne jamais utiliser d'air comprimé pour nettoyer le filtre.

Remplacer le filtre à air du moteur

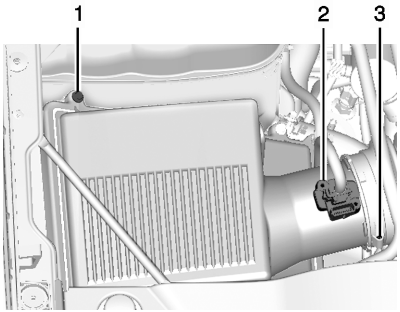

1. Vis
2. Connecteur électrique
3. Collier de conduit d'air

1. Repérer l'ensemble du filtre à air. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.
2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (3) du conduit d'air.
3. Débrancher le connecteur électrique (2) et le faisceau du connecteur, du couvercle.
4. Déposer les quatre vis (1) au dessus du couvercle du boîtier et soulever le couvercle.
5. Retirer le filtre à air du moteur du boîtier. Faire attention de déloger aussi peu de saleté que possible.
6. Nettoyer les joints et le boîtier du filtre à air.
7. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
8. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 4.

⚠ Avertissement

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

⚠ Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.

Circuit de refroidissement

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax^{MD}, se reporter au supplément Duramax diesel pour en savoir plus.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

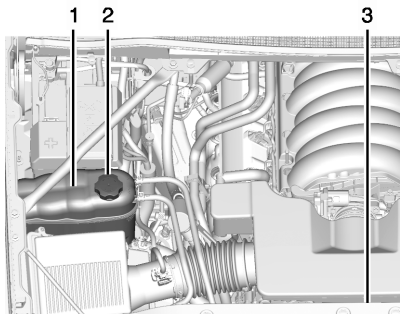

Moteur 5.3 L V8 illustré, moteur 6.2 L V8 similaire

1. Réservoir d'expansion
2. Bouchon de réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
3. Ventilateur de refroidissement du moteur

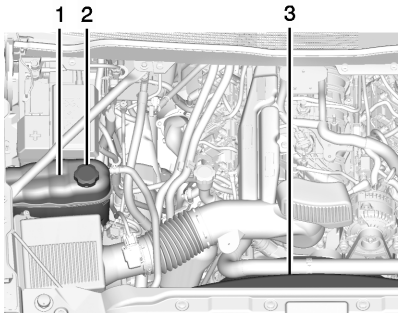

Moteur 6,0L V8

1. Réservoir d'expansion
2. Bouchon de réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
3. Ventilateur de refroidissement du moteur

⚠ Avertissement

Le ventilateur électrique de refroidissement du moteur peut commencer à tourner même quand le moteur est arrêté. Pour éviter les blessures, écarter toujours les mains, les vêtements et les outils du ventilateur.

⚠ Avertissement

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

⚠ Attention

Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD}. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-24*.

Utiliser ce qui suit

⚠ Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est

(Suite)

Avertissement (Suite)

réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Si ce mélange est utilisé, rien ne doit être ajouté. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37°C (-34°F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

⚠ Attention

Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé. Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Utiliser uniquement le mélange

(Suite)

Attention (Suite)

correct de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, ou en le répandant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement est dans le compartiment moteur, côté

passager. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le réservoir nourrice de liquide de refroidissement. Si le liquide présent dans le réservoir nourrice est en ébullition, ne rien faire jusqu'à ce qu'il refroidisse. Si le liquide de refroidissement est visible, mais qu'il n'est pas au niveau ou au dessus du repère FULL COLD, verser un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL dans le réservoir nourrice, mais vous assurer que le système de refroidissement est froid avant de le faire.

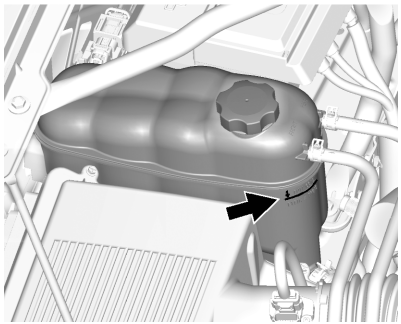

Moteur 5.3 L V8 illustré, moteur 6.2 L V8 similaire

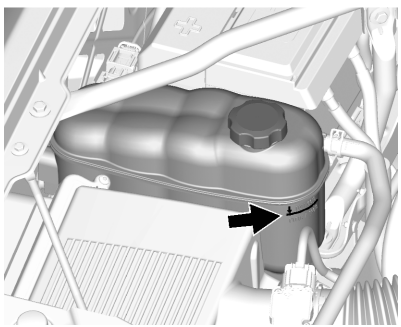

Moteur 6,0L V8

Le niveau du liquide de refroidissement doit se trouver au niveau ou au-dessus du repèreFULL COLD. Si tel n'est pas le cas, il peut y avoir une fuite dans le système de refroidissement du véhicule.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter à la rubrique « Système de refroidissement » dans le supplément moteur diesel Duramax pour connaître la bonne méthode de remplissage du liquide de refroidissement.

⚠ Avertissement

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le

(Suite)

Avertissement (Suite)

liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

⚠ Attention

Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.

⚠ Avertissement

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûlez gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en ajouter.



Bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement à usage modéré



Bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement à usage intensif

1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

   Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ un tour complet. Si un sifflement se fait entendre, attendre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.

2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.
3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère FULL COLD.
4. Le bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement étant déposé, démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur indique environ 90°C (195°F).

   Il se peut que le niveau du liquide de refroidissement ait baissé dans le réservoir d'expansion. Dans ce cas, rajouter du mélange adéquat dans le réservoir d'expansion jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère FULL COLD.
5. Revisser fermement le bouchon de pression.
6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

⚠ Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.

Surchauffe du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax, se reporter au supplément diesel Duramax.

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Le groupe d'instruments du véhicule comprend un indicateur de température de liquide de refroidissement. Se reporter à *Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-15*.

Par ailleurs, les messages ENGINE OVERHEATED STOP ENGINE (surchauffe moteur - arrêter le moteur), ENGINE OVERHEATED IDLE ENGINE (surchauffe moteur – faire tourner au ralenti) et ENGINE POWER IS REDUCED (la puissance du moteur est réduite) s'affichent au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du circuit de refroidissement du moteur à la page 5-35* et à *Messages de puissance du moteur à la page 5-36*.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

⚠ Attention

Mettre le moteur en marche sans liquide de refroidissement peut causer des dommages ou un incendie. Les dommages au véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Se reporter à *Mode de fonctionnement de la protection du moteur contre la surchauffe (moteur 6.0 L V8 uniquement) à la page 10-27* pour de plus amples renseignements sur la façon de conduire jusqu'à un endroit sécuritaire en cas d'urgence.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ Avertissement

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez à rouler quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être

(Suite)

Avertissement (Suite)

grièvement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'au refroidissement du moteur.

Se reporter à la rubrique *Mode de fonctionnement de la protection du moteur contre la surchauffe (moteur 6.0 L V8 uniquement) à la page 10-27* pour obtenir des informations sur la conduite du véhicule en lieu sûr en cas d'urgence.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Les messages ENGINE OVERHEATED STOP ENGINE (moteur surchauffé - arrêter le moteur) ou ENGINE OVERHEATED IDLE ENGINE (surchauffe moteur – faire tourner au ralenti) ainsi q'un bas niveau de liquide de refroidissement peuvent indiquer un problème grave.

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque. Se reporter à *Attelage de remorque à la page 9-87*.

Si le message ENGINE OVERHEATED STOP ENGINE (moteur surchauffé - arrêter le moteur) ou ENGINE OVERHEATED IDLE ENGINE (surchauffe moteur – faire tourner au ralenti) s'affiche sans signe de vapeur, essayer ceci pendant environ une minute :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il est prudent de le faire, quitter la route, sélectionner la position de stationnement (P) ou de point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est rempli et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a toujours pas de vapeur qui s'échappe et que le véhicule est doté d'un ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur, appuyer sur l'accélérateur jusqu'à doubler le régime de ralenti normal pendant au moins cinq minutes tout en restant garé. Si l'avertissement est toujours présent, couper le contact et faire sortir tous les occupants du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant cinq minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi. Se reporter aussi à « Fonctionnement en mode de protection de moteur surchauffé » ci-dessous.

Mode de fonctionnement de protection contre la surchauffe du moteur (moteurs V8 6.0 L seulement)

En cas de surchauffe de moteur et si le message « Puissance moteur réduite » s'affiche, un mode de protection contre la surchauffe qui alterne l'allumage de groupes de cylindres aide à prévenir des dommages au moteur. Dans ce mode, une perte de puissance et de rendement du moteur est perceptible. Ce mode de fonctionnement vous permet, en cas d'urgence, de conduire votre véhicule en lieu sûr. La conduite sur de longues distances et/ou la traction d'une remorque devraient être évitées en mode de protection de moteur surchauffé.

⚠ Attention

Après avoir roulé en mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé, l'huile moteur est sévèrement dégradée. Toutes les réparations effectuées avant que le moteur soit froid peuvent endommager le moteur. Laisser le moteur refroidir avant d'entreprendre une répération. Réparer la cause de la perte de liquide de refroidissement, changer l'huile et réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9*.

Ventilateur

Si le véhicule est muni d'un ventilateur de refroidissement à embrayage, lorsque l'embrayage est en fonction, le ventilateur tourne plus vite afin de fournir plus d'air au moteur. Dans les conditions de conduite normales, le ventilateur tourne moins vite et l'embrayage n'est pas complètement engagé. Vous avez ainsi une meilleure économie de carburant et le bruit du ventilateur est réduit. Lors des charges élevées, de traction de remorque et/ou de hautes températures extérieures, la vitesse du ventilateur augmente quand l'embrayage est engagé plus complètement. Vous pouvez alors déceler une augmentation du bruit du ventilateur. Ceci est normal et ne devrait pas vous amener à penser qu'il y a patinage anormal de la boîte de vitesses ou que le rapport de vitesses est en train de changer trop souvent. Il s'agit simplement d'un bon fonctionnement du système de refroidissement du moteur. Lorsqu'aucun refroidissement additionnel n'est nécessaire, il y a débrayage et le ventilateur ralentit.

Il est également possible d'entendre ce bruit de ventilation lorsque le moteur démarre. Ce bruit disparaît dès que l'embrayage du ventilateur se désengage partiellement.

Si le véhicule est équipé de ventilateurs de refroidissement électriques du moteur, vous pouvez entendre les ventilateurs fonctionner à vitesse réduite en condition quotidienne de conduite. Les ventilateurs peuvent s'arrêter s'il n'est pas nécessaire de refroidir le moteur. En cas de charge importante du véhicule, de traction de remorques, de températures extérieures élevées, ou de fonctionnement du climatiseur, la vitesse des ventilateurs peut être augmentée et vous pouvez entendre une augmentation du bruit du ventilateur. Ce phénomène est normal et indique un fonctionnement correct du système de refroidissement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de refroidir davantage le moteur, les ventilateurs passent en vitesse réduite.

Les ventilateurs électriques de refroidissement du moteur peuvent fonctionner après l'arrêt du moteur. Ceci est normal et n'exige aucune réparation.

Liquide de direction assistée (Série 1500)

Le véhicule dispose d'une direction assistée électrique n'utilisant pas de liquide de direction assistée.

Liquide de direction assistée (Série 2500/3500)



Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Intervalle de vérification du liquide de servodirection

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de direction assistée. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Attendez que le système de direction assistée refroidisse, le moteur étant éteint, avant de vérifier le liquide.

Vérification du niveau du liquide de direction assistée

Pour vérifier le niveau du liquide de servodirection :

1. Couper le contact et laisser refroidir le compartiment moteur.
2. Essuyer le bouchon et le dessus du réservoir pour les débarrasser de toute saleté.

3. Dévisser le bouchon et essuyer la jauge à l'aide d'un chiffon propre.
4. Remettre le bouchon et bien le serrer en place.
5. Retirer le bouchon à nouveau et examiner le niveau de fluide indiqué sur la jauge.

Le niveau devrait se situer entre les repères ADD et FULL. Au besoin, ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau jusqu'à la zone hachurée, entre les repères ADD et FULL.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer le type de liquide à utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*. Toujours utiliser le liquide correct.

⚠ Attention

L'utilisation d'un liquide non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correcte indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque du liquide de lave-glace avant doit être ajouté, lire les instructions du constructeur avant l'emploi. Utiliser un liquide dont la protection contre le gel est suffisante dans les zones où la température peut tomber sous le point de congélation.

Ajout de liquide de lave-glace

Votre véhicule affiche un message au CIB lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Ce message s'affiche pendant 15 secondes au démarrage de chaque cycle d'allumage. Lorsque le message Liquide lave-glace bas. Ajouter du liquide s'affiche, du liquide de lave-glace doit être ajouté dans le réservoir de liquide de lave-glace du pare-brise.



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

⚠ Attention

- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.

(Suite)

Attention (Suite)

- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Ce véhicule est équipé de freins à disque à l'avant et à l'arrière.

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou intermittent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

⚠ Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations

des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre approprié selon les indications de couple de serrage *Capacités et spécifications à la page 12-2*.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien des freins.

Réglage des freins

Chaque fois que les freins sont utilisés, que le véhicule roule ou non, ils s'ajustent pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque des pièces du système de freinage sont remplacées, s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, la pose de garnitures de freins à disque ne convenant pas à votre véhicule peut modifier l'équilibre entre les freins avant et arrière — au pire. L'efficacité attendue du freinage peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

Huile frein



Le réservoir du maître-cylindre des freins est rempli de liquide pour freins DOT 3. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire

réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide

(Suite)

Avertissement (Suite)

de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage. Se reporter à « Vérification du liquide de frein » dans cette section.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du circuit de freinage à la page 5-22*.

Se reporter au Programme d'entretien afin de déterminer quand vérifier le liquide de frein. Se reporter à la rubrique *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Vérification du liquide de frein

Contrôler le liquide de frein en examinant le réservoir de liquide de frein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

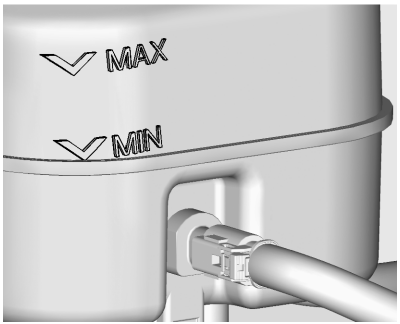

Le niveau de liquide doit se trouver au-dessus du repère MIN (minimum). Sinon, faire vérifier le circuit hydraulique de frein pour s'assurer de l'absence d'une fuite.

Une fois les réparations du système de freinage hydraulique complétées, s'assurer que le niveau de liquide est au-dessus de la marque MIN, mais sous la marque MAX.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT 3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ Avertissement

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

⚠ Attention

- L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.
- Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.

Batterie

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement de la batterie.

⚠ Avertissement

Les plots de batterie, les bornes ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuisant à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Entreposage du véhicule

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-96* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Quatre roues motrices

Boîte de transfert

Intervalle de vérification du lubrifiant

Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3* pour déterminer quand vérifier le lubrifiant.

Vérification du niveau de lubrifiant

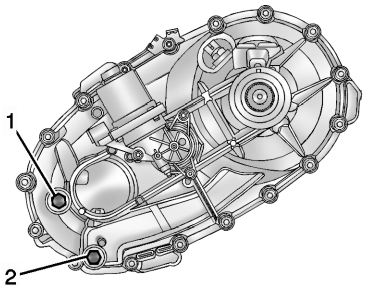

Boîte de transfert électronique

1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

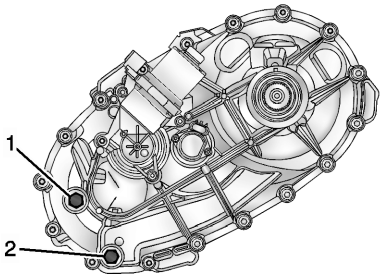

Boîte de transfert automatique

1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage (1) de la boîte de transfert, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de

l'orifice du bouchon de remplissage (1). Veiller à ne pas trop serrer le bouchon

Intervalle de vidange du lubrifiant

Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3* pour déterminer la fréquence de remplacement du lubrifiant.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Essieu avant

Intervalle de vérification et de vidange de lubrifiant

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'essieu avant. Une perte de liquide pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer.

Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

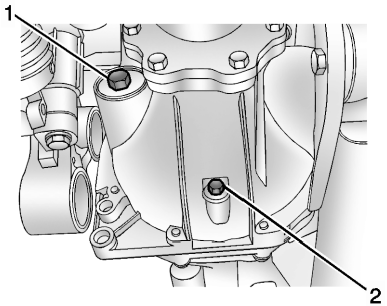

Série 1500

1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

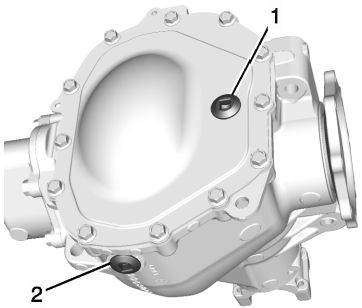

Tous Sauf série 1500

1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

- Quand le différentiel est froid, ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau de 0 mm (0 po) à 3,2 mm (1/8 po) sous l'orifice du bouchon de remplissage (1).

- Quand le différentiel est à la température de fonctionnement (chaud), ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1).

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière, sauf si une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule.

Tous les ensembles d'essieu sont remplis d'un volume quelconque de liquide durant la production. Ce remplissage n'atteint cependant pas un niveau déterminé. Lorsque vous vérifiez le niveau de liquide d'un essieu quel qu'il soit, les variations dans les relevés peuvent être attribuables aux volumes de liquide variables utilisés à l'usine. Par ailleurs, si le véhicule vient tout juste de s'arrêter avant qu'on en vérifie le niveau de liquide, il se peut que le niveau semble plus bas que la normale, car il s'est répandu le long des tubulures de l'essieu et n'a pas encore réintégré complètement le fond de carter. Par conséquent, un relevé effectué cinq minutes après que le véhicule s'est arrêté semblera indiquer un niveau de liquide plus bas que s'il s'agit d'un véhicule immobilisé depuis une ou deux heures. Rappelons que l'ensemble d'essieu arrière doit être supporté pour garantir l'exactitude du relevé.

Vérification du niveau de lubrifiant

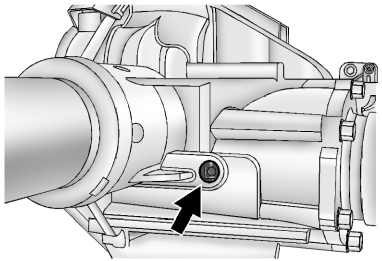

2500HD avec 6,0L

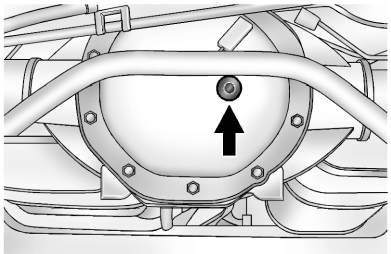

Autres séries et moteurs

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

- Pour les véhicules de série 1500 à moteur 6.2 L, le niveau correct se situe entre 15 mm et 40 mm (0,6 po et 1,6 po) sous le dessous de l'orifice de bouchon de remplissage situé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.
- Pour tous les véhicules de série 2500HD à moteur 6.0 L, le niveau correct se situe entre 0 mm et 13 mm (0 po et 0,5 po) sous le dessous de l'orifice du bouchon de remplissage situé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.
- Pour tous les véhicules de série 2500HD à moteur Duramax diesel 6.6 L et de série 3500, le niveau correct se situe entre 17 mm et 21 mm (0,6 po et 0,8 po) sous le dessous de l'orifice du bouchon de remplissage situé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Système de réduction du bruit

Les renseignements ci-dessous concernent la conformité aux normes fédérales d'émissions sonores pour les véhicules dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est supérieur à 4 536 kg (10 000 lb). La garantie du système de réduction du bruit est présentée dans le manuel de garantie.

Ces normes ne s'appliquent qu'aux véhicules vendus aux États-Unis.

Les lois fédérales interdisent les actions suivante ou leur cause correspondante :

1. Le fait qu'une personne, pour des motifs autre que la maintenance, la réparation ou le remplacement, retire ou désactive un dispositif ou élément conceptuel incorporé dans un véhicule en vue du contrôle des émissions sonores,

ce avant la vente ou la livraison du véhicule à l'utilisateur final ou au cours de son utilisation; ou

2. L'utilisation du véhicule après retrait ou désactivation par une personne d'un tel dispositif ou élément conceptuel.

Parmi les actions susceptibles de constituer une violation, on trouve les reprises ci-dessous.

Isolation :

Retraits des écrans sonores ou de l'isolation sous le capot.

Moteur :

Retrait ou désactivation du limiteur de régime moteur, si le véhicule en est pourvu, de manière à ce que le régime du moteur dépasse les spécifications du constructeur.

Ventilateur et entraînement :

- Dépose de l'embrayage de ventilateur, si le véhicule en est pourvu, ou désactivation de l'embrayage.
- Dépose de la tuyère du ventilateur, si le véhicule en est pourvu.

Admission d'air :

- Dépose du silencieux de l'épurateur d'air.
- Modification de l'épurateur d'air.

Échappement :

- Dépose du silencieux et/ou du silencieux à résonance.
- Dépose des tuyaux d'échappement et de leurs colliers.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage

Si le véhicule est équipé d'un allumage de type à clé, en position de stationnement et le frein de stationnement étant appliqué, essayer de tourner la clé de contact à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) à chaque position du levier sélecteur.

- Il ne devrait être possible de tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) que lorsque le levier de sélection est à la position de stationnement (P).
- La clé ne devrait pouvoir être retirée qu'en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement du balai d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés. Se reporter à la rubrique *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Il existe divers types de raclettes de rechange qui s'enlèvent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de raclettes d'essuie-glace approprié à utiliser par type de pare-brise, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-16*.

⚠ Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.

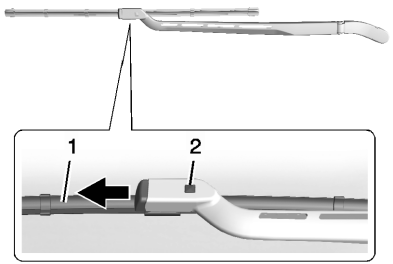

2. Presser le bouton (2) situé au milieu du connecteur du bras d'essuie-glace, et extraire le balai d'essuie-glace du connecteur du bras (1).
3. Retirer le balai d'essuie-glace.
4. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de glace

Si le pare-brise ou une glace latérale avant doit être remplacé(e), consultez votre concessionnaire pour déterminer la glace de remplacement correcte.

Réglage des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être déréglée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement des ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-45*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ Avertissement

Les ampoules halogènes contiennent un gaz pressurisé et peuvent éclater si elles tombent ou sont griffées. Des blessures pourraient en découler. Les consignes de l'emballage de l'ampoule doivent être lues et respectées.

Éclairage par diode

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement

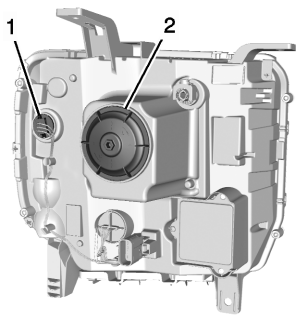

Côté conducteur

1. Feux de stationnement avant/ clignotants/feux de gabarit
2. Feu de croisement/route

S'adresser à votre concessionnaire pour le remplacement côté passager.

Phares

1. Soulever le capot.
2. Retirer le couvercle de l'ensemble à l'ampoule des phares en le tournant dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.
3. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de phare et tirer tout droit pour l'extraire.
4. Débrancher le connecteur électrique de l'ancienne ampoule en relâchant l'agrafe de la douille d'ampoule.

Feux de stationnement/ clignotants/feux de gabarit

1. Soulever le capot.
2. Pour remplacer une ampoule sur le côté du passager, retirer le filtre à air du moteur.

3. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de phare et tirer tout droit pour l'extraire.
4. Enlever l'ampoule en la retirant directement de la douille.

Phares antibrouillard

Pour remplacer l'ampoule de phare antibrouillard avant :

1. Localiser le phare antibrouillard, sous le bouclier avant.
2. Débrancher le connecteur électrique de l'ensemble d'ampoule de feu antibrouillard en appuyant sur l'élément de déverrouillage du connecteur.
3. Déposer l'ampoule du logement en pinçant les deux onglets de déverrouillage et en tirant en ligne droite pour extraire l'ampoule de l'ensemble.

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul

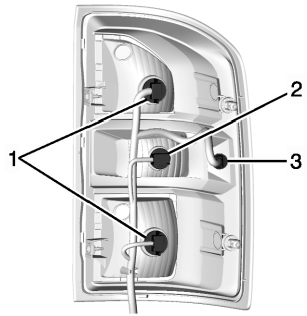

Lampe avec roue arrière simple illustrée, lampe avec roue arrière double similaire

1. Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière et du feu de direction
2. Feu de recul
3. Feu de gabarit

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir l'abattant.

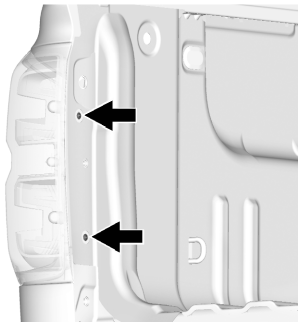

2. Retirer les deux vis d'ensemble de feu arrière et tirer vers l'arrière jusqu'au désengagement des deux goupilles extérieures de l'ensemble de feu arrière du véhicule.
3. Tourner la douille d'ampoule vers la gauche pour la retirer de l'ensemble de feu arrière.
4. Retirer l'ampoule directement de la douille.

Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire

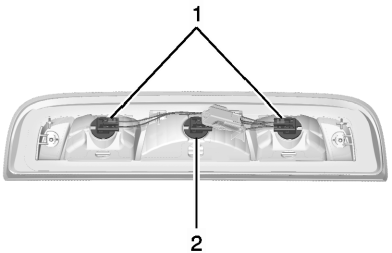

1. Lampes du compartiment utilitaire
2. Ampoule de feu de freinage central surélevé (CHMSL)

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

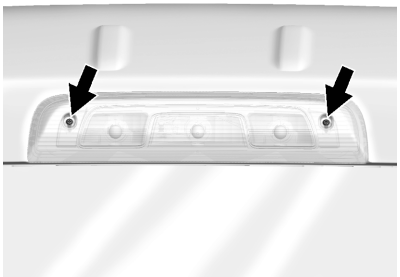

1. Enlever les vis et extraire l'ensemble de lampe.
2. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et l'extraire en ligne droite.
3. Retirer l'ampoule directement de la douille.

Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Localiser l'éclairage de plaque d'immatriculation sous le pare-chocs arrière.
2. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et l'extraire en ligne droite.
3. Tirer sur l'ampoule vers le haut pour l'extraire de la douille.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de recul	921 (W16W)
Feu de recul*	1156
Éclairage de l'espace utilitaire	921 (W16W)
Feu de freinage central surélevé	921LL
Phare antibrouillard	PS24W
Clignotant et feu de stationnement avant	7443 LL
Feu de croisement/ route	HIR–2 (9012 LL)
Feu de la plaque d'immatriculation	W5W LL
Feu de position latéral arrière	194
Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière et du feu de direction	7444 LL
Feu d'arrêt/ Clignotant/Feu arrière*	1157
* Modèles châssis-cabine	

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule possède des fusibles de protection contre une surcharge du circuit électrique. Les fusibles protègent également les dispositifs d'alimentation électrique du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

En cas de problème sur la route si un fusible doit être remplacé, il existe quelques fusibles de rechange et un extracteur de fusible dans le boîtier à fusibles du tableau de bord. Un fusible de même ampérage doit être utilisé. Choisir un dispositif du véhicule inutilisé pour en reprendre le fusible qui devra être remplacé dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles

Des fusibles protègent les circuits électriques du véhicule contre les courts-circuits. Ils réduisent considérablement les risques d'incendies dus à des problèmes électriques.

Observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Le bloc-fusibles du compartiment moteur est dans le compartiment-moteur, côté conducteur du véhicule.

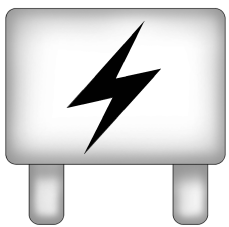

Soulever le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

⚠ Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

Un extracteur de fusible est disponible dans le boîtier à fusibles du tableau de bord du côté gauche.

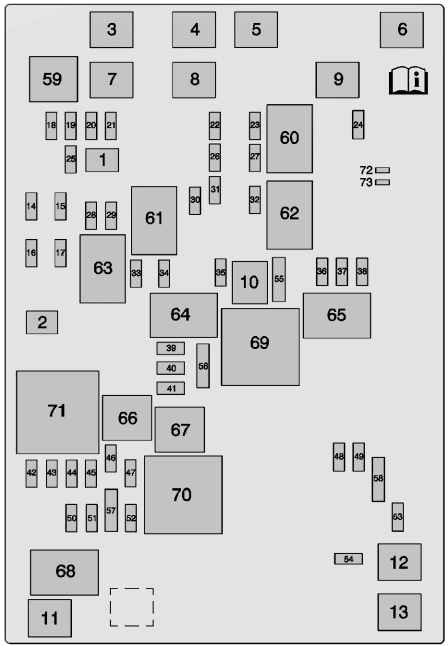

Micro-fusibles de la boîte J	Usage
1	Frein de remorque
2	Batterie de remorque

Fusibles de la boîte J	Usage
3	Pompe de système de freinage antiblocage
4	BEC 1 du tableau de bord
5	Fusible de rechange
6	4WD Trec
7	Fusible de rechange
8	BEC 2 du tableau de bord
9	Fusible de rechange

Fusibles de la boîte J	Usage
10	Désembueur de lunette arrière
11	Démarreur
12	Ventilateur de refroidissement 1
13	Ventilateur de refroidissement 2

Mini-fusibles (2 broches)	Usage
14	Feu arrière/ clignotant du côté gauche
15	Feux de stationnement de la remorque
16	Feu de recul de remorque
17	Feu arrière/ clignotant du côté droit

Micro-fusibles (2 broches)	Usage
18	Pompe à carburant
19	Module de commande du châssis intégré
20	Module de commande électronique de suspension
21	Module d'alimentation de la pompe à carburant
22	Commutateur d'installateur 1
23	Installateur 2
24	Essuie-glace avant
25	Soupapes du système de freinage antiblocage

Micro-fusibles (2 broches)	Usage
26	Commutateur installateur 2
27	Commutateur installateur 3
28	Feux de stationnement du côté droit
29	Feux de stationnement du côté gauche
30	Installateur 3
31	Commutateur installateur 4
32	Installateur 4
33	Feux de recul
34	Module de commande du moteur allumage
35	Embrayage de compresseur de climatiseur

Micro-fusibles (2 broches)	Usage
36	Rétroviseurs chauffants
37	Installateur 1
38	Feu de freinage surélevé et central
39	Allumage divers
40	Boîte de vitesses Allumage
41	Pompe à carburant 2
42	Embrayage du ventilateur de re-froidissement
43	Moteur
44	Injecteurs A, impairs
45	Injecteurs B, pairs

Micro-fusibles (2 broches)	Usage
46	Sonde d'oxygène B
47	Commande de papillon des gaz
48	Klaxon
49	Phare antibrouillard
50	Sonde d'oxygène A
51	Module de gestion moteur
52	Chauffage de l'habitacle
53	Fusible de rechange
54	Volet aérodynamique
55	Lave-glace avant

Micro-fusibles (3 broches)	Usage
56	Compresseur de climatisation / commande de tension régulée de batterie
57	Module de compresseur de climatisation / ensemble de batterie
58	Module de commande de la boîte de vitesses/ Module de commande du moteur
59	Phares

Micro-relais	Usage
60	Pompe à carburant
61	Installateur 2
62	Installateur 3
63	Installateur 4
64	Feux de stationnement de la remorque
65	Run/Crank (marche/ démarrage)
66	Installateur 1
67	Pompe à carburant 2
68	Commande de climatisation
69	Démarreur

Mini-relais	Usage
70	Désembueur de lunette arrière
71	Module de gestion moteur

Relais de semi-conducteur	Usage
72	Embrayage du ventilateur de refroidissement

Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté gauche)

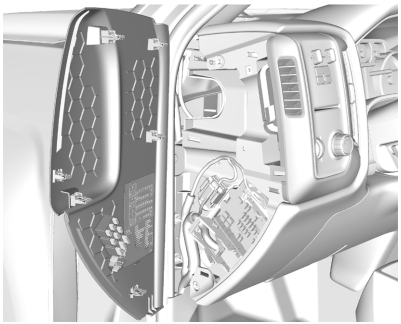

Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté gauche est sur le tableau de bord, côté conducteur.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

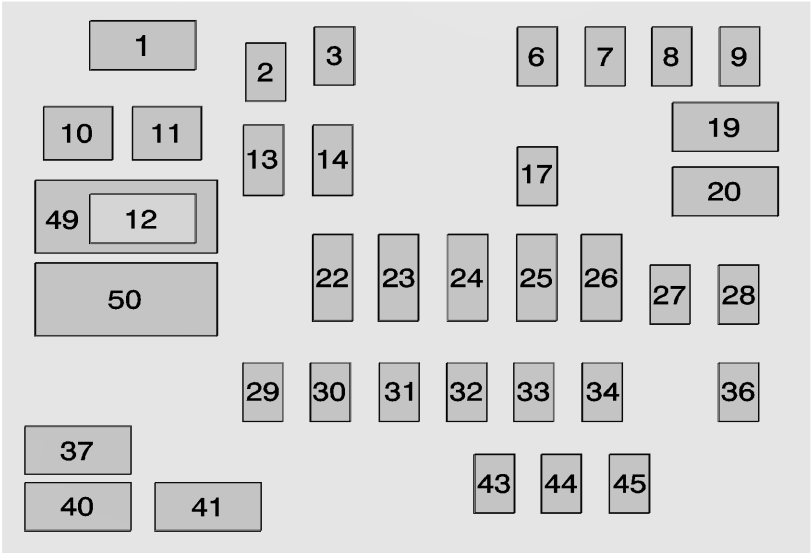

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Numéro	Usage
1	Prise d'alimentation des accessoires 2
2	Alimentation prolongée des accessoires SEO
3	Ouvre-porte universelle de garage / rétroviseur intérieur
6	Module confort/ commodité 3
7	Module confort/ commodité 5
8	Commutateur de lève-vitre du conducteur / commutateur de rétroviseur
9	Fusible de rechange
10	Alimentation prolongée des accessoires de la prise électrique accessoire
11	Prise de courant auxiliaire batterie
12	Prolongation de l'alimentation des accessoires/ Accessoire
13	Commutateur d'allumage à logique discrète
14	Rétroéclairage de commutateur
17	Module confort/ commodité 1
19	Fusible de rechange
20	Fusible de rechange
22	Chauffage, ventilation et climatisation / chauffage auxiliaire, ventilation et climatisation, allumage
23	Groupe d'instruments, allumage / module de détection de diagnostic, allumage
24	Fusible de rechange
25	Connecteur de liaison de données / module de siège de conducteur
26	Entrée passive, démarrage passif / chauffage, ventilation et climatisation
27	Fusible de rechange
28	Fusible de rechange

Numéro	Usage
29	Activation de stationnement / pédales réglables électriquement
30	EFS
31	Accessory/Run Crank (accessoires / marche, lancement du moteur)
32	Volant de direction chauffant
33	Fusible de rechange
34	Bloc d'instruments
36	Fusible de rechange
37	Fusible de rechange
40	Portes du côté gauche

Numéro	Usage
41	Siège de conducteur à commande électrique
43	Siège avant gauche chauffant/refroidissant
44	Sièges avant droit chauffants/ refroidissants
45	Fusible de rechange
49	Prises d'alimentation d'accessoire 1 / allume-cigare
50	Run/Crank (marche/ démarrage)

Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté droit)

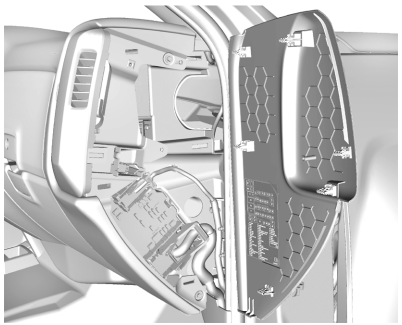

Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté droit est sur le tableau de bord, côté passager.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

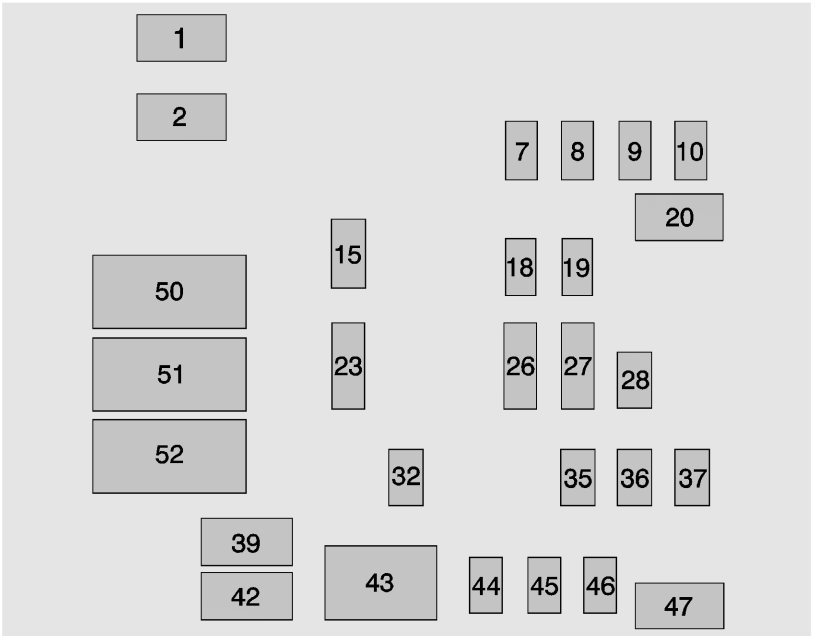

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Numéro	Usage
1	Prise d'alimentation d'accessoire 3
2	Prise d'alimentation des accessoires 4
7	Module confort/ commodité 4
8	Module confort/ commodité 8
9	Divertissement de siège arrière
10	Éclairage de l'espace utilitaire
15	Commandes au volant
18	Radio
19	Fusible de rechange
20	Toit ouvrant
23	Sac gonflable / informations
26	Exportation / prise de force / batterie SEO 1
27	Détection d'obstacle / ports USB
28	Module confort/ commodité 2
32	SEO, alimentation de batterie 2
35	Convertisseur de climatisation
36	Amplificateur
37	Fusible de rechange
39	Glace coulissante arrière
42	Moteur de lève-vitre de porte du côté droit
43	Soufflante avant
44	TPIM2/SEO
45	Module confort/ commodité 6
46	Module confort/ commodité 7
47	Siège du passager
50	Prolongation de l'alimentation des accessoires/ Accessoire
51	Glace coulissante arrière ouverte
52	Glace coulissante arrière fermée

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure

(Suite)

Avertissement (Suite)

excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-57*.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs à la page 10-78*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à profil bas

Si le véhicule est équipé de pneus P275/55R20, P285/50R20 ou P285/45R22, ce sont des pneus profil bas.

⚠ Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus tout-terrain

Ce véhicule peut être équipé de pneus tout-terrain. Ces pneus ont un bon rendement sur la plupart des chaussées, des conditions climatiques et hors route. Se reporter à *Conduite hors route à la page 9-7*.

Le motif de sculpture sur ces pneus peut s'user plus rapidement que les autres pneus. Envisager la permutation plus fréquente des pneus qu'à 12 000 km (7500 mi) en cas d'usure irrégulière constatée lors de l'examen des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-73*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent

habituellement sur le flanc d'un pneu de véhicule de tourisme ou de camionnette.

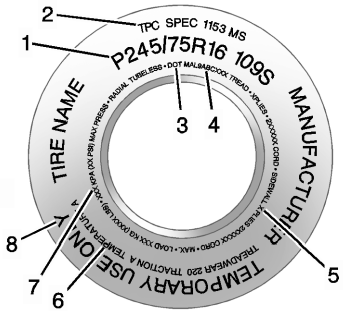

Pneu de rechange/passager (grandeur « P-Metric »)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent classer les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-81*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus à la page 10-66* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

(8) Usage temporaire seulement : Utiliser un pneu de rechange temporaire uniquement jusqu'à la réparation du pneu de route. La roue de secours ne peut être utilisée à plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, et à la pression de gonflage correcte. Se reporter à *Roue de secours de taille normale à la page 10-95*.

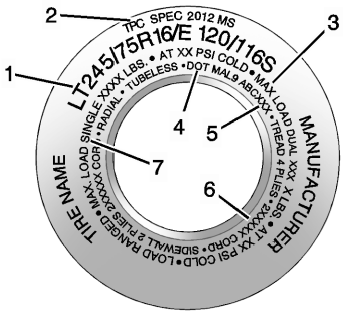

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) Charge maximale des pneus jumelés : Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus jumelés sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus à la page 10-66* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

(4) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(5) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(6) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(7) Charge maximale de pneu unique : Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus simples sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus à*

la page 10-66 et *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

Les exemples montrent une dimension de pneu typique de véhicule de tourisme ou de camionnette.

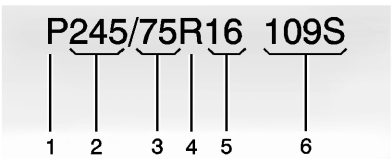

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »)

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus : Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué à l'élément C de l'illustration du pneu, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75 % de sa largeur.

(4) Code de construction : Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien : Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.



Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(1) Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques des pneus. Les lettres LT (camionnette), les deux premiers caractères indiquant les dimensions du pneu, signifient que ce pneu est conforme aux normes de la Tire and Rim Association des États-Unis.

(2) Largeur des pneus : Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration de pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »), signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75% de sa largeur.

(4) Code de construction : Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Limite de charge : Limite de charge

(7) Description d'entretien : La description d'utilisation indique l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. Par exemple les deux nombres 120/116 représentent l'indice de charge pour une utilisation en roue simple et roues jumelées (simple/jumelées). La cote de vitesse est la vitesse maximale approuvée à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique,

lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-66*.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Répartition des occupants : Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-66* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-77*.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-81*.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

⚠ Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

(Suite)

Attention (Suite)

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier la roue de secours, si le véhicule en est doté. Se reporter à *Roue de secours de taille normale à la page 10-95* pour de plus amples informations.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Vérifier à nouveau la pression du pneu au moyen du manomètre.

Remettre les capuchons de valve sur les tiges de valve afin d'empêcher les fuites et de les protéger contre la saleté et l'humidité.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.
Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-69*.

Se reporter à *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de

l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu spécifique s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression correcte. À l'aide du CIB, les pressions des pneus peuvent être affichées. Pour des informations supplémentaires et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29* et *Messages de pneus à la page 5-40*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-18* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-66*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-73*, *Permutation des pneus à la page 10-74* et *Pneus à la page 10-56*.

⚠ Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur TPMS. Le témoin d'anomalie et le message du CIB devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.

- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-78*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. De plus, le processus d'appariement de capteur TPMS doit être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter le concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage.

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.
3. S'assurer que l'option de page d'information sur la pression des pneus est activée. Les pages d'information du CIB peuvent être activées et désactivées au menu des paramétrages. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-29*.

4. Utiliser les commandes du CIB du côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du CIB.
5. Maintenir enfoncé le bouton ✓ (Set/Reset) (sélectionner/relancer) placé au centre des commandes du CIB.

   L'averisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message Apprentissage pneu en cours s'affiche à l'écran du CIB.
6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un piaulement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été jumelé avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus de jumelage des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message Apprentissage pneu en cours s'efface de l'écran du CIB.
11. Mettre le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.

- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-77* et *Remplacement des roues à la page 10-83*.

Si votre véhicule est équipé de roues arrière jumelées, voir également la rubrique *Permutation des pneus doubles à la page 10-76*.

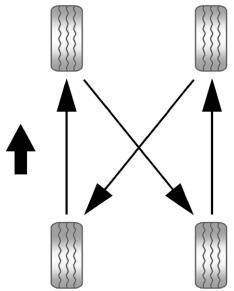

Utiliser ce schéma de permutation au moment de permuter les pneus si le véhicule est équipé de roues arrière simples.

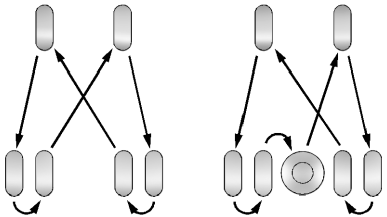

Utiliser ce schéma de permutation au moment de permuter les pneus si le véhicule est équipé de roues arrière doubles (sauf pour les roues en aluminium forgé poli).

Le véhicule doté de roues doubles en aluminium forgé poli ont trois roues uniques : avant, arrière extérieure et arrière intérieure. Ces roues ne peuvent pas être permutées à une autre position. Toutefois, elles peuvent être permutées de gauche à droite à la même position.

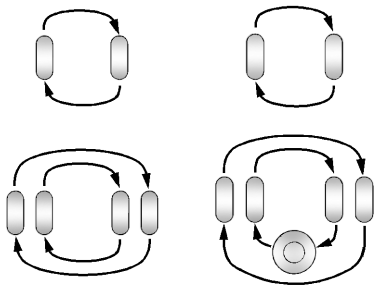

Utiliser ce schéma de permutation au moment de permuter les roues si le véhicule est doté de roues doubles arrière en aluminium forgé poli. La roue de secours peut être utilisée à toutes les positions et peut être permutée avec les roues arrière intérieures.

Lors de l'installation des roues jumelées, s'assurer que les trous de ventilation des roues intérieure et extérieure sont bien alignés de chaque côté.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-66* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications à la page 12-2*.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) si le véhicule en est équipé. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-69*.

S'assurer de remiser la roue de secours correctement, si le véhicule en possède une. Pousser, tirer et essayer ensuite de faire pivoter ou tourner la roue. Si la roue bouge, serrer le câble. Se reporter à « Entreposage d'un pneu crevé ou d'une roue de secours et des outils » sous la rubrique *Changement des pneus à la page 10-86*.

Permutation des pneus jumelés

Lorsque le véhicule est neuf ou chaque fois qu'une roue, un boulon de roue ou un écrou de roue est remplacé, vérifier le couple de serrage de l'écrou de roue après 160, 1 600 et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 milles) de conduite. Pour plus d'informations sur le couple et le serrage d'écrou de roue, se reporter à « Dépose d'un pneu à plat et pose de la roue de secours » sous la rubrique *Changement des pneus à la page 10-86*.

Le pneu extérieur d'une roue jumelée s'use habituellement plus rapidement que le pneu intérieur. Les pneus durent plus longtemps et s'use de façon plus uniforme s'ils sont permutés. Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-73* et à *Permutation des pneus à la page 10-74*. Se reporter également à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

⚠ Avertissement

Si le véhicule est utilisé avec un pneu sous-gonflé, ce pneu peut surchauffer. Un pneu surchauffé peut perdre de l'air subitement ou s'enflammer. Vous-même ou d'autres personnes pourriez être blessés. Gonfler adéquatement tous les pneus, y compris celui de la roue de secours.

Pour des informations sur la pression correcte de pneu, se reporter à la rubrique *Pression des pneus à la page 10-66*.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

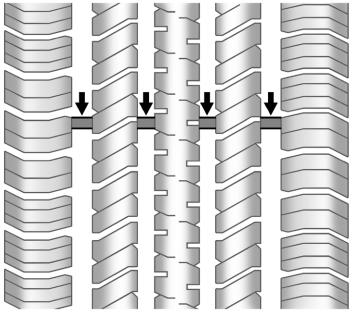

Les indicateurs d'usure sont une manière de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Ils apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Certains pneus de camion peuvent ne pas disposer d'indicateurs d'usure. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-73* et *Permutation des pneus à la page 10-74* pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date date de fabrication du pneu est donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-58*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre (six pour les roues arrière doubles). Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été

faits, les quatre pneus (six pour les roues arrière doubles) devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-74* pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière (deux pour les roues arrière simple, quatre pour les roues arrière doubles).

⚠ Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré

(Suite)

Avertissement (Suite)

agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ Avertissement

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

Ce véhicule peut être équipé d'une roue de secours de dimension différente de celle des roues d'origine de votre

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule. Si le véhicule neuf était équipé d'une roue de réserve avec pneu d'un diamètre hors tout semblable aux roues de route avec pneus, la roue de réserve peut être utilisée pour la conduite. La roue de réserve a été mise au point pour être utilisée sur ce véhicule et n'influence pas le comportement du véhicule.

⚠ Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance

(Suite)

Avertissement (Suite)

soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68*.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique les pneus d'origine sur le véhicule. Voir *Limites de charge du véhicule à la page 9-18* pour connaître l'emplacement de l'étiquette et pour obtenir de plus amples renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-78* et *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors. Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans

les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le

parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle jante doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la jante qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

⚠ Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Dans le cas de roues jumelées, vérifier le couple de serrage des écrous de roue après 160, 1 600 et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 milles) de trajet. Pour connaître le couple correct, se reporter à « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications à la page 12-2*.

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-85* pour plus de renseignements.

Roues de rechange d'occasion

⚠ Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque

(Suite)

Avertissement (Suite)

vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif en

(Suite)

Avertissement (Suite)

recommande l'utilisation sur le véhicule, pour la dimension des pneus et les conditions routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et ne pas faire patiner les roues. Si des dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues arrière.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-4*.

⚠ Avertissement

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Pour un véhicule à quatre roues motrices, s'assurer que la boîte de transfert est en prise— pas au point mort (N).

(Suite)

Avertissement (Suite)

4. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
5. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
6. Placer des cales de roue des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1).

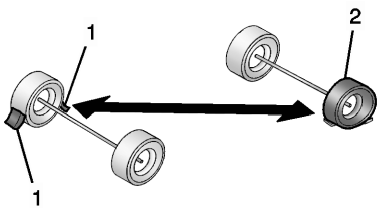

1. Cale de roue
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes vous expliquent comment utiliser le cric et changer un pneu.

Changement de pneu

Dépose du pneu de secours et des outils

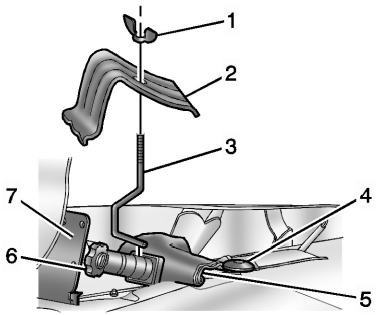

1. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
2. Cales de roue
3. Boulon de retenue

4. Patte de fixation et écrou à oreilles
5. Nécessaire à outils et outils de cric
6. Bouton du cric
7. Cric

L'équipement nécessaire au remplacement d'un pneu crevé est rangée sous le siège passager de deuxième rangée. La roue de secours se trouve sous le véhicule.

1. Soulever l'assise du siège de seconde rangée en la pliant pour accéder au cric et aux outils.
2. Tourner le bouton du cric (6) dans le sens antihoraire pour abaisser légèrement la tête et ainsi dégager le cric (7) de son support.
3. Tourner l'écrou à oreille de retenue des cales de roues (1) dans le sens antihoraire pour déposer les cales de roues (2) et le boulon de fixation (3).
4. Tourner l'écrou à oreille (4) utilisé pour fixer le sac de rangement et les outils dans le sens antihoraire pour le déposer.

Vous devrez utiliser les rallonges de levier de cric et la clé de roue pour déposer la roue de secours montée au dessous de la carrosserie.

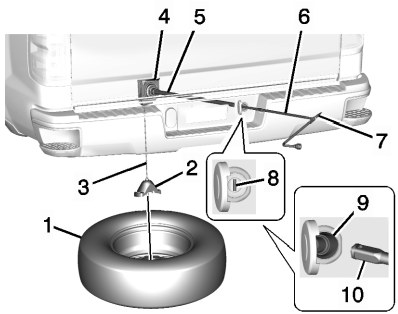

1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
2. Retenue de pneu/roue
3. Câble de treuil
4. Treuil
5. Axe de treuil
6. Rallonges de levier de cric
7. Clé de roue
8. Verrou de la roue de secours (le cas échéant)
9. Trou d'accès au treuil
10. Extrémité de rallonge pour treuil

1. Ouvrir le couvercle de l'orifice d'accès à l'élévateur de la roue de secours, sur le pare-chocs, puis utiliser la clé de contact pour retirer le verrou de la roue de secours.

   Pour retirer le verrou de la roue de secours, insérer la clé de contact, la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre et extraire le verrou en ligne droite.

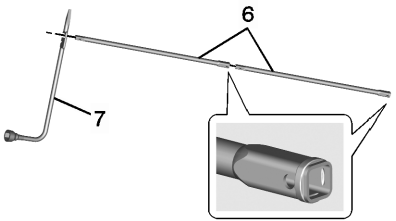

2. Assembler la clé de roue (7) et les deux rallonges de levier de cric (6), comme illustré.

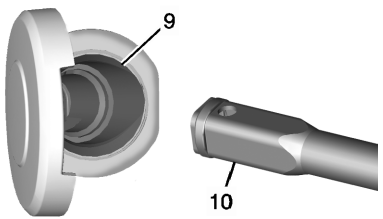

3. Insérer l'extrémité pour treuil (extrémité ouverte) (10) de la rallonge dans le trou (9) sur le pare-chocs arrière.

   S'assurer que l'extrémité pour treuil de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil (10). L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

4. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.

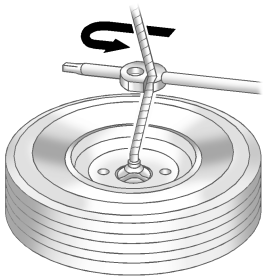

5. La clé de roue comporte un crochet permettant de rapprocher le câble du treuil et d'atteindre ainsi la roue de secours.

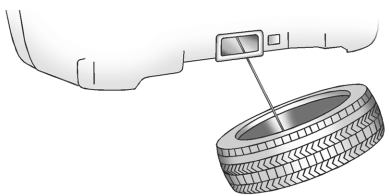

6. Pencher le pneu vers le véhicule avec un relâchement dans le câble afin de faciliter l'accès à la fixation de pneu/roue.

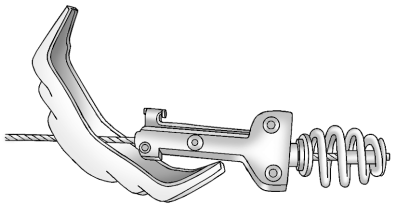

Pencher la retenue et la tirer au-travers du centre de la roue ensemble avec le câble et le ressort.

7. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

Suivre les illustrations et les directives suivantes pour déposer le pneu dégonflé et soulever le véhicule.

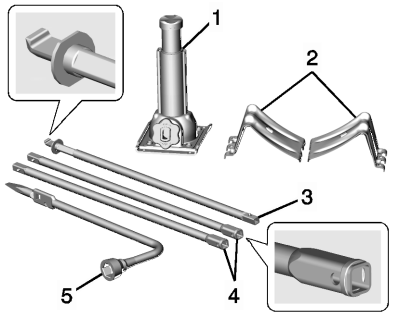

1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonge de levier de cric
5. Clé de roue

Les outils dont vous aurez besoin incluent le cric (1), les cales de roue (2), la poignée de cric (3), les rallonges de poignée de cric (4), et la clé pour écrous de roues (5).

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-85*.

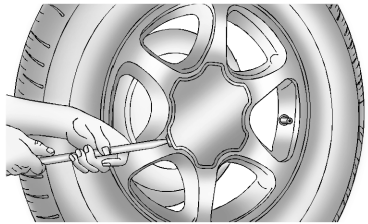

2. Enlever le cache-moyeux en plaçant l'extrémité biseautée de la clé de roue dans la fente de la roue, pour servir de levier, et retirer le cache-moyeux en le soulevant doucement.

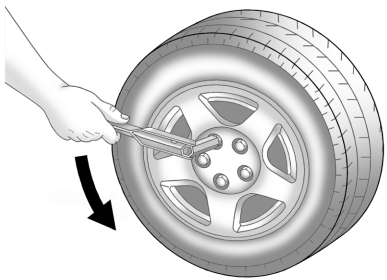

3. Desserrer tous les écrous de roue à l'aide de la clé pour écrous de roue. Tourner la clé pour écrous de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour desserrer les écrous de roue. Ne pas enlever les écrous de roue tout de suite.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

4. Placer le cric sous le véhicule. Si le pneu à plat se trouve à l'avant du véhicule, placer le cric sur le cadre derrière le pneu à plat.

   Si le pneu dégonflé se trouve à l'arrière, placer le cric sous le pont arrière entre la pièce d'ancrage à ressort et le support d'amortisseur.

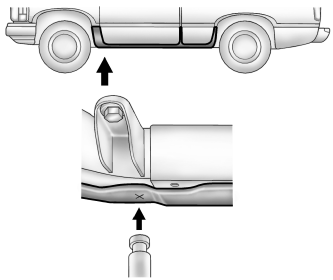

Position avant

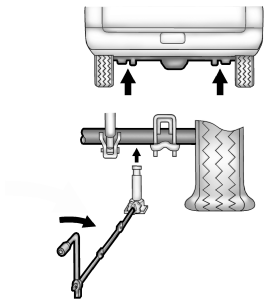

Position arrière

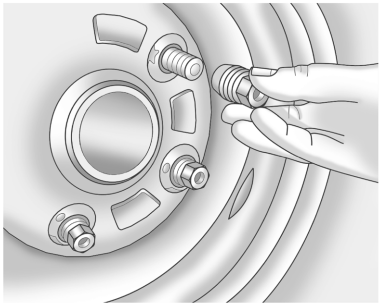

5. Enlever tous les écrous de la roue et retirer la roue à pneu plat.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever

(Suite)

Avertissement (Suite)

toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

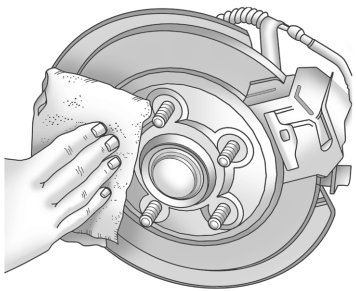

6. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

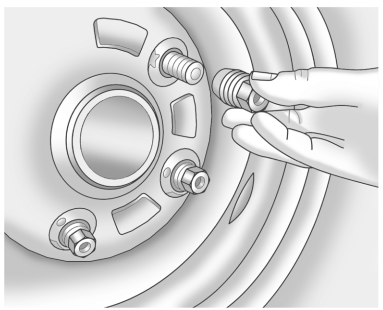

7. Remettre les écrous de roue, l'extrémité arrondie vers la roue. Serrer manuellement chaque écrou. Puis utiliser la clé de roue pour serrer les écrous jusqu'à ce que la roue soit maintenue contre le moyeu.
8. Tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le véhicule. Abaisser complètement le cric.

⚠ Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabriquant du marché secondaire.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-2* pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

⚠ Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter aux capacités et spécifications.

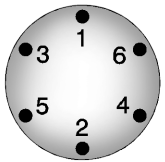



9. Serrer les écrous fermement en croix comme illustré en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour les véhicules dotés de roues jumelées, faire vérifier le serrage des écrous de roue par un technicien avec une clé dynamométrique après les premiers 160, 1 600, et 10 000 km (100, 1,000 et 6,000 mi). Répéter cette intervention chaque fois qu'un pneu est enlevé ou réparé. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-2*.

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le cache-moyeu. Placer le cache-moyeu sur la roue et le frapper jusqu'à ce qu'il soit en affleurement avec la roue. Le cache-moyeu s'installe d'une seule façon. S'assurer d'aligner la patte du cache-moyeu sur la fente de la roue.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

⚠ Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

⚠ Attention

Ranger sous votre véhicule une roue en aluminium dont le pneu est à plat pour une longue période ou dont la tige de valve est orientée vers le haut peut endommager la roue. Lorsque vous rangez la roue, la tige de valve du pneu doit toujours être orientée vers la bas et vous devez faire réparer votre roue ou votre pneu dès que possible.

Remiser le pneu sous l'arrière du véhicule dans le porte-roue de secours.

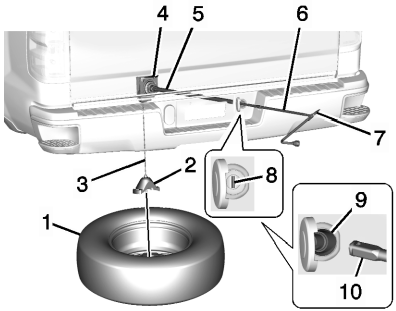

1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
2. Retenue de pneu/roue
3. Câble de treuil
4. Treuil
5. Axe de treuil
6. Rallonges de levier de cric
7. Clé de roue
8. Verrou de la roue de secours (le cas échéant)
9. Trou d'accès au treuil

10. Extrémité de rallonge pour treuil

1. Placer le pneu sur le sol à l'arrière du véhicule, le corps de valve orienté vers le bas et vers l'arrière.
2. Tirer le câble et le ressort par le centre de la roue. Incliner la plaque de fixation de la roue vers le bas, puis la passer par le centre de la roue.

   S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.

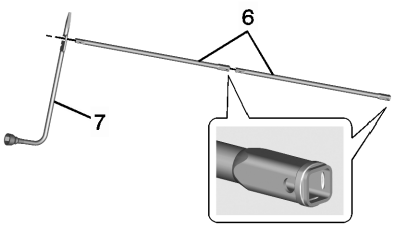

3. Assembler la clé de roue (7) et les rallonges (6) comme illustré.

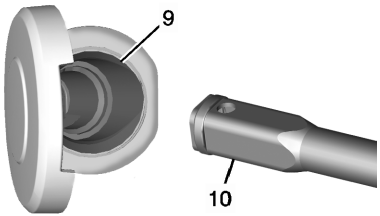

4. Insérer l'extrémité pour treuil (10) dans le trou (9) sur le pare-chocs arrière et dans l'axe de treuil.

   Ne pas utiliser le côté biseauté de la clé de roue.

5. Soulever partiellement le pneu. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.
6. Bien soulever le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez ou sentiez deux déclics. Vous ne pouvez pas trop serrer le câble.

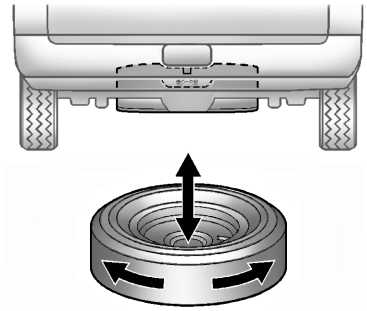

7. S'assurer de ranger le pneu en toute sécurité. Pousser, tirer et ensuite essayer de tourner le pneu. Si le pneu bouge, utiliser la clé de roue pour serrer le câble.
8. Réinstaller le verrou de la roue de secours, si le véhicule en est pourvu.

Pour remiser le cric et ses outils :

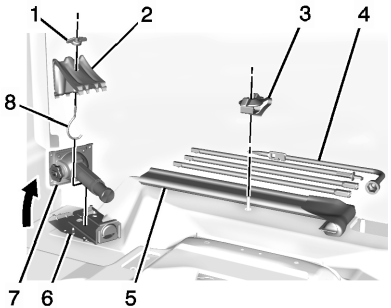

1. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
2. Cales de roue
3. Écrou à oreilles de retenue de la trousse d'outils
4. Clé de roue et rallonges
5. Trousse d'outils
6. Support de montage du cric
7. Cric
8. Boulon de retenue des cales de roues

1. Mettre les outils (4) dans la trousse d'outils (5) et les placer dans le support de fixation (3).
2. Serrer l'écrou à oreilles (3).
3. Assembler les cales de roues (2) et le cric (7) avec l'écrou à oreilles (1) et le boulon de retenue (8).
4. Placer le cric (7) dans le support de montage (6). Ajuster les trous à la base du cric (7) sur le tenon dans le support de montage (6).
5. Les remettre à l'emplacement d'origine dans le véhicule. Se reporter à la description de la dépose de la roue de secours et des outils.

Roue de secours pleine grandeur

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours pleine grandeur, le pneu était bien gonflé lorsqu'il était neuf, toutefois, il peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement la pression de gonflage. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-66* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*. Pour les instructions sur la manière de déposer, poser et entreposer un pneu de rechange, se reporter à *Changement des pneus à la page 10-86*.

En cas de pneu de secours plein format à usage temporaire, ceci est indiqué sur le flanc du pneu. Se reporter à *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-58*. Cette roue de secours ne peut être utilisée sur plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, le pneu étant gonflé correctement. Réparer et remplacer le pneu de route dès que possible et ranger la roue de secours en vue d'un usage ultérieur.

⚠ Attention

Si le véhicule est à quatre roues motrices et si une roue de secours de taille différente est posée, ne pas rouler en quatre roues motrices avant d'avoir fait réparé ou remplacé le pneu crevé. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. N'utiliser jamais les quatre roues motrices avec une roue de secours de taille différente.

Le véhicule peut être équipé d'une roue de secours d'une dimension différente de celle des roues d'origine. Cette roue de secours a été conçue pour être utilisée sur le véhicule et il est correct de l'utiliser pour rouler. Si le véhicule est un modèle à quatre roues motrices et que la roue de secours de dimension différente est installée, conduire uniquement en mode deux roues motrices.

Lorsque la roue de secours a été installée sur le véhicule, arrêter dès que possible pour vérifier que le pneu est gonflé correctement.

Faire remonter le pneu endommagé ou dégonflé réparé ou remplacé et installé aussi rapidement que possible sur le véhicule, afin que la roue de secours soit à nouveau disponible en cas de nécessité.

Ne jamais tenter d'intervertir des pneus et des roues de dimensions différentes, car ils ne s'adapteront pas. Conserver ensemble le pneu de secours et sa roue. Si la roue de secours du véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-33*.

Si la batterie (ou les batteries) du véhicule est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manoeuvre en toute sécurité.

⚠ Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

⚠ Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

⚠ Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Si votre véhicule est équipé d'un moteur diesel et de deux batteries, il se peut que par temps froid vous ne puissiez pas obtenir suffisamment de puissance à partir d'une seule batterie d'un autre véhicule pour faire démarrer votre moteur diesel. Si votre véhicule est équipé de plusieurs batteries, utiliser celle qui est la plus proche du démarreur, ce qui réduit la résistance électrique.

   Elle se trouve à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager.

3. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, ceci provoquerait une connexion de masse involontaire. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

   Pour éviter que les véhicules roulent, tirer fermement le frein de stationnement des deux véhicules qui servent au démarrage d'appoint. Mettre le levier d'une boîte automatique à la position de stationnement (P) ou celui d'une boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, s'assurer que la

boîte de transfert est enclenchée dans une vitesse, et non au point mort (N).

⚠ Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de la prise électrique pour accessoires. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!
5. Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosses positive (+) et négative (-).

   La borne positive (+) est sous un couvercle en plastique rouge, près de la borne positive de la batterie. Pour découvrir la borne positive (+), ouvrir le couvercle en plastique rouge.

   Pour plus d'informations sur l'emplacement des cosses positive (+) et négative (-) à distance, se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une flamme près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. Vous n'avez pas besoin d'ajouter d'eau à la batterie installée dans votre véhicule neuf. Cependant, si une batterie a des bouchons de

(Suite)

Avertissement (Suite)

remplissage, s'assurer que la quantité de liquide contenue est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si vous ne le faites pas, il pourrait y avoir des gaz explosifs.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Garder les mains à l'écart des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

6. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

   Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

   Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

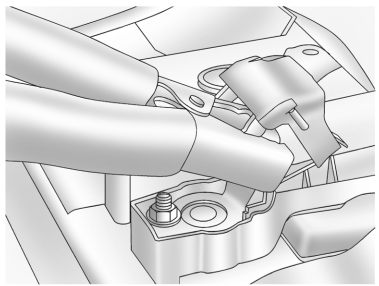

5.3 L est illustré, 6.0 L, 6.2 L, et 6.6 L similaires

7. Relier le câble rouge positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

8. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive auxiliaire si le véhicule en possède une.
9. Brancher le câble négatif (-) noir à la borne négative (-) de la batterie chargée. Utiliser une borne négative (-) à distance si le véhicule en est équipé.

   Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.
10. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (−).

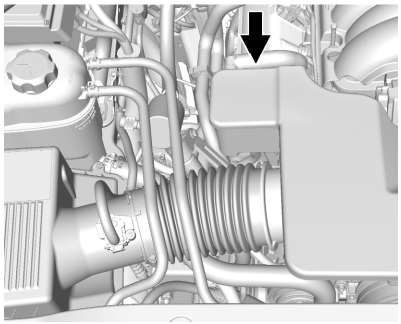

5,3 L et 6,2 L

- Sur le support métallique boulonné au moteur et qui soutient le résonateur, sur le véhicule avec la batterie déchargée.

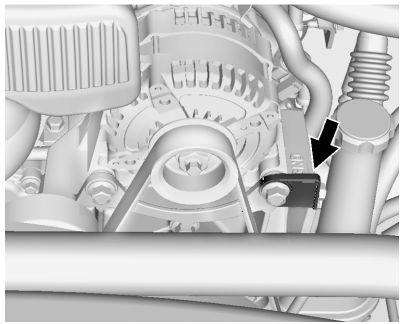

6.0 L

- Sur le support d'alternateur, sur le véhicule dont la batterie est déchargée.

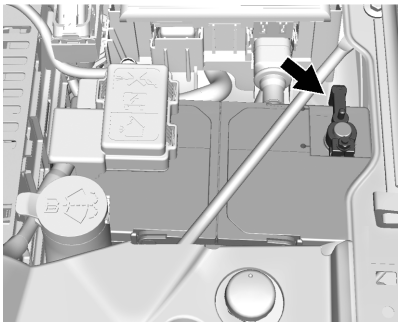

6,6L

- Sur la borne négative de la batterie auxiliaire, sur le véhicule dont la batterie est déchargée.

11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

⚠ Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Remorquage du véhicule

⚠ Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut provoquer des dégâts. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas attacher ou accrocher les organes du châssis — y compris les soubassements avant et arrière, les bras et les tirants de suspension — lors du remorquage et de la récupération d'un véhicule en panne, ni pour fixer le véhicule. Utiliser les faisceaux de sangles en nylon corrects autour des pneus pour fixer le véhicule.

Faire transporter le véhicule sur un camion à plateau ou le faire remorquer roues levées par une dépanneuse. Si le remorquage par

une dépanneuse roues levées est utilisé, les roues motrices ne doivent pas toucher le sol au cours du remorquage. En cas de transmission intégrale, utiliser un chariot pour soulever les quatre roues du sol.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives, comme derrière une caravane, se reporter à « Remorquage d'un véhicule récréatif » ci-après.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Quelle est la distance à parcourir? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le matériel de remorquage approprié sera-t-il utilisé? Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Remorquage pneumatique

Véhicules à deux roues motrices

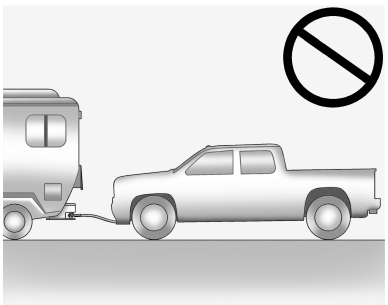

⚠ Attention

Si le véhicule est remorqué les quatre roues au sol, les organes de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule les quatre roues au sol.

Les véhicules à deux roues motrices ne doivent pas être remorqués en ayant leurs quatre roues au sol, car leur boîte de vitesses n'a aucun dispositif de lubrification interne adapté au remorquage.

Véhicules à quatre roues motrices

Consulter votre concessionnaire au sujet de la méthode de remorquage de ce véhicule.

Remorquage avec chariot

Remorquage soulevé de l'avant (roues avants au-dessus du sol) - Véhicules à deux roues motrices

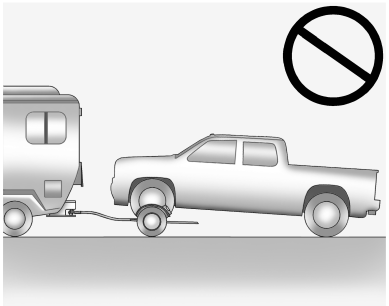

⚠ Attention

Si un véhicule à deux roues motrices est remorqué les roues arrière au sol, la boîte de vitesses pourrait être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. Ne pas remorquer le véhicule avec les roues arrière au sol.

Les véhicules à deux roues motrices ne doivent pas être remorqués en ayant leurs roues arrière au sol, car leur boîte de vitesses n'a aucun dispositif de lubrification interne adapté au remorquage.

Le remorquage des véhicules à deux roues motrices à l'aide d'un chariot doit s'effectuer en positionnant les roues arrière sur le chariot. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol) » plus bas dans cette section.

Remorquage soulevé de l'avant (roues avants au-dessus du sol) - Véhicules à quatre roues motrices

Consulter votre concessionnaire au sujet de la méthode de remorquage de ce véhicule.

Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol)

Véhicules à deux roues motrices

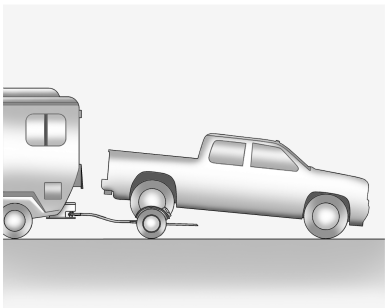

Pour effectuer le remorquage d'un véhicule à deux roues motrices avec chariot par l'arrière du véhicule :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues arrière sur le chariot.
3. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-59*.
4. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
5. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
6. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
7. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Véhicules à quatre roues motrices

Consulter votre concessionnaire au sujet de la méthode de remorquage de ce véhicule.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal

(Suite)

Attention (Suite)

ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

⚠ Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède

(Suite)

Attention (Suite)

8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Ce symbole  se trouve sur tous les centres électriques du compartiment sous le capot qui ne doit pas être lavé au jet. Ceci peut causer des dégâts qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, respecter les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de

nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

⚠ Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs

(Suite)

Attention (Suite)

conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

⚠ Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser une solution de nettoyage approuvée pour l'aluminium. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage pour chrome.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Produit d'entretien de recouvrement de châssis

Un produit d'entretien de recouvrement de châssis ne peut être éliminé. Rincer rapidement la surface de recouvrement de châssis après une éclaboussure chimique pour éviter des dégâts définitifs.

Les produits de recouvrement de châssis peuvent agir du fait de l'oxydation, de la saleté de la route, des transports et des infiltrations d'eau. Nettoyer périodiquement en éliminant la saleté et en utilisant un détergent doux. Pour restaurer l'aspect d'origine, appliquer le conditionneur de recouvrement de châssis disponible chez votre concessionnaire.

⚠ Attention

Les produits à base de silicone peuvent endommager le recouvrement de châssis, réduire la texture antidérapante et attirer la saleté.

Nettoyage des feux extérieurs/ lentilles, emblèmes, décalques et bandes.

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les recouvrements de lampe sont réalisés en plastique et peuvent être recouverts d'une protection contre les UV.

Utiliser uniquement de l'eau tiède, un linge doux et du savon doux de lavage pour voiture pour nettoyer les lampes extérieures et leurs lentilles. Ni les nettoyer ni les essuyer à sec.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

⚠ Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

⚠ Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone diélectrique sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur

durabilité, leur propriété d'étanchéité et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité une fois par année. Un climats chauds et secs peut nécessiter une application plus fréquente. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

⚠ Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus.

(Suite)

Attention (Suite)

Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

⚠ Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de

(Suite)

Attention (Suite)

calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou

(Suite)

Attention (Suite)

chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'accrochage, l'absence de griffage, de fuite, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Véhicules de la série 1500, au moins à chaque changement d'huile, lubrifier les embouts des biellettes extérieures.

Les rotules de bras de commande sur les véhicules de la série 1500 ne nécessitent aucun entretien.

⚠ Attention

La lubrification des points d'application de la direction/ suspension ne doit pas se faire si la température n'est pas au moins égale à -12°C (10°F) ou plus, sinon des dommages pourraient en résulter.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, toutes les charnières de capot, de hayon et de la porte de métal du réservoir à carburant à moins que les composants ne soient en plastique. L'application de graisse de silicone sur les bourrelets d'étanchéité avec un chiffon propre augmentera leur longévité, améliorera leur étanchéité et les empêchera de coller ou de grincer.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois l'an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour éliminer les saletés et débris du soubassement du véhicule. Ceci est possible chez votre concessionnaire ou dans une installation de nettoyage des soubassements. Si cette partie du véhicule n'est pas nettoyée, la rouille et la corrosion peuvent s'y développer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à la description du soin de finition, précédemment décrit dans cette section.

Soin intérieur

Pour éviter les abrasions dues aux impuretés, nettoyer régulièrement l'habitacle. Éliminer immédiatement toute salissure. Noter que les journaux ou les vêtements sombres peuvent déteindre et transférer leurs couleurs irrémédiablement sur les scelleries du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Votre concessionnaire peut proposer des produits de nettoyage de l'habitacle. Utiliser des agents nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer pour éviter tout dommage irrécupérable. Appliquer tous les nettoyants directement sur le chiffons. Ne pas pulvériser directement de produits nettoyants sur les commutateurs ou les commandes. Les produits nettoyants doivent être enlevés rapidement. Ne jamais les laisser reposer longtemps sur la surface à nettoyer.

Les produits nettoyants peuvent comporter des solvants susceptibles de se concentrer à l'intérieur. Avant de les utiliser, lire et appliquer scrupuleusement toutes les instructions de sécurité de l'étiquette. Lors du nettoyage de

l'habitacle, garder une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser ni rasoir ni autre objet tranchant pour éliminer les impuretés des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter sur aucune surface agressivement ou avec une pression excessive.
- Ne jamais utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée laissera des résidus laissant des traces et favorisant la poussière. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon éponge trempé dans l'eau. Essuyer les gouttes restantes avec un chiffon propre et sec. Il est possible d'utiliser les produits à vitres du commerce le cas échéant, après avoir nettoyé l'intérieur des vitres à l'eau claire.

⚠ Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage

(Suite)

Attention (Suite)

abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches simplement avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.

- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si cet brosse et rotative, ne l'utiliser qu'au sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saleté que possible en appliquant l'une des techniques suivantes :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Modifier la zone du chiffon appliquée à la salissure afin qu'elle reste propre et d'éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, une serviette de papier peut être utilisée pour éponger l'humidité en excès.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Pour les véhicules dotés de surfaces très brillantes ou d'écrans, utiliser un linge à microfibres pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec un linge à microfibres, utiliser une brosse en soit souple pour enlever la saleté qui pourrait érafler la surface. Utiliser ensuite le linge à microfibres pour frotter légèrement et nettoyer. Ne jamais utiliser de produits nettoyants à glace ou de solvants. Laver à la main régulièrement le linge à microfibres avec un savon doux. Ne jamais utiliser de

javellisant ou d'assouplisseur. Rincer abondamment et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

⚠ Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts.

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

⚠ Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, ni vapeur, ni solvant pour taches, ni détachant. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

⚠ Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision

(Suite)

Avertissement (Suite)

et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Soulever l'arrière du tapis protecteur côté conducteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.

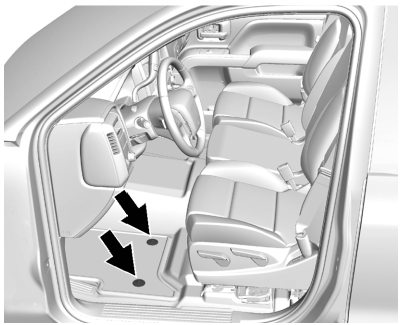

Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.

S’assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Entretien et maintenance

Informations générales
Informations générales 11-1

Programme d'entretien
Programme d'entretien 11-3

Interventions d'application spéciale
Interventions d'application spéciale 11-9

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13
Pièces de remplacement d'entretien 11-16

Dossiers de maintenance
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Informations générales

Cette section d'entretien concerne les véhicules avec moteur à essence. En cas de moteur diesel, se reporter à la section Programme d'entretien du supplément Duramax Diesel.

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

11-2 Entretien et maintenance

⚠ Attention

Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents.

Entretien normal

Toutes les interventions d'entretien incluant celles mentionnées pour les services additionnelles concernent les véhicules :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-18*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant à la page 9-77*.

Pour service sévère

Outre le programme d'entretien normal, certains véhicules exigent des interventions plus fréquentes. Ce sont les véhicules suivants :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Utilisé à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison.

⚠ Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même à la page 10-4*.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-66*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-73*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-29*.

Vidange d'huile moteur

Lorsque le message Vidanger huile moteur bientôt s'affiche, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant 1 000 km/ 600 milles. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne s'afficher qu'après plus d'un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé. Votre concessionnaire possède des techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-13*.

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air de l'habitacle élimine la poussière, le pollen et d'autres substances irritantes aéroportées de l'air extérieur aspiré dans le véhicule. Le filtre se remplace dans le cadre de l'entretien programmé. Examiner le filtre à air de l'habitacle tous les 36 000 km/22 500 mi ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Effectuer le remplacement en cas de besoin. Un remplacement plus fréquent peut s'avérer nécessaire si le véhicule est conduit dans des zones de circulation intense, des régions polluées ou très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction de débit d'air, de buée excessive sur les glaces ou d'odeurs.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-74*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9* et *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-13*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-20*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-29*.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-105*. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glaces à la page 10-40*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-66*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-73*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 10-18*.
- Inspecter le système de freinage.
- Au moins une fois par an, inspecter visuellement la direction, la suspension et les

composants du châssis pour y déceler d'éventuelles pièces desserrées, manquantes ou endommagées ou des signes d'usure. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-105*. Lubrifier les composants de suspension et de direction au moins à l'occasion de chaque changement d'huile. (si équipé de graisseurs)

- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité à la page 3-18*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-105*.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification du commutateur du démarreur à la page 10-38*.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique à la page 10-39*.
- Vérifier le verrouillage de boîte de vitesses de l'allumage. Se reporter à *Vérification du blocage de la boîte de vitesse à l'allumage à la page 10-39*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement) à la page 10-40*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant à la page 2-24*.
- Vérifier le fonctionnement du verrou de sécurité du pneu de rechange et lubrifier au besoin. Se reporter à *Changement de pneu à la page 10-86*.

11-6 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (4WD). (4)													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (5)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-19*.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

11-8 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique. Remplacer le filtre s'il est remplaçable.						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (4WD). (4)						✓						✓						✓		
Entretien extrême : remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (4WD). (4, 5)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (6)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (7)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (8)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(5) Entretien extrême. Pour les véhicules roulant surtout hors route en quatre roues motrices ou utilisés sur la ferme, dans les mines, en foresterie, au ministère des ressources naturelles ou pour le déneigement.

(6) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-19*.

(7) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(8) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules avec roues jumelées : vérifier le serrage des écrous de roues jumelées à 160, 1 600 et 10 000 km (100, 1,000 et 6,000 mi) de conduite. Répéter cet entretien chaque fois qu'un pneu/roue est entretenu ou déposé.
- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les 5 000 km/ 3 000 mi.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soins extérieurs à la page 10-105*.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également

équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Entretien intérieur à la page 10-111* et *Soins extérieurs à la page 10-105*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Cette section d'entretien concerne les véhicules équipés d'un moteur à essence. En cas de moteur diesel, se reporter à la section portant sur le programme d'entretien dans le supplément du moteur diesel Duramax.

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile moteur	Utiliser uniquement l'huile moteur homologuée à la spécification dexos1, de la viscosité SAE correcte. ACDelco dexos1 Synthetic Blend est recommandé. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-9*.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-20*.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19299818, Canada 19299819).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.
Système de direction assistée hydraulique (HD uniquement)	Liquide de servodirection GM (N° de pièce GM 89021185, Canada 89021186).
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.

11-14 Entretien et maintenance

Usage	Liquide/lubrifiant
Barillets de serrures	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Tringlerie du levier de changement de vitesse au plancher	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2 catégorie LB ou GC-LB.
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Essieu avant (série 1500) - Quatre roues motrices	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 80W-90 (N° de pièce GM 89021671, Canada 89021672)
Essieu avant (2500/3500)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 89021677, Canada 89021678).
Essieu arrière (1500)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-85 (N° de pièce GM 19300457, Canada 19300458).
Essieu arrière (2500/3500)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 89021677, Canada 89021678).
Boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.

Usage	Liquide/lubrifiant
Cannelures d'arbre de transmission d'essieu avant (toutes les séries 1500/2500/3500) et les cannelures de l'arbre de transmission d'essieu arrière (toutes les séries 1500 avec boîte de vitesses automatique)	Lubrifiant de cannelure, lubrifiant spécial (numéro de pièce GM É.-U. 19257121, au Canada 19257122).
Charnières de capot	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Goupilles des charnières de portes, charnière du hayon arrière et tringlerie, charnières de sièges rabattables et charnière du volet d'accès au réservoir de carburant.	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Points de pivotement de la poignée du hayon arrière, charnières, boulon de loquet et tringlerie	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).
Grincements des profilés d'étanchéité	Graisse synthétique au téflon, superlube (pièce GM n° 12371287, Canada 10953437).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Si votre véhicule est équipé d'un moteur diesel, vous reporter au manuel Duramax diesel pour en savoir plus.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	15908915	A3085C
Filtre à huile		
5,3 L V8	89017525	PF63
V8 6.2 L	89017525	PF63
V8 de 6.0 L	89017524	PF48
Filtre à air de l'habitacle	22808781	CF188
Bougies		
5,3 L V8	12622441	41–114
V8 6.2 L	12622441	41–114
V8 de 6.0 L	12621258	41-110
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 55 cm (21,7 po)	22754397	-
Côté passager - 55 cm (21,7 po)	22754398	-

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

11-18 Entretien et maintenance

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-1

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-2
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-4

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)





Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-2* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette apposée à l'intérieur de la boîte à gants mentionne :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement	15,7 L	16,6 pintes
Huile moteur avec filtre	8,0 L	8,5 pintes
Réservoir de carburant		
Série 1500	98,4 L	26,0 gal
Séries 2500 et 3500 boîte standard	136,3 L	36,0 gal
Série 3500 boîte longue	136,3 L	36,0 gal
Liquide de boîte de transfert	1,5 L	1,6 pinte

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
5.3 L V8 (L83)	C	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
6.0 L V8 (L96)	G (tous publics)	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
Moteur V8 de 6.2 L (L86)	J	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)

Acheminement de la courroie d'entraînement

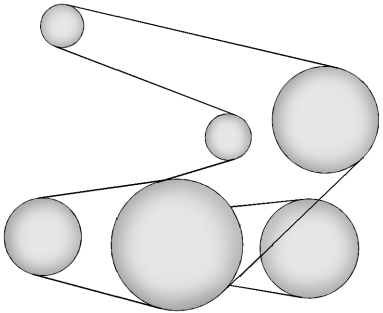

Moteurs 5.3 L et 6.2 L V8

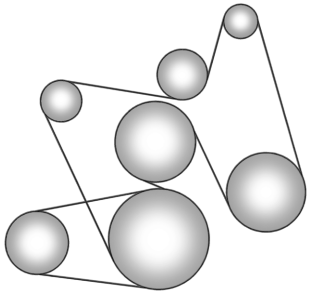

Moteurs 6.0 L V8

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.

Information du client

Information du client
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Bureaux d'assistance à la clientèle 13-4
Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY) 13-4
Centre de propriétaires en ligne 13-5
Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Programme d'assistance routière 13-6
Planification des rendez-vous 13-9
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Réparation des dégâts de collision 13-11
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-14

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-15
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada 13-16
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-16

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16
Enregistreurs de données d'événement 13-17
OnStar[MD] 13-18
Système Infodivertissement 13-18
Identification de fréquence radio 13-19
Déclaration de radiofréquence 13-19

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et votre bienveillance sont importantes pour le concessionnaire et pour GMC. Normalement, tout cas se rapportant à la vente ou au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si votre cas ne semble pas avoir reçu toute l'attention qu'il méritait, il est conseillé de prendre les mesures suivantes :

Première étape: Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu sans aide extérieure, appeler aux États-Unis le 1-800-462-8782. Au Canada, appeler le centre d'assistance à la clientèle de la General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (anglais), ou au 1-800-263-7854 (français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez GMC, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en œuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au

programme Auto Line[MD] du Bureau d'éthique commerciale (BBB) pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée du véhicule neuf. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens: Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation et d'arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

GMC encourage ses clients à composer le numéro d'appel gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si un client désire écrire ou envoyer un courriel à GMC, il doit se reporter aux adresses suivantes

États-Unis et Porto Rico

Centre d'assistance à la clientèle de GMC
P.O. Box 33172
Detroit, MI 48232-5172

www.GMC.com

1-800-GMC-8782 (1-800-462-8782)
1-800-462-8583 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-888-881-3302

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gmc.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY)

Pour aider les personnes qui souffrent de surdité, qui sont malentendantes, ou qui ont des difficultés d'élocution et qui utilisent

des téléphones à texte (TTY), GMC dispose d'un équipement TTY disponible dans son centre d'assistance à la clientèle. N'importe quel utilisateur TTY aux États-Unis peut communiquer avec GMC en composant le : 1-800-462-8583. Les utilisateurs de TTY au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre de propriétaires en ligne

Expérience du propriétaire en ligne (États-Unis my.gmc.com)

L'expérience du propriétaire en ligne de GMC est une ressource à guichet unique qui permet d'établir une relation avec GMC et de conserver des renseignements importants sur le véhicule à un seul endroit.

Avantages des membres

(Information sur le véhicule): Télécharger des guides de l'automobiliste et visionner des vidéos Comment faire sur les véhicules.

(Information sur l'entretien): Consulter des programmes d'entretien, des alertes requises et des informations de diagnostic du véhicule embarqué OnStar et prendre des rendez-vous d'entretien.

(Historique d'entretien): Consulter les dossiers d'entretien imprimables consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

(Informations sur le concessionnaire favori): Sélectionner un concessionnaire favori et trouver l'emplacement du concessionnaire, la carte, les numéros de téléphone et les heures d'ouverture.

(Informations sur le suivi de la garantie): Effectuer le suivi de l'information de garantie du véhicule.

(Information de rappel): Consulter les rappels en cours ou rechercher par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

(Autre information sur le compte): Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM et OnStar.

(Soutien en ligne direct): Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.gmc.com pour enregistrer votre véhicule.

GMC Owner Center (Centre des propriétaires GMC) (Canada) gmcowner.ca

Visiter le GMC Owner Centre (Centre des propriétaires GMC) :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Utiliser la section Outils de véhicule.
- Accéder aux sites des passionnés de tierces parties et aux réseaux de médias sociaux.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer vos articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles et Entretien des véhicules.
- Télécharger rapidement et facilement le manuel du propriétaire de votre véhicule.
- Trouver les service d'entretien recommandés par GMC pour votre véhicule.

Programme de remboursement de mobilité GM

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité GM au numéro 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour plus de détails, consulter www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de télécommunications pour malentendants (TTY) peuvent composer le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-888-881-3302; (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438).

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 5 ans/160 000 km (100 000 mi), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et GMC se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et GMC se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar[MD]. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours à partir d'une route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire GMC le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.

- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Couverture et assistance en cas d'interruption de voyage :** si votre voyage est interrompu à cause d'une défaillance couverte par la garantie, les dépenses engagées au cours de la période de garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/ 160 000 km (100 000 milles) peuvent être remboursées. Les frais d'hôtel, de repas et de location de voiture sont pris en compte.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement va jusqu'à 7 Litres. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. General Motors du Canada limitée requiert une pré-autorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $, après envoi du reçu original à l'assistance

routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Planification des rendez-vous

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendiez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GM peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, votre concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette de votre concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter votre concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Votre concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences états/provinces et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation des dégâts de collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées

par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si

sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? à la page 3-27*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car

vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153) ; aller à : *http://www.safercar.gov ;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington, D.C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http ://www.safercar.gov*.

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'une défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors of Canada Limited. Appeler Transport Canada au 1-800-333-0510 ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noel
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Appeler le 1-800-GMC-8782 (1-800-462-8782), ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle de GMC
P.O. Box 33172
Detroit, MI 48232-5172

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est

utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent faciliter la compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.

REMARQUE : les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si le véhicule est doté du système OnStar[MD] et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes RKE de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Déclaration de radiofréquence

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

✍ NOTES

OnStar

Aperçu OnStar
Aperçu OnStar 14-1

Services OnStar
Emergency (urgences) 14-2
Sécurité 14-2
Navigation 14-2
Connexions 14-4
Diagnostics 14-5

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Informations supplémentaires au sujet d'OnStar 14-6

Aperçu OnStar



Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui peut se connecter à un conseiller vivant pour des services d'urgence, de sécurité, de navigation, de connexion et de diagnostic.

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.

Appuyer sur On ou appeler le 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes vocales d'appel mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation virage après virage OnStar. Exige le plan disponible de service des directions et connexions.

Appuyer sur On pour se connecter à un conseiller en direct pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Donner des directions de conduite. Exige le plan de service disponible de directions et de connexions.
- Recevoir des diagnostics à la demande pour une vérification des systèmes principaux du véhicule.

- Recevoir une assistance routière.

Appuyer sur le bouton d'urgence OnStar pour obtenir une connexion prioritaire à un conseiller d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo sévère ou d'autres problèmes et pour connaître les itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Avec une réaction automatique en cas de collision, le système intégré peut se connecter automatiquement à une aide dans la plupart des collisions même si vous ne pouvez pas demander d'aide.

Appuyer sur pour vous connecter à un conseiller en cas d'urgence. La technologie du système de positionnement global (GPS) est utilisée pour identifier l'emplacement du véhicule et peut fournir une information essentielle au personnel en cas d'urgence. Le conseiller est également formé pour offrir une assistance essentielle dans les situations d'urgence.

Sécurité

OnStar fournit des services tels qu'une assistance au sujet des véhicules volés, un blocage d'allumage à distance et une assistance routière (option), si le véhicule bénéficie de ces services. OnStar peut déverrouiller les portes du véhicule à distance, en cas de serrures automatiques de porte et peut aider la police à localiser le véhicule s'il est volé.

Navigation

La navigation OnStar exige un plan de service de directions et de connexions.

Appuyer sur pour recevoir des directions ou les faire envoyer à l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé. Des destinations peuvent également être envoyées au véhicule à partir de MapQuest.com. La base de données cartographiques OnStar est mise à jour en permanence. Pour connaître la couverture cartographique, visiter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur pour se connecter à un conseiller en direct.
2. Demande de directions.
3. Les directions sont téléchargées vers le véhicule.
4. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Annuler l'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar prêt), puis émet une tonalité. Dire « Annuler l'itinéraire ». Le système répond : « Do you want to cancel directions? » (Souhaitez-vous annuler les directions?).
2. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye » (OK, demande complétée, merci, au revoir).

Itinéraire prévu

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système réagit avec les trois manœuvres suivantes.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance vers la destination, puis ajoute « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Autres services de navigation disponibles à partir d'OnStar

OnStar eNav: Permet aux abonnés d'envoyer des destinations depuis MapQuest.com à leur système de navigation pas-à-pas ou à base d'écran. Une fois disponibles, les directions sont téléchargées vers le véhicule.

Téléchargement de destination: Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger les directions au système de navigation du véhicule. À l'issue de l'appel, appuyer sur le bouton « Go »

(commencer) de l'écran de navigation pour lancer les directions de conduite.

Si les directions sont téléchargées dans le système de navigation, l'itinéraire peut être supprimé uniquement à travers le système de navigation.

Les destinations peuvent également être téléchargées à la volée. Pour l'information au sujet d'eNav, le téléchargement de destination et la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

L'appel mains libres OnStar permet de lancer et de recevoir des appels depuis le véhicule. Le téléphone peut également être commandé à partir d'une application mobile OnStar RemoteLink[MD]. Pour connaître la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Application mobile OnStar

Télécharger l'application mobile OnStar RemoteLink pour sélectionner Apple[MD], Android[MC] et BlackBerry[MD] pour vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus. Pour démarrer le véhicule (selon l'équipement) ou le déverrouiller, ou pour se connecter à un conseiller OnStar. Pour des renseignements sur l'application OnStar RemoteLink et la compatibilité, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Téléphonie mains libres

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Please say the name or number to call » (Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « OK calling » (d'accord pour l'appel).

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Appeler ». Le système répond : « Please say the name or number to call » (Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « OK, dialing 911 » (Ok, 911 en composition).

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).

2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Your OnStar Hands-Free Calling number is » (votre numéro d'appel mains libres OnStar est...). Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Call ended » (appel terminé).

Enregistrer un nom en vue d'une composition rapide.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Enregistrer ». Le système répond : « Please say the number you would like to store » (Veuillez dire le numéro à enregistrer).
3. Dire le numéro entier sans interruption. Le système répond : « Please say the name tag » (indiquer l'étiquette de nom).
4. Prendre une étiquette de nom. Le système répond : « About to store <étiquette de nom>. Does that sound OK? » (avant d'enregistrer <étiquette de nom>).
5. Dire « Oui » ou dire « Non » pour réessayer. Le système répond : « OK, storing <name tag> » (d'accord, enregistrement d'étiquette de nom).

Lancer un appel en utilisant un numéro enregistré.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler <nom> ». Le système répond : « OK, calling <étiquette de nom> » (d'accord, appel étiquette de nom).

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics

Les diagnostics du véhicule OnStar effectuent une vérification du véhicule chaque mois. Ils vérifient le moteur, la boîte de vitesses, les freins ABS et les autres systèmes importants du véhicule. Ils vérifient également la pression des pneus si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus. Si une vérification des diagnostics sur demande est nécessaire entre les courriels, appuyer sur : un conseiller effectue alors une vérification.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Informations supplémentaires au sujet d'OnStar

Service de transfert

Appuyer sur pour commander l'information sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut assister dans l'annulation ou la suppression d'information de compte. Si OnStar reçoit une information au sujet de la propriété du véhicule qui a changé, OnStar peut envoyer un message vocal au véhicule, demandant l'information de mise à jour du compte.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible après l'acquisition du véhicule. Le conseiller mettra à jour les enregistrements au sujet du véhicule et expliquera le service OnStar ainsi que les options disponibles.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics du véhicule, le déverrouillage de porte à distance, l'assistance routière, la navigation par virage après virage et les appels mains-libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système et les conditions générales OnStar :

- Téléphoner au numéro 888-4-ONSTAR (888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.

- Appuyer sur pour parler à un conseiller.

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Le service OnStar ne peut fonctionner sauf si votre véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone et si le fournisseur de service sans fil possède la couverture, la capacité de réseau, la réception et la technologie compatible avec le service OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Le service OnStar peut ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, le service OnStar peut ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle d'OnStar peuvent empêcher le service tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil.

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-19*.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur pour une assistance au sujet de :

- Localisation d'une station-service avec préposé au service de carburant.
- Recherche d'un hôtel, d'un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indications de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

OnStar.com (États-Unis) ou OnStar.ca (Canada)

Le site Web donne accès à l'information du compte, à la gestion de l'abonnement OnStar et à des vidéos de chaque service. Fournissez-vous la tarification du plan d'abonnement et souscrivez aux diagnostics OnStar du véhicule. Cliquez sur l'onglet « Mon compte », à la page d'accueil. La navigation et les services du site Web peuvent varier selon le pays.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un numéro d'identification personnel (PIN) est nécessaire pour accéder à certains services OnStar, tels que le déverrouillage à distance des portes et l'assistance en cas de vol du véhicule. Il vous sera demandé de modifier le PIN la première fois que vous parleriez avec un conseiller. Pour modifier le PIN OnStar, appeler OnStar et indiquer au conseiller le numéro actuel.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie limitée sur le véhicule neuf. Le constructeur du véhicule fournit l'information détaillée au sujet de la garantie.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur et demander un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut effectuer de déverrouillage à distance des portes ou fournir d'assistance en cas de vol du véhicule après que le véhicule a été immobilisé continuellement pendant cinq jours. Après cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière et un serrurier peut donner l'accès au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels, dans les passages souterrains ou les garages de stationnement, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver une difficulté d'identification de l'emplacement exact.
- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de

positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

- Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

Éviter de placer des objets par-dessus l'antenne ou près d'elle pour éviter un blocage de la réception des signaux cellulaires et du système de positionnement global (GPS). La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-109*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Vie privée

L'ensemble de la déclaration de confidentialité OnStar figure sur le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada). Les utilisateurs sensibles à la confidentialité des communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises par l'intermédiaire des communications cellulaires sans fil ne peut être assurée. Des tiers peuvent intercepter illégalement ou

capter les transmissions et les communications privées sans autorisation.

OnStar - reconnaissance des logiciels libcurl et unzip

Certains composants OnStar comprennent un logiciel libcurl et un logiciel unzip. Voir ci-dessous les avis et licences associés à ces logiciels :

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden,

Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.
3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne

doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

A

Accélérateur et pédale de frein ajustable 9-28
Accessoires et modifications . . . 10-3
Achat de pneus neufs 10-78
Acheminement de la courroie d'entraînement, Moteur 12-4
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur 12-4
Active Fuel Management[MD] (gestion active de carburant) 9-38
Aide au démarrage en côte (HDC) 9-63
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-60
Aide au démarrage, côtes 9-60
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire 9-109
Alarme
  Sécurité du véhicule 2-12
Alimentation
  Glaces 2-20
  Liquide de direction 10-28
  Prises 5-6
  Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) 9-35
  Protection, batterie 6-10
  Réglage du siège 3-3
  Rétroviseurs 2-15
  Serrures de porte 2-9
Alimentation des accessoires 9-35
Ampoules à halogène 10-42
Ampoules de rechange 10-45
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-45
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-61
Aperçu OnStar[MD] 14-1
Appel de phares 6-3
Appuis-têtes 3-2
Assistance à la clientèle 13-4
  Bureaux 13-4
  Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-4
Attention, Danger et Avertissement iv
Automatique
  Liquide de boîte de vitesses 10-14
  Rétroviseurs à atténuation 2-17
  Serrures de porte 2-10
  Système de phares 6-4
  Transmission 9-40
Auxiliaire
  Éclairage monté sur le toit 6-6
Avertissement
  Changement de voie (LDW) 9-75
  Témoin du système de freinage 5-22
Avertissement de changement de voie (LDW) 9-75
Avertissement sur la proposition 65, Californie 10-3
Avertissements iv
  Attention et danger iv
  Feux de détresse 6-4

B

Batterie 10-33
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-96
Gestion de la charge 6-9
Messages de tension et de charge 5-33
Protection de l'alimentation . . . 6-10
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants 3-39
Boîte à gants 4-1
Boîte de transfert 9-47
Boîte de vitesses automatique
Mode manuel 9-44
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage 10-39
Bouches d'aération 8-5
Boussole 5-5
Messages 5-34

C

Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-79
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate 10-3
Capacités et spécifications 12-2
Capot 10-5
Caractéristiques
Mémoire 1-9
Carburant 9-77
Additifs 9-80
Conduite économique 1-24
Exigences en Californie 9-79
Gestion active 9-38
Indicateur 5-13
Messages du système 5-37
Pays étrangers 9-79
Remplissage d'un bidon de carburant 9-83
Remplissage du réservoir 9-81
Spécifications de l'essence . . . 9-79
Témoin de bas niveau de carburant 5-27
Ceinture-baudrier 3-13
Ceintures de sécurité 3-10
Ceinture-baudrier 3-13
Entretien 3-19
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-11
Rallonge 3-18
Rappels 5-16
Remplacement après une collision 3-19
Utilisation pendant la grossesse 3-18
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-29
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-5
Chaînes, Pneu 10-84
Changement de vitesse
En stationnement 9-35
Sortie de la position de stationnement 9-37
Chasse-neige 9-109
Chauffant
Volant 5-3
Chaussées
Chaussées humides 9-12

Circuit de refroidissement 10-19
Messages du moteur 5-35
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-81
Clés 2-2
Clignotant
Remplacement des ampoules 10-43
Clignotants 6-5
Clignotants, feux de détresse . . . 6-4
Combiné d'instruments 5-10
Combiné, instruments 5-10
Commande
Traction et stabilité électronique 9-61
Commande de climatisation automatique à deux zones 8-1
Commandes de feux extérieurs 6-1
Compartiments
Rangement 4-1
Compartiments de rangement . . 4-1
Boîte à gants 4-1
Console au plancher 4-4
Console centrale 4-3
Lunettes de soleil 4-2
Compteur de vitesse 5-12
Compteur journalier 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Journalier 5-12
Conduite
Caractéristiques et conseils de remorquage 9-84
Chaussées mouillées 9-12
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-6
Défensive 9-3
Ébriété 9-3
Hiver 9-15
Hors route 9-7
Hypnose de la route 9-14
Limites de charge du véhicule 9-18
Perte de contrôle 9-6
Pour une meilleure économie de carburant 1-24
Routes onduleuses et de montagne 9-14
Si le véhicule est coincé 9-17
Systèmes d'assistance 9-72
Conduite défensive 9-3
Connexions
OnStar[MD] 14-4
Connexions OnStar[MD] 14-4
Contrôle du véhicule 9-4
Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine 9-114

D

Danger, Avertissements et Attentions iv
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-16
Gouvernement des États-Unis 13-15
Démarrage à distance du véhicule 2-6
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-96
Démarrage du moteur 9-31
Diagnostics
OnStar[MD] 14-5
Diagnostics OnStar[MD] 14-5

Direction 9-4
Commandes au volant 5-3
Liquide, Direction assistée 10-28
Réglage du volant 5-2
Volant chauffant 5-3
Dispositif antidémarrage 2-14
Dispositif d'ouverture de porte de garage 5-52
Programmation 5-52
Dispositif de chauffage Moteur 9-34
Dispositifs de retenue Où installer 3-43
Distraction au volant 9-2

E

E85 ou carburant mixte 9-80
Éclairage
Appel de phares 6-3
Circulation de jour (FCJ) 6-3
Commande d'éclairage 6-7
Commandes extérieures 6-1
Diode 10-42
Éclairage auxiliaire monté sur le toit 6-6
Éclairage (suite)
Entrée 6-8
Espace utilitaire 6-7
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-2
Lecture 6-8
Messages 5-37
Plafonnier 6-7
Plaque d'immatriculation 10-44
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Rappel de système en fonction 5-28
Sortie 6-9
Témoin de panne 5-19
Éclairage d'entrée 6-8
Éclairage de l'espace utilitaire 6-7
Éclairage de sortie 6-9
Éclairage par diode 10-42
Emergency (urgences) OnStar[MD] 14-2
Enfants plus âgés, sièges pour enfants 3-37
Enregistrements
Maintenance 11-17
Enregistreurs de données d'événement 13-17
Entretien
Accessoires et modifications 10-3
Dossiers de maintenance 11-17
Étiquette d'identification des pièces 12-1
Maintenance, Informations générales 11-1
Planification des rendez-vous 13-9
Renseignements sur la commande de publications 13-14
Travaux par le propriétaire 10-4
Entretien de l'apparence
Extérieur 10-105
Intérieur 10-111
Entretien du véhicule
Pression des pneus 10-66
Équipement de remorquage . . . 9-96
Équipement électrique complémentaire 9-109
Espace de chargement
Points d'arrimage 4-4

Essence
Spécifications 9-79
Essieu arrière 10-36
Verrouillage 9-64
Essieu arrière verrouillable 9-64
Essieu avant 10-35
Étalonnage 5-5
Étiquette, Paroi latérale du pneu 10-58
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie 10-3

F

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-40
Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire 10-44
Feux arrière
Remplacement des ampoules 10-43
Feux d'arrêt et feux de recul
Remplacement des ampoules 10-43
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-3
Feux de détresse 6-4
Filtre à air de l'habitacle 8-6
Filtre à air, habitacle 8-6
Filtre à air, Moteur 10-18
Filtre,
Filtre à air du moteur 10-18
Fixation des sièges pour enfants 3-52, 3-54
Fonctions de mémorisation 1-9
Freinage 9-4
Freins 10-30
Antiblocage 9-58
Assistance 9-60
Liquide 10-31
Messages du système 5-34
Pédale et papillon des gaz réglable 9-28
Stationnement 9-59
Témoin du système 5-22
Fusibles 10-46
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-51, 10-54
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46

G

Glaces 2-20
Alimentation 2-20
Arrière 2-23
Glaces arrière 2-23
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 3-18

H

Hayon 2-11
Heure 5-5
Hiver
Conduite 9-15
Horloge 5-5
Hors route 9-7
Conduite 9-7
Récupération 9-6

Huile
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-13
Indicateur de pression d'huile moteur 5-14
Messages 5-36
Moteur 10-9
Hypnose de la route 9-14

I

Indicateur d'obstacle devant le véhicule 5-25
Infodivertissement 7-1
Information complémentaire OnStar[MD] 14-6
Information complémentaire au sujet d'OnStar[MD] 14-6
Information de chargement d'autocaravane séparable 9-25
Information du client
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-14
Informations générales
Entretien du véhicule 10-3
Entretien et maintenance 11-1
Remorquage 9-84
Introduction iii

J

Jauges
Carburant 5-13
Compteur de vitesse 5-12
Compteur journalier 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Pression d'huile moteur 5-14
Tachymètre 5-13
Témoins et indicateurs 5-9
Température du liquide de refroidissement du moteur 5-15
Voltmètre 5-15

K

Klaxon 5-3

L

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-18
Lampes de lecture 6-8
LATCH, Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-45
Liquide
Boîte de transfert à quatre roues motrices 9-47
Boîte de vitesses automatique 10-14
Direction assistée 10-28
Freins 10-31
Rondelle 10-29
Liquide de lave-glace
Messages 5-44
Liquide de refroidissement du moteur
Indicateur de température du moteur 5-15
Liquide lave-glace 10-29
Liquide refroidisseur
Moteur 10-20
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13

M

Maintenance
Enregistrements 11-17
Manoeuvres de stationnement ou de recul
Systèmes d'assistance 9-69
Messages
Boussole 5-34
Circuit d'alimentation en carburant 5-37
Circuit de frein 5-34
Circuit de refroidissement du moteur 5-35
Clés et de serrures 5-37
Engine Power (puissance provenant du moteur) 5-36
Huile moteur 5-36
Lampe 5-37
Liquide de lave-glace 5-44
Pneus 5-40
Porte entrouverte 5-35
Rappel du véhicule 5-43
Sécurité 5-40
Système de commande de suspension 5-38
Messages (suite)
Système de détection d'objets 5-37
Système de direction 5-40
Système de sac gonflable 5-40
Tension et de charge de batterie 5-33
Transmission 5-41
Véhicule 5-33
Vitesse du véhicule 5-44
Messages de clé et de serrure 5-37
Messages de dispositif de détection d'objet 5-37
Messages du système de direction 5-40
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé 10-27
Mode manuel 9-44
Mode remorquage 9-46
Monoxyde de carbone
Conduite hivernale 9-15
Gaz d'échappement 9-39
Hayon 2-11
Moteur
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-4
Aperçu du compartiment 10-6
Circuit de refroidissement ... 10-19
Démarrage 9-31
Dispositif de chauffage 9-34
Échappement 9-39
Filtre à air 10-18
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-40
Indicateur d'usure de l'huile 10-13
Indicateur de pression d'huile 5-14
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-15
Liquide refroidisseur 10-20
Messages au sujet du circuit de refroidissement 5-35
Messages d'huile 5-36
Messages de puissance 5-36
Mode de fonctionnement de protection contre la surchauffe 10-27

Moteur (suite)
Surchauffe 10-24
Témoin de vérification et de réparation du moteur 5-19
Ventilateur 10-27

N

Navigation
OnStar[MD] 14-2
Navigation OnStar[MD] 14-2
Nettoyage
Soin extérieur 10-105
Soin intérieur 10-111

O

OnStar[MD]
Système, En bref 1-25
Où installer l'appareil de retenue 3-43

P

Papillon des gaz, réglable 9-28
Pare-brise
Essuie-glace/lave-glace 5-3
Pare-soleil 2-24
Passation de commande
Guides de réparation 13-14
Pavillon
Toit ouvrant 2-24
Permutation, Pneus 10-74
Personnalisation
Véhicule 5-45
Perte de contrôle 9-6
Phare antibrouillard avant
Témoin 5-28
Phares
Appel de phares 6-3
Automatique 6-4
Carillon de rappel des phares 5-28
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-3
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-2
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement 10-42
Phares (suite)
Réglage 10-41
Remplacement des ampoules 10-42
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-27
Phares antibrouillard
Remplacement d'ampoules 6-5
Remplacement des ampoules 10-43
Pièces de rechange
Maintenance 11-16
Sacs gonflables 3-36
Plafonniers 6-7
Planification des rendez-vous 13-9
Pneu dégonflé 10-85
Changement 10-86
Pneus
Achat de pneus neufs 10-78
Au cas d'un pneu à plat 10-85
Chaînes 10-84
Changement 10-86
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-81
Désignations 10-62
Dimension différente 10-80

Pneus (suite)
Double permutation 10-76
Étiquette sur la paroi latérale 10-58
Hiver 10-57
Inspection 10-73
Messages 5-40
Permutation 10-74
Pneus à profil bas 10-58
Quand faut-il remplacer les pneus? 10-77
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-82
Remplacement de roue 10-83
Roue de secours pleine grandeur 10-95
Système de contrôle du gonflage 10-69
Système de surveillance de la pression 10-68
Témoin de pression 5-26
Terminologie et définitions 10-63
Tout-terrain 10-58
Pneus à profil bas 10-58
Pneus d'hiver 10-57
Pneus jumelés
Permutation 10-76
Pneus tout-terrain 10-58
Polycarburant
E85 9-80
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-11
Porte
Messages entrouverte 5-35
Serrures 2-8
Serrures à commande électrique 2-9
Verrouillage temporisé 2-10
Porte-gobelets 4-2
Position de stationnement
Pour quitter la position 9-37
Sélection de la position 9-35
Positions du commutateur d'allumage 9-29
Prises
Alimentation 5-6
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Programme
Transport de courtoisie 13-9
Programme d'assistance routière 13-6
Programme d'entretien
Boîte de transfert 9-47
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13
Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Programme de remboursement, mobilité GM 13-6
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-35
Propriétaires de véhicules canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus? 10-77
Quatre roues motrices 9-47, 10-34

R

Radiofréquence
Déclaration 13-19
Identification (RFID) 13-19
Rallonge, ceinture de sécurité 3-18
Rangement de la console au plancher 4-4
Rangement de la console centrale 4-3
Rangement pour lunette de soleil 4-2
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Réglage du support lombaire ... 3-4
Sièges avant 3-4
Réglages
Lombaire, sièges avant 3-4
Régulateur automatique de vitesse 9-64
Témoin 5-28
Remorquage
Caractéristiques de conduite 9-84
Contrôle du roulis de remorque (TSC) 9-108
Équipement 9-96
Informations générales 9-84
Remorque 9-87
Véhicule 10-101
Véhicule récréatif 10-102
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-102
Remorque
Contrôle du roulis (TSC) 9-108
Remorquage 9-87
Remplacement
Glace 10-41
Remplacement d'ampoules
Phares antibrouillard 6-5
Remplacement de glace 10-41
Remplacement des ampoules 10-45
Ampoules à halogène 10-42
Éclairage de la plaque d'immatriculation 10-44
Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire 10-44
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul 10-43
Phares 10-42
Phares antibrouillard 10-43
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement 10-42
Réglage des phares 10-41
Remplacement des balais, Essuie-glace 10-40
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-19
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-52

Remplacement du balai d'essuie-glace 10-40
Remplacement du système de sacs gonflables 3-36
Réparation de dommages causés par une collision 13-11
Réparation des dégâts de collision 13-11
Réparation du sac gonflable . . . 3-34
Réseau électrique
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-51, 10-54
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46
Fusibles 10-46
Surcharge 10-45
Rétroviseurs
À atténuation automatique 2-19
Alimentation 2-15
Angle mort 2-17
Atténuation automatique 2-17, 2-19
Chauffants 2-17
Rétroviseurs (suite)
Convexes 2-15
Inclinaison en stationnement 2-19
Rabattables 2-16
Rétroviseurs chauffants 2-17
Rétroviseurs convexes 2-15
Rétroviseurs d'angle mort 2-17
Rétroviseurs intérieurs 2-19
Rétroviseurs rabattables 2-16
Rétroviseurs, intérieurs 2-19
Rodage de véhicule neuf 9-27
Rodage du véhicule neuf 9-27
Roue de secours pleine grandeur 10-95
Roues
Alignement et équilibrage des pneus 10-82
Dimension différente 10-80
Remplacement 10-83
Routes onduleuses et de montagne 9-14

S

Sacs gonflables
Ajout d'équipement au véhicule 3-34
Lampe indicatrice de statut de passager 5-18
Réparation des véhicules munis de sacs gonflables . . . 3-34
Témoin de disponibilité 5-17
Vérification du système 3-20
Sécurité
Alarme du véhicule 2-12
Messages 5-40
OnStar[MD] 14-2
Témoin 5-27
Véhicule 2-12
Sécurité OnStar[MD] 14-2
Serrures
Dispositif antiverrouillage 2-10
Porte 2-8
Porte à commande électrique 2-9
Sécurité 2-10
Verrouillage central 2-10
Verrouillage temporisé 2-10
Serrures de sécurité 2-10

Service
Témoin de réparation du moteur 5-19
Sièges
Appuis-têtes 3-2
Arrière 3-9
Mémoire 3-5
Réglage électrique, Avant 3-3
Réglage lombaire, Avant 3-4
Sièges à dossier inclinable 3-4
Sièges à dossier inclinable 3-4
Sièges à mémoire 3-5
Sièges arrière 3-9
Sièges avant
Chauffants et refroidissant 3-8
Sièges avant chauffants et refroidissant. 3-8
Sièges pour enfants
Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-45
Bébés et jeunes enfants 3-39
Enfants plus âgés 3-37
Fixation 3-52, 3-54
Systèmes 3-41
Signalement des défauts de sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-16
Gouvernement des États-Unis 13-15
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-5
Spécifications et capacités 12-2
StabiliTrak
Témoin de désactivation 5-25
Stationnement
Au-dessus de matières inflammables 9-38
Freins 9-59
Rétroviseurs inclinables 2-19
Vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-40
Surchauffe, Moteur 10-24
Symboles iv
Système
Alerte de collision avant (FCA) 9-72
Infodivertissement 7-1, 13-18
Réduction du bruit 10-37
Système d'alerte de collision avant 9-72
Système de détection des occupants 3-28
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-58
Témoin d'avertissement 5-23
Système de ralenti
Rapide 9-33
Système de ralenti accéléré ... 9-33
Système de réduction du bruit 10-37
Système de sac gonflable
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-26
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-22
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-26
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-24

Système de sac gonflable (suite)
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 3-27
Système de détection des occupants 3-28
Vérification 3-35
Système de surveillance, Pression des pneus 10-68
Système de télécommande universelle 5-52
Fonctionnement 5-55
Programmation 5-52
Système de télédéverrouillage 2-3, 2-4
Système Infodivertissement 13-18
Système LATCH
Remplacement des pièces après une collision 3-52
Systèmes
Assistance au conducteur 9-68
Systèmes antivol 2-14
Dispositif antidémarrage 2-14
Systèmes d'assistance au conducteur 9-68
Systèmes d'assistance pour la conduite 9-72
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul 9-69
Systèmes de commande de la climatisation
Automatique à deux zones 8-1
Systèmes de commande de suspension
Messages 5-38

T

Tachymètre 5-13
Tapis de plancher 10-115
Télédéverrouillage
Système de (RKE) 2-4
Témoin
Assistance de descente en côte 5-24
Obstacle devant le véhicule 5-25
Témoin d'anomalie 5-19
Témoin d'avertissement de changement de voie 5-24
Témoin de bas niveau de carburant 5-27
Témoin de commande de descente en côte 5-24
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-27
Témoin de mode de remorquage/transport 5-24
Témoin de quatre roues motrices 5-23
Témoin du système de charge 5-19
Témoins
Avertissement ABS 5-23
Avertissement de changement de voie 5-24
Avertissement du système de freinage 5-22
Disponibilité de sac gonflable 5-17
Feux de route allumés 5-27
Mode remorquage 5-24
Phare antibrouillard avant 5-28
Pression des pneus 5-26
Quatre roues motrices 5-23

Témoins (suite)
Rappels de ceinture de sécurité 5-16
Régulateur automatique de vitesse 5-28
Sécurité 5-27
StabiliTrak[MD] désactivé 5-25
Système de charge 5-19
Système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Témoin de bas niveau de carburant 5-27
Traction asservie hors fonction 5-25
Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Toit ouvrant 2-24
Traction
Témoin de désactivation 5-25
Témoin du système (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Transmission
Automatique 9-40
Liquide, Automatique 10-14
Messages 5-41

U

Urgences OnStar[MD] 14-2
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-4
Utilisation de ce manuel iii

V

Véhicule
Commande 9-4
Le numéro d'identification (NIV) 12-1
Limites de charge 9-18
Messages 5-33
Messages de rappel 5-43
Messages de vitesse 5-44
Personnalisation 5-45
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-101
Sécurité 2-12
Système d'alarme 2-12
Télédémarrage 2-6
Véhicule embourbé 9-17
Véhicule, télédémarrage 2-6
Ventilateur
Moteur 10-27
Ventilation, air 8-5
Vérification
Blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-39
Vérification de contacteur de démarreur 10-38
Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-39
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse, Boîte de vitesses automatique 10-39
Vérification du système de sécurité 3-18
Vérifier
Témoin de vérification du moteur 5-19
Verrouillage temporisé 2-10
Vie privée
Identification de fréquence radio 13-19
Voltmètre 5-15